Nouveau drame de la glace

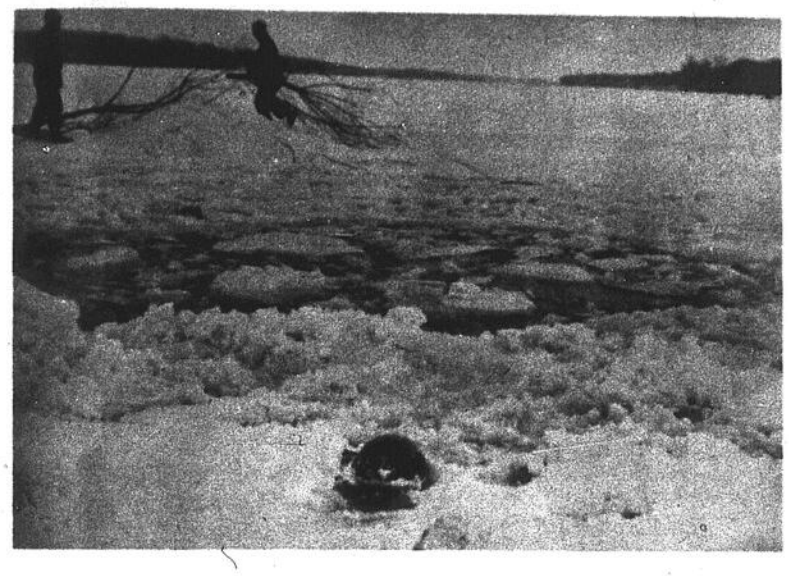

Le gouffre de la mort:

Cette vignette nous fait voir la scène saisissante qui s'offrait aux yeux des compagnons de travail et des policiers qui se sont rendus sur les lieux de la tragédie qui devait coûter la vie à un employé de la firme de construction Désourdy, de ville Laflèche, sur la Rive-Sud, au cours de la journée de lundi. On remarque sur la photo, le casque protecteur du malheureux qui, lui, n'a pas sombré comme son propriétaire, dans les eaux glacées de la rivière Richelieu. Au moment de l'accident, M. Denis Chagnon, de Greenfield Park, se trouvait sur un tracteur et effectuait des travaux pour la construction du système d'égoûts de la Conserverie Lord, située dans le rang Richelieu à Saint-Jean.

● Père de quatre enfants, noyé

Il ne se passe pas une année sans qu'une famille du Québec soit éprouvée au cours des mois d'hiver par un accident comme celui qui s'est produit lundi après-midi vers 2 hrs a.m. alors qu'un employé de la firme de construction Désourdy était à faire des sondages à la construction du système d'égoûts de la Conserverie Lord, du rang Richelieu, à Saint-Jean. A un certain moment, M. Denis Chagnon, âgé de 34 ans, père de famille de quatre enfants qui réside à Greenfield-Park, a été entraîné dans les eaux glacés de la rivière Richelieu avec son tracteur.

Plusieurs ouvriers de cette firme ont assisté impuissants au drame. Selon un porte-parole de la PP. du détachement de Saint-Jean, qui mène l'enquête en rapport avec cette pénible tragédie, la première à se produire dans notre région en 1968, il y aurait 20 pieds d'eau à cet endroit. Immédiatement les policiers de la PP. se sont rendus sur les lieur et un plongeur de la firme Désourdy a tenté mais en vain, de localiser le cadavre. Les recherches devraient se poursuivre au cours de la journée de mardi.

L'Association Libérale-Fédérale

L'exécutif de l'Association Libérale-Fédérale du comté de Saint-Jean a siégé, dimanche. De nombreux militants ayant été empêchés de se rendre à la réunion convoquée, à cause de la mauvaise température, on a décidé de fixer une nouvelle date prochainement. Sur la photo, de g. à d., Me Léon Paré, directeur régional; M. Martial Rhéaume, directeur de l'Association; Mme Martial Rhéaume, secrétaire; Me Guy Roy, président de l'Association. M. Gilles Lussier, trésorier, n'apparait pas sur la photo.

CROIX-ROUGE

Clinique du maire à Saint-Jean

(Voir page 11)

Saint-Luc et son problème d'eau

(Voir page 3)

10¢

LE RICHELIEU

VOLUME XXXIV — No 12 SAINT-JEAN, JEUDI LE 15 FEVRIER 1968

Le Mont St-Bruno: parc régional ?

Enjeu d'une lutte entre intérêts collectifs et intérêts privés

Un projet d'envergure qui pourrait bénéficier à environ 515,000 citoyens de la région de la Rive-Sud (dont Saint-Jean), vient de voir le jour sous la pression adverse de menaces sérieuses d'investisseurs privés. Il s'agirait ni plus, ni moins, de transformer le Mont St-Bruno en un vaste parc routier et récréatif régional, qui pourrait desservir une population regionale de 1,793,000 en 1981.

Ce projet a été longuement discuté, dimanche dernier, dans une réunion d'informations et de prise de conscience, organisée par le Service des Loisirs de la Rive-Sud métropolitaine, et à laquelle ont participé les députés provinciaux et fédéraux de la région, au motel Labarre 500.

Le projet d'aménagement collectif qui toucherait au moins une partie substantielle de cette montagne de 6,500 acres, comprenant 5 lacs, est cependant fortement menacé par un projet adverse qui, d'ailleurs, semble en bonne voie de réalisation. En effet, un groupe d'intérêts privés, Canadian Interurban Properties Limited, en est, semble-t-il, aux toutes dernières procédures et menaceraient de se porter acquéreurs du terrain sous peu, dans le but d'y exploiter un centre résidentiel de 80 millions de dollars.

On a annoncé, dimanche, que le Comité du Service des Loisirs, chargé de piloter le projet de parc régional, entend rencontrer, le plus tôt possible, le ministre provincial

(suite à la page 6)

Saint-Jean avec le Grand Montréal

Nous annoncions, la semaine dernière que la Rive-Sud se joignait à la Campagne des Fédérations du Grand Montréal campagne qui se tiendra du 1er au 30 avril, sous la présidence du maire Jean Drapeau.

Selon une entente intervenue lundi soir, à Saint-Jean, avec les dirigeants de la Campagne du Grand Montréal, la Fédération des Oeuvres de Charité de Saint-Jean fera partie, elle aussi, du Grand Montréal.

La signature du contrat intervenu entre la Fédération de Saint-Jean et les dirigeants de la campagne du Grand Montréal a été signé en fin de soirée, lundi soir. C'est M. F. Raymond Lefebvre, président de la Fédération des Oeuvres de Charité de Saint-Jean, et M. Guy Dupuis, secrétaire-tréso-

(suite à la page 6)

Le site de la bibliothèque

En fin de semaine, le Comité permanent de la Bibliothèque Municipale de Saint-Jean rencontrera le Comité spécial formé pour étudier l'orientation de la Bibliothèque. Ce dernier préparé à la suite de quatre réunions. Tel que prévu, c'est lundi le 19 mars que les autorités municipales seront saisies des recommandations du rapport, lors de son assemblée spéciale qui débutera à 8 heures précises. D'avance, on est assuré que la reconstruction sur le site actuel, coin St-Jacques et Jacques-Cartier, n'est pas recommandée. On pourra lire d'autres détails dans une autre colonne de cette édition.

(Lire page 14)

Jeune pilote porté disparu

M. et Mme Jean-Paul Mailloux, de Saint-Jean, étaient toujours sans nouvelles de leur fils, Pierre, jeune pilote de 20 ans, porté disparu dans la région du golfe St-Laurent, depuis vendredi.

Pierre Mailloux pilotait un avion Cessna et avait à son bord trois passagers, employés de l'Iron Ore, de Sept-Iles, ils filaient vers l'Ile Anticosti. M. Mailloux était parti de Saint-Jean jeudi, n'ayant pas donné de nouvelles vendredi, les autorités s'inquiétèrent.

Depuis, on est sans nouvelles. Le mauvais temps n'a pas permis de recherches immédiates et continues, mais une dizaine d'avions fouillent la région chaque fois que le temps le leur permet.

L'Association Progressiste-Conservatrice:

Du comté de Saint-Jean s'est réunie en assemblée générale, dimanche dernier, à Hemmingford pour un déjeuner-causerie. Dans l'ordre habituel, M. Paul Beaulieu, député de Saint-Jean à Ottawa; M. Léopold Carrière, de Lachute, président provincial de l'Association; Me Roland Tremblay, président de l'Association régionale et M. Normand Fortin, vice-président régional et président de l'Association de Hemmingford.

(Lire page 21)

Tous réélus:

L'exécutif du Comité Intermunicipal du Hau-Richelieu sera le même pour l'année courante. Lors de la réunion générale de jeudi dernier, tous ont été réélus à l'unanimité. Sur la photo, dans l'ordre habituel, le maire Paul Marcil, de Saint-Luc; le maire Jean Villeneuve, de Sabrevois; directeurs: le maire Jean-Paul Lasnier, de Sainte-Brigide, vice-président; le conseiller municipal Fernand Roy, président; le conseiller municipal de la Ville d'Iberville Adrien Gagnon, directeur et M. Jean-Guy Payette, secrétaire trésorier.

Pour un gouvernement régional

La formule "Lasnier" jugée équitable

A la réunion générale annuelle du Comité Intermunicipal du Haut-Richelieu, jeudi soir dernier, le vice-président, M. Jean-Paul Lasnier, a présenté une formule de représentation qui a rencontré l'approbation de la majorité des délégués. Seuls les représentants de la municipalité de Saint-Grégoire ont été dissidents sur la recommandation de M. Lasnier.

LE PROJET LASNIER

M. Lasnier a affirmé qu'il avait fait une enquête très poussée auprès des comités ruraux de la région, face aux problèmes de la régionalisation. Selon lui, on accuse une certaine réticence et surtout, on laisse voir une crainte de se départir de ses pouvoirs. Ceci englobe les conseils municipaux et les deux conseils de comtés.

"Il faut penser à l'avenir, de poursuivre le maire Lasnier, et il est absolument nécessaire et primordial d'oeuvrer à l'élaboration d'un gouvernement régional qui, lui, verrait à planifier et à travailler au bien commun des deux comités plus haut mentionnés.

Selon lui, il serait souhaitable que les pouvoirs des conseils de comtés soient élargis et que les villes y soient représentées. Du côté élections, M. Lasnier estime que les membres des conseils de villes et de comtés sont élus d'une façon des plus démocratiques".

Son projet, que plusieurs sont portés à qualifier de "projet Lasnier", et qui semble rencontrer les vues des différents conseils présents, est qu'à la suite de l'addition de représentants des conseils, ou pourrait se réunir pour former l'exécutif afin d'établir le gouvernement régional.

LE PRESIDENT REMERCIE

Prenant la parole à l'issue de la rapide élection, M. Fernand Roy, qui a été réélu président du Comité du Haut-Richelieu pour un quatrième mandat, a tenu à remercier les membres présents et a assuré qu'il continuerait, en compagnie de ses collègues, à travailler au projet qui lui est cher, avec les mêmes convictions et les mêmes ardeurs, afin de faire bénéficier tous les résidents des comtés de Saint-Jean et Iberville d'un gouvernement régional.

le plus

grand choix

de valises-attaché

et porte-documents

DANS LA RÉGION

valeurs exceptionnelles

à la

Librairie du Richelieu

170, rue St-Jacques Saint-Jean

La grève à la Hart

A un point mort

Tout ne va pas dans le meilleur des mondes en rapport avec la grève de l'usine Hart Battery, de St-Jean. En effet, un des chefs syndicaux rencontré lundi après-midi, devait nous confirmer que l'on en est maintenant à la cinquième semaine d'arrêt de travail et rien ne laisse présager un règlement prochain.

On se rappelle qu'il y a eu deux rencontres entre les parties à Montréal; propositions et contre-propositions ont plu, d'un côté comme de l'autre, mais sans rien apporter d'encourageant pour les employés.

Heureusement, malgré cette situation peu réjouissante, le moral des grévistes demeure très bon, en dépit de ce congé forcé et prolongé. On note qu'un fonds de grève versé par l'Union des Métallurgistes-Unis d'Amérique pourvoit actuellement aux besoins des familles dont les chefs sont en grève. Enfin, rappelons brièvement que les syndiqués sont sous la conduite de M. Marcel Sauvé, représentant international des Métallos et délégué par le bureau du district de Montréal. Le président du local 7154 est M. Léonard Perrault.

Au fond de l'encrier...

Indiscipline flagrante

C'est ce terme qu'a employé le Comité exécutif du Hockey Mineur pour fustiger la conduite de la majorité des joueurs de la section "junior" du Hockey Mineur. Comme on pourra en prendre connaissance par un communiqué publié en pages sportives, cette catégorie "junior" est suspendue jusqu'à la fin de la saison. Il n'y aura pas de séries éliminatoires. Les joueurs de cette section sont âgés de 17 à 20 ans. Donc pas des tout petits. Ce qui devait arriver est arrivé. Tout au cours de la saison, et surtout depuis quelques temps, la majorité des joueurs, selon les membres de l'exécutif, selon les arbitres, ont fait montre d'une indiscipline peu ordinaire. On s'est moqué des arbitres, on a ridiculisé les membres de l'Exécutif.

L'Exécutif aurait dû prendre cette mesure plus tôt. Il en coûte cher à la population pour procurer des loisirs, on ne doit pas permettre de les mal utiliser. En générale, on déplore le manque de respect à l'autorité chez notre jeunesse, depuis la dernière décade. Ces jeunes, enivrés de leur jeunesse, de leur témérité, s'imaginent qu'après eux, c'est le déluge. Il faut tout de même y mettre un certain frein. Le sport, c'est justement une école de discipline et non d'anarchie.

L'hôpital, c'est sérieux

"Les Gouverneurs" de l'hôpital du Haut-Richelieu ont invité à une réception spéciale qui aura lieu à l'hôpital Saint-Jean, de 5 heures à 7 heures, samedi le 17 février. Aurons-nous des déclarations spéciales à cette réception? Tout de même, la réception coincide avec des déclarations de M. le député Jérôme Proulx, à l'effet que des travaux commenceraient dès le mois d'avril, que des appels d'offre seraient lancés le mois suivant. Les premiers travaux consisteraient à la mise en place des pilliers durant deux mois. L'architecte Gilles Larose aura terminé le tracé des plans durant cette période. Soyons optimistes. Çà paraît plus sérieux que jamais.

BERNARD BEDARD

Me Maurice Ferland

Québec veut coopérer avec le comité Haut-Richelieu

Le directeur administratif du ministère des Affaires Municipales, Me Maurice Ferland, a dit clairement aux membres du Comité Intermunicipal du Haut-Richelieu, réuni en assemblée générale, que son ministère était vrêt à avvorter toute sa collaboration au Comité pour créer un gouvernement régional, même si on pouvait s'attendre à des difficultés quant à la représentation dans ce comité.

M. Ferland a admis que la régionalisation s'imposait dans plusieurs domaines. Il a admis que les conseils de comté ne répondaient plus aux exigences actuelles et qu'il fallait y apporter de nouvelles législations.

REPRESENTATION

Abordant la formule de représentation, formule délicate. Me Ferland a suggéré que cette représentation soit faite de façon directe et indirecte, par la tenue d'élections générales dans la région pilote, mais une région bien déterminée.

En terminant, Me Ferland a rappelé que le projet valait la peine d'être étudié à fond.

DEUX SPECIALISTES du ministère des Affaires municipales du Québec ont rencontré les membres du Comité Intermunicipal du Haut-Richelieu, lors d'une assemblée générale tenue à St-Jean. Ces 2 fonctionnaires se sont appliqués à renseigner les membres des divers conseils municipaux sur la représentation possible d'un gouvernement régional. Nous remarquons sur la photo, de gauche à droite: M. Alfred Croisetière, député provincial du comté d'Iberville; M. W. Isabelle, du ministère des Affaires municipales; M. Fernand Roy, président du Comité Intermunicival du Haut-Richelieu; Me Maurice Ferland directeur administratif au ministère des Affaires municivales du Québec et M. Jérôme Proulx, député provincial du comté de Saint-Jean.

Saint-Luc ne dit pas la vérité

● **Réponse du maire L. N. McMillan**

A ma grande stupéfaction, j'ai lu dans le Canada-Français du 8 février 1968 que la Cité de Saint-Jean n'a pas répondu à la demande du Maire Marcil de St-Luc et qu'il nous envoie une troisième lettre avec une menace voilée.

J'ai vérifié avec le Greffier et nous avons bien reçu une résolution du Conseil de St-Luc datée du 7 novembre 1966 à laquelle nous avons répondu le 23 novembre 1966 que nous ne pouvions pas servir d'eau à la Ville de St-Luc dans les présentes conditions. A la suite, la Ville de St-Luc a décidé de ses propres destinées et après les vérifications d'usage a obtenu le permis d'ériger des puits qui couvriraient les besoins de la Ville en plus d'être plus économique que d'obtenir de l'eau de la Cité de Saint-Jean. Pour nous, l'item était clos si ce n'est cet article qui a paru dans le journal le 8 février dernier.

La Cité de Saint-Jean a dépensé au delà de $2,000,000.00 pour améliorer son système d'aqueduc, premièrement $1,000,000.00 à l'usine de filtration et un autre $1,000,000.00 dans les conduits d'aqueduc. Ces dépenses s'imposaient pour donner à l'industrie et à la population les services nécessaires. De plus, nous avons encore quelque $100,000.00 à dépenser si nous voulons desservir le quartier nord, tenant compte de l'expansion dans cette section.

Nous avons reçu le 12 février 1968, une autre résolution à la Cité de Saint-Jean parvenant de St-Luc et demandant un raccordement. Cette demande sera soumise au Conseil à la prochaine assemblée et je dois assurer la population que le Conseil prendra les décisions jugées nécessaires sans être influencé par la menace de la Ville de St-Luc.

C'est regrettable que ces gens qui viennent frapper à votre porte et demandent de l'aide d'une main nous menacent de l'autre. Ils me font penser à ces personnes qui viennent toujours mordre la main qui leur aide et bien souvent mordent la main qui les nourrit également.

L. N. McMillan
Maire

La commission scolaire de St-Jean ne veut pas venir en conflit avec la Cité

Malgré les représentations de M. Romuald Pépin, au nom de l'Association paroissiale Notre-Dame auprès des commissaires de la locale, lundi dernier, la commission scolaire ne louera, pour le moment du moins, aucun local pour ses loisirs.

Ceci, comme l'affirmait le président, M. Gustave Signori, afin de ne pas venir en conflit avec la Cité de Saint-Jean.

Comme on le sait, la semaine dernière, le conseil municipal adoptait une résolution interdisant les soirées de bingo dans les locaux qui sont la propriété de la cité ou loués par la cité. Or, aux deux centres Saint-Edmond et NDA, locaux loués par la ville, se déroulent toutes les semaines des soirées de bingo.

Cependant, bien que la question d'illégalité pouvait entrer en cause au sujet de ces soirées (car le bingo est un jeu de hasard et de ce fait interdit dans la province, à une exception près), il ne semble pas que la cité se soit inspirée de la question légale pour interdire l'accès de ses salles à ces jeux. Non ! On a pris le problème de biais, soit en se demandant s'il ne ferait pas bon de surveiller les revenus des bingos et les utiliser pour des fins de loisirs.

Or, d'après M. Romuald Pépin, effectivement, les revenus de ces bingos servent à subventionner des loisirs paroissiaux, ainsi que des mouvements tels que guides, louvetaux, etc. Et ces revenus seraient devenus nécessaires justement parce que la cité qui doit subventionner les loisirs, ne donne aucun octroi à ces associations paroissiales. Par ailleurs, l'association NDA, ne siégeant pas sur le comité des loisirs, bien que possédant une charte établie depuis une vingtaine d'années, transformée depuis février 1964, dans le but de seconder les loisirs de la paroisse, voudrait bien trouver une autre salle pour continuer ses activités. C'est pourquoi M. Romuald Pépin demandait aux comissaires la permission de louer la salle d'école du 61 boulevard St-Joseph, pour tous les mardis soirs.

MISE AU POINT

Comme nous l'avons déjà écrit plus haut, M. Signori ne veut pas rentrer en conflit avec la cité. "N'y aurait-il pas eu mise au point dans les journaux à ce sujet ?" demandait-il à M. Pépin. A ce moment M. Pépin répéta que comme la ville est supposée pourvoir aux loisirs des associations de la cité et qu'elle n'y a pas pourvu pour leur part, depuis quelques années, son association paroissiale était bien obligée de trouver des débouchés pour aider les mouvements paroissiaux.

Et, comme M. Pépin mentionnait que les dirigeants de l'association paroissiale Saint-Edmond avaient au sujet de l'interdiction de la cité rencontré des représentants de la cité la semaine dernière, M. Signori proposa à M. Pépin d'en faire autant, afin de connaitre les mobiles véritables qui font agir cette dernière. M. Pépin a toutefois affirmé que dans son interdiction la cité n'avait pas mentionné de raisons précises, excepté que le bingo, comme jeu de hasard, était de juridiction provinciale.

Tout en précisant que la commission scolaire locale était "maître" chez-elle et, comme tel, elle pouvait louer ses locaux à qui elle l'entendait, M. Signori rappela que la ville ne verrait pas d'un oeil indifférent une location précipitée, sans avoir analysé totalement la question. "Je voudrais, dit-il, prévoir les objections et les tollés qui pourraient venir de quelque part".

Pour sa part, le commissaire Bélanger émit l'opinion que la ville avait peut-être une raison, comme de punir ou de contrôler les associations paroissiales, et qu'il ne serait pas bon de se mêler d'une question dont les données n'étaient pas encore étalées à la lumière du jour.

Comme il n'y aurait pas urgence de prendre une décision au sujet de cette demande de location de local, le président Signori conseillait encore une fois à M. Pépin de prendre contact avec la cité. Ce qui permettrait de toute évidence une prise de position à froid dans les circonstances, étant donné que l'autre son de cloche, celui de la cité, n'est pas tellement clair dans les esprits, puisqu'on n'a pas vraiment donné les raisons de ces décisions subites de sa part.

Les voleurs actifs à St-Jean

- **Quatre vols par effractions**
- **Deux tentatives de vols**
- **Un vol de réticule**

Les limiers du Département des Enquêtes Criminelles de la Sûreté municipale de Saint-Jean, auront fort à faire dans les jours qui vont suivre. En effet, il n'est pas question de chômage pour eux actuellement car, en dépit de la froide température qui sévit depuis quelques jours chez nous, les malfaiteurs eux n'y sont pas allés de main morte, alors que pas moins de sept vols ou tentatives de vols ont été rapportés. En voici la liste :

Le premier a eu lieu dans une usine locale : la National Electric Coil, située rue St-Michel à St-Jean, où d'audacieux voleurs ont pratiqué une ouverture dans un mur de brique pour pénétrer dans l'usine et s'accaparer d'une quantité fort appréciable de rouleaux de fils de cuivre, charger le tout dans un camion et prendre la fuite. Pour le moment, il est assez difficile de fixer un montant tant que les dirigeants n'auront pas procédé à un inventaire de la marchandise.

Le deuxième s'est produit dans trois résidences de la paroisse Notre-Dame Auxiliatrice; celles-ci furent visités à l'insue de leurs propriétaires ou locataires et à deux endroits, selon un porte-parole du DEP. Plusieurs articles, dont des manteaux de fourrure, auraient été raflés. Dans le dernier cas, il ne s'agit que d'une tentative.

Par ailleurs, le cinéma Cartier, situé sur la rue St-Jacques, a lui aussi, reçu la visite d'indésirables qui, ne trouvant rien qui leur plaise, se sont amusés à tout renverser sur leur passage. Il s'agit ici des bureaux administratifs.

Un autre forfait a été signalé aux limiers alors que le Marché Grégoire, situé rue Chaussée à St-Jean, devra se passer d'une vingtaine de cartons de cigarettes, de 15 petites caisses de bière et de $73.00 en argent. A ce dernier endroit, on nous signale que ce fut un jeu d'enfant pour les cambrioleurs, car une des portes de l'établissement était non-verrouillée.

Enfin, une nouvelle veut qu'une dame âgée aurait été victime d'un audacieux vol vers les 5 h 30, lundi soir, alors que celle-ci s'est vue dérober son réticule quand elle sortait d'un magasin situé rue Richelieu à Saint-Jean. Un constable, qui se trouvait tout près, aurait fait les constatations d'usage.

Causerie Darios

Le 16 février, à 8 h. p.m., le professeur Darios parlera de la Périchole. La causerie sera illustrée d'un film.

Bienvenue à tous, à 246 rue Champlain (Nouveau Bureau de Poste), 2e étage, salle de visionnement de l'Office National du Film, chambre 207.

Pour plus de détails, veuillez téléphoner à Mlle Thérèse Hallé, à 347-5351, local 45.

Pour la semaine de l'Education:

Un comité régional était structuré dans le but de former l'exécutif de la semaine de l'Education. Les membres en sont, de gauche à droite : M. Roland Gingras, du comité permanent de l'APMR de Farnham, trésorier; M. Charles Hamel, d'Iberville, représentant la Caisse Populaire, secrétaire; Mme Gisèle Bonin, du comité permanent de l'APMR, publiciste; M. Paul Leblanc, du comité permanent APMR de Bedford, vice-président; et M. Gilles Gemme, président de l'APMR de Saint-Jean.

(Voir vage 9)

F.-R. Lefebvre Limitée
BUREAU D'ASSURANCES GÉNÉRALES
62, rue St-Jacques
Saint-Jean
Tél. 347-7585
Nous représentons aussi
Travelers Insurance Co.
PROTECTION
Pour vous
Pour vos biens
Pour votre famille

Oui, CONFIEZ VOS ASSURANCES à ceux que vous connaissez bien

JEAN PAYETTE
tél. 348-3675

F.-R. LEFEBVRE
tél. 346-6491

ROLAND KRUSE
tél. 346-4507

éditorial

Ces messages d'intérêt public

Dimanche, le 4 février, 6 h. 55 p.m. les téléspectateurs qui ont branché leur appareil sur le canal 10 peuvent entendre un " message d'intérêt public " payé par la Chambre de Commerce de la Province de Québec. " Avant de suivre les conseils de ceux qui veulent vous vendre mers et monde, dit-on en substance, avant de signer des papiers dont vous ignorez toute la signification, avant de vous engager dans toutes sortes de revendications, avant de vous promener dans la rue avec des pancartes, demandez-vous donc si ces gestes que l'on vous demande de poser servent vos intérêts ou s'ils ne servent pas plutôt les intérêts des chefs de ces manifestations ".

Il est regrettable qu'un organisme aussi prestigieux que la Chambre de Commerce de la Province de Québec, dont la présence est par ailleurs enrichissante, dont l'apport est très positif comme organe représentant une couche importante de la population, dont les racines locales à Saint-Jean et sur la Rive-Sud, engendrent des réalisations éminemment louables sur le plan social et civique, se laisse aller à des messages de propagande aussi mesquinement camouflés.

Certes, il est vrai que la manipulation des masses par des leaders démagogues est un danger et il est sage que les individus gardent assez de lucidité pour être aptes à juger de la valeur des causes qu'on leur demande de défendre. Mais qu'un organisme comme la Chambre de Commerce, dont les intérêts sont bien connus et qui perçoit la stabilité sociale, pour ne pas dire l'immobilisme, comme vertu suprême d'un milieu donné, vienne, semaine après semaine, inculquer, sous le couvert du paternalisme à la Frenchie Jarraud, cette crainte à l'égard de la revendication, en nous disant qu'elle défend les intérêts de la population, il y a lieu de leur retourner la question et de se demander si ces appels aux conformismes bedonnants et aux grands consensus insipides que la Chambre de Commerce nous demande d'endosser servent nos intérêts ou ne servent pas plutôt les intérêts des rédacteurs du message.

Le " montage " de ces " commerciaux " sermonneux est d'une habileté consommée. Démontons le mécanisme pour comprendre par quelles associations d'idées on cherche à faire peur.

D'une part, on nous dit : méfiez-vous des fraudeurs qui cherchent à vous faire signer des contrats dont vous ne pourrez assumer les conséquences; méfiez-vous des vendeurs de merveilles qui n'ont aucune garantie de crédibilité. Voilà donc un conseil sage qui reflète le pur bon sens et sur lequel tout le monde ne peut pas tomber d'accord.

Ayant donc établi leur bonne foi par ce conseil louable, on enchaîne dans un autre ordre d'activités : méfiez-vous des gens qui vous encouragent à revendiquer et à revendiquer publiquement.

Il y a une différence très grande entre les deux ordres d'activités : d'une part la fraude organisée, d'autre part les manifestations ou les revendications publiques qui, dans tous les pays libres, font l'objet de la protection de la loi, et très souvent sont sanctionnés dans des chartes de droits de l'homme. Ces droits, liés aux droits de libre association ou aux droits de liberté d'expression, sont considérés comme les bases de toute société démocratique.

En mêlant les deux ordres d'activités, la Chambre de Commerce, ou tout au moins les rédacteurs du message, misent sans doute sur notre vieux fond d'angoisse ou de sentiment d'infériorité nationale pour décourager l'expression de revendication contre certains aspects de l'ordre établi, dont les rédacteurs du message se font évidemment les champions et les chevaliers servants.

Ce " message ", nous l'avons dit, est sournois parce qu'il se cache sous le visage de la respectabilité et du paternalisme. Messages commerciaux pour messages commerciaux nous préférons encore celui d'une compagnie bien connue : " Dis ce que tu penses, fais ce que tu dis; il faut être soi-même dans le monde d'aujourd'hui ". C'est à la fois plus désaltérant et plus sain que cet opium de peur et de conformisme des plus regrettables.

JEAN PAYETTE

Emploi disponible pour jeune homme agressif : location Vietnam

Une récente campagne de publicité du Service de Recrutement de l'Armée américaine nous apprenait que, contrairement à ce qu'on nous a raconté depuis longtemps, il n'y a pas au Vietnam des Américains qui se battent pour sauver la démocratie ou lutter contre le communisme ou quelqu'autre noble idéal de ce type. Non, cette époque est révolue. Aujourd'hui, il n'y a au Vietnam que des gens qui "font leur boulot" (They're doing their job). Et l'annonce nous apprend : "Autrefois, on les aurait appelés des patriotes ou des héros; aujourd'hui on les appelle des soldats; ils ont un boulot à faire et ils le font bien",

Il n'y a rien de tout-à-fait neuf dans cette motivation désincarnée que l'on veut inculquer aux "soldats de Dieu" de nos voisins du sud. Elle est fréquemment utilisée par notre non-moins admirable armée canadienne pour séduire les jeunes Canadiens en quête de la sécurité et du respect social qui découlent de la possession d'une bonne "job".

Dans le cas ci-haut mentionné cependant, elle prend un sens plus bête, parce que, eux, ne se contentent pas de jouer aux soldats dans les plaines de la Saskatchewan. Il y a, dans cette publicité, je ne sais quel ton de neutralité, de non-émotivité, de professionnel qui jure singulièrement avec la nature de l'engagement profondément humain de celui qui s'embarque pour aller verser du napalm sur la tête de ces drôles de petits Chinois qui courent la jungle asiatique.

Ce thème du boulot à remplir est extrêmement révélateur d'un grand vide humain qui semble, par ailleurs, lui donner une très grande efficacité.

Un vide. Il fut un temps où on essayait de vous motiver à vous battre pour un idéal, si illusoire soit-il. Il fallait sauver le Commowealth en 1940; il fallait défendre sa boutique de balais ou son magasin de tabac en Israël, l'été dernier; il fallait, disait-on, rétablir l'ordre dans les quartiers noirs de Chicago et de Cleveland en août. On vous donnait un but, une explication, un sens. On vous permettait de comprendre. On pensait que c'était nécessaire que vous compreniez. On vous prenait pour un homme. Aujourd'hui, on vous prend pour un plombier. Ce n'est plus le "Uncle Sam wants you" qui vous donnait le sentiment d'un appel personnel, d'aucun dirait d'une vocation. C'est un "emploi disponible pour jeune homme agressif".

Ramener l'appel sous les drapeaux à un simple appel au boulot (qui, par hasard, consiste à guerroyer au Vietnam), c'est avouer que cette guerre est devenue indéfendable à un point tel qu'on ne peut plus organiser sa publicité que sur la base d'une affaire de routine. La routine, par définition, c'est ce qui ne se remet pas en question; c'est ce qui échappe à la pleine conscience, c'est ce qui se fait mécaniquement.

Assez curieusement par ailleurs, ce mécanisme de défense qui consiste en un refus de répondre à des pourquoi qui risqueraient d'être compromettants et démoralisants, colle d'assez près à un autre mécanisme de défense, psychologique et naturel celui-là : celui du soldat au front. "Dans l'action du combat, votre mécanisme de défense est tel qu'il vous empêche d'être submergé par vos sentiments et vos émotions... nous avons l'impression d'assister au déroulement d'un film... Cela est nécessaire pour demeurer sain d'esprit" (Lamar Carson, Memoirs of a nice guy who just did his job, tel que rapporté dans Maclean's, édition de février 1968.)

Non, l'Amérique ne deviendra jamais folle. Encore un peu de temps et elle n'en sera même plus capable.

JEAN PAYETTE

Ne vous en faites pas . . .

Regardez vos programmes préférés au poste que vous préférez... poste d'Etat ou poste privé...

...mais il en coûtera quand même $7.70 par personne pour combler les déficits du poste d'Etat.

M. Beaulieu va revenir comme candidat... si on le demande... si Me Tremblay ne vient pas...

...et il aurait pu ajouter, je vais revenir si M. Dupuis revient...

Henriette a une nouvelle compagne de bureau. Le patron lui demande après quelque temps: "Comment ça va avec votre nouvelle compagne? Réponse: Çà ca pas mal; voyez-vous, moi j'ai un complex d'infériorité et elle en a tout un de supériorité... et çà balance".

Les plus optimistes sont assurés que le Conseil municipal ne va pas accepter les recommandations du Comité spécial de la Bibliothèque... dès lundi soir...

Iberville va profiter de l'industrie du Bingo... pour quelques semaines au moins.

Le vrai problème à St-Luc, l'eau des puits n'est pas buvable"... dixit un citoyen.

Au lendemain de la Saint-Valentin:

Coeur qui soupire n'a pas ce qu'il désire...
Coeur content soupire souvent...
Coeur heureux soupire pour deux...

En cette année bissextile, souhaitons que Cupidon n'ait pas exercé trop de ravage...

Georges vient d'employer le mot "cocu" et sa mère le gronde. —Mais maman, répond l'enfant, le maitre a dit que c'est un mot employé par Molière.

—Dans ce cas, dit la maman, sévère, je te défends de t'amuser avec ce petit mal élevé.

En se réveillant à l'hôtel de la Plage, cet Ecossais en vacances constate que sa femme est morte... Il se précipite au téléphone et alerte le patron: —Un seul oeuf au bacon, ce matin, s'il vous plait!...

Entendons-nous

Le menuisier:—Dis donc, tu frappes les clous comme l'éclair.

L'apprenti (intéressé):—Vous voulez dire que je suis vite?

Le menuisier:—Non, je veux dire que tu frappes rarement deux fois à la même place.

NORBERT

Le Richelieu

FONDE EN 1935

Journal hebdomadaire diocésain, publié et imprimé par
LES EDITIONS DU RICHELIEU LIMITEE
100, rue Bouthillier, Saint-Jean, P. Qué.

Membre de l'Association des Hebdomadaires de langue française du Canada; de Canadian Weekly Newspaper Association (C.W.N.A.); de l'Audit Bureau of Circulation (ABC).

Le Ministère des Postes, à Ottawa, a autorisé l'affranchissement en numéraire et l'envoi comme objet de deuxième classe de la présente publication.

Le seul journal imprimé à Saint-Jean par des ouvriers syndiqués. 92

Directeur: Paul L'Ecuyer

Abonnement: Canada $3. — E.U.: $4.
Autres pays: $5. par année

CROIRE, CE N'EST PAS CE QUE TU CROIS!

Les prêtres se penchent sur leur vie de foi

Aidés dans leurs réflexions par l'abbé Jacques Heynemand, professeur à l'Institut des Sciences Religieuses de l'Université de Montréal, les prêtres du diocèse de Saint-Jean se sont penchés le 6 février dernier, sur les cheminements de la vie de foi dans la conscience chrétienne. Ils ont, tour à tour, analysé et le monde où se situe l'Eglise, les Institutions d'Eglise et la foi elle-même.

Abbé HEYNEMAND

L'Eglise se situe dans un monde dans lequel on trouve de l'athéisme

L'Eglise, c'est le Peuple de Dieu : chrétiens, prêtres, évêques. L'Eglise vit dans un monde qui se pose de plus en plus de questions, questions suggérées par le développement des sciences et apparemment insolubles si on les aligne les unes à la suite des autres. On dira, entre autre chose ceci :

" Chaque fois que l'homme fait un pas en avant, Dieu fait un pas en arrière ". " L'homme a de plus en plus conscience qu'il a tout ce qu'il faut à l'intérieur de son cerveau pour expliquer le monde ". " Avec le développement des sciences, l'homme n'a plus à se référer à Dieu. Si hier, il arrosait son champs avec de l'eau bénite pour avoir une abondante moisson, aujourd'hui, il sait que l'engrais chimique donne aux récoltes toute leur explication ". " Des oeuvres de miséricorde ont peiné pendant des années dans le domaine de la charité et du bien-être sans avoir, apparemment, réussi à opérer des actions d'éclat comme en a fait l'Etat lorsqu'il s'est mêlé d'organiser une planification scientifique de ces oeuvres ".

En toutes ses affirmations, l'Athée considèrera aussi la religion comme étant un refus de l'exercice de la liberté pour l'homme; un moyen d'échapper aux questions douloureuses de la vie.

Toutes des objections que le prêtre, éveilleur de la foi, entend tous les jours. En face de ces questions, comment doit-il réagir ?

Sans doute, le prêtre n'a pas à s'insurger contre le développement des sciences, sans doute, il n'a pas à récrier contre les progrès techniques. Bien plus, il peut dire, comme le suggère le courant athéiste : " Le monde appartient à l'Homme ". C'est d'ailleurs ce que lui a dit le Seigneur au Paradis Terrestre. Mais, il nous semble qu'il faut aussi se poser une autre question fondamentale : " Mais l'homme, à qui appartient-il ? "

La foi ne se conçoit pas comme une tentative d'explication du monde. Elle ne se situe pas au niveau des besoins de l'homme mais au niveau de l'Histoire : un homme est venu et il a répondu aux attentes des hommes. S'il y a une crise d'athéisme, aujourd'hui, cela est peut-être dû à la façon dont on a vécu et dont on a expliqué la foi qui est attachement à une personne, non une explication du monde.

Les Institutions de l'Eglise actuelle appartiennent à une autre époque :

Voilà pourquoi on entend dire si souvent : " Je crois au Christ; je dis non à l'Eglise ". Une Eglise qui n'est pas considérée comme étant le Peuple de Dieu, mais qui s'entend de la hiérarchie seule.

Il est normal que l'Eglise s'exprime dans des faits et des institutions. Cette expression est fortement hiérarchisée encore aujourd'hui, puisque nous avons toujours vécu, depuis le 4e siècle, une situation où le pouvoir est roi et crée les communautés. Avec l'avènement du socialisme, c'est la communauté qui a le pouvoir et non le pouvoir qui fait la communauté. Vatican II, de son côté, insiste sur l'esprit de service qui doit caractériser les hommes de ce temps.

Ne considérons l'Eglise que sous l'aspect hiérarchique serait une manière simple de régler le problème des Institutions actuelles qui, en fait, devraient disparaitre pour laisser place à d'autres formes institutionalisées. . .

Les Institutions actuelles répondent moins aux besoins du Peuple de Dieu. On nous dit souvent que "nous sommes organisés pour les gens qui viennent à l'Eglise ". Mais, les Institutions ne relèvent pas du domaine de la foi, que je sache. Les Institutions ce ne sont pas les bâtisses, autre forme simpliste de considérer le problème : les bâtisses, elles, ont été faites pour abriter les fidèles du temps. Non la Communauté ou les Institutions c'est tout l'appareil par où coule la religion. Il n'est pas impensable, que l'on passe, demain des communautés colossales (paroisses), à des communautés à taille humaine (petites fraternités). Cependant, il faudra toujours se rappeler, quoi que l'on fasse, que l'Eglise est, avant tout le " Mystère du Salut ", fondée sur Jésus-Christ, les Apôtres, les Disciples. Si elle continue de s'exprimer dans des Institutions, elles devront être adaptées au temps. Ce qui permettra aux chrétiens et à la hiérarchie de s'y rencontrer et de s'y exprimer selon un mode qui sont bien de leur temps.

Le foi, c'est la vertu du regard neuf

Si la foi n'explique pas le monde, elle est quand même une explication toute neuve, un regard neuf sur le monde, dans lequel nous vivons : Jésus a apporté un regard neuf sur les hommes et les choses de son temps. Vivant dans la religion juive, Il est venu la parfaire, en ce sens qu'Il a révélé à ses contemporains ce qu'Il voyait, avec un regard neuf : " Je parle de ce que Je crois ", disait-Il. Aussi, a-t-Il appris aux siens la grande loi de l'Amour de Dieu et des hommes. Il leur a parlé de son Père qui est aussi leur Père. Il a appris au monde son devoir de continuer la mission qu'Il a entreprise. Jésus a encore révélé la fraternité.

Si Dieu a voulu l'homme pour Lui-même, Il l'a aussi voulu pour l'homme qui est divinisé en Jésus-Christ et capable d'aimer par-dessus tout. Aussi, les Paroles de son Evangile se situent-elles au niveau de la vie, de la Communauté. C'est pourquoi Jésus disait : " On ne peut pas prétendre aimer Dieu si on n'aime pas les membres de la Communauté (famille, paroisse) avec lesquels on vit.

Voilà pourquoi la foi, aujourd'hui, peut et doit s'exprimer différemment d'hier, dans des Institutions renouvelées, au sein d'un monde qui coudoie l'athéisme. Le prêtre a le devoir de se pencher sur le problème, tel qu'il se présente, et être fidèle à sa mission en donnant aux gens de son époque tout ce qu'il faut pour que se continue la mission du Christ.

Le carnet de la joyeuse Equipée

Des jeunes au coeur de l'évolution:

LES SCOUTS AU CHILI (I)

La Fédération des Scouts Catholiques du Chili réserva à notre joyeuse équipée un accueuil très chaleureux lors de notre séjour à Santiago, en juillet dernier.

Le scoutisme catholique rencontre deux problèmes majeurs, au Chili:

1) L'Association Scoute (Boys Scouts) étant plus ancienne, elle empêche, de par la constitution du pays, tout autre mouvement d'obtenir des avantages correspondants aux siens.

2) Le problème financier s'avère lui aussi, crucial par ses conséquences. Le mouvement scout catholique ne reçoit aucune subvention, alors qu'il aurait besoin de dix employés à plein temps. Et, alors que le gouvernement accorde, par exemple, $800.00 à une troupe de l'ASSOCIATION pour "fêter" son 40e anniversaire, la Fédération Catholique n'a pas le sou pour faire connaître son vrai visage...

Mais, ces obstacles n'abattent pas le courage des Chefs dirigeants. En dix ans, le scoutisme est passé de 2,000 à 10,000 membres. Actuellement, il évolue très vite en transformant son organisation et en s'orientant davantage vers une présence de service au pays et à l'Eglise. Ainsi, ses dirigeants ont été invités au Synode de Santiago et nul doute que le mouvement représente beaucoup pour la compréhension de la pastorale qu'il faudra adopter demain à l'égard des jeunes. Cela se comprend si on sait que le scoutisme catholique s'adresse d'abord à toutes les classes sociales (plusieurs bidonvilles ont leur troupe scoute : on imagine las sacrifices exigés pour la survie), et aussi parce qu'il forme des chrétiens et des citoyens de premier ordre.

Le Commissaire National du Scoutisme Catholique au Chili, Gerardo Gonzales, a 26 ans. Il fut, il y a quelques temps, président de tous les universitaires du Chili. De plus, il a fondé l'Institut d'Humanisme Chrètien et a collaboré au travail de DESAL (dont nous avons parlé dans notre chronique de la semaine dernière), le plus important organisme d'Amérique du Sud dans la lutte contre le sous-développement. Enfin, Gerardo enseigne le droit à l'Université. Ce dirigeant est le symbole du meilleur scoutisme que nous ayons rencontré en Amérique du Sud. Un autre jeune, Belge, André Bansart, vit depuis trois ans au Chili, pour former la branche aînée du scoutisme : la Route. Son travail à lui aussi est formidable de désintéressement et de charité. **La Joyeuse Equipée**

Seconde rangée: J.-Y. Sédillot de St-Mathieu; Marcel Pigeon de Verchères; André Turcotte de St-Jean; Michel Beaudin de Napierville et Michel Lacoste de Ville Jacques-Cartier.

A mon avis . . .

PAR

LÉO FOSTER, PTRE

Dans un monde qui souffre...

Si nous n'étions pas tous frères, ces lettres que nous recevons régulièrement du Vietnam nous laisseraient froid. Mais cette souffrance qui dure, ce cri d'appel de Mgr Hien et de ses missionnaires ont en nos coeurs une résonnance profonde. A la lecture de toutes ces lettres, nous ne pouvons pas ne pas être remué, surtout si nous suivons attentivement le film des évènements à la Radio Canadienne. Devant cette guerre civile qui dure depuis vingt et un an, nous nous reposons le problème de la souffrance dans le monde.

L'observation la plus sommaire, l'expérience la plus commune nous font toucher du doigt la réalité du péché dans le monde. Cherchons-nous l'entente, la compréhension? le péché établit la discorde. Cherchons-nous la paix? le péché sème la guerre. Voulons-nous édifier? le péché détruit. Le péché, que nous lui donnions tel ou tel nom, demeure présent partout dans nos activités humaines.

Le progrès qui est un bien indiscutable pour l'homme, entraîne avec lui de grandes tentations. Si la hiérarchie des valeurs est faussée et que le bien et le mal s'entremêlent, les individus et les groupes ne regardent plus que leurs propres intérêts et non ceux des autres. La pourriture du grain en terre annonce la moisson mais c'est dans l'ordre de la nature.

Comment peut-on prétendre que les guerres sont bénéfiques pour l'homme? On peut prétendre qu'elles font progresser les sciences, la médecine, qu'elles trempent des hommes forts, adultes, purifiés d'un trop grand confort. Ce ne sont pas des raisons pour les trouver justifiables. Le plus terrible c'est que les consciences deviennent de plus en plus faussées au point d'appeler bien ce qui est mal et mal ce qui est bien. Comment trouver bon un régime politique ou social dont la raison d'être ou le point d'appui est la destruction? La guerre peut apporter la prospérité dans tel pays, mais peut-on accepter que ce soit sur le dos des autres? IL FAUT AVOIR LE COURAGE D'APPELER PECHE CE QUI EST PECHE, MAL CE QUI EST MAL, INJUSTICE CE QUI EST INJUSTICE.

Le péché peut aussi s'introduire à l'intérieur de l'activité de travail par l'orgueuil, le mépris, la recherche d'un enrichissement d'une classe au détriment des autres. Tous ont droit de participer à l'oeuvre créatrice et surtout d'en être conscients.

Tous ont le devoir d'aimer Dieu et de rejetter le péché en devenant frères.

Léo FOSTER, prêtre.

décès

Soeur Joséphine Caron

A St-Laurent, le 5 février, à la maison mère des Soeurs Marie Réparatrice est décédée subitement à l'âge de 68 ans, Soeur Joséphine Caron, autrefois de L'Acadie.

Elle avait passé 31 ans de sa vie religieuse en mission, à Entebbe Ouganda et à Madagascar; elle était de retour au pays depuis un an.

Elle laisse dans le deuil deux frères : M. Jacques-Arthur et son épouse, Denise Gentès, de Montmartre, Saskatchewan, et Adrien et son épouse, Irène Madore, de Saint-Jean; actuellement en Floride; une soeur et un beau-frère: M. et Mme Paul-Emile Grégoire (Ernestine); ses belles-soeurs : Mmes Emile Caron (Joséphine Déland); Joseph Caron (Rose Emma Morin; Armand Caron (Lydia Clermont); et Fortunat Caron (Marie Anne Glowatski); de nombreux neveux et nièces, dont Sr Odile Deland, des Soeurs Grises, à l'hôpital Maisonneuve et Soeur Marguerite Caron, de l'hôpital Notre-Dame.

Les funérailles ont eu lieu mercredi le 7 février à la maison mère et inhumation au cimetière de la communauté.

Nos sincères condoléances à la famille.

M. J. Emile Hébert

A l'hôpital St-Luc, le 27 janvier, de Montréal, est décédé à l'âge de 79 ans, des suites d'une longue maladie, M. Joseph-Emile Hébert, de Saint-Jean.

Outre son épouse, née Florida Bégnoche, il laisse dans le deuil sa fille et un gendre : Mme Jean-Paul Nolin (Marguerite), de Granby; un frère et une belle-soeur : M. et Mme Paul Hébert (Gertrude Normandin), de Saint-Jean; une soeur : Mlle Irène Hébert, de Saint-Jean, une belle-soeur : Mme Alfred Hébert, de Montréal; ainsi que trois petits-enfants et deux arrière-petits-enfants.

Les funérailles ont eu lieu mardi le 30 janvier dernier, en la cathédrale de Saint-Jean; inhumation au cimetière paroissial.

Nos sincères condoléances à la famille.

In Memoriam

A Mme Adrien Lestage, triste souvenir en ce 17 février, jour où tu nous as quitté. Déjà deux ans sont passés mais nous pensons à toi chère maman là-haut. Veille sur nous tous; une messe sera célébrée en l'église de Sherrington, dimanche à 9 h. 30 a.m.

Heure sainte dimanche le 18

Tous sont cordialement invités à assister à l'heure d'adoration mensuelle qui aura lieu à la chapelle des Servantes du St-Sacrement, coin boul. Gouin et rue Lajeunesse, dimanche soir, le 18 février à 7 h. 30 p.m.

Remerciements

Mme Florida Hébert, ainsi que sa fille, profondément touchées de vos condoléances, vous remercient de la sympathie que vous leur avez témoignée, soit par offrandes de messes, fleurs, bouquets spirituels, visites, télégrammes ou assistance aux funérailles, à l'occasion du décès de M. Joseph-Emile Hébert, survenu le 27 janvier 1968.

x x x

La famille de Mme Adélard Gagné remercie toutes les personnes qui lui ont témoigné des marques de sympathie, soit par offrande de messes, fleurs, télégrammes, visite ou assistance aux funérailles, lors du décès de Mme Adélard Gagné, survenu le 29 janvier 1968. Toutes les personnes qui auraient omis de s'inscrire sont priées de considérer ces remerciements comme personnels.

x x x

Les membres de la famille de M. Eugène Caillé remercient toutes les personnes qui leur ont témoigné des marques de sympathie, soit par offrandes de messes, fleurs, télégramme, visite ou assistance aux funérailles, lors du décès de M. Eugène Caillé, survenu le 26 janvier 1968. Toutes les personnes qui auraient omis de s'inscrire sont priées de considérer ces remerciements comme personnels.

Le Pain Partagé au secours de Mgr Hien et de ses diocésains

La ville de Dalat, où est le siège épiscopal de Mgr Simon Hoa Hien, a été complètement détruite sous l'effet des bombes et des mortiers, dans cette course au massacre qui dure depuis une quinzaine de jours au Vietnam.

Etant l'un des protégés du diocèse de Saint-Jean, Mgr Hien recevra d'ici quelques jours, $5,000 que lui a cablé le Comité du Pain Partagé, au nom du diocèse de St-Jean. Ce $5,000 servira à Mgr Hien pour nourrir et abriter ses ouailles.

Mgr SIMON HOA HIEN

Le Mt-St-Bruno . . .

(suite de la page 1)

de l'Agriculture, M. Clément Vincent, de même que le ministre du Tourisme, M. Gabriel Loubier. M. Vincent est responsable de l'ARDA cul, comme chacun le sait, a justement pour mission d'assurer une certaine planification dans l'aménagement du territoire.

M. Jérôme Proulx, député de St-Jean, aurait promis son aide pour rendre possibles et rentables ces diverses rencontres.

Ce projet spécifique d'aménagement collectif des loisirs de plein-air vient s'insérer dans la logique d'un plan global d'urbanisme intitulé " Montréal an 2000 ". Ce dernier plan prévoit que, même en freinant son développement urbain, cette région de la Rive-Sud devrait compter, d'ici 30 ans, une population équivalente à celle de Montréal actuellement.

St-Jean avec . . .

(suite de la page 1)

rier, qui ont apposé leur signature, avec M. Roland Chagnon, président de la Campagne des Fédérations du Grand Montréal et M. Gérard Payer, président de la Fédération de la Rive-Sud. La nouvelle entente constitue un pas de plus vers une plus grande prise de conscience de la part du secteur privé en matière de bien-être communautaire.

Bains familiaux

On est prié de prendre note qu'il n'y aura pas de bains familiaux le dimanche à la piscine des Frères Maristes, à Iberville, à partir du 16 février jusqu'au 16 mars. Mme Raymonde Robert étant absente pour vacances. Les bains reprendront dimanche le 17 mars.

***Rudolf Nureyev** dans le rôle de Roméo exprime sa douleur en trouvant Juliette (Margot Fonteyn) apparemment morte dans cette scène de "Roméo et Juliette", présentation du film de Joseph E. Levine au Ballet Royal. Une production Paul Czinner qui débute mardi le 20 février pour une journée seulement au cinéma Impérial de Saint-Jean, en couleur et sur vaste écran.*

Soirée canadienne

Soirée canadienne, samedi le 17 février, au sous-sol de l'église St-Edmond, organisée par le comité du camping. Danse, jeux, cartes, rafraichissements et divertissements dirigés par M. Noël Lemaire, maitre de cérémonie.

Prix de présence et goûter après la messe célébrée après la veillée, pour accomoder les participants.

Bienvenue à tous. Entrée gratuite. Pour informations supplémentaires, vous adresser à : M. Rémi Gosselin, président, tél. résidence : 7-3510; bureau : 6-5566.

Le général-comte von Klugermann...
...et sa trop jeune et trop jolie femme.

Huile à chauffage

Hausse par les producteurs

A la suite des informations imprécises communiquées au public ces jours derniers, l'Association des marchands d'huile à chauffage du Québec Inc. (AMHQ) a appris de ses membres des faits qui confirment ces rumeurs persistantes.

L'Association qui groupe quelque 400 marchands dans les différentes régions de la province a, en effet, effectué auprès de plusieurs de ses membres une enquête rapide qui lui a permis de constater les faits suivants.

A travers tout le Québec, les marchands d'huile, qu'ils soient détaillants ou grossistes, ont été informés par des lettres émanant simultanément de la plupart des raffineries et datées pour la plupart du 29 janvier 1968, qu'à compter du 1er février, leur prix d'achat était augmenté.

L'Association croit donc utile de préciser auprès du public que la hausse des prix, que celui-ci risque d'avoir à subir, est due à l'augmentation des prix par les producteurs et non par les marchands.

2 février 1968.

Comité du mouvement Souveraineté-Association en voie de formation

Un comité du mouvement Souveraineté-Association (dirigé par M. René Lévesque) est en voie de formation dans la région de St-Jean.

Plusieurs personnes ont jusqu'à maintenant manifesté leur adhésion à la thèse que préconise le député de Laurier à l'Assemblée Législative.

On sait que le mouvement de M. Lévesque voit dans la souveraineté du Québec assortie d'une union économique avec le reste du Canada, la seule façon de régler une fois pour toutes le malaise constitutionnel dans lequel on se débat présentement.

REUNION LE 21

A Saint-Jean, se tiendra une assemblée de formation le mercredi 21 février à 8 h. p.m. La réunion se tiendra en la salle de l'école du Sacré-Coeur, 230 rue Laurier.

On fera alors le point sur l'état du mouvement dans l'ensemble du Québec et dans la région. On élira un comité provisoire qui verra au recrutement des membres et au travail préparatoire à la formation d'un véritable parti politique. — Cette formation est prévue pour la fin du mois d'avril.

Toutes les personnes intéressées à adhérer au mouvement ou même à se renseigner sur ses buts et ses moyens d'action peuvent assister à la réunion du 21.

GAGNANTS

Maurice Landry, Iberville
Mme Raoul Goyette, Iberville
Lyne Baillargon, St-Jean
Gervaise Bechard, St-Jean
Monique Racicot, Iberville
Serge Laflamme, St-Jean
Alain Daigle, St-Jean
Mme Y. Messier, St-Jean
Mme Achille Vivier, Iberville
Andre Grenier, St-Jean

VOUS AUSSI POUVEZ GAGNER

des "laissez-passer" pour le cinéma Capitol . La chance peut vous sourire tout comme elle a souri la semaine dernière aux 10 personnes dont les noms figurent ci-contre. C'est si facile de tenter votre chance. vous n'avez qu'à bien lire et remplir le coupon ci-dessous.
Pourquoi ne pas le dire aussi à vos amis.

CONCOURS

CAPITOL **CINEMA** CAPITOL

GAGNEZ DES LAISSEZ-PASSER GRATUITEMENT

1- Achetez chaque semaine "LE RICHELIEU"
2- Regardez attentivement l'annonce de cinéma.
3- Répondez correctement à la question ci-haut.
4- Chaque semaine 10 personnes gagneront 2 laissez-passer pour le cinéma Capitol.

QUESTION POUR CETTE SEMAINE?

QUI EST LA VEDETTE DU FILM: "LA MERVEILLEUSE ANGLAISE"

NOM: .....

ADRESSE: .....

.....

LA RÉPONSE: .....

Faites parvenir vos réponses au CINÉMA CAPITOL, 290 RICHELIEU, ST-JEAN

Rythme à gogo au Cinéma Avalon

PETER NOONE et, SHELLEY FABARES, dans HOLD ON

Commençant dès vendredi 16 février, Elvis Presley, Ann-Margret, Herman's Hermits et la non moins populaire chanteuse Sheila, rempliront le cinéma Avalon de musique, de danses et de plus de quinze chansons à succès. Ce sera une véritable explosion de joie, TOUT EN COULEUR, avec ces trois films :

L'AMOUR EN QUATRIEME VITESSE
BANG BANG
HOLD ON

C'est un rendez-vous !

Film sur courses

Un film sur les courses automobiles, genre rallye et Grand Prix du Canada, sera présenté au Centre St-Edmond, mardi le 27 février, de 7 h. 30 à 9 h. 30 p.m.

Organisé en collaboration avec le Service de la Récréation et l'Association Sportive St-Gérard, l'entrée est libre.

Bienvenue à tous.

"LE CREPUSCULE DES AIGLES"

Cette oeuvre prodigieuse est interprétée par George Peppard, James Mason et Ursula Andress et mise en scène par John Guillermin.

Au moment où l'Allemagne Impériale est au bord du désastre, un jeune officier allemand ambitieux, et fanatique rêve de devenir le pilote de chasse le plus meurtrier de la Première Guerre Mondiale. Sa passion pour une jeune femme avide et orgueilleuse sera aussi violente que sa vie de guerrier.

"Le Crépuscule des Aigles" est littéralement "porté" par l'étonnante interprétation de George Peppard, James Mason et Ursula Andress. Cette dernière, en particulier, fait preuve d'une incontestable maitrise dans des scènes très dramatiques et d'une rare sensualité.

Dominant d'inoubliables films de guerre, aujourd'hui s'impose le plus puissant d'entre eux: "LE CREPUSCULE DES AIGLES" qui passera à partir du 17 février au Cinéma Capitol de Saint-Jean.

ODEON CAPITOL Tél: 347-2037 SAINT-JEAN ATTENTION MARDI SOIR HOLLYWOOD $1000.000

JUSQU'A VENDREDI

JERRY- LA-GRANDE-GUEULE
JERRY LEWIS

14 ans et plus

GLENN FORD
STELLA STEVENS
"LA RAGE DE SURVIVRE"

commencant samedi le 17 fev.

Ambitieux et sans scrupule jusque dans l'amour
il se brisa contre la gloire

LE CREPUSCULE DES AIGLES
(THE BLUE MAX)
CINEMASCOPE Color DeLUXE
GEORGE PEPPARD
URSULA ANDRESS · JAMES MASON ·
Pour ADULTES & ADOLESCENTS 14 ANS

JULIE CHRISTIE
la MERVEILLEUSE ANGLAISE
EN COULEURS

SAM. & DIM.: CREPUSCULE 12.30--4.50--9.10 ANGLAISE 3.10--7.30
LUN. A VEN.: CREPUSCULE 8 25 MERVEILLEUSE ANGLAISE 6.45

L'A.F.E.A.S. de N.D.A.

Une partie de cartes au profit de l'AFEAS NDA aura lieu le jeudi 28 mars au Centre Notre-Dame, 435 Laurier. Comme prix de table, un tablier tissé d'une valeur de $2.50. Un goûter sera servi et de nombreux prix de présence seront distribués.

Si vous désirez des billets, veuillez vous adresser à Mme Catudal 8-4569, ou Mme Parent 8-2209.

IMPERIAL ST-JEAN 347-3166

UN JOUR SEULEMENT MARDI 20 Février mat. 2.30 soir 8.30 ADMISSION mat. $1.50 soir $2.00

Pour tous

JOSEPH E. LEVINE presents a Paul Czinner Production
THE ROYAL BALLET
with MARGOT FONTEYN RUDOLF NUREYEV
in ROMEO And JULIET
with DAVID BLAIR DESMOND DOYLE JULIA FARRON
Music by MICHAEL SOMES SERGE PROKOFIEV
Choreography by KENNETH MacMILLAN Scenery and Costumes by NICHOLAS GEORGIADIS
The Orchestra of the Royal Opera House Covent Garden Conducted by John Lanchbery
Produced and Directed by Paul Czinner Prints by Pathe An Embassy Pictures Release
in COLOR

DIM. VICTIMES DE PASSIONS DANGEREUSES
cont. 1.30 LUN. 1.00 --- 6.20

La mort séparera-t-elle ces 2 AMANTS..?

Pour 18 ans et plus

CLAUDINE AUGER
INGRID THULIN
PAUL HUBSCHMID
dans
un certain DÉSIR..

action et suspense....!

UNE AFFAIRE D'ESPIONNAGE HORS SÉRIE !
enfin le 1er JAMES BOND en jupon
SUSPENSE AU CAIRE POUR A 008
avec INGRID SCHOELLER · ALBERTO LUPO
EASTMANCOLOR

C'EST ARRIVÉ CETTE SEMAINE

Le chroniqueur de C'est Arrivé est en vacances, car il est à court de nouvelles cette semaine En effet, la mauvaise température y contribuant pour 85%, les divers porte-paroles des Services de Police de la région que dessert votre journal local, nous informait qu'aucun accident grave n'est à signaler. Comme à l'habitude, des accidents avec dégâts mineurs ont été couverts par nos vaillants policiers municipaux et provinciaux.

x x x

A Chambly :
Un mort et deux blessés. . .

Mme Peter Klimkig, âgée de 36 ans et demeurant sur la rue Barsalou à Chambly, a connu une fin tragique vers les 5 h. p.m., samedi dernier, lorsque l'auto qu'elle pilotait quitta subitement la chaussée pour aller donner contre un arbre en bordure de la route 1.

Les deux enfants de la malheureuse victime furent également blessés dans l'impact; il s'agit d'Hélène, 12 ans et d'Edward, 6 ans, qui souffre d'une fracture probable du crâne, mais son état n'inspire aucune crainpour le moment. Tous deux sont présentement hospitalisés à l'hôpital Charles Lemoyne. Ce sont les agents de la PP de St-Hubert qui effectuèrent les constatations d'usage.

x x x

Le maniaque aux ciseaux comparaît. . .

Comme nous le rapportions la semaine dernière, le "maniaque aux ciseaux" est maintenant sous arrêt et il a comparu ces jours derniers devant les tribunaux afin de répondre de ses actes. L'individu en question est âgé de 36 ans et résiderait occasionnellement chez ses parents dans la région de Lacolle. Il a été remis en liberté provisoire moyennant cautionnement personnel au montant de $200. Il devra revenir à nouveau devant ses pairs le 19 février. Entretemps, l'acusé devra subir des examens psychiatriques. Rappelons brièvement que l'homme en question, dont nous tairons le nom pour le moment, a déjà comparu à Montréal en 1955 sous une même accusation alors que les limiers l'incarcéraient pour avoir endommagé 25 autos qui étaient stationnées en bordure de la rue.

Vendredi, vers 5 h 02 p.m.:
Camion vs enfant à Saint-Jean

En face du numéro civique 139 Dollard à Saint-Jean, vers 5 h 02 p.m., vendredi dernier, le jeune François Rivest, âgé de sept ans, et demeurant au 342 de la rue St-Georges, l'a échappé belle lorsqu'il fut heurté par un camion de la firme de transport Perron, de Saint-Jean, qui était piloté par M. Laurin Breault. Heureusement le rapport policier fourni par le constable Réal Poirier, de la SM, révèle que le bambin ne souffre que de douleurs à la bouche.

x x x

Lundi, vers 2 h 35 p.m.:
Coin Lafontaine et St-Jacques : deux blessés

Les époux Lucien Champagne, demeurant sur l'île Ste-Thérèse à Saint-Luc, ont dû être transportés à la clinique d'urgence de l'hôpital Saint-Jean, à la suite d'une spectaculaire collision impliquant deux autos et un camion-remorque, qui s'est produit vers les 2 h 35 p.m., lundi dernier, à l'intersection des rues Lafontaine et St-Jacques, à St-Jean. Heureusement les blessures ne sont que mineures. Le premier véhicule était piloté par M. Champagne, pendant que M. Claude Dumont, du 309 St-Georges à Saint-Jean, conduisait une Buick sédan 61. Le camion-remorque, propriété de Provincial Oil Carriers, était conduit par M. Pierre Martel, de Lavaltrie. Il va sans dire que les dégâts matériels sont assez considérables, puisque l'auto des Champagne est considérée comme une perte totale. C'est le constable Albert Lussier, de la SM, qui effectua les constatations d'usage.

Violent incendie à St-Jean

- **$20,000 de dégâts**
- **Dans un quatre logis rue St-Michel**

(PAR C.P.)

Une vingtaine de sapeurs du département des incendies de Saint-Jean, sous les ordres du directeur Antoine Morin, ont été dépêchés de toute urgence vers les 5 h 20 a.m. vendredi dernier, sur la rue St-Michel à Saint-Jean, où un violent incendie faisait rage dans une maison à quatre logis. Il va sans dire que tout le matériel disponible fut dirigé en hâte sur les lieux du sinistre dont l'échelle-aérienne qui, une fois de plus, a prouvé hors de tout doute, sa très grande utilité. En effet, on nous informe que l'incendie faisait rage dans la toiture qui incidemment devra être refaite à neuf. L'eau et la fumée ont causé des dégâts matériels se chiffrant à $20,000. Les vaillants sapeurs ont mis deux heures avant de maitriser l'élément destructeur qui a chassé de leurs logis les familles de MM. A. Mailloux, Ch. Ponton, C. Royer et M. Paulin. Le tout était la propriété de M. M. Turcotte.

Heureusement personne ne fut blessé et l'évacuation s'est effectuée dans l'ordre.

AUTRES APPELS

En dépit de la mauvaise température, aucun appel n'a été enregistré au cours de la dernière fin de semaine, mais lundi matin, vers les 8 h a.m., les sapeurs ont dû éteindre un début d'incendie qui faisait rage à l'usine Croydon de Saint-Jean. Egalement un deuxième appel devait amener les sapeurs sur la rue Mercier, mais là encore, rien de spécial à signaler.

Corps repêché

Enfin, les chercheurs auraient repêché vers midi, mardi, le corps de la malheureuse victime qui a connue une fin tragique vers les 2 h. p.m., lundi après-midi, alors que son tracteur s'enfonça dans les eaux de la rivière Richelieu.

Fillette disparue

Au moment de mettre sous presse, nous apprenions qu'une fillette, âgée de huit ans, Mlle Josée Brodeur, de Saint-Jean, serait disparue du domicile familial depuis mardi après-midi. La station radiophonique CHRS Radio-Soleil en apprenant la nouvelle, demanda à toutes les personnes qui auraient vu la bambine d'en faire part à sa mère éplorée.

Voyage du Club des 3 fois 20 ans

Les membres du Club des 3 fois 20 ans de Saint-Jean se rendront en autobus à l'Aréna Maurice Richard vendredi le 16 février, afin de visiter le Salon de l'Agriculture. Le départ se fera à 9 h. 45 a.m., du Centre des Oeuvres, 170 rue Longueuil et le retour aura lieu vers 6 p.m. M. et Mme Omer Brodeur, organisateurs de ce voyage, se feront un plaisir de réserver vos places. Communiquez au plus tôt avec eux, en téléphonant à 346-5038.

Mme L. MORIN, publiciste

Montera-t-il sur l'échafaud?

- **Pour le meurtre d'un sergent de police**

"Le sergent-détective Charles Jeary, de la Sûreté municipale de Greenfield Park, est décédé de façon violente, et je déclare que Gilles Parent et d'autres personnes jusqu'ici inconnues, doivent être tenues criminellement responsables de sa mort". C'est là la décision rendue vendredi après-midi par le coroner du district judiciaire de Montréal, Me Laurin Lapointe, à l'issue de l'enquête du coroner qu'il venait de présider, en rapport avec la mort d'un limier qui a succombé le 28 janvier dernier, à l'hôpital Charles Lemoyne, des suites de blessures subies au cours de la sanglante fusillade qui s'est déroulée dans une banque de l'endroit.

RAPIDE COUP D'OEIL

Rappelons brièvement que le tout s'est déroulé au cours de la soirée du 5 janvier dernier, alors que quatre cagoulards armés et masqués ont tenté de s'emparer du contenu des tiroirs-caisses de la succursale de la Banque Canadienne Nationale de Greenfield Park, sur la Rive-Sud. Trois des quatre énergumènes sont présentement détenus : il s'agit de André Ouellet, Gilles Parent et Gilles Bienvenue.

AJOURNEMENT

Le coroner Lapointe a ordonné l'ajournement de cette enquête "sine die" et a invité les policiers à poursuivre leurs recherches afin de capturer le dernier de la bande de cagoulards. Fait à signaler ici, durant l'enquête, les trois comparses n'ont pas été appelés à témoigner. Quant à Parent, il devait comparaître samedi matin au Palais de Justice de Montréal, sous une accusation de meurtre qualifié. Il semble bien que d'ici quelques jours plusieurs corps policiers de la région métropolitaine auront quelques petites questions à poser à ces messieurs, concernant une série de vols de banque.

PLUSIEURS TEMOINS

Sept témoins ont été appelés à donner leur version de cette triste affaire dont une jeune caissière âgée de 17 ans, Mlle Joan Clayton qui se trouvait dans la banque au moment de l'incident. Celle-ci identifia André Ouellet comme étant le cagoulard qui se serait approché d'elle pour tirer un coup de feu qui la rata de peu.

LES PROCUREURS

Me Rolland Blais, de Montréal, représente Bienvenue, pendant que Me Yves Mayrand représente les intérêts de Gilles Parent. Ouellet, lui, a cru bon de ne pas se prévaloir du droit d'avoir un défenseur. A noter, Me Mayrand n'en est pas à ses premières armes dans une cause du genre, puisque c'est lui qui avait occupé en défense dans la cause du désormais célèbre "Père Noël" de Ville Saint-Laurent, Georges Marcotte, qui devait répondre de la mort violente des agents Marineau et Brabant, tués en service commandé au cours d'un vol de banque en décembre 1962.

minimatique?
Drôle de nom pour une
BERNINA
de telle valeur!

la raison?...son mini-prix!

L'étonnant coût minime — un véritable mini-prix — n'est *qu'une* des attractions de cette machine à coudre flambant neuve de Bernina. La Minimatique est compacte et entièrement automatique. Elle fait tous les points les plus utiles dont on s'attend de toute Bernina — bâtis de tailleur, faufilures, raccommodages, reprises, zigzags, piqûres droites, points perdus — et elle pose aussi les boutons et fait les boutonnières, le tout sans qu'il soit nécessaire de changer de disques, d'ajuster d'indicateurs ou de régler la tension.

Seule Bernina vous présente de *telles* valeurs. "Faites l'acquisition d'une Bernina Minimatique et jouissez-en toute votre vie".

BERNINA—À PARTIR DE $109—OFFRE UNE GARANTIE À VIE

J. Albert Côté Ltée

137, rue Richelieu, Saint-Jean Tél. 346-4144 — Rés.: 348-2322

La semaine de l'Education aura lieu du 3 au 9 mars

Une douzaine de délégués de l'APMR des six zones du territoire de la régionale Honoré-Mercier, sous la présidence de M. Gilles Gemme, de Saint-Jean, formait, mercredi dernier, lors d'une réunion spéciale tenue à l'école Saint-Georges à Iberville, leur exécutif de la semaine de l'Education.

Les personnes suivantes étaient élues à la direction : M. Gilles Gemme, de l'APMR de Saint-Jean, président; vice-président : M. Paul Leblanc, du comité permanent APMR de Bedford; secrétaire : M. Charles Hamel, d'Iberville, représentant de la Caisse populaire d'Iberville; trésorier : M. Roland Gingras, de Farnham, du comité permanent de l'APMR; et enfin, publiciste : Mme Gisèle Bonin, d'Iberville, du comité permanent de l'APMR. Le président d'honneur de la semaine de l'Education sera nommé à la prochaine réunion.

Ouverture à St-Jean

Cette semaine proclamée par toute la province, du 3 au 9 mars, sous le thème principal "Education sans vous, Québec sans vous" sera chapeautée partout dans la province par les Caisses Populaires.

A Saint-Jean

La journée d'ouverture de la semaine d'Education pour toutes les zones du territoire de la régionale Honoré-Mercier, aura lieu à Saint-Jean le 3 mars, et le conférencier-invité en cette occasion serait M. Bonnier, directeur de l'éducation permanente au niveau des Caisses populaires de la province.

Néanmoins, puisque Saint-Jean a été choisi comme siège de l'ouverture de cette semaine, le comité exécutif n'y instituera pas d'atelier de travail, comme il en existera à l'intérieur des autres cinq zones. Les ateliers se présenteront donc seulement à Bedford et Farnham, le 4 mars, mais en deux réunions différentes, à Henryville le 5, Iberville le 6 et enfin Marieville le 7 mars.

Sept sous-thèmes seront également commentés par sept animateurs différents, et appartenant au milieu spécifique. Ainsi, le Conseil étudiant de l'école Beaulieu fournira le conférencier qui aura à commenter le sujet : " L'Education sans vous étudiants ". Par ailleurs, le sous-thème "Education sans vous enseignants" sera animé par un membre du syndicat des professeurs de Saint-Jean.

De l'APMR proviendra l'animateur de " Education sans vous parents ". La CSN pourvoiera également à cette semaine de l'éducation, en déléguant un de ses membres, aux commentaires de " L'Education sans vous travailleurs ". Un de nos organismes le plus récent, le CEGEP, y participera en la personne de l'un de ses adeptes du comité d'organisation, en traitant du sujet : " L'Education sans vous adultes ". Enfin, les deux sujets suivants, " l'Education sans vous corps intermédiaires ", et " l'Education sans vous hommes d'affaires ", seront réservés par les Caisses Populaires.

L'APMR fournira toute la documentation nécessaire aux ateliers de travail. Cette documentation provient de l'AEQ, avec laquelle elle est affiliée.

Municipalité scolaire de Saint-Jean

● **Inscription des élèves en 1ère année**

DATES: Les 28 et 29 février 1968.
HEURES: A.M. 9 h. à 11 h. 30; P.M. 1 h. 30 à 3 h. 30.
ENDROITS: A l'école (garçons ou filles) de votre paroisse.
Pour être admis en 1ère année, l'enfant doit:

1) avoir six (6) ans révolus avant le 1er octobre 1968;
2) apporter son certificat de baptême;
3) fournir un certificat de vaccination.

N.B. Les enfants qui fréquentent actuellement les classes de maternelles sont automatiquement inscrit en 1ère année.

La Comm. Scol. de St-Jean a besoin de $1,125,000

La commission scolaire de St-Jean a besoin d'argent pour rencontrer ses obligations. Cette situation est due au fait que les subventions d'équilibre budgétaire parviennent de façon trop irrégulière pour lui permettre de stabiliser son budget. La somme requise actuellement pour rencontrer ses obligations, serait de $1,125,000.

Aussi le commissaire Bélanger proposait, lundi soir, d'emprunter à la Banque Canadienne Nationale la somme de $1,500,000, à même une ligne de crédit rotatif constante et permanente. Cette proposition retenue n'empêchait toutefois pas les commissaires de demander au ministère d'avancer à la municipalité scolaire de St-Jean la moitié de la somme déterminée en subventions gouvernementales, soit la moitié de $1,600,000, même si l'estimé budgétaire n'a pas encore été accepté.

Il reste toutefois peu probable que Québec se soumette à ce désir de la commission scolaire. Par ailleurs, il est incontestable que la commission scolaire doive s'occuper dès maintenant de réunir les sommes nécessaires au paiement de ses professeurs. Pour les banques existent également des priorités et, comme tel, il ne ferait pas bon d'attendre trop longtemps avant de se pourvoir des sommes nécessaires immédiatement, au risque de voir la demande remise à plus tard, beaucoup trop tard.

Assemblée SSJB

Jeudi soir, 15 février, à 8 heures, il y aura réunion conjointe des SSJB féminine et masculine, au Centre NDA. Un goûter sera servi. On vous attend tous.

Homologation d'équipement scolaire

Le ministère de l'Education homologuait récemment neuf plans d'équipement scolaire régional qui lui étaient soumis par sept commissions scolaires régionales, notamment la régionale Honoré-Mercier. Et il s'agit de la construction de la polyvalente de St-Patrick qui contiendra 1,500 élèves, en tenant compte de l'école Saint-Patrick.

Bien entendu, l'homologation gouvernementale qui ne fait en somme que confirmer ce projet, ne changera en rien le moment de sa réalisation. Et un fait est maintenant certain, l'école St-Patrick ne sera pas terminée pour le début de l'année scolaire 1968-69.

Inscription les 28 et 29 février

POUR 1ère ANNEE

Bien entendu, l'âge requis pour commencer l'école fixé à 6 ans révolus au 1er octobre ne peut satisfaire tout le monde.

Aussi des parents, voulant contourner cette loi, ont avisé le directeur des études à l'élémentaire, M. Georges Duval, qu'ils feront admettre leurs enfants à l'école privée pour la première année, quitte à les inscrire seulement en deuxième année à la commission scolaire.

Mais la complication pour ces gens est la suivante : la commission scolaire acceptera-t-elle ces élèves après une première année à l'école privée ? Oui, mais après examens oraux et écrits, afin de juger de la valeur de l'enseignement qu'ils seront allés chercher à l'extérieur des cadres institués.

En attendant, les inscriptions pour la première année se feront les 28 et 29 février prochains.

Pour les Scouts et les Guides

Célébration de l'Année de la Foi à la Cathédrale

Samedi soir, le 24 février prochain, beau temps, mauvais temps aura lieu à la Cathédrale de St-Jean, la célébration liturgique de tous les scouts, guides, louveteaux, jeannettes, pionniers, routiers et guides ainées. Ceci dans le cadre de l'Année de la Foi.

19.30: arrivée des unités au terrain de stationnement près de l'aréna municipale de Saint-Jean
20.00: marche vers la Cathédrale
20.30: célébration liturgique.

Il faudrait bien que les responsables de toutes les unités fassent un effort pour bien préparer cette célébration et mettent tout en oeuvre pour que le plus grand nombre possible y participe. C'est un rendez-vous avec le Seigneur !

Journée pédagogique:

Lundi le 12 février, se tenait à l'école Beaulieu une journée pédagogique, réunissant les professeurs de la régionale. Il s'agissait encore une fois de sensibiliser les enseignants aux implications du décloisonnement du secondaire, d'en étudier les modalités. Sur la photo, un comité de cette journée composé, de gauche à droite, de : M. L.-Maurice Côté; Sr Jacqueline; M. Germain Thibodeau; Mlle Dusseault; M. J.-P. Breault; Mme R. Lalanne et M. Jean-Marie Morin.

"Se grouper ou disparaître"

Les commissions scolaires locales doivent se grouper ou disparaître. Telle est l'idée générale émise la semaine dernière par Monsieur Denis Blanchet et Monsieur Rodolphe Bergeron de la Fédération des commissions scolaires du Québec au cours de réunions d'information organisées par les trois commissions scolaires régionales de la Rive-Sud sous l'égide de l'Association des Commissions scolaires de la vallée du Richelieu.

Les deux représentants de la Fédération ont fait valoir que la supervision pédagogique ne peut être à la portée des petites commissions locales. Pour agir, il faut un minimum de 2,337 élèves.

Monsieur Blanchet a déclaré que la Fédération préconise un regroupement par secteur d'aménagement là ou une polyvalente sera construite. Il a insisté sur la nécessité de tenir compte dans l'élaboration des programmes de fusionnement des règlements, des normes, des conditions et des lois existantes. Monsieur Bergeron a ensuite expliqué que le regroupement ne changerait rien dans les taux de taxes scolaires puisque avec ou sans regroupement, le taux de la taxe sera normalisé à $1.42 à la grandeur du Québec.

Des trois commissions scolaires impliquées — Honoré-Mercier, Lignery et Chambly — seule celle d'Honoré-Mercier s'était déjà déclarée favorable à la fusion. D'ailleurs, les commissions locales de cette régionale ont adopté une résolution en ce sens. On s'attend à ce que les commissaires des deux autres régionales se prononcent d'ici peu sur les principes du regroupement.

Confiez-nous vos travaux d'impression

Le budget familial

Êtes-vous intéressés à bien administrer votre budget familial?
Voulez-vous vous désendetter?
Rendez-vous à la Caisse Populaire de Saint-Jean, vendredi soir, le 23 février, à 8 hres p. m.
On vous enseignera une méthode simple, efficace pour y arriver

LES CAISSES POPULAIRES DESJARDINS · LA FÉDÉRATION DE QUÉBEC DES UNIONS RÉGIONALES

La Caisse Populaire de St-Jean

M. PHILIPPE TRAHAN C.P. 321 ST-JEAN

★ TÉLÉPHONE 347-5553-4
75, RUE ST-JACQUES
ST-JEAN, QUÉ.

★ DU LUNDI AU VENDREDI
DE 10 HRES A.M. À 3 HRES P.M.

★ VENDREDI SOIR
DE 7 HRES P.M. À 8 HRES P.M.

CARNAVAL - *Défilé - Parcours* - CARNAVAL

Défilé du carnaval

Voici la composition du 5e défilé carnavalesque de la ville d'Iberville qui est prévu pour 2 h p.m., dimanche le 18 février.

1. Auto de la Sûreté municipale d'Iberville; 2. Les majorettes St-Noël Chabanel d'Iberville; 3. Le nouveau camion du service des incendies d'Iberville; 4. L'Union musicale d'Iberville; 5. Le directeur de la police et le chef du département des incendies d'Iberville; 6. Les majorettes de Mont St-Grégoire; 7. Le maire d'Iberville, M. Michel Monat, et le président du carnaval 68, M. Jacques Brunelle; 8. Le député provincial et le président de la commission scolaire; 9. Le corps musical des majorettes "Les Plumes d'Or" de St-Constant; 10. Epouses des précités; 11. Epouses des précités; 12. L'aumônier du carnaval et le frère directeur de l'école St-Georges; 13. Le corps musical des majorettes "Les Jouvencelles de Granby"; 14. Les conseillers Beaudin, Lareau et Courtemanche; 15. Les conseillers Payette, Fontaine et Gagnon; 16. Les Etoiles de Saint-Luc; 17. Les présidents des commissions des loisirs, Boulet, Lord et Granger; 18. Les chaloupes de la traversée du Richelieu; 19. Char allégorique, C.O. Gervais et Carrière Bernier; 20. Les majorettes "Les Souverains de Chambly".

21. Les champions de la traversée du Richelieu 67; 22. Char allégorique des Caisses Populaires de Saint-Jean et Iberville; 23. Le corps musical des majorettes "Les Amazones des loisirs St-Edmond de Saint-Jean Enrg"; 24. Char allégorique de la traversée, commandité par FDL Denis Quintin et FDL G. Laplante; 25. Le corps de cadets "Les Ambassadeurs de Lacolle"; 26. L'exécutif des Renards d'Iberville; 27. S. Smith, Grand Chevalier, et Bernard Larocque, Député de district; 28. Le corps musical de la RCAF, de St-Jean (Forces Armées Canadiennes); 29. Les cadets de l'air, escadrille 613; 30. Le président de l'amicale et le président de la Chambre de Commerce; 31. Les épouses des directeurs du carnaval 68; 32. Les épouses des directeurs du carnaval; 33. Le char des directeurs du carnaval; 34. Le formidable corps musical et la seule fanfare féminine de la belle province, "Les Merveilles de la Rive-Sud". 35. La Reine du carnaval 67, Mlle Linda Smith; 36. Les Duchesses du carnaval 68; 37. Les Duchesses du carnaval 68; 38. Le camion et équipement de la Protection civile d'Iberville; 39. Les Ambulanciers Saint-Jean; 40. Club Auto-neige Iroquois de St-Luc; 41. Club Raquetteurs Champlain.

Parcours du défilé 68

Chantons, dansons, c'est le carnaval. Si vous désirez admirer ce magnifique défilé, il faudra vous placer sur les rues suivantes :

Départ de l'école Sacré-Coeur, 15e Avenue;
de la 15e à la rue Champagnat;
de la rue Champagnat à la 12e Avenue;
de la 12e Avenue à la 11ère Rue;
de la 11ère Rue à la 9e Avenue;
de la 9e Avenue à la 4e Rue;
de la 4e Rue à la 2e Avenue;
de la 2e Avenue à la rue Mercier, jusqu'à l'école St-Noël Chabanel.

Démembrement du défilé et réception des figurants à l'école St-Noël.

Un jeune corps musical fort prometteur qui sera de la partie pour la 2e année consécutive : les "Plumes d'Or de St-Constant".

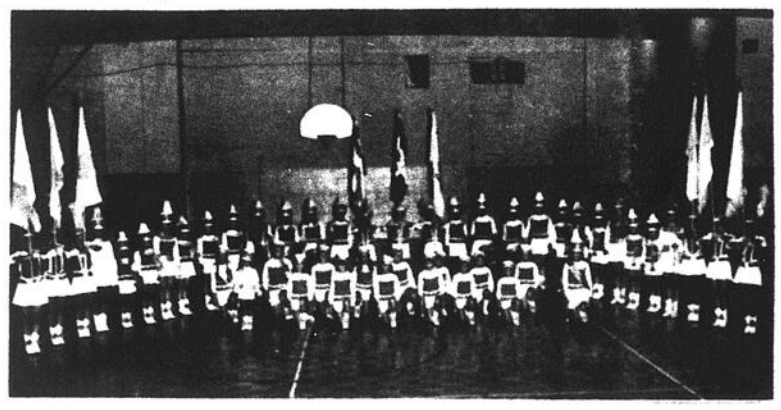

Elles étrenneront leur splendide uniforme d'hiver, les Amazones de Saint-Jean, à Iberville, dimanche.

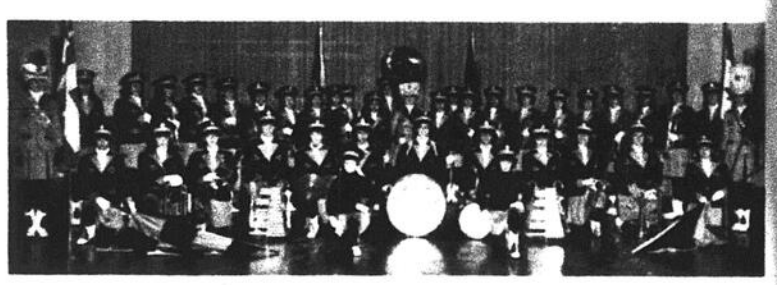

Elles feront merveille dimanche à Iberville, les "Merveilles" de la Rive-Sud, la seule fanfare féminine de la belle province.

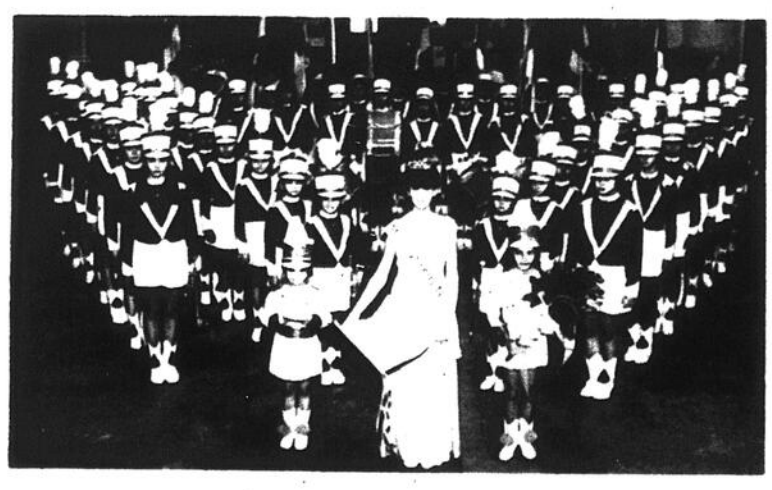

Les hôtesses de tous ces groupes musicaux présents dimanche dans la ville-soeur, les majorettes d'Iberville.

Décès de M. Wilfrid Goyette

Mardi le 13 février 1968 est décédé M. Wilfrid Goyette, d'Iberville, à l'âge de 81 ans. Il était l'époux, en premières noces, de Albina Guillet, et en secondes noces, d'Aurélia Morrier.

Il laisse pour pleurer sa perte un fils, le caporal Paul Goyette, de la police provinciale et son épouse; une fille : Mme Henri Tremblay (Madeleine et son époux); trois petits-enfants et cinq arrière-petits-enfants; ses frères : Mgr Arsène Goyette et M. Sévère Goyette, tous deux d'Iberville; ses beaux-frères et belles-soeurs : M. et Mme Gloria Morrier; M. et Mme Arsène Morrier et Mme Vve Domina Morrier; plusieurs neveux et nièces, ainsi qu'un grand bre de parents et amis.

Ses funérailles auront lieu jeudi le 15 février, en l'église Saint-Noël Chabanel d'Iberville, à 2 h 30 p.m., et l'inhumation au cimetière du même endroit.

La dépouille mortelle est exposée au salon Oligny, 826, 1ère Rue, Iberville.

Nos sincères condoléances à la famille.

Le coin de la Légion

Mercredi le 7 février dernier, les dames auxiliaires de la Légion canadienne organisaient une partie de cartes. Ce fut un franc succès. 72 personnes ont participé à cette soirée. 8 prix de présence et 15 prix de table furent distribués. Nous remercions sincèrement la Compagnie Singer Ltd et le Steinberg's qui ont généreusement contribué à cette soirée en offrant les prix de présence et de table.

Samedi prochain, le 17, il y aura randonnée en autos-neige. Départ 8 heures p.m. Coût : .50¢. Après, il y aura souper gratuit de fèves au lard.

IBERVILLE

ST-ATHANASE

Partie de cartes

Jeudi le 15 février à 8 h p.m., à la salle paroissiale St-Charles, aura lieu la partie de cartes organisée par les Laïcs de Saint-François. Il y aura goûter et nombreux prix de présence. L'admission est de $1.00.

Réunion

Ce soir mercredi 14 février à 8 heures p.m., réunion des femmes chrétiennes.

Naissances

A St-Athanase, le 11 février 1968, a été baptisée Marie Michelle, Clarida, Danielle, née le 3 février dernier à l'hôpital St-Jean, enfant de M. Viateur Gilbert et de Michelle Hébert, de cette paroisse. Le parrain a été M. Gédéon Gilbert et la marraine Clarida Fortin.

● **ST-NOEL CHABANEL**

A tous les adultes, quel que soit leur niveau d'études antérieures, le Séminaire des Saints-Apôtres offre le cours collégial pour adultes. Pour ceux qui seraient intéressés, l'adresse est la suivante : Séminaire des Saints-Apôtres, Côte Ste-Catherine, Laprairie. Tél.: 632-2110.

Aux jeunes gens des 11e et 12e années, le Collège St-Jean Vianny, 14800 est boul Gouin, Montréal 39, offre le cours collégial Pour informations, appelez 665-3821.

Naissances

A St-Noël Chabanel, le 11 février 1968, a été baptisé Marie Anne Sonia, née le 26 janvier dernier, à l'hôpital Saint-Jean, enfant de M. Yvon Casavant et de Shirley Morin, de cette paroisse. Le parrain a été M. Bertrand Morin et la marraine Sonia Morin, son épouse, oncle et tante de l'enfant.

A St-Noël Chabanel, le 11 février 1968, a été baptisée Marie Liliane Suzanne Johanne, née le 4 février dernier à l'hôpital Saint-Jean, enfant de M. Marcel Berger et de Suzanne Larivière, de cette paroisse. Le parrain a été M. Albert Berger et la marraine Liliane Gamache, son épouse, grands-parents de l'enfant.

A St-Noël Chabanel, le 4 février 1968, a été baptisé Jean Stéphane, né le 22 décembre dernier à l'hôpital Saint-Jean, enfant de M. Gérard Gendron et de Denise Longtin, de cette paroisse. Le parrain a été M. Charles Auguste Gendron, de Laprairie, et la marraine Lise Boillard, son épouse, oncle et tante de l'enfant.

André Fortin Automobile Enr'g.

VENDEUR AUTORISÉ:

AUSTIN — M.G. — HEALEY

VOUS AVEZ UN PRODUIT SIGNE BMC
NOUS AVONS TOUTES LES PIECES D'ORIGINE
EN MAGASIN,
VENTE - PIECES - REPARATION

MGB MG GT

Elégance, confort, souplesse

TÉL. 346-6263 332, RUE ST-JACQUES BAINT-JEAN, QUÉ.

CROIX-ROUGE

Clinique du Maire à Saint-Jean les 21 et 22 février 1968

Proclamation officielle:

S. H. le maire L. N. McMillan proclame officiellement les "jours de la Clinique du Maire", les 21 et 22 février, 1968, au Centre Notre-Dame. L'assistaient à cette occasion, de g. à d., M. Geo. W. Raymond, président; docteur Vial Lavoie, sur qui repose le succès de la Clinique; Mme James Laws, présidente section des dames; M. le maire McMillan, M. Charles Ramsay, président de la Croix-Rouge, section régionale; M. Conrad Camaraire, publiciste et coordonnateur; M. Guy Leconte, président 1968.

Appel du président

LA CLINIQUE DU MAIRE

Les 21 et 22 février 1968, tous les citoyens sont invités à se rendre au Centre Notre-Dame, rue Laurier, à Saint-Jean, pour participer à la grande clinique de M. le Maire; on espère recueillir au moins 2,000 bouteilles de sang. C'est par exception que cette Clinique ne se tient pas à l'Hôtel de Ville, comme par les années passées. On sait que le local du sous-sol de l'Hôtel de Ville sert présentement à héberger la Bibliothèque Municipale.

Tout comme les Caisses populaires mettent en réserve les économies des citoyens pour répondre aux besoins des nécessiteux, ainsi M. le maire, au moyen de sa clinique, veut mettre en réserve les dons de sang des mêmes citoyens pour répondre aux besoins des blessés et des malades.

Dans nos villes bien organisées comme à Saint-Jean et Iberville, nous avons des brigades contre les incendies pour protéger le capital matériel. Notre Maire veut aussi avoir sa brigade contre la mort pour protéger le capital humain et il invite tous les citoyens de la région à en faire partie.

Depuis des années, nous parlons sans cesse et avec raison du besoin que nous avons d'un hôpital plus grand et mieux équipé; c'est le temps de prouver aux autorités concernées que tous vous êtes prêts à fournir votre concours pour augmenter notre banque de sang, car un hôpital plus grand recevrait un plus grand nombre de blessés et de malades.

Notre sympathie pour les malades se manifeste par des fleurs et c'est très beau, mais combien plus vraie serait-elle si nous y ajoutions un peu de notre sang.

Au nom de tous ceux qui pourront contribuer à vivre grâce à vous qui leur aurez donné votre sang, je dis mille fois merci.

VIAL LAVOIE, M.D. président

La Cité de Saint-Jean, Qué.
HÔTEL DE VILLE
188, RUE JACQUES-CARTIER

PROCLAMATION

CLINIQUE DU MAIRE

La Société Canadienne de la Croix Rouge doit être en mesure de poursuivre son oeuvre et de sauver des vies et pour ce faire la coopération de tous les citoyens est urgente.

Dans le but de permettre aux citoyens de Saint-Jean et de la région de faire leur part, une clinique de donneurs de sang sera tenue au:

Centre Notre-Dame, 435 rue Laurier
Saint-Jean, Qué.
les 21 et 22 février 1968 de
1:00 p.m. à 9:30 p.m.

Je proclame donc les 21 et 22 février 1968 "Jours de la Clinique du Maire" et j'invite la population à répondre généreusement à cette invitation.

MAYOR'S CLINIC

The Canadian Red Cross Society should be able to continue its valuable work in saving life and in doing so, should have the full cooperation of all the citizens

With this in view, a blood clinic will be held in Saint-Jean at the:

Centre Notre Dame, 435 Laurier Street, Saint-Jean, Que.
On the 21st and 22nd of February from 1:00 p.m. to 9:30 p.m.

This clinic will be known as of "The Mayor's Clinic" and I do hope every able citizen will contribute to its success.

Donné à Saint-Jean, Qué.,
ce 15 février 1968.

L.N. McMillan
Maire
de la Cité de Saint-Jean, Qué.

P-H: 2702

Cette page est une gracieuseté de la
PHARMACIE
SAGALA
Tél. 7-2389
122, RUE SAINT-JACQUES
Tél. 7-2389
SAINT-JEAN, P.Q.
La pharmacie qui vend bon marché
LIVRAISON exclusive et gratuite à Saint-Jean, Iberville, Saint-Luc, L'Acadie, Talon et routes rurales avoisinantes.
DEMANDEZ VOS TIMBRES "GOLD STAR"

HOMMAGE A CLAUDE RAYMOND

Notre concitoyen Claude Raymond, nous quittera lundi prochain pour entreprendre une autre longue saison de baseball. Il doit se rapporter à West Palm Beach, en Floride, où se tiendra le camp d'entraînement des Braves d'Atlanta, avec lequel club il espère atteindre enfin les Series Mondiales. Le 22 février prochain, Claude Raymond endossera l'uniforme d'un club majeur de baseball pour une neuvième saison. Et au point de vue satisfaction personnelle, que lui réserve la saison 1968? La réponse demeure dans la condition du bras droit de Claude Raymond. En cette dernière fin de semaine, que Claude Raymond passera en sol canadien, alors que lundi il s'exilera pour une période de plus de huit mois, votre hebdomadaire local, "Le Richelieu" se fait un plaisir de présenter cette page tout à fait exclusive et qui est à l'honneur de notre valeureux athlète. Par la même occasion, la gent sportive de la région de Saint-Jean s'unit à nous pour souhaiter bien sincèrement la meilleure des chances à Claude Raymond, et qu'il réalise enfin le grand rêve de sa vie: UNE PARTICIPATION ACTIVE AUX PROCHAINES SERIES MONDIALES de l'automne prochain.

PHOTO No 1: — Pour une neuvième saison, Claude Raymond endossera en 1968, l'uniforme d'un club majeur de baseball. Et comme l'indique bien cette photo, Claude Raymond se retrouvera cette année, avec l'uniforme No 36 des Braves d'Atlanta, avec lequel il devrait être considéré comme le premier pompier de l'enclos de pratique des lanceurs.

PHOTO No 2: — Une photo inédite de Claude Raymond. Il fait ses débuts dans le baseball comme lanceur. A l'âge de 15 ans, il se rend au Parc Jarry et le club Villeray lui fait signer son premier contrat. Son équipe se classe deuxième dans la Ligue Montréal Jr. en cette année 1953. Il compile un excellent dossier de 9-3; il lance une partie sans point, ni coup sûr.

Hommages à Claude Raymond

Liqueurs Régal

(St-Jean) Inc.

122, Rue Jacques-Cartier Tél. 346-5474

Compliments de

Firestone

167, Rue Champlain Tél. 347,2395

Compliments de

C.O. Gervais et Frère

148, Rue Richelieu Tél. 346-6865

Meuilleurs Voeux!

d'un sportif
et
d'un ami de tous

Bonne Chance!

Taverne Maurice

135, 5e Ave. Iberville Tél. 346-9081

Meuilleurs Voeux!

Marcel Plo

259, Rue Richelieu

Collaboration
Jacques Traban

PHOTO No 3: — 1962. C'est l'annee Claude Raymond. Il voit son nom se faufiler avec celui des plus grandes etoiles du monde du baseball. Il est choisi la recrue de l'année avec les Braves de Milwaukee, et lors d'un grand banquet, il est honoré en compagnie de deux grands joueurs, en l'occurence, le voltigeur Hank Aaron qui est choisi le joueur le plus utile à son club, et du lanceur gaucher Waren Spahn, qui, tout en etant le meilleur lanceur du club, se joint cette année-là au club select des lanceurs ayant remporte 300 victoires et plus.

PHOTO No 4: — Le pere de Claude nous laisse savoir que son fils est né avec un gant de baseball dans les mains. En tres bas âge, Claude Raymond suivait donc toutes les peripeties des grandes ligues, et il entendait bien parler des Babe Ruth, Lou Gehrig, Joe D Maggio et autres. Le voilà aujourd'hui qu'il peut a l'occasion converser avec quelques-uns de ces immortels du baseball, comme en fait foi cette photo-souvenir de Claude, notre petit gars de Saint-Jean, avec l'ex-fameux Yankee Joe DiMaggio, et qu'il conserve tres précieusement.

PHOTO No 5: — Lors de ses debuts dans le baseball, Claude Raymond espérait réaliser trois grandes ambitions. Depuis 1966 deux de ses ambitions sont accomplis. Evidemment, il fallait d'abord graduer dans les grandes ligues. Puis en cette année 1966, Claude Raymond voyait enfin ses efforts récompensés d'une manière encore plus satisfaisante en etant choisi pour faire partie du club toutes étoiles de la Ligue Nationale. Il devint par le fait même le premier Canadien-français de toute l'histoire des ligues majeures à se voir octroyer un tel honneur. Et maintenant, à quand une première participation à la grande classique du baseball autonmale pour que notre bon ami Claude ait realisé ses trois grands rêves avant d'accrocher définitivement son gant? C'est la question qu'il semble se pose:

PHOTO No 6: — Comme tout bon sportif Canadien-français qui se respecte, Claude Raymond raffole de hockey, notre sport national. Il est un fidèle partisan des Canadiens de Montreal, et il se rend regulièrement les voir evoluer sur la glace du Forum jusqu'à son depart. Claude compte aussi ses favoris qui sont principalement Gilles Tremblay, Jean Beliveau, Rogatien Vachon, Jacques Lemaire et aussi Tim Horton, des Leafs de Toronto. Il jase ici avec son ami Gilles Tremblay qu'il prefere à tout autre, voir travailler sur la patinoire

Hommages à Claude Raymond

les
Breuvages Mēnard
inc.

St-Jean, P. Qué.

Hommages à Claude Raymond

Restaurant Boulevard
Bar Salon Esperanto

160, Boul. du Séminaire Tél. 347-5559

Bonne Chance!

Taverne des Sports

125, Rue Bouthillier Tél. 347-1882

l Plouffe

Tél. 346-9633

Meilleurs Voeux!

Roméo Bessette et Fils

154, Rue Champlain Tél. 346-4429

Bonne Chance!

Ferronnerie Ideal Ltée

153, Rue Champlain Tél. 346-6811

L'ancien bureau de poste

Pourrait loger les services techniques de la municipalité

Un projet de rapport du comité d'étude de la bibliothèque de Saint-Jean était soumis aux membres jeudi soir, avant présentation aux corps intermédiaires pour approbation.

Comme nous l'avons mentionné la semaine dernière, il reste convenu que l'introduction de ce rapport sera faite à la prochaine assemblée régulière de la cité de Saint-Jean, qui se tiendra le 19 février prochain.

A la lecture du projet, il ressortait clairement que les positions se maintenaient toujours quant au refus de réintégrer les trois planchers de l'ancienne bâtisse du bureau de poste, après réfection. Les mêmes raisons étaient évoquées. Incapacité de remplir les normes requises des bibliothèques publiques; danger pour les jeunes de la fréquenter, située qu'elle est coin Jacques-Cartier et St-Jacques, où la circulation se fait intense, non seulement aux heures de pointe. Pour les adultes, aucune possibilité de stationnement.

De plus, les planchers superposés nécessiteraient un plus grand personnel pour surveillance. Ce qui ajouterait sensiblement au coût de l'administration.

Le futur rapport préconiserait d'utiliser cet édifice lorsqu'il sera entièrement rénové en on dit "à l'épreuve du feu", pour d'autres fins, notamment pour loger les services techniques de la municipalité.

CENTRE CULTUREL

Encore une fois, le projet d'un centre culturel incluant la bibliothèque sera tenté. Les groupements culturels qui ont vu plus d'une fois leurs efforts brisés contre des demandes de locaux refusés. ou plus encore par des locaux inadéquats, tenteront une fois de plus de faire accepter leur point de vue par la Cité. Et dans l'optique des promoteurs d'un centre culturel, il est à prévoir que l'apport artistique et culturel qui opte en ce moment pour la Métropole ou la Rive-Sud, pourra enfin satisfaire sur place ses besoins. Une jeunesse remplie de possibilités et qui n'a pas encore pu s'épanouir totalement, verrait donc se concrétiser toutes ses aspirations.

PROJET A LONG TERME

L'esquisse du rapport incluait comme recommandation un projet de plan à long terme. Réalisable d'ici 5 ans, mais prévoyant pour 20 ans. Selon les dernières données démographiques, il faudrait prévoir pour une population de 30,000 à 50,000, seulement pour le grand Saint-Jean.

Selon ce rapport encore en devenir, un centre culturel incluant une bibliothèque serait préconisé. Cependant la grande priorité est la bibliothèque et ses services. Suivraient, cinémathèque et discothèque; théâtre de poche, salles de réunion afin de permettre aux groupements de se rencontrer, et enfin musée. Toutefois, le comité estime qu'il faudra que la cité utilise les services de spécialistes, qui eux sauront déterminer de façon certaine les besoins de la population. ainsi qu'ils guideront à l'emploi maximum des locaux. Et ces spécialistes pourraient être fournis gracieusement par le ministère des Affaires culturelles.

A la suggestion des membres, il fut reconnu comme étant plus valable de laisser à la Cité le choix entre plusieurs solutions possibles du futur site d'un centre culturel. mais cependant de lui recommander des endroits plus spécifiques. Soit d'abord de constructions existant déjà : la Palestre ou la Centrale. Ou encore comme étant plus idéal, l'érection d'un nouvel édifice sur le quadrilataire de la Centrale ou le terrain avoisinnant la Palestre. Donc, deux alternatives : l'occupation d'édifices existant déjà ou la construction d'un centre tout neuf, sans aucun rapport avec ces derniers.

Installer temporairement la bibliothèque

Même s'il répugne aux membres du comité d'étude de la bibliothèque de recommander à la Cité l'installation immédiate de la bibliothèque dans un local temporaire, pour qu'elle puisse fonctionner, il ne peut être question d'agir autrement. Les volumes attendent toujours dans un local de l'hôtel de ville et la bibliothèque ne peut opérer de façon décente à cet endroit.

D'autre part, il ne faut pas espérer un choix définitif d'un local, avant études préalables de spécifications.

Cependant, les membres craignent, et peut-être non sans raison, que si le comité de la bibliothèque accepte un local dit temporaire, que ce dernier devienne pour le bon et à la longue, non pas temporaire, mais définitif. ..

Ils craignent la répétition de l'ancien local qui n'avait pas été installé d'après toutes les spécifications requises et devait toujours être remanié. La bibliothèque n'avait pu, à ce moment, faute d'espace et de personnel, remplir toutes ses obligations envers une clientèle de plus en plus grande. Il faudrait donc de toute nécessité tenir compte des statistiques qui n'ont pas été atteintes antérieurement, et profiter de ce désastre de janvier pour donner l'impulsion nécessaire à l'atteinte de normes non idéales, mais normales, à bref ou à long terme.

LES POLYVALENTES

A l'assemblée précédente déjà, M. Paul Gibeault avait mentionné l'apport considérable des futures polyvalentes à la bibliothèque municipale. Cependant, après discussion, il a été prouvé qu'il ne ferait pas bon de se fier sur les polyvalentes afin de limiter les acquisitions de la bibliothèque et également les locaux Les bibliothèques des polyvalentes, et ceci est une certitude, fonctionneront à plein rendement. Donc, ne laisseront aucune alternative à la population adulte. Par ailleurs, il est prouvé que les adultes ont quelque peu délaissé les bibliothèques à la suite de l'envahissement massif des adolescents, et comme dans toutes les sphères d'ailleurs, ils en ont chassé leurs aînés.

Il est à espérer que si ces derniers intègrent leur contexte, les adultes pourront à nouveau profiter de ce service, qui sera bientôt à leur disposition.

Médaille du Centenaire

M. J. A. Bélanger, ex-président de la C.S. de Saint-Jean, membre de la Régionale Honoré-Mercier, commissaire à la C.S. de Saint-Jean est un heureux récipiendaire de la médaille du Centenaire qui lui fut octroyée à la demande de la Commission scolaire de Saint-Jean pour les services qu'il a rendus à de nombreuses générations au cours de sa carrière d'enseignant. Il a aussi occupé de nombreux postes dans les organisations de la ville de Saint-Jean.

Un autre citoyen de Saint-Jean, bien connu dans le domaine des affaires et de la question scolaire, s'est vu ces jours derniers, octroyer une médaille du Centenaire pour services rendus à la communauté.

Le tout a été rendu possible à la demande de la Commission scolaire de notre ville en signe de reconnaissance pour les vingt années que M. Raymond Lefebvre a dépensées au service de la gent écolière locale. On se rappelle que le récipiendaire a occupé le poste de commissaire et président de la Commission scolaire de Saint-Jean, durant de nombreuses années.

D'intéressants conférenciers invités sur la Rive-Sud

Après le succès triomphal remporté lors du premier dîner mixte organisé par la Société pour le progrès de la Rive-Sud, en présence de Mme Thérèse Casgrain, à la suite du premier déjeuner officiel de l'année 1968, voici que la Société accueillait à sa tribune, un autre invité de marque lundi le 15 février, en la personne de M. Roger Comtois, président de la Chambre des notaires depuis 1966 et secrétaire de la Faculté de Droit de l'Université de Montréal. Il traita du "régime de la co-propriété".

Par ailleurs, pour l'information des membres et de toutes les personnes intéressées, voici une liste des invités à venir. Bien sûr, à cause de l'importante fonction qu'occupent ces distingués personnages, il est inévitable que des changements seront effectués au cours de cette série. Il ne s'agit ici que d'une prévision. Vous serez avertis à l'avance des transformations apportées, à moins que celles-ci surviennent seulement quelques heures avant le déjeuner prévu.

12 février : Albert Boyer, président de la Fédération des caisses populaires de la Rive-Sud et gérant de la caisse St-Pierre Apôtre de Longueuil.

19 février : Me Wheeler Dupont, C.R., Régisseur à la Régie des rentes du Québec.

4 mars : Me Claude Wagner, ancien ministre de la Justice et député de Verdun.

11 mars : M. Pierre Bourgault, journaliste et président du RIN.

18 mars : l'hon. Jean Marchand, ministre de l'Immigration.

25 mars : R.P. Emili Bouvier, S.J., directeur du département de l'économique à l'Université de Sherbrooke.

1er avril : Gérard Delage, secrétaire-général du Conseil de l'hôtellerie et de la restauration.

8 avril : le nom du conférencier sera connu plus tard.

15 avril : M. Camille Archambault, adjoint du président de l'Association des camionneurs.

22 avril : M. André Meunier, gérant de l'Economie-Mutuelle.

25 avril : le nom du conférencier sera connu plus tard.

6 mai : le nom du conférencier sera connu plus tard.

13 mai : l'hon. Maurice Bellemarre, ministre du Travail.

20 mai : le nom du conférencier sera connu plus tard.

Bienvenue à tous, à tous les déjeuners-causerie de la Société pour le progrès de la Rive-Sud.

L'Associction Professionnelle des Voyageurs de Commerce, Section Longueuil, a tenu des élections à son assemblée régulière du 29 janvier, 1968. M. Michel Grignet a été réélu Président à cette occasion. M. Rodolphe Desy a été élu à la vice-présidence M. J. Guy Marcoux a été réélu à la Trésorerie et M. Marc-Aurèle Roy élu au secrétaria.
L'exécutif profite de cette occasion pour remercier les membres de leur confiance et inviter tous les voyageurs de commerce à joindre les rangs et prendre une part active à la revalisation de leur profession. C.P. 46, Longueuil, Qué.

En reprise

Le centre culturel de Longueuil fait part dans le domaine artistique qu'il y aura en reprise, la pièce "Les Violons de l'Automne", de Jacques Languirand, au théâtre du Wigwam, angle St-Laurent et Ste-Marie, les 16, 17, 18, 22, 23 et 24 février prochains, par les élèves de l'atelier d'art dramatique.

Heures : 8 h 30 p.m.; admission: $1.00 et étudiants $0.50. Informations 679-6490.

PARTAGEZ VOTRE BONNE SANTÉ
+
DONNEZ DE VOTRE SANG

● A l'usine General Motors de Ste-Thérèse-Ouest, les convoyeurs des chaines d'assemblage ont une longueur de 4.3 milles. On y trouve constamment environ 600 voitures aux phases successives de montage.

Au Centre Saint-Edmond :

Marionnettes pour les enfants

● **En exclusivité samedi le 24 février, à 10 h 30, grâce au service des loisirs de la Cité de Saint-Jean**

Un spectacle destiné aux enfants entre 5 et 13 ans, comprenant cinq histoires différentes :
— Grinjoire dans la forêt magique;
— Les fantômes du château bleu;
— Le comptine du roi Plouc;
— Les jaunes et les bleus;
— Arlequin et le sorcier.

Le spectacle comprend quarante marionnettes, de plusieurs genres: des marionnettes à gaine, des marottes, des marionnettes à tringles et des marionnettes à clavier.

"Marionnettes pour les enfants" a déjà été joué plus de deux cents fois devant les enfants, avec un vif succès, en Europe d'abord et au Québec ensuite (1967).

Michel Poletti vient de terminer les représentations du spectacle "Les fleurs de lune", au théâtre des "Apprentis-Sorciers", et entreprend maintenant une tournée sur la Rive-Sud.

LA COUR est ouverte

Suspension de permis ou forte amende?

Siégeant en Cour Provinciale, le juge Jacques Bousquet, du district judiciaire de St-Hyacinthe, a longuement hésité ces jours derniers, avant de prendre une décision concernant la cause de Jean-Marie Desbiens, accusé de facultés affaiblies, alors qu'il avait la garde et le contrôle d'un véhicule-moteur. On sait que la loi n'oblige pas, dans un cas semblable, de suspendre le permis de conduire. Après avoir pesé le pour et le contre, le magistrat a condamné le prévenu à verser une amende au montant de $125.

Me Claude Trudeau, de Saint-Jean, qui occupait en défense, a tenu à faire part au président du tribunal que son client méritait la clémence du tribunal puisqu'il est père de famille et qu'il est sans travail depuis plus de six mois, par suite de deux graves opérations chirurgicales subies à la colonne vertébrale. "Si votre Seigneurie condamne l'accusé à une amende, je demande un délai supplémenaire afin que mon client puisse acquitter ses redevances envers la Justice".

La Couronne, représentée par Me Henri Choinière, de St-Jean, a précisé, pour sa part, que le juge André Régnier a établi, dans le district, une jurisprudence dans les cas se rapportant aux accusations similaires, en condamnant les prévenus à de fortes amendes si on ne suspendait pas leur permis.

"Il serait préférable de suspendre le permis, de dire le juge Bousquet, afin que l'accusé puisse demeurer à la maison et ainsi être en mesure de subvenir aux besoins de sa famille, plutôt que de lui imposer une forte amende". Par ailleurs, ce dernier a tenu compte de la remarque de la défense, qui a fait valoir que l'accusé avait un urgent besoin de son véhicule afin de transporter les siens et aussi suivre des traitements concernant sa maladie.

La dernière des dernières chances

On viendra dire après que la Justice n'est pas compréhensive. Un récidiviste à la longue feuille de route a comparu lundi dernier, en Cour Provinciale, devant le juge Guy Genest, du district judiciaire de Granby, afin de répondre d'une accusation d'avoir détourné une somme de $343 qui était destinée à son patron. Celui-ci travaille présentement dans un restaurant d'Iberville.

Maurice Chamoagne, père de famille de six enfants, a reconnu sa culpabilité et a entendu les représentations faites sur un comote par les deux procureurs. Me Roland Sabourin, pour la défense, et Me Henri Choinière, pour la Couronne.

Me Sabourin a déclaré que son client méritait une dernière chance. Pour sa part, le représentant du ministère de la Justice fait état du dossier judiciaire de l'accusé, et il ne faut pas être très versé en domaine judiciaire pour s'apercevoir que l'accusé de 1945 à 1956, a passé la plus grande partie de son temps derrière les barreaux. Mais, à tout péché miséricorde et, comme le faisait remarquer le président du tribunal aux deux procureurs, depuis neuf ans l'accusé semble avoir retrouvé la bonne voie, si on fait exception du dernier délit.

Dans les circonstances, le magistrat condamna le prévenu à rembourser le montant d'argent détourné à raison de $10 par semaine; en plus ce dernier devra résister à la tentation à l'avenir, car le juge Genest lui a clairement fait comprendre qu'il s'agit là de sa dernière chance, sinon il viendra lui-même à Saint-Jean, afin de lui imposer sa sentence. Entre temps, l'accusé fut relâché ayant bénéficié d'une sentence suspendue durant deux ans.

Une affaire de coeur

Ah ! ce qu'il peut faire faire ce cupidon dont on a fêté l'anniversaire le 14 février. Un jeune amoureux éconduit âgé de 21 ans, d'Iberville, a comparu lundi dernier au Palais de Justice de St-Jean, sous une accusation d'avoir causé du dommage à la propriété, en s'attaquant à une porte des appartements Pierre, situés rue J.-Cartier à Saint-Jean.

Selon le procureur de la Couronne, le tout découle d'une affaire de coeur. Dans les circonstances, le juge Genest a ordonné à l'accusé de réparer les dégâts matériels et non de coeur; en plus, celui-ci devra débourser $45 d'amende plus les frais; à défaut huit jours de prison. "Ne répétez plus cela, je vous en prie", de conclure le juge.

Pour chantage et extorsion d'argent

Les causes de Solange et Raymond Fortin, accusés d'extorsions et chantage pour obtenir de l'argent de deux braves cultivateurs de la région de Lacolle et Napierville, devront revenir devant le juge de 19 février à 10 heures, afin d'expliquer leur conduite.

Lundi dernier, sur la demande du président du tribunal, la Couronne a versé au dossier des certificats médicaux attestant la maladie des accusés. Les certificats ont été envoyés par Me Roland Blais, de Montréal, qui défend les Fortin.

Autres causes

André Clark, accusé de délit de fuite, a plaidé non coupable lundi dernier, par l'entremise de son procureur, Me Pierre Sabourin, et ce dernier a vu son instruction préliminaire remise au 4 mars prochain.

Un résident de Mont-Saint-Grégoire, dans le comté d'Iberville, a comparu lui aussi lundi dernier, sous une accusation de facultés affaiblies; comme dans le premier cas, Me Roland Tremblay a fait de même que son savant confrère, c'est-à-dire, il enregistra un plaidoyer de non culpabilité et la cause fut remise au 19 février, pour l'instruction préliminaire.

ELLES SERONT PLUS BELLES SI VOUS DONNEZ DE VOTRE SANG AVANT DE PARTIR.

La raison ne peut suffire

"Le coeur de l'homme est trop vaste pour se satisfaire du passager, du transistoire; les nourritures terrestres ne peuvent l'assouvir, seul t'éternel peut combler la créature qui tend les bras, sans le vouloir parfois, vers l'infini", disait M. Jean Langelier, directeur général des Ecoles de la régionale Honoré-Mercier, dans une conférence qu'il prononçait il y a quelque temps, à l'APMR, et dont le sujet était "La religion dans la vie de l'adolescent". "La foi, ajoutait-il, ne peut être pour un individu qu'une réponse à la soif d'absolu qui torture l'être raisonnable..."

Selon M. Langelier, il serait donc de première importance de donner une bonne formation morale aux jeunes. Et cette formation consisterait d'abord en la découverte des principes moraux qui inspireront les jugements moraux; ensuite, en l'acquisition de vertus ou d'habitudes qui rendent possibles des jugements pratiques conformes à la vérité objective.

Il témoignait que le manque de principes justes, l'existence de passions aveuglantes, et de préjugés ont justement pour base une formation déficiente de la conscience morale. Parallèlement, la trop grande place accordée à la raison lorsque l'intelligence se montre souvent faible et incapable de formuler des jugements droits parce que des agents, telles les passions, troublent sa vision. Et parce qu'elle est la vie, une rencontre personnelle avec le Christ, M. Langelier convenait que la religion ne pouvait se réduire à une série de commandements et, d'interdits mais se prolonger en une morale positive faisant partie du message de Dieu. "En résumé, dit-il, la raison humaine a besoin des lumières de la foi pour conduire l'homme dans sa véritable voie, digne d'une raison droite et éclairée".

Il objectait cependant que la religion n'était pas vue sous cet angle par bon nombre d'adolescents et de contemporains, ce qui n'infirmait en rien sa valeur fondamentale.

Faisant état d'une nouvelle morale inspirée des courants littéraires influençant les jeunes générations, M. Langelier déclarait qu'on la retrouvait chez les jeunes qui refusaient de combattre leurs défauts sous prétexte de ne pas se diminuer ou se mutiler. "Notre jeunesse, dit-il, est éprise d'authenticité et d'originalité et elle est jalouse de ses intentions propres et refuse toute sorte d'interventionnisme". Il confessait qu'une mentalité empirique s'était ainsi installée et l'élaboration d'une morale non fondée sur l'expérience était reconnue comme absurde. Il reconnaissait qu'il ne faut pas se surprendre, étant donné ce refus de se soumettre à une continuité politique ou une tradition vénérable, que l'adolescent n'accepte pas d'emblée le message du Christ.

"Le grand drame, finit-il par concéder, c'est que notre société ne respire pas au rythme du Christ; de là la difficulté pour les jeunes, de trouver l'accord entre la réalité et le message de l'évangile".

CHEZ LES 3 FOIS 20 ANS

Partie de cartes

Mardi, le 20 février, à 2 h. p.m., à l'occasion de leur assemblée mensuelle, les Dames Seules reçoivent tous les membres du Club des 3 fois 20 ans et leurs amis en organisant une grande partie de cartes dans la salle du Centre des Oeuvres, 170 rue Longueuil.

Un délicieux goûter sera servi vers 4 h. 30 p.m. On distribuera un prix par table ainsi que de nombreux prix de présence. Pour de plus amples renseignements, communiquez avec Mme R. Boulais, présidente, Tél. 347-4068 ou Mme Juliette Quintin, Tél. 347-4219. Réservez vos tables dès maintenant et amenez vos amis.

Mme A. SURPRENANT
publiciste

VOUS SEUL POUVEZ OFFRIR LE DON DE LA VIE!

DONNEZ DE VOTRE SANG

Nouvel avocat à Saint-Jean

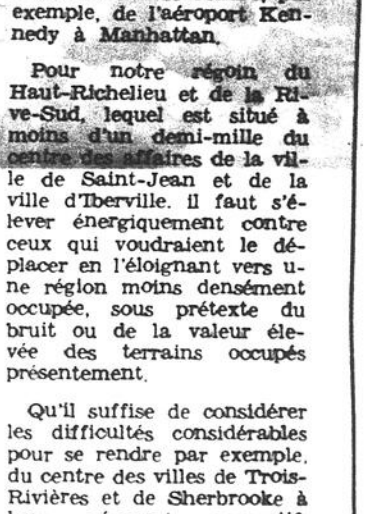

Me Yves Mayrand, avocat, désire informer la population qu'il pratique maintenant à St-Jean. Me Mayrand est le fils de M. et Mme Sévère Mayrand, de Saint-Jean.

Moucher les nuages

LES AEROPORTS, TOUT COMME LES AVIONS, SE DEPLACENT

Dans l'édition du 22 janvier de la revue Time, on mentionne que la ville de New York considère actuellement la possibilité d'établir une piste pour avions à décollage court (STOL) en plein centre de la ville. Ce nouveau développement n'est que l'aboutissement normal de la politique des constructeurs d'aéroports qui, par le passé, ont trop souvent pensé aux avions et pas assez souvent aux voyageurs.

Il en ressort que, de plus en plus, les nouveaux aéropour se rendre de l'aéroport ment loin du centre de population qu'ils doivent desservir, qu'il faut souvent plus de temps aux passagers po urse rendre de l'aéroport à son bureau que d'une ville à l'autre.

Pour remédier à cette lacune, surtout pour le moyen de transport qui se veut le plus rapide, il faut maintenant penser à des investissements importants et peut-être même à de la démolition afin de rapprocher de nouveau le centre des affaires de l'aéroport qui le dessert .

En plus, il faudra que les planificateurs de ces pistes de centre ville résoudent plusieurs problèmes d'opération des avions qui devront utiliser ces pistes. En effet, il ne faudra pas négliger les effets de vent contraire de même que les effets de la turbulence causés par les hauts édifices entourant la dite piste, sans compter les difficultés de s'y rendre par temps couvert.

Malgré toutes ces difficultés, la ville de New York considère qu'il est essentiel pour elle de remédier à la lacune représentée par les délais de plus d'une heure, nécessaires à se rendre, par exemple, de l'aéroport Kennedy à Manhattan.

Pour notre région du Haut-Richelieu et de la Rive-Sud, lequel est situé à moins d'un demi-mille du centre des affaires de la ville de Saint-Jean et de la ville d'Iberville, il faut s'élever énergiquement contre ceux qui voudraient le déplacer en l'éloignant vers une région moins densément occupée, sous prétexte du bruit ou de la valeur élevée des terrains occupés présentement.

Qu'il suffise de considérer les difficultés considérables pour se rendre par exemple, du centre des villes de Trois-Rivières et de Sherbrooke à leur aéroport respectif, pourtant récemment construit, pour se rendre compte que les planificateurs de ces aéroports ont définitivement oublié le passager.

Par contre, il ne faudrait pas penser que de retenir un aéroport près du centre d'une ville soit sans pré-requis; en effet, le point essentiel à prévoir est définitivement le zonage, qu'on devrait déterminer comme industriel sous les approches de chacune des pistes, afin de minimiser ainsi des inconvénients dus au bruit et de favoriser également l'établissement d'industries près du moyen de transport de l'avenir.

LE PILOTE

Tél. 346-4763

Marcel C. Lamoureux
PHYSIOTHERAPEUTE

- Massages
- Exercices thérapeutiques
- Ultra-son
- Ultra-violet

Consultation sur rendez-vous

220 Collin St-Jean

Pétrin & Frère Inc.

Spécialité: PIERRE ARTIFICIELLE

BLOCS DE CIMENT

MANUFACTURE
305 boulevard Gouin
Tél. 347-2357

RESIDENCE
50, rue Bouthillier
Tél. 346-6171

SAINT-JEAN, Qué.

la ronde des SPORTS

par Jacques Trahan

3e joute des éliminatoires:

Les Aigles retrouveront-ils leurs ailes?

- **La joute débute à 8 h. 30 ce soir**
- **Humiliant revers**

Il fallait le voir, pour le croire. Il n'y a certainement pas autre chose à dire concernant le comportement des porte-paroles des Aigles de St-Jean lors de la joute d'ouverture des séries éliminatoires. Ne nous allongeons pas plus longtemps sur ce triste sort qui a frappé les hommes de Marcel Guertin à la deuxième période de cette mémorable rencontre.

JOUTE A L'ARENA CE SOIR A 8 hres 30

Il est vraiment difficile de commenter une telle partie, et le présent billet ne se rédige pas facilement . Espérons tout simplement que nos jeunes hockeyeurs ont pris les choses un peu trop aisément après avoir pris une confortable avance de 5 points, et que cette leçon leur restera gravé longtemps dans la mémoire.

Voyons maintenant l'avenir avec optimiste. Les Aigles ont été établis favoris au début de cette série contre le St-Victor. Le pilote Guertin voyait même une courte série, mais en faveur de l'équipe locale. Mardi soir, les Aigles se rendaient à l'aréna Roussin pour y disputer la deuxième joute de la série.

Ce soir, la série se transporte à nouveau à l'aréna locale pour la troisième partie. Les nôtres retrouveront-ils leurs ailes qui leur a valu une troisième place au classement général de la Ligue Montréal Jr.? Eh bien, c'est ce que nous verrons ce soir.

Le pilote Marcel Guertin compte sur un trop bon noyau d'excellents joueurs de hockey pour concéder si facilement la victoire à l'adversaire. Guertin a trop bien mené sa barque tout au long de la saison régulière, pour que ses protégés le laissent tomber à la toute dernière heure d'une si belle saison de hockey.

Voyons les gars, un peu de coeur, et soyez donc conscients que vous représentez la Ville de St-Jean, et représentez-la dignement. Je comprends très bien que la défaite fut amère, et que vous étiez vraiment écoeurés. Mais vous n'avez qu'à vous frapper trois fois la poitrine, et dire par ma très grande faute.

A tout événement, on sera au rendez-vous ce soir à l'aréna pour vous encourager à la victoire. J'espère tout simplement que vous aurez assez de coeur pour vous défendre pendant 60 minutes.

Ah oui, j'allais oublier, la joute débute à 8 hres 30. Comme vous voyez, je suis moi-même ébranlé de cet humiliant échec.

Un tour de chapeau:

Lors d'une récente joute de la Ligue Industrielle de Saint-Jean, Jacques Trahan a conduit son équipe, les Breuveges Ménard, à un triomphe de 7 à 4 sur les Policiers de Saint-Jean, en marquant 4 francs buts. Il se mérite ainsi un magnifique Trophée Dow pour cet exploit. Sur la photo, Jacques Trahan au centre, qui est également chroniqueur de nos pages sportives, reçoit son trophée des mains du donateur, M. Marc Brais à gauche, tandis que M. François Poirier, instructeur du Ménard assiste également à la scène.

Gala de patinage dimanche, à l'aréna

C'est au tour du patinage de fantaisie de prendre la vedette dimanche soir à l'aréna municipale, alors qu'un spectacle riche en couleur et en talent sera présenté par le comité de patinage artistique de l'Association paroissiale NDA de Saint-Jean.

En effet, pas moins de 135 patineurs et patineuses prendront part à ce gala annuel et le responsable de cet événement, M. Raoul Bellerose, nous confiait que cette année le spectacle surpassera en nombre et en variété plus d'une soirée qui furent présentées dans le passé.

Depuis plusieurs mois déjà, le groupe de patineurs et de patineuses, travaillent sans relâche, sous la direction de Mme Anita Carbray, qui est l'âme dirigeante pour ainsi dire, du côté technique et aussi de la mise en scène et des costumes. Elle est secondée, dans le domaine des numéros de patinage, par M. René Lebeau, qui a fait sa marque sur patins, en remportant trois championnats sénior des concours de la Vallée du Richelieu.

Il y a eu un travail tout méritoire dans la fabrication des divers costumes et cette équipe comptait Mmes Carbray , Claire Bellerose, Cécile Pépin, M. Bessette, Georges Boutin, Denise Ouimette et Germain Marsan, et leur travail bénévole est sûrement des plus louable.

Pour en revenir au spectacle, disons que les arrangements musicaux sont confiés à la compétence de Roger Lachance et du côté éclairage et jeux de lumière, M. Anatole Boudreau, un spécialiste en la matière ayant fait partie de l'équipe du forum de Montréal, a bien voulu accepter la responsabilité. M. Paul Dubé sera le maître de cérémonie, et on nous apprenait qu'un artiste invité qui a connu beaucoup de succès avec le club de patinage de Saint-Hyacinthe, sera de la soirée.

Des trophées seront offerts à la classe sénior qui comprend les 18 ans et plus, et ceci une générosité de M. Léandre Fortin. Aussi, au programme, les Impératrices de Notre-Dame Auxiliatrice, un corps de majorettes qui pointe à l'horizon, de nous dire M. Nick Melillo.

Le président de l'Association paroissiale NDA, M. Yvan Roy, invite donc la population à l'aréna municipale dimanche soir, à compter de 20 heures, alors qu'un spectacle pour toute la famille y sera présenté.

2e tournoi de hockey Bantam de Saint-Jean

- **Les 16 équipes en lice**
- **Trophée "Club Optimiste de Saint-Jean"**

Le sort en est maintenant jcté, et le nom des seize équipes qui participeront au 2e Tournoi de Hockey Bantam de Saint-Jean sont officiellement connue. Le secrétaire du tournoi, M. Alfred Morin nous faisait part de cette excellente nouvelle, et disons tout de suite que les hostilités débuteront en fin de semaine prochaine, soit les 23, 24 et 25 février à l'aréna municipale de Saint-Jean.

L'ouverture officielle se fera le vendredi soir à 6 hres 30, avec les cérémonies d'usage de la mise au jeu. On sait déjà que le déroulement de ce tournoi est sous les auspices de l'Association des Policiers et des Pompiers de la Cité, et que le président du tournoi en est le sergent-détective M. Roland Poissant.

Les seize clubs en lice se disputeront donc le trophée offert par le Club Optimiste de St-Jean Inc., trophée qui sera remis à l'équipe victorieuse du tournoi lors d'une soirée qui suivra immédiatement la grande finale du dimanche soir. Les premiers à se mériter ce splendide trophée furent les Gants Blancs de St-Jean - Iberville, qui nous avaient fourni une finale excitante au possible contre le Beauharnois l'an dernier.

Voici donc la liste des seize équipes qui participeront au 2e Tournoi de Hockey Bantam de St-Jean (1968): Beauharnois, Chambly, Cowansville, Farnham, Iberville (L.H.M. Inc.), Lacolle, Longueuil, Napierville, Philipsburg, St-Alexandre, Loisirs St-Henri de Montréal, St-Hyacinthe, St-Jean-Sud (L.H.M. Inc.), St-Jean (L.H.M. Inc.), Loisirs St-Stanislas, et ville de Tracy.

Il ne reste plus maintenant que la cédule à déterminer, et le tirage pour la présentation des premières rencontres se fera très prochainement. Surveillez notre prochaine édition pour la cédule complète de la première ronde du 2e tournoi de Hockey Bantam de St-Jean, les 23, 24 et 25 février prochain à l'aréna de St-Jean.

C'est à ne pas manquer, et vous pouvez vous procurer votre passe pour toute la durée du tournoi au coût minime de $1.00.

HOCKEY MINEUR

Section junior suspendue

Lors d'une assemblée d'urgence de l'Exécutif de la Ligue du Hockey Mineur, tenue sous la présidence de M. Réal Bisaillon, il a été décidé de suspendre la cathégorie Junior pour le reste de la saison. Il n'y aura donc pas de séries éliminatoires. vaise conduite de nombreux joueurs du circuit. Espérons que Cette décision a été prise à cause d'indiscipline flagrante, maucette décision fera réfléchir ces jeunes pour le plus grand bien du hockey.

Comité Exécutif du Hockey Mineur

PHARMACIE ST-JEAN ENR.

Centre d'achats Plaza Val Richelieu

Guy-M. Papillon, B.A.B.Sc. Pharm. L.Ph., prop. Licence 2694

TEL.

348-4931

André-M. Lapalme, B.Sc., Pharm. L.Ph., gérant Licence 2777

LE SERVICE est notre spécialité

PRESCRIPTIONS 24 heures par jour

Livraison GRATUITE à 10 milles à la ronde.

OUVERT 7 jours par semaine: de 9 h. a.m. à 11 h. p.m.

les produits de ciment

TREMBLAY inc.

Pierre Tremblay, propriétaire

BLOCS DE TOUTES SORTES

AVEC QUALITE ET PRIX RAISONNABLES

TUYAUX DE CIMENT

857, boul. Iberville, Iberville Tél. 346-3014

Trois joutes extérieures pour les Renards

L'esprit du carnaval et la défaite de 4-3 aux mains des Pionniers de St-Michel, ont contrasté l'entourage des Renards d'Ibérville, dimanche dernier à l'aréna de Saint-Jean. La soirée des Renards dans les cadres des festivités chez les Ibervillois, a d'abord contribué à sauvegarder une moyenne justifiable d'assistance. Cette organisation confiée à M. Jean Pépin, était la soirée d'hommages aux porte-couleurs locaux, reçus de la tuque, en présence du maire d'Iberville, S. H. Michel Monat, M. Alfred Croisetière, m.p.p., M. Jacques Brunelle, président du Carnaval, de plusieurs dignitaires, la suite royale avait à sa tête Linda première, Reine de 1967, Le Sieur Pierre LeMoyne et quatre charmantes duchesses, ainsi que le Bonhomme Carnaval. La fanfare de l'Union Musicale honorait également cette tradition. L'artiste Jean-Louis Poirier était l'animateur de ce programme dont la continuité se transporta au Club Bellerive où M. Pépin s'y réservait son initiative personnelle en présentant un chèque substantiel au président Marc Montbourquette, des Renards, en plus d'un trophée à chaque joueur.

Mais l'échec planait encore pour l'instructeur Maurice Perreault pour qui ses protégés n'ont pu profiter de la défaite des détenteurs du deuxième rang, les Marquis de Jacques Cartier en après-midi. La tenue de nos athlètes n'a pas donné lieu de les blâmer pour la défaite, si ce n'est la tenue sensationnelle du cerbère Jean-Pierre Paquette chez les vainqueurs. Au début de la rencontre, l'alignement du nouveau venu, Bob Doyle, inspirait déjà l'équilibre à l'attaque mais quelques minutes après le signal des hostilités, la malchance attendait encore dans un détour, cette fois, Marcel Larocque, blessé à une cheville. L'athlète de Bedford devrait cependant être rétabli pour la prochaine fin de semaine.

JOUTE PERDUE ET GAGNEE

C'est à une réunion des dirigeants de la ligue Sénior "B" du Québec, tenue jeudi dernier sous la présidence de Jean Charron, que les représentants d'Iberville acueillirent la victoire qu'on leur apprenait, d'une défaite de 7-4 subie deux jours précédents à St-Michel; un joueur adversaire sous le coup de la suspension, étant dans l'alignement. Ce sont les mêmes adversaires cependant, qui remportaient leur première victoire officielle aux dépens des Renards depuis le début de la saison.

LE CHAMPIONNAT SE DECIDE CETTE SEMAINE

Avant la rencontre de mardi dernier, à Boucherville, contre les Marquis de J.-C., les Renards détenaient donc 6 points de priorité sur les mêmes adversaires, mais ce dernier affrontement placerait moralement nos favoris sur le sentier du couronnement. Les hommes de l'instructeur Maurice Perreault devront davantage prouver leurs convictions ce soir, jeudi, au Palais des Sports de Cowansville, en se mesurant aux Castors. Et pour dimanche prochain, à 2 h. 30 p.m., à l'aréna de Boucherville, ce sera le tour de force à répéter contre les Marquis.

ENCORE DEUX SEMAINES

Le robuste ailier Serge Guérin a maintenant devancé son coéquipier Jean Noel Audette en tête des compteurs de la ligue et il remportera sans aucun doute, cet honneur final. Le capitaine des Renards confiné au repos forcé depuis le 25 janvier à la suite d'une fracture de la clavicule gauche, a alors agi en spectateur depuis 6 matches. Pour sa part, le gardien de buts Pierre Lareau qui subissait une fracture de la mâchoire, il y a déjà un mois, est en bonne voie de rétablissement. Les hommes de Perreault se débatent pour tenir le coup durant ces absences majeures et le potentiel récupérable, viendra bien rallier l'offensive majeure; nos deux athlètes seront éventuellement de retour au jeu le 25 février dès la prochaine présence des Renards à l'aréna Saint-Jean.

AIDE FINANCIERE

De nouveaux donateurs ont grossi la valeur du "gros lot" en faveur d'un tirage pour les Renards, à $400. L'organisateur de ce tirage, Guy Rémillard, est d'avis qu'il atteindra une valeur de $500 quand il sera tiré le 2 mars prochain. Le nombre des volontaires pour la vente des billets est également significatif. Il semble donc que le désir d'aider l'équipe locale est vivant, même si les assistances aux joutes sont à la baisse. L'absence actuelle des Renards à l'aréna St-Jean pour deux semaines, peut s'avérer salubre et une température plus clémente pourra saluer leur retour.

Le Carnaval de Saint-Jean

Le fameux Omnium Dow d'Autos-neige et qui fait partie du Carnaval de Saint-Jean, se réalisera officiellement samedi, le 24 février prochain. On ne pouvait choisir un meilleur endroit que le parcours du Club de Golf Saint-Jean, car en plus de la vitesse, l'habileté y sera pour beaucoup. En effet, le tracé permettra aux participants de connaître certains obstacles imprévus, alors qu'à différents intervalles, ils seront dans l'obligation de diminuer de vitesse afin de parer aux arbres, courbes abruptes et pentes distancées.

Afin de plaire au plus grand nombre possible de concurrents, l'organisation a prévu des courses pour 5 classes d'autos-neiges; de façon à ce que celles ayant moins de chevaux-vapeur, obtiennent autant de chances que les plus puissantes. Nous répétons ici, que la force des autos-neige sera considérée selon la force des chevaux-vapeur et non sur la puissance des moteurs.

Durant tout l'avant-midi précédent la première course qui débutera à 1 h. précise, les participants auront le privilège de pratiquer la course à volonté, puisque le tracé sera indiqué par des fanions de différentes couleurs, que les coureurs devront suivre à la lettre. Des juges impartiaux assisteront aux différentes étapes, lesquelles décideront du championnat régional de Saint-Jean.

Le public est cordialemnet invité à se rendre au Club de Golf pour l'occasion et la direction du Club annonce que tous les spectateurs, sans exception, auront accès à l'enceinte même du Chalet, afin de suivre de plus près les péripéties de cette grande classique.

TONY MASSARELLI

Tel qu'annoncé auparavant, le Carnaval débutera vendredi le 23 février par une grandiose parade dans les principales rues de St-Jean et sera suivie d'une danse au Club de Golf avec comme grande attraction, le réputé Tony Massarelli. L'admission est de $1.50 par personne et le tout débutera à 9 h. p.m.

Le lendemain, samedi, et immédiatement après les courses d'autos-neige, il y aura remise des trophées aux vainqueurs de la journée. Après quoi, une dégustation de vin et fromage aura lieu. L'admission pour cet événement sera de $2.50 par personne, y compris la danse qui suivra par la suite.

Pour clôturer ce premier carnaval organisé par le Club Italo-Canadien, on élira la Reine du carnaval Saint-Jean, dimanche après-midi, en présence de hauts dignitaires pour ne mentionner que l'ambassadeur d'Italie, d'un ministre fédéral, des représentants du gouvernement provincial, des membres du Conseil de Ville local et beaucoup d'autres. Encore là, il y aura danse avec orchestre réputé. Le carnaval prendra fin par un superbe buffet qui sera servi tôt dans la soirée.

Ces activités ne concernent que celles ayant lieu au Club de golf. Le samedi précédent, il y aura concours de pêche sous la glace à la Baie Missiquoi, alors que le lendemain, à l'aréna de Saint-Jean, se réalisera une démonstration de patinage de fantaisie, sous l'habile direction de Mme Francis Carbray. Encore là, le public est spécialement invité.

L'an prochain, le Club Italo-Canadien entend bien étendre ses activités dans d'autres domaines et la durée du second carnaval sera aussi prolongée, de façon à intéresser le public davantage. A date, le tout s'avère un magnifique succès en perspective; ce qui semble stimuler les organisateurs pour les années à venir.

Optimisme aux Loisirs Saint-Gérard

Les Loisirs Saint-Gérard Inc. désirent remercier, pour leur dévouement au cours de l'année 1967, les donateurs, les gérants, les instructeurs, les directeurs et toutes les personnes qui, de près ou de loin, ont contribué à la cause des loisirs dans notre paroisse.

Nous avons déploré, en maintes occasions, le manque d'intérêt des jeunes et surtout des parents. Les directeurs se rappelent entre autre, de l'assemblée générale d'octobre dernier, alors qu'une poignée de paroissiens étaient présents.

Nous demeurons donc optimistes quant à l'année 1968, car nous faisons le voeu de voir les parents s'intéresser aux loisirs de leurs enfants.

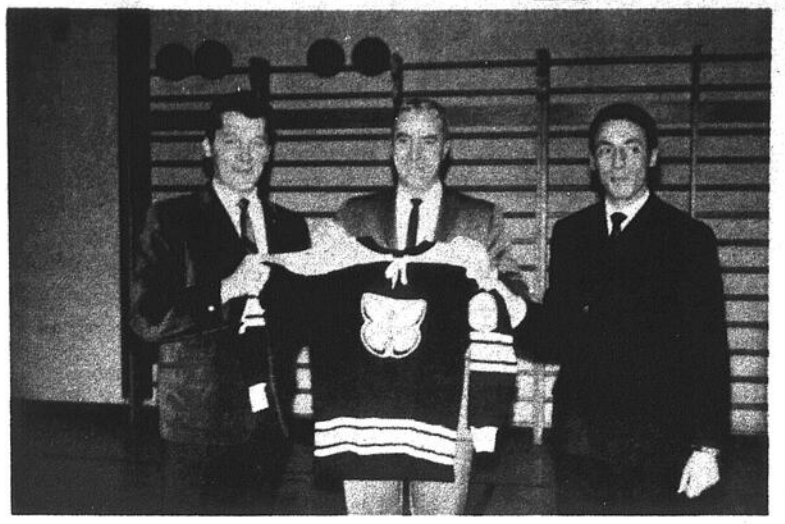

Don aux Loisirs Saint-Gérard:

M. Guy Papillon, de la Pharmacie St-Jean, a fait don de 15 chandails et paires de bas aux Loisirs de St-Gérard Inc. M. Pavillon remet ici officiellement un premier chandail aux loisirs, représentés sur cette photo par M. François Hébert, titulaire du hockey, et M. Claude Allaire président actuel des loisirs. L'équipe Pee-Wee qui endossera cette uniforme porte le nom des "Pavillons de St-Gérard, et est dirigée par Raynald Aubin, secondé par Jean L'Heureux.

Directeurs des Loisirs St-Gérard Inc. (1968)

De gauche à droite: Guy Papillon, Patricia Morisette, François Hébert, Mme Gaston Boucher, secrétaire, Robert Lamoureux, vice-président. Claude Allaire, président, Mme Bernard Comtois, publiciste, Gilles Bleau, trésorier, Pierre Rainville, Jean-Claude Brunet, Louis Mills. N'apparait pas sur la photo, Pierre Gruslin, Richard Vanslette.

Au Bar Salon du Restaurant Boulevard

160, boulevard du Séminaire, Saint-Jean **Tél. 347-5559**

baryton
Jacques Poissant

ténor
Sylvain Dalle-Mole

soprano
Berthe Morin

organiste
Pierre Martineau

Si vous fréquentez le Bar Salon du Boulevard, une innovation vous y attend depuis un mois
Une atmosphère reposante et typique d'Italie y est créée par quatre voix formidables qui interprèteront pour vous des airs bien connus tout en faisant le service.

Ce quatuor, l'ensemble lyrique de Montréal, est composé de Berthe Morin, soprano, Pierre Martineau, organiste, Jacques Poissant, baryton et Sylvain Dalle-Mole, ténor. Le groupe formé depuis cinq ans a été en vedette deux ans à la Traviata à Montréal, un an et demi au Motel Bertrand à Tracy et au Bel Canto à Montréal. Le répertoire de "l'Ensemble lyrique de Montréal" est très varié et il plaira à tous les goûts. Son répertoire va du classique au semi-classique jusqu'au populaire. Le tout interprété de façon merveilleuse.

Venez au Bar Salon du Boulevard rencontrer ce sympathique quatuor chantant qui se fera un plaisir de vous servir et d'interpréter vos airs favoris les vendredis et samedis soirs.

Mardi le 13 février 1968

● **PLUS HAUTE MOYENNE :**

Mlle Pauline Marcil détient actuellement la plus haute moyenne chez les dames avec 136 points et M. Robert Pommerleau détient la plus haute moyenne chez les hommes avec 142 points.

● **PLUS HAUT SIMPLE :**

Mlle Carmen Adam détient le plus haut simple à date, chez les dames, avec 150 points, et M. Georges Roy le détient chez les hommes avec 199 points.

● **PLUS HAUT TRIPLE :**

Mme Jeanine Demers détient le plus haut triple actuellement, chez les dames, avec 456 points et M.Elphège Huard le détient chez les hommes avec 453 points.

Classement :

1. Mlle Pauline Marcil	56
2. M. Léo Coache	49
3. M. Marcel Leclerc	40
4. M. Paul Perreault	38
5. M. Georges Roy	36
6. M. Claude Alix	33

GRAND COURONNEMENT DE LA REINE DES RAQUETTEURS

C'est en effet samedi le 17 février 1968, au chalet des Raquetteurs "Champlain", 54, rue Jacques-Cartier, qu'aura lieu le grand couronnement de la Reine des Raquetteurs. Cette soirée débutera vers 9 h 30 p.m. pour se terminer vers 2 h a.m. Les "Joyeuses Notes" feront les frais de la musique et M. Georges Ryan agira comme maitre de cérémonie.

Comme à chaque année, le couronnement de la Reine du Club "Champlain" remporte un très grand succès, toujours grandissant. Il va sans dire qu'il y aura beaucoup de plaisir en perspective et il y aura plusieurs prix à gagner.

Lors du couronnement, il y aura le tirage des billets vendus par les trois jolies candidates du club Raquetteurs "Champlain".

N.B.: Les dames qui désirent porter leur "robe de bal" (robe longue) sont les bienvenues. Il faut noter que la "tenue de ville" est toujours de rigueur.

Bienvenue à tous.

Lévis en avant dans la finale

Yvan Roman et Serge Ostiguy comptent chacun 2 buts pour Lévis tandis que Fernand Surprenant brille pour Dollard en scorant les 3 buts.

Grâce à une offensive soutenue le Lévis de Grégoire Boucher a réussi à triompher du Dollard de Daniel Vloïco, au pointage de 8-3. Il faut dire ici que le Dollard était quelque peu affaibli par l'absence de trois de ses meilleurs joueurs, en l'occurence : Gilles St-Pierre, Gilles Dion et Guy Caron, au rancart pour blessures.

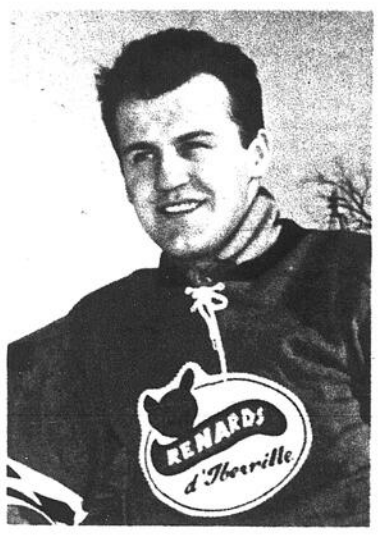

FERNAND SURPRENANT

Alors que tous s'attendaient à une rencontre très serrée, le Lévis a pris, dès le premier engagement, une avance de 4-2 qui s'est avérée suffisante, par la suite, pour gagner la partie.

Trois buts par Robert Stewart, Gilles Roy et Serge Ostiguy, ont donné une avance de 3-0 au Lévis, avant que Fernand Surprenant vienne réduire le compte 3-1. Toutefois Lévis reprenait son avance de trois buts grâce à Denis Roy, mais, le champion compteur de la ligue, Fernand Surprenant, devait de nouveau compter pour Dollard vers la fin de l'engagement, portant le compte 4-2 pour Lévis.

Un seul but fut compté dans la période médiane et ce filet compté par le rapide Serge Ostiguy, redonnait au Lévis une avance de 5-2. Le Dollard, pendant tout ce temps, voyait ses attaques matées par la défensive du Lévis avec les Rousselle, Breton, Plourde, Saint-Onge et R. Larivière, brillant tour-à-tour.

Même en avance par trois buts, l'équipe Lévis a continué à dominer le jeu dans l'engagement final pour ajouter trois buts contre un seul pour Dollard et ainsi remporter la 1ère partie de la série finale 2 de 3, au pointage de 8-3. Tout d'abord, Yvan Roman a porté le compte 6-2, mais notre ami Surprenant, avec un 3e but de sa part, diminuait l'avance du Lévis à 6-3. Mais, à mesure que la joute avançait, Dollard montrait des signes de fatigue et Lévis devait scorer deux fois avant la fin; Yvan Roman y allant de son 2e but de la soirée et André Gauthier complétant le pointage.

Par suite de ce triomphe décisif, plusieurs se sont posé la question : "Est-ce que Lévis va l'emporter en deux joutes consécutives ou bien le Dollard va-t-il se réveiller pour égaliser la série ?"

A tout événement, espérons que les blessés seront en mesure de jouer et là nous verrons réellement si Lévis est imbattable.

De nouveau, la série se poursuivra lundi soir prochain, à 8 heures précises.

Tournoi Bantam-Optimiste

L'ouverture se fera à l'aréna municipale de Saint-Jean à 6 h 30 p.m., le 23 février (vendredi), et se poursuivra samedi et dimanche les 24 et 25.

La partie finale se disputera dimanche à 4 h p.m., pour déterminer le gagnant du fameux trophée Optimiste.

Chaque joueur de l'équipe gagnante obtiendra aussi un trophée Optimiste.

On attend 16 équipes, qui viendront d'aussi loin que Tracy. Passe "de saison" : $1.00; on pourra entrer et sortir aussi souvent que désiré. Direction du tournoi: Association des Policiers et Pompiers de Saint-Jean. Au profit de la ligue de Hockey Mineur.

Responsable Optimiste : M. Jean Boyer, du Comité de l'Aide au P'tit Gars.

Excursion, le 26

Pour tous ceux qui sont intéressés à participer à des sports d'hiver tels : ski, auto-neige, raquettes, traine-sauvage, etc., il y aura une excursion au mont Pinacle, lundi le 26 février. Le départ s'effectuera à 8 heures a.m. au local des Ados (coin St-Georges - Mercier) et le retour à 18 h.

Pour de plus amples renseignements, communiquez avec le Service de la Récréation, 347-5351.

Confiez-nous vos travaux d'impression

Dans la Ligue Industrielle

Le Ménard à une victoire de la finale

● **Westinghouse et Pirelli sur un pied d'égalité**

Les deux séries des éliminatoires de la ligue de hockey Industrielle de Saint-Jean, du président Fernand Guay, procurent actuellement des sensations de joute en joute et l'issue de chacun de ces 3 de 5 laisse encore est encore chose qui laisse à deviner.

En effet, d'une part dans la série A, les Policiers avaient sauté sur le Ménard pour une première victoire de 7-4, mais ce dernier revient à la charge, plus décidé que jamais, et voilà le club de François Poirier qui se procure des triomphes consécutifs de 3-2 et de 7-4 pour mener dans cette semi-finale.

Par ailleurs, le Westinghouse du pilote Bernard Bousquet s'est soudainement réveillé et cette série B offre maintenant un bilan d'une victoire, d'une défaite et d'une joute nulle pour le Pirelli de Jos. Couture et aussi pour son opposant.

UNE RUDE VICTOIRE

L'action reprenait mercredi soir et les équipes y allaient "à pleine vapeur", pour devancer son adversaire. Dans le premier match le Breuvages Ménard, inspiré par la tenue offensive de quatre buts de Jacques Trahan, réussissait un triomphe de 7-4 sur les Policiers et, de ce fait, va de l'avant 2 à 1 dans la série. Denis Grenier, Emile Pétrin, Claude Surprenant récoltaient les autres filets. Le jeune Serge Raymond acceptait aussi deux passes. Pour les Policiers, c'était la soirée de Fernand Surprenant avec trois des quatre buts des siens. Yvan Huard obtenait l'autre. Une ombre au tableau de la victoire du Breuvages Ménard, alors que le joueur Alain Pétrin, solidement plaqué sur la bande, ne reviendrait pas au jeu cette saison, ayant le genou dans le plâtre.

UN REVEIL SOUDAIN

L'autre série, entre le Pirelli et le Westinghouse, aura vu un réveil soudain de ce dernier, qui l'emportait par 8-0, nivelant ainsi les chances de son adversaire. On sait qu'en raison du match nul, c'est l'équipe qui atteindra le premier 6 points qui s'assure d'une place en finale. Les deux clubs ont trois points chacun à leur actif.

Le capitaine Gilles Marchand menait l'attaque avec deux buts et trois passes; Jean-Guy Perreault trompait la vigilance ennemie à deux reprises, tout comme Vic Rouse, tandis que Denis Savoie brillait avec un but et quatre passes et R. Goyette l'autre filet. Un total de 8 punitions était desservi par les deux camps en présence.

Le tout se poursuivait hier soir avec deux matches; les Policiers sont adossés au mur dans la série, mais le Ménard déplore la perte des frères Pétrin pour le reste de la série. Pirelli et Westinghouse bataillent à la limite et aucun ne peut subir l'élimination cette semaine.

Tournoi Hockey Bantam

● **RE : Gaz-o-Rama**

L'Association des Policiers et Pompiers de Saint-Jean remercie toutes les personnes qui ont contribué au succès du Grand Gaz-o-Rama pour le 2e Tournoi Hockey Bantam, qui aura lieu à l'aréna de Saint-Jean, les 23, 24 et 25 février 1968.

L'Association profite de la circonstance pour remercier la Cie Supertest et son représentant, M. Denis Latour, propriétaire de la station de service, 141, rue Champlain, pour leur magnifique aide financière à cette occasion.

Alfred Morin, secrétaire

CHEZ GERVAIS

SPÉCIAUX DE FÉVRIER

Draps en flanellette "IBEX" de Tex-Made: 80" x 100".....	$7.99	la paire
" " " " " " 70" x 90".....	$6.19	" "
Linge de vaisselle 20" x 30"..... 3 pour	$1.00	
" " " 22" x 32" reg. 69¢ pour.....	49¢	chacun
Taies d'oreillers EMPRESS.....	99¢	la paire
Draps "EMPRESS" 39" x 75" pour seulement.....	$2.19	chacun
" " 54" x 75" " "	$2.79	"
Ouate blanche "COTTON QUEEN" pour couvre-pieds.....	$1.35	la lb.
" " " " paquet de 2 lbs.	$1.99	chacun
Chemises "TOOKE-VANHEUSEN" " VANPRESS" sans aucun repassage valeur de $8.00 pour seulement....	$6.00	chacune
(En couleur unie ou blanc de 14 à 17½)		
Chemises sports d'hiver, grandeurs medium, grand ou extra grand valeur de $4.95 pour seulement.....	$3.49	chacune
Gants de kid de venyl noir ou gris (doublés).....	$1.45	la paire

C. O. GERVAIS Frère Ltée

150, rue Richelieu 346-6865
Saint-Jean, P.Q. Chambly: 658-2252

CLUB AUTO-NEIGE
IROQUOIS
de
SAINT-LUC

COURSES ANNUELLES

G. à D. MM. Réal Trépanier, trésorier, André Baillargeon vice-prés., Gérard Morin, président, Johnny Brisandi, secrétaire, les directeurs, MM. Serge Masson, Roger Lacombe, Marcel Carpentier et J.-L. Dusseault, M. l'abbé Paul Labelle, aumônier du Club Iroquois n'apparait pas.

Club Auto-Neige Iroquois de Saint-Luc

• Courses annuelles

DIMANCHE, 18 FEVRIER:

En regard du Festival des Loisirs de la ville de St-Luc: rassemblement à 9 h. 30 a.m. de tous les membres du Club Iroquois ainsi que tous les membres des clubs de Saint-Jean, Iberville, Saint-Paul, Baie Missisquoi et Napierville avec auto-neige chez Alix et Dolbec, Talon, St-Luc. Départ: pour la chapelle de l'Ile Ste-Thérèse en parade à 10 h. a.m. se rendant au terrain de stationnement de la chapelle où aura lieu la bénédiction des autos-neige par notre aumônier, M. l'abbé Paul Labelle. Immédiatement après, suivra la messe aux intentions de tous ceux présents.

Après la messe, départ en parade pour se rendre chez Alix et Dolbec à Talon, pour le diner aux fèves au lard, à 50¢ du repas. — Départ à 1 h. p.m. en parade, de chez Alix et Dolbec avec la Reine et la duchesse des Loisirs de St-Luc pour se rendre à l'école du Sacré-Coeur à Saint-Luc, escorté de la Police de St-Luc Exhibitions de tous genres sur la patinoire de l'école par les jeunes. — Randonnée: à 3 h. p.m., départ pour randonnée en autos-neige pour les membres et tous les invités des clubs du district de Saint-Jean. La destination sera donnée avant le départ. Retour de la randonnée au poste de relais No 1, chez André Baillargeon, rue St-André. On demande aux membres de se faire un devoir d'être présent et à tous de bien suivre les directives qui vous seront données à cette occasion.

DIMANCHE, 3 MARS:

Courses annuelles d'autos-neige du Club Iroquois de Saint-Luc, sur le canal de Chambly, à Talon, Ville de Saint-Luc.

Enrégistrement: de midi à 1 h. 30 p.m. au bureau de la roulotte qui sera sur les lieux. L'enrégistrement est de $3 par auto-neige. A tous les concurrents, avis est donné qu'ils devront suivre les directives et les règlements donnés sinon il y aura disqualification du concurrent.

AVIS: le Club Auto-Neige Iroquois de la Ville de Saint-Luc ne sera pas responsable des accidents corporels ou matériels qui pourraient se produire durant cette journée. Le classement pour les courses se fera par le nombre de cc.

EXHIBITIONS: classement des courses. Il y aura 10 courses au programme. Il est bien entendu que chaque auto-neige sera classé par le nombre de force et de cc et vérifié par les responsables des courses.

BANQUET: 6 h. 30 p.m.: grand souper chez Alix et Dolbec, à Talon, Saint-Luc. Le prix des billets est de $2.75 par personne. Gratuit pour les membres. — 9 h. p.m.: Remise des trophées aux vainqueurs. — La soirée se terminera par de la danse et un tirage de prix de présence.

A vous tous qui avez un auto-neige, vous êtes les bienvenus à participer à ce grand tournoi de courses annuelles du Club Iroquois de Saint-Luc. Ce grand tournoi des courses annuelles du Club Iroquois de Saint-Luc est commandité par Jean Pépin agent O'Keefe, Iberville.

Avec le club Auto-Neige

Voici le programme des prochaines activités du club Auto-Neige Saint-Jean.

SAMEDI, LE 17:

Invitation du club St-Paul pour un souper à la cabane à sucre de M. Fortin, aux "Arpents Verts". Le prix: $2.50 par personne. Le départ se fera de la Gaieté Française à 3 h. p.m. pour se rendre à St-Paul, arrêt à l'hôtel Gosselin et de là le départ se fera à 6 h. p.m. pour Napierville chez M. Fortin.

DIMANCHE, LE 18

Invitation du Club Iroquois de St-Luc, pour la bénédiction des autos-neige. Le départ aura lieu à Saint-Jean de la Gaieté Française à 8 h. a.m. pour se rendre à St-Luc, d'où il y aura rassemblement chez Alix et Dolbec et de cet endroit, le départ se fera à 9 h. 30 a.m. pour se diriger à l'Ile Ste-Thérèse pour entendre la messe de 10 h. 30 a.m. et par la suite, retour au restaurant Alix et Dolbec où sera servi le diner. Ceci à l'occasion du Festival des Loisirs de St-Luc.

DIMANCHE, LE 25:

Il y aura grande compétition régionale de la Rive-Sud au terrain d'Exposition de Saint-Jean. Le prix d'admission sera de $1 pour tout le monde et l'entrée sera gratuite pour les enfants accompagnés. De nombreux prix en argent et trophées seront remis aux gagnants des courses. Cette compétition sera commanditée par la Brasserie Labatt 50.

Il est entendu que si toutefois la température n'était pas favorable, le tout sera annulé.

HOCKEY MINEUR

Hommage aux champions

Le calendrier régulier de la majeure partie des équipes de la ligue de hockey mineur St-Jean et Iberville étant complété, les dirigeants tiennent à féliciter les récipiendaires des différents championnats.

Dans la catégorie Atômes, les Tigres et les Originaux ont terminé sur un pied d'égalité au premier rang, étant donné que les Tigres avaient compté 31 buts, comparativement à 18 pour leurs adversaires, ils se sont vus octroyer le championnat.

Les Tigres, les Originaux, de même que les Hyppopotames devront se partager le trophée décerné à la meilleure défensive, ayant limité leurs opposants à seulement 3 buts en six rencontres. En ce qui regarde le Mosquito, la division Est a couronné comme champions les Lions de Sacré-Coeur avec une fiche immaculée de douze victoires contre aucun revers.

Les lions se sont également mérités les trophées pour la meilleure offensive, avec 100 buts et pour la meilleure défensive, n'accordant que 9 buts à leurs adversaires. Les Eperviers de St-Gérard remportent le trophée décerné à l'équipe la moins punie de sa division.

Dans la division centre, le St-Noël, avec une fiche de 12-0, mérite les grands honneurs. Il décroche également les trophées pour la meilleure offensive avec 107 buts et pour la défensive, n'ayant accordé que 5 buts. Le N.D.L. est l'équipe la moins punie du circuit.

La division Ouest de la classe Mosquito a offert la lutte la plus corsée, car seulement deux points séparent les champions de l'équipe occupant le troisième rang. Le championnat est allé au Saint-Eugène qui fut suivi de très près par le Vaudreuil de St-Edmond et les Tigres du Sacré-Coeur. Le St-Eugène possédait la meilleure attaque avec 43 buts, tandis que les forteresses du Sacré-Coeur et du Saint-Eugène se partageaient la palme du côté défensif. Le St-Lucien fut l'équipe la moins pénalisée de cette section.

(suite à la page 21)

BIENVENUE AU 8e CARNAVAL DE MONT ST-GRÉGOIRE

Jocelyne Brochu

Charlotte Gladu

Claire Benjamin

CARNAVAL D'HIVER
1968

Vendredi 16 fevrier

8.30 Couronnement au Centre Recreatif
Orchestre 4, 5, 6
Admission $1.00 chacun

Samedi 17 fevrier

1.30 Concours d'amateurs pour jeunes de la paroisse
Centre Recreatif
Trophees aux vainqueurs
6.30 Partie de sucre Cabane Gouneau
Souper et rafraichissements
Orchestre TRIO MERITAS
Admission $3.50

Dimanche 18 fevrier

1.00 Courses de Ski-doo
Renseignements au Centre Recreatif
Bourses et Trophees: Valeur de $500.00
4.30 Partie de ballon sur glace
Village Vs Campagne
8.30 Soiree de danse avec les MYKELS
Centre Recreatif
Admission $1.25

Vendredi 23 fevrier

7.00 Soiree pour les jeunes avec le Capitaine Bonhomme
Admission $0.50

BIENVENUE A TOUS

Samedi 24 fevrier

1.30 Jeux et concours sur la glace pour Jeunes
8.30 Bal de coton de la Reine et des Duchesses au Centre Recreatif
Rafraichissements
Orchestre TRIO MERITAS
Admission $2.00

Dimanche 25 fevrier

11.00 Messe du Carnaval
1.00 Parade dans les rues avec la participation des differents corps de majorettes
2.00 Patinage de fantaisie avec Mlle Leblanc
2.30 Demonstration au Centre Recreatif par les Corps de Majorettes
4.00 Joute de Hockey entre Peewee de St-Gregoire
7.00 Hockey Bantam Vs Exterieurs
Old Timers Vs St-Gregoire
9.00 Danse sur la patinoire
9.30 Cloture du Carnaval au Centre Recreatif
Gouter servi gratuitement

NOTRE SEULE VENTE D'HIVER

D'HABIT SUR MESURES Ā LA MAIN
500 COULEURS Ā VOTRE CHOIX

Dans cette grande vente nous avons toutes les dernières créations de tissus et nuances.

Oui! vous pouvez obtenir dans la vente:

Diamond sparks	Kid Mo-Hair	Margal
Golden blend	Tergal français	Clover green
Venitien	Soie italienne	Silver grey
Jade	Barathea	Orange brule
Saphire bleu	Cashmere	Setta lana
Velvet black	Camel-hair	Forest green

Valeur rég. $84.50 pour..... **$69.50**

Valeur rég. $89.50 pour..... **$74.50**

Valeur rég. $94.50 pour..... **$79.50**

Valeur rég. $99.50 pour **$84.50**

et autres

Avez-vous visité notre magasin ultra-moderne depuis que nous sommes rendus à notre même ancienne adresse ?

Le plus grand choix d'habits sur mesure à Saint-Jean! Donnez un très leger dépôt maintenant, pour livraison prenez le temps qu'il vous plaira.

Etabli à Saint-Jean, nous avons beaucoup grandi depuis 20 ans. Vous êtes notre client...notre succès!

JOS. TRIFIRO & FRERE

TAILLEURS SUR MESURES

221, rue Richelieu, Saint-Jean Tél. 347-4260

Avec les Amazones de St-Edmond

Lors d'une récente visite au local du dynamique corps musical de majorettes, le seul que possède Saint-Jean, "Les Amazones de Saint-Edmond", nous avons pu facilement constater que les jeunes filles travaillent fort activement afin de mettre à point le spectacle de marche et manoeuvre qu'elles présenteront à partir du mois de mai. lors de défilés, galas, etc.

Rappelons que depuis janvier 68, les Amazones sont maintenant considérées comme un corps de trompettes et tambours. Le répertoire musical promet d'être sensationnel puisque, par suite d'une entente avec un autre corps du genre, les harmonistes ont été préparées par un spécialiste en la matière, qui agit à titre d'instructeur des fameux Boucliers de St-Laurent, corps musical de cadets qui devait se mériter le championnat du Québec l'an passé.

Rappelons que notre jeune corps musical qui a su si bien nous représenter en 67, est sous l'égide de l'Association Sportive de Saint-Edmond, et dirigé par un dynamique comité de quatre membres, qui travaillent sans relâche, afin de procurer un loisir enrichissant aux jeunes filles de Saint-Jean.

Il s'agit de Mme Roland Poisgard, Donat Rouillard et Claude gard, Donat Rouilltrd et Claude Piette, qui occupent les postes de directeurs. Les Amazones, qui viennent tout juste de recevoir leur nouvel uniforme d'hiver, qui est tout simplement splendide. auront l'occasion de parader le 18 février à Iberville, le 23 à Saint-Jean et le 25 à St-Grégoire.

Ligue de quilles S.S.J.B. Saint-Jean

Chaque vendredi soir à 9 heures, salle en Roulant ma Boule les 8 équipes de la Ligue de Quilles SSJB organisée par le Comité des Fêtes de la SSJB de Saint-Jean Inc., s'en donnent à coeur joie dans leur sport favori, sous l'habile direction de M. Armand Girard président et Jacques Quintin son assistant et l'ancien président de la section mixte de Saint-Jean M. Roméo Lapointe. Nous remarquons les chefs d'équipes: Equipe No 1: Germain Gaboriau, 2) Roméo Lapointe, 3) Pierre Plouffe, 4) Paul Hemmings, 5) Marcel Desnoyers, 6) Jacques Quintin, 7) Roland Lamontagne 8) G. Murray. Egalement nous remarquons MM. Roland Robert et Roger Filion respectivement secrétaire et trésorier diocésains.

Cours de danse SSJB

Les couples qui ont participé au cours de danse organisé par le Comité des Fêtes de la Saint-Jean Baptiste et qui a duré huit semaines. Une deuxième série de 10 semaines a débuté la semaine dernière, au Centre des Oeuvres sous la direction de M. Claude Guimond et de Mlle Suzanne Francoeur. Bienvenue à tous. Venez en profiter. Les cours se donnent le vendredi soir à 9 hres 15.

Dans la Ligue Canadian Breweries

OLD VIENNA
Madeleine Barsalou 98
Réjeanne Poirier 73
Denise Goyette 110
Lionel Goyette 165
André Poirier 123
Paul Barsalou 156
JUBELEE
Lisette Rome 91
Suzanne Worthington 154
Murielle Lemieux 135
Paul Lemieux 74
Benoit Rome 129
Jacques Lemieux 128
Old Vienna 8 - Jubelee 0
O'KEEFE
Diane Samson 91
Simonne Breton 96
François Thuot 136
Jean-Paul Bessette 113
Maurice Samson 136
E. Hemming 120
BRADING
Yvette Ruest 144
Jacqueline Lusignan 99
Robert Samson 89
Ronald Goyette 100
Pierre Bernard 103
Philias Côté 155
O'Keefe 6 - Brading 2
BLACK LABEL
Mme Fontaine 99
Louise Bessette 128
Adélard Breton 119
Henri Lusignan 110
Richard Worthington 130
Richard Dubreuil 132
RED CAP
Yvette Dubreuil 88
Jeanne Lemieux 125
Lise Doré 140
Jean-Marie Fontaine 111
Gonzague Ruest 126
Jean Pépin 148
Black Label 2 - Red Cap 6

Plus haut simple chez les dames : Madeleine Barsalou 163; plus haut triple chez les dames : Murielle Lemieux 428; plus haut simple chez les hommes : L. Hemming 197; plus haut triple chez les hommes : Paul Barsalou 490.

Les Old Vienna se sont lancés à la bataille afin de reprendre la première position du classement en rapportant 8-0. Maurice Samson a retrouvé sa boulle et a joué un triple de 473.

Ligue de ballon-balai Laurentide

Le Club des étoiles de la Base de la Force Armée a maintenant rejoint le Restaurant Boulevard en tête du classement de la ligue.

Fait à souligner, le club Saint-Blaise est sorti de sa léthargie pour maintenant se hisser en 2e place de la ligue.

Tant aux autres clubs, ce sera une lutte très serrée pour les autres positions de la ligue, car il ne reste que six joutes à jouer.

1. Restaurant Boulevard . . . 13
2. All Star 13
3. St-Blaise 11
4. Senécal 9
5. Base Team 9
6. Légion 8
7. Saint-Jacques 8
8. Welland Vale 7
9. Sainte-Brigide 7
10. Saint-Hubert 3

Le gagnant du prix de présence du Club Légion : No 3193.

Ligue Sénior B du Québec

● CLASSEMENT AU 12 FEVRIER 1968

1. Iberville 44
2. Jacques-Cartier 38
3. Laprairie 29
4. Cowansville 28
5. Saint-Michel 27
6. Pointe aux Trembles 26

Les compteurs :
Guérin, S., Iberville 66
Audette, J.-N., Iberville 65
Veuilleux, G., P.a.Trembles . 51
Breton, R., J.-Cartier 49
Lebuis, C., St-Michel 50
Boivin, M., J.-Cartier 47
Cournoyer, R., Cowansville . . 43
Virelli, N., Laprairie 43
Audette, D., Iberville 42
Sawyer, M., J.-Cartier 41
Harrison, E., Iberville 40
Joanette, J.-P., St-Michel . . 39
Blouin, P.-P., J.-Cartier . . . 39

Dans la Ligue Populaire Féminine

Position :			
1. Gisèle	30	10	9,050
2. Claire	26	14	8,968
3. Suzanne	24	16	8,905
4. Jeannine	24	16	8,851
5. Rita	18	22	9,150
6. Ginette	18	22	9.006
7. Marie-Anna	18	22	8,920
8. Jacqueline	16	24	8,879
9. Fleurette	14	26	8,968
10. Albertine	12	28	9,019

Gisèle-Albertine 8-0
Jeannine - Ginette 6-2
Claire - Marie-Anna 6-2
Fleurette - Jacqueline 8-0
Suzanne - Rita 6-2

Moyenne : Rita Viens, 133; triple saison : Cécile Lécuyer 537; semaine : Rita Viens 392; simple saison : Cécile Lécuyer 222; semaine : Madeleine Charbonneau 149

Ligue mixte O'Keefe "3 fois 20"

Quand bien même il fait très froid, les "3 fois 20" sont toujours rendus pour jouer leurs parties de quilles hebdomadaires. Voivi les résultats de ces parties pour le mercredi soir 7 février et jeudi après-midi, 8 février.

Position du mercredi soir :

1. Yvonne 110
2. Gervais 89
3. Morin 70
4. Clark 67

Position du jeudi après-midi :

1. Dallaire 102
2. Brault 94
3. Leduc 94
4. Chartrand 88
5. Tallard 86
6. Oranger 84
7. Oligny 80
8. Cayer 80
9. Goyette 68
10. Brouillette 66

EN ROULANT MA BOULE

Roland Pierre triomphe de Gabriel Girard

Le champion Roland Pierre a remporté sa seconde victoire consécutive dimanche soir dernier, à la salle En Roulant Ma Boule, lors du tournoi de l'Heure des Quilles Labatt 50, commandité par M. Léandre Fortin, agent local, en triomphant de l'aspirant Gabriel Girard avec un match de 494 contre 421.

Le vainqueur, Roland Pierre a accumulé depuis deux semaines, une bourse de $55.

D'manche soir prochain à 7 h 30, le champion Roland Pierre défendra son titre contre François Croisetière de Montréal, reconnu comme un excellent quilleur.

Le quilleur qui rencontrera le vainqueur la semaine prochaine, sera Gino Preziosi.

Les participants du concours Abat ou Réserve furent Daniel Bessette, Gabriel Girard et M. Sanches.

Le quilleur pour la quille volante fut André Moreau qui manqua la cible.

Ce jeu sera augmenté la semaine prochaine et vaudra la somme de $36.

Le prix de présence offert par le restaurant La Chaumière a été gagné par Mme Roxanne Lavoie. Le second prix gracieuseté du restaurant China Town, a été remporté par Mme Bertha Girard.

Le troisième prix, don de la salle de quilles, gagné par Roland Pierre.

Ligue des Chevaliers de Colomb

Position :		
1. Trans-Canada Shoe	111	49
2. Bruno Parent BP	97	63
3. Au Roy. des Quilles	92	68
4. Boudrias Choquette	91	69
5. Lécuyer Tapis	90	70
6. Laiterie Granger	86	74
7. Pomerleau Brique	74	86
8. Centre Electronique	70	90
9. Marie-Claude	49	111
10. Iberville Equipement	40	120

Pomerleau Br. - Lécuyer T. 8-0
Centre Electr. -Br. Parent BP 8-0
Roy. des Quilles - M.-C'aude 8-0
Trans-Can. Shoe - Iberv. Eq. 8-0
Boudrias & Choquette - Laiterie Granger 8-0

Moyenne : Lise Genier 136, Normand Sasseville 151; triple saison: Lise Genier 523, Jean-Paul Benoit 501; semaine : Anita Homier 452, Gaby Girard 502; simple saison : Marielle Benoit 235, Roger Viens 240; semaine : Anita Homier 207, J. Charest, J.-G. Aubé, G. Girard 189.

Ligue O'Keefe Inter-comtés

● SAINT-JEAN CHAMPION

Les joueurs de l'Hôtel du Parc se sont mérités le championnat de fin de saison 67-68 de la ligue de ballon sur glace O'Keefe Inter-Comtés, mardi dernier, dans une joute des plus mouvementée. Ils affrontaient Marieville dans cette dernière joute de la finale. De magnifiques chances d'enregistrer des buts, de part et d'autre, durant toute la joute, sont restées vaines, grâce à la vigilance des gardiens de buts.

Le seul but de la joute fut compté en supplémentaire par D. Pelletier, avec l'aide de D. Lachance. Ce but donna la victoire à l'Hôtel du Parc qui remporte ainsi les honneurs de la ligue O'Keefe Inter-Comtés.

COURS DE DANSES MODERNES

PRÉLIMINAIRE DU STANDARD OFFICIEL DE LA FÉDÉRATION DES LOISIRS, DANSES DU QUEBEC

PROFESSEURS: M. Claude Guimond et Mlle Suzanne Francoeur

Rumba, chacha, samba, valse, Swing, etc.

10 cours de danse d'une heure et demie chaque vendredi soir à 9 h. 15 à partir du 16 février 1968

LE NOMBRE DE COUPLES EST LIMITÉ

Organisés par le Comité des Fêtes des S.S.J.B. de Saint-Jean Inc.

ENDROIT: Centre des Oeuvres, 170, rue Longueuil Saint-Jean, P.Q.

- Tout le public est invité à apprendre à bien danser à un prix très modique
- Un art à la portée de tous

Elections fédérales d'ici un an

● M. Beaulieu candidat pour le comté de Saint-Jean, si . . .

Le président de l'Association Progressiste-Conservatrice de la Province de Québec a prédit des élections fédérales d'ici un an et il a demandé de renouveler les cadres d'ici le 1er mai, de restructurer ceux qui sont en place et d'appliquer partout les réformes recommandées par le nouveau chef Robert Stanfield. Selon Selon M. Carrière, seule une bonne organisation peut apporter la victoire au candidat en lice. La bonne organisation est plus importante même que la personnalité du candidat.

M. Carrière était le conférencier à l'assemblée de l'Association Progressiste-Conservatrice du comté de Saint-Jean, à Hemmingford, dimanche dernier.

M. BEAULIEU

Pour sa part, le député Paul Beaulieu a déclaré qu'il sera de nouveau candidat, mais seulement si on le demande, et si Me Roland Tremblay, président de l'Association régionale, n'est pas candidat. Il reconnait en Me Tremblay, un homme travailleur, cultivé et bien formé. D'un autre côté, M. Beaulieu croit cependant que Me Tremblay semble plus intéressé par le Banc de la Reine que par un fauteuil de député fédéral.

M. Beaulieu a ajouté qu'il est toujours prêt à servir en appuyant que son seul but était de bien servir ses électeurs et sa ligne de conduite a été tracée selon lui par ses trois mots: justice, honnêteté et travail.

C'est pourquoi, si Me Roland Tremblay ne se présente pas aux prochaines élections, et si les électeurs le lui demande, M. Paul Beaulieu, une fois encore, acceptera de poser sa candidature.

Présentement, le nombre de députés conservateurs québecois à la Chambre basse est de 7, selon M. Beaulieu, il doit passer à 30 pour appuyer M. Stanfield, qui comprend les besoins du Québec.

Ligue O'Keefe de ballon-balai

Vendredi soir dernier débutait à Saint-Jean une nouvelle ligue de ballon-balai avec cinq parties à l'affiche. Cette ligue a pour président le dévoué Serge Desnoyers.

Dans la partie d'ouverture, le Saint-Jean a blanchi le Chambly 2-0. Les compteurs ont été Serge Godin et Denis Pelletier. En 2e partie, le Domaine des Pins de Louis Bonin a triomphé du St-Remi 2-1 grâce à un but de Maurice Perron en temps supplémentaire. — Dans la 3e partie, le Lacolle a triomphé difficilement du Local 568 au compte de 1-0. Gilles Gamache a enregistré l'unique but. Le Domaine des Pins a causé une forte surprise en rapportant une deuxième victoire de 1-0 aux dépens du Marieville. — Maurice Perron s'est signalé une fois de plus en comptant le but victorieux en temps supplémentaire. — Ce dernier sera sûrement le joueur à surveiller lors des prochaines rencontres. Enfin, le Marieville a pris une douce revanche en battant le Local 568 au compte de 4-0. Claude Alain fut le grand héros de cette partie en enregistrant les quatre buts de son équipe.

Cette nouvelle ligue de ballon-balai évolue à l'aréna de Saint-Jean tous les mardis et les vendredis soirs. Venez voir du sport à son meilleur!

Gilles PINARD

Hommages . . .

(suite de la page 19)

Chez les Pee-Wee section Est, les Vautours de St-Edmond ont accumulé les quatre titres, soit le championnat, la meilleure offensive et défensive, de même que l'équipe la moins punie. Dans la section Centre, le Séminaire a dominé, méritant en plus l'honneur de posséder l'offensive la plus productrice avec 52 buts, tandis que les Alouettes de St-Gérard possédaient la défensive la plus étanche, ayant limité leurs adversaires à 30 buts.

Le Sacré-Coeur a mérité l'honneur d'être choisi comme étant l'équipe la moins punie; ses joueurs n'ayant passé que 39 minutes au cachot.

La division Est de la ligue Bantam a connu comme champion le Séminaire qui a compilé l'impressionnant dossier de douze victoires, aucune défaite. Ils ont, de plus, mérité les trophées pour les plus efficaces brigades offensives et défensives. Le St-Eugène, avec 103 minutes de passées au pénitencier, fut l'équipe la moins punie.

Dans l'Ouest, le St-Noël s'est accaparé de tous les honneurs.

Pour ce qui est de la classe Midget, il aura fallu attendre jusqu'à la dernière joute de la saison avant de connaitre les champions. Le St-Gérard qui avait dominé le classement tout au long de la campagne, s'est vu détrôné la semaine dernière du premier rang et leur dernière confrontation, avec le St-Athanase, nous a désigné l'équipe championne. Dans une rencontre excitante au possible, le St-Athanase et le St-Gérard se sont disputés un match nul, St-Athanase ayant une priorité d'un point au classement avant la joute, celui-ci fut déclaré champion.

Avec encore trois rencontres à disputer dans la catégorie Junior, la course au championnat s'annonce des plus enlevante. Une lutte à finir s'amorce entre les clubs de St-Gérard, le NDA et le St-Edmond.

Présentement, les Play Boys de St-Gérard dominent avec une priorité d'un seul point au sommet du classement. NDA se retrouve au second rang, tandis qu'à 5 points des meneurs, on voit le St-Edmond. Les dernières joutes du calendrier régulier seront donc cruciales pour ces trois équipes qui aspirent à la position de commande.

FIN DES BIBITES

La catégorie Bibite qui a connu énormément de succès à leur naissance au sein du Hockey Mineur, ont terminé leur saison la semaine dernière et les dirigeants tiennent à remercier les parents qui nour ont apporté leur précieuse collaboration.

L'Association Conservatrice complète ses cadres

De nouveaux directeurs ont été nommés dans chacune des Associations de paroisse du parti progressiste-conservateur au cours de l'assemblée générale de l'Association progressiste-conservatrice du comté de Saint-Jean vient de tenir en présence de M. Paul Beaulieu, député du comté à la Chambre des Communes, et de M. Léopold Carrière, président provincial des associations conservatrices.

N D. DU MONT-CARMEL

M. Henri-Georges Girard a été désigné par ses pairs et a accepté d'être l'un des directeurs de l'Association de la paroisse Notre-Dame du Mont-Carmel.

L'ACADIE

Dans ce village, c'est M. Roger Hébert qui a accepté de compléter les cadres de l'Association.

SAINT-JEAN

Il manquait un directeur pour la paroisse de Saint-Gérard au sein de l'Association de la Cité de Saint-Jean. M. Ronald Beauregard a accepté d'être ce directeur du quartier nord de la Cité.

IBERVILLE

M. Roger Lanoue a été désigné pour compléter les cadres de l'Association Ibervilloise. Seule la ville d'Iberville demeurera partie géographique du comté de Saint-Jean. Les autres paroisses du comté d'Iberville seront rattachées au territoire du comté de Missisquoi lors des prochaines élections fédérales.

ST-PAUL ILE AUX NOIX

Deux directeurs ont été élus pour la municipalité de St-Paul Ile aux Noix. Ce sont MM. Raymond Rémillard et Léo Verdon.

SAINT-BLAISE

M. Georges Ethier a été choisi comme troisième directeur de l'Association conservatrice du village de Saint-Blaise. Ce choix a été fait à l'unanimité.

D'autres villages ont demandé que leurs cadres soient complétés: village de Lacolle, M. Achille Blain se joindra aux directeurs de l'Association; à St-Bernard de Lacolle, ce seront MM. Lionel Laforest et Hector Richard qui compléteront les rangs de la direction; à St-Jacques le Mineur, ce sera M Hector Poissant. Chaque poste de la structure de l'Association conservatrice du comté de Saint-Jean se trouve ainsi remplis.

M. B. Labenski à sa retraite

Nous désirons annoncer la récente retraite de M. Bronislaw Labenski, après 48 années de service à la compagnie J.-B. Martin, après plusieurs années de travail pour la J.-B. Martin à Norwich, Connecticut, M. Labenski est venu au Canada le 5 décembre 1934, afin de collaborer à l'ouverture d'une succursale à Saint-Jean.

Jusqu'à récemment, il y travaillait encore, étant le dernier représentant du groupe fondateur de cette usine.

Nous lui souhaitons une agréable retraite.

La Croix-Rouge vous représente toujours et partout

Nouvelle substance Rétracte les Hémorroides

Une substance cicatrisante exclusive provoque la rétraction des hémorroides et la cicatrisation des tissus.

Un grand institut de recherche vient de mettre au point une substance cicatrisante sans pareille pour la rétraction des hémorroïdes, le soulagement de la démangeaison et la cicatrisation des tissus.

Cette substance ne fait pas qu'apaiser les douleurs locales; dans nombre de cas, on a pu observer une rétraction notoire des hémorroïdes.

Mieux encore, l'effet cicatrisant du médicament s'est prolongé durant plusieurs mois.

Cette substance aux effets si bienfaisants se nomme la Bio-Dyne; elle aide rapidement à la cicatrisation des cellules et stimule la croissance des tissus nouveaux.

La nouvelle Bio-Dyne est offerte soit en onguent, soit en suppositoires sous le nom de Préparation H. Elle est en vente dans toutes les bonnes pharmacies et s'accompagne d'une offre de remboursement.

Iberville à la Cie Bell:

Les membres du Conseil municipal et les fonctionnaires de la Ville d'Iberville se sont rendus visiter les locaux et l'équipement de la Cie de Téléphone Bell, rue St-Jacques, à Saint-Jean, la semaine dernière. Sur la photo, Mme Michel Monat, mairesse, qui écoute des explications de M. E.A. Saucier, gérant. En arrière, M. Jean Béland, secrétaire-trésorier.

Vous voyez ce $2.00?

Ce $2.00 représente notre salaire horaire disent ces piqueteurs (en grève) employés de Chambly Transport. Nos confrères montréalais gagnent actuellement $3.10 l'heure, en juillet 1968 ils gagneront $3.32 l'heure et en juillet 1969, $3.45 l'heure.

(Photo par Clayton)

EN ROULANT MA BOULE

Tournoi de qualification

Voici la liste des six quilleurs qui se sont qualifiés la semaine dernière, à la salle En Roulant Ma Boule en vue du tournoi mixte mensuel O'Keefe, qui aura lieu dimanche soir, le 25 février à 8 h.

SEMAINE DU 5 AU 10 FEVRIER

Yves Allard	594
André Lamoureux	589
Maurice De Beaujour	569
Marc Boucher	516
Léopold Miville	516
Edmond Belleau	514

Tous les quilleurs de la salle En Roulant Ma Boule sont éligibles pour ce tournoi, alors inscrivez-vous au contrôle avant chaque match de ligue.

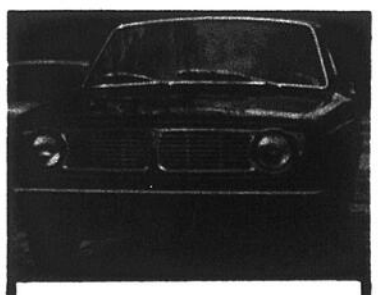

DÉPOSITAIRE VOLVO

STATION SERVICE FINA

ROLAND THIBODEAU, Prop.

TÉLÉPHONES:
RÉSIDENCE: 346-4156
GARAGE: 348-3525

475, BOUL. DU SÉMINAIRE
ST-JEAN, QUÉ.

LA SOLIDARITÉ À ST-JEAN

DANIEL BÉLAND

A réussi les épreuves d'aptitudes et a suivi les cours requis pour représenter La Solidarité, compagnie d'assurance sur la vie, dont le Siège Social est à Québec.

Son gérant, monsieur Laurent René, Adm.A., C.L.U. est heureux d'annoncer cette nomination à la population de Saint-Jean et de la région.

Le bureau de la division Maisonneuve est situé au 2717 ouest, rue Notre-Dame, Montréal 3.

NOS TARIFS
Minimum 60¢ pour 20 mots
Pour plus de 20 mots, 3¢ le mot additionnel.
Toute annonce doit nous parvenir avant 11 heures a.m. le mercredi

Saint-Jean: 347-7529
Montréal: 658-2721

LES PETITES ANNONCES

On peut aussi s'adresser à la Librairie du Richelieu 170, rue St-Jacques jusqu'au mardi à 5 h. p.m.

À VENDRE

Maisons ★

A LA PRAIRIE: TRIPLEX à vendre, 3 logements de 4 pièces chacun, non-chauffés, bon revenu, 220 volts, chambres de bain en tuiles, comptant discutable. Prix: $20,000. Inf.: Immeubles P A L Enr. Tél. 489-1260. (AV 5923)

MAISON DE REPOS, avec commodités, à vendre, située côté est, route 9B, à 15 minutes de Saint-Jean. Tél.: 346-5506. (AV 6096)

LAPRAIRIE: à vendre bungalow en briques et pierres de taille, 5 pièces. S'adresser à Marcel Roy, 5405 Chemin St-Jean. Tél. 643-8873. (AV 6143)

MAISON A VENDRE, situé à 822 rue St-Georges, Iberville (près de l'église St-Noël-Chabanel). Maison de deux logis un de 7 pièces et l'autre de 6 pièces. Renseignements: 347-4556. (AV 6194)

MAISON neuve en briques, à vendre située au centre du village de Napierville. Système de chauffage, garage. S'adresser à 389 St-Alexandre, Napierville. Tél. 245-3804. (AV 6215)

BUNGALOW 5 pièces, 3 chambres, garage chauffé attenant, paroisse Notre-Dame, pierre et brique. S'adresser à Les Immeubles Guérin Enr., courtiers. Tél. 347-1934 ou 348-4362. (AV 6223)

BUNGALOW, 5 pièces, 3 chambres, sous-sol fini, paroisse St-Gérard, cause: départ. Les Immeubles Guérin Enr, courtiers. Tél. 347-1934 ou 348-4362. (AV 6222)

DUPLEX brique, 2 x 6 pièces, chauffage eau chaude, comptant $2,500, balance facile. S'adresser à Les Immeubles Guérin, courtiers. Tél. 347-1934 ou 348-4362. (AV 6221)

RESTAURANT-SNACK-BAR, bons revenus, très bien situé, prix $3,000. Cause: départ. S'adresser à Les Immeubles Guérin Enr., courtiers. Tél. 347-1934 ou 348-4362. (AV 6220)

EPICERIE — BOUCHERIE licenciée, affaires $360,000, revenus intéressants. Clientèle choisie. Echange considéré. S'adresser à Les Immeubles Guérin Enr., courtiers. Tél. 347-1934 ou 348-4362. (AV 6219)

HOTEL très bien situé, bon quota, prix à discuter, balance facile, échange considéré. S'adresser à Les Immeubles Guérin Enr., courtiers. Tél. 347-1934 ou 348-4362. (AV 6218)

MAISON à vendre, à Ville Ste-Thérèse, 1½ étage, 6 pièces, libre fin mars, $1,000 comptant, $50 par mois, balance à discuter. Tél. 255-1112 entre 7 h. et 9 h. p.m. (AV 6225)

RESTAURANT ou magasin avec logis à louer ou à vendre, à Lacolle. Inf. Tél. 246-3987 (AV-AL 6149)

RESTAURANT à vendre ou à louer, tout équipé. Spécialité: "Southern Fried Chicken" à 728 rue St-Jacques. Inf.: 347-3376 à 730 St-Jacques. (AV-AL 6174)

A VENDRE ou à échanger épicerie boucherie licenciée, chiffre d'affaires $200,000. par années en plus du magasin la bâtisse compte 3 logis chauffés, rapportant $3,960 par an. Le commerce peut-être vendu séparément de même que l'ameublement S'adresser le jour du lundi au samedi à 480 Mercier tél.: 348-4911, le soir et le dimanche, 542 Champlain tél. 348-3722. (AV. 6243)

MAISON A VENDRE, 6 pièces, ou à échanger pour une ferme dans les environs de Saint-Jean. S'adresser à tél.: 346-9771. (AV. 6242)

BUNGALOW à vendre, brique pierre, 5 pièces plus chambre fini au sous-sol système air chaud garage double, cour asphaltée à Iberville, $15,000, comptant à discuter. Tél.: 346-3660. (AV. 6238)

MAISON à vendre, 7 pièces, 105 rue de l'Eglise, Lacolle, aussi ferme à vendre avec tout le roulant. S'adresser à 105 de l'Eglise, Lacolle, tél.: 246-3277. (AV. 6230)

A ST-MATHIEU de Laprairie, lot No 10 Rang Pierre Roy à vendre, aussi bungalow fini, papier brique avec garage, 4 pièces, eau chaude, système de chauffage à air chaud, bonne condition. S'adresser au bureau de poste de St-Jacques le Mineur, Cté Laprairie, tél.: 347-6348. (AV. 6236)

Autos - Motos Tracteurs ★

CAMION à vendre, Scout International équipé avec treuil et charrue. Tél. 347-3724, le soir à 346-5159. (AV 6144)

SNOW-CRUISER 1968 à vendre — neuf, 16 forces, complet avec toile et trailer. $800. Tél. 347-7383. (AV 6205)

INVOY EPIC 65, à vendre, aussi tracteur à jardin "Bolune" avec équipement, 7 forces. S'adresser à Yvon Beaudin, St-Isidore, tél.: 454-2875. (AV. 6244)

UN TRACTEUR Massey Ferguson 65, à vendre, diésel, aussi compresseur avec moteur "Surge". Tél.: 346-9203. (AV. 6247)

SKI-DOO Bombardier à vendre, 1966, 14 forces. Tél. 346-5935. (AV. 6233)

POUR TOUTES TRANSACTIONS IMMOBILIERES...
LES IMMEUBLES LAURIER ENR.
ARSENE LEBLANC
COURTIER EN IMMEUBLES
Vente — Evaluation — Administration — Placement
330 Laurier Tél. 348-5363 Saint-Jean
Membre de la Corporation des Courtiers en immeubles de la province de Québec.

Divers ★

TAPIS

50,000 verges de tapis neufs ou imparfaits, usagés ou seconds, en coupons ou en carpettes, couleurs assorties, de quoi couvrir toutes grandeurs de plancher. Prix à partir de $1.00 la verge carrée. Posage si désiré. Prélart de tout genre, tuiles à partir de .05 l'unité. Fixtures électriques assorties. Tous les produits venant directement des manufactures. S'adresser à J.-C. Lanctôt Enr., St-Isidore, cté de Lap. Tél. 454-9882; Montréal 692-4655. (AV 6177)

SOUFFLEUSE "Snow-Bird" à vendre, 4 c.v. Tél. 348-2428. (AV 6212)

POELE blanc "Bélanger" bois et électricité, deux ronds, 110, bonne condition. $20. Tél. 583-3487. — 24 Marie-Victorin, Verchères. (AV 6226)

JEUX D'AUTOS de courses "Scalextric" à vendre, 32 pi. S'adresser après 5 h. p.m. Tél. 348-56— (AV 6224)

POELE "McClary" à vendre, combiné huile et gaz propane (deux feux). Très propre. Aubaine. S'adresser à 348-2514, 519a, rue Mercier, Saint-Jean, le samedi et le soir. (AV)

A VENDRE: Une boule de feu double. S'adresser après 6 heures. Tél.: 346-6796. (AV 5870)

LIT PLIANT à vendre avec matelas, en très bonne condition. Tél. 347- 5381 local 317, après 5 h.: 346-5417. (AV 6173)

JE SUIS LA FINANCE. J'ai 10 ameublements complets. vendrais pour balance de paiements, pas de comptant requis, ouvert tous les soirs, entreposage gratuit. Demandez M. Huberdeau, Tél. 526-3775 Charges renversées. (AV 6145)

Particulier vendrait ameublement espagnol, à moitié prix, pas de comptant, pas de finance, présentement entreposé, sans obligation. Mlle Beaupré, Tél. 623-4432 Charges renversées. (AV 6148)

ATTENTION — ATTENTION
Futurs et nouveaux mariés, pourquoi payer un intermédiaire directement du manufacturier au client, tous les styles, prix du gros, 10 salles de montre à votre service. Pas de comptant Pas de finance, Tél. 523-6181. Charges renversées (AV 6147)

A QUI LA CHANCE? Fiançailles rompues, trois appartements complets, neufs, vendrais pour balance de paiment, pas de comptant demandé Mlle Gariépy, Tél 523-1146 Charges renversées. (AV 6146)

JEUNES CHIENS beagles à vendre. Accouplements Bergers allemands, Airdale, Beagles, épagneuls, collies boxer, caniches. Irish Sheter, tous enregistré. Tél.: 457-3021. (AV 6182)

A VENDRE: 250 sacs de 75 lbs de patates moyennes pour la semence. S'adresser à M. Raymond Potvin, St. Remi, tél.: 454-3694. (AV 6186)

A VENDRE: pôteaux de cèdre 25 à 35 pi. de long, piquets de clôture, boite de camion. S'adresser à M. Willie Guérin, Sherrington, tél.: 454-3062. (AV 6185)

VENDONS ET ACHETONS linge usagé très propre pour dames, hommes et enfants collants pour dames et enfants aussi bas nylon à Bouthillier, tél.: 346-5480. (AV. 6251)

A VENDRE: cage de maternité pour truies-cochonnières en fer de l", aussi 2 petits bergers allemands. Tél.: 643-8339. (AV. 6234)

TROIS TAURES "Holstein" à vendre, doivent avoir veau bientôt. S'adresser à Roger Beaudin, St-Bernard de Lacolle, tél.: 246-3507. (AV. 6235)

TERRE à louer ou à vendre, 105 arpents, grande route à St-Constant. S'adresser à 643-8490, 589 St-Pierre. (AV-AL 6229)

À LOUER

Logis ★

CHAMBRE ET PENSION à louer à 219, rue Jacques-Cartier, Saint-Jean. (AL 5839)

APPARTEMENT NEUF, chauffé, à louer, 4 grandes pièces, chambre de bain, plancher de tuiles, installation pour laveuse automatique et sécheuse, situé dans quartier résidentiel à 925 Vincelette, Iberville, $85 par mois. Tél. 348-2113. (AL 6204)

PETIT BUREAU à louer, chauffé. Tél. 346-6811, M. Binette. (AL 6207)

MAGASIN 30' x 60' à louer, chauffé. Inf. 346-6811, M. Binette. (AL 6206)

BUREAU A LOUER: 29 x 35, chauffé, $100.00 par mois libre immédiatement. Informations : André Lebeau, 212, rue St-Jacques, Saint-Jean. Tél.: 347-2359. (AL 4909)

LOGIS de 5 pièces, neuf, tapis mur à mur, dans toutes les pièces, ainsi que draperies, Napierville. S'adresser à: Cléophas Huppé, tél. 245-3689 (AV 5544)

LOGIS à louer au village de St-Blaise, dans un haut, 4 appartements. Tél.: 346-4075. (AL 6079)

CHAMBRE à louer, tout près des manufactures, à 431 Mercier, Saint-Jean, Tél. 348-4172. (AL 6141)

LOGEMENT à louer à St-Remi, en face de l'église, 4 pièces neuves, eau chaude, dans un deuxième, 220V, libre en mars. S'adresser l'avant-midi à tél.: 444-9929 au 521-5197. (AL. 6252)

LOGIS A LOUER 3 pièces, comprenant 1 cuisine, 1 chambre et 1 solarium, pour couple sans enfant. S'adresser à 93 Collin, tél.: 346-3818. (AL. 6250)

LOGIS A LOUER à 204 Bouthillier, chauffé, meublé, 3 pièces, possésion immédiate. Tél.: 346-5772. (AL. 6249)

MAISON A LOUER, à St-Jacques le Mineur, 5 pièces et garage à ½ mille du village route 9a, libre le 1er mai Tél.: 347-7728. (AL. 6248)

A LOUER grande chambre, entrée privée, place pour auto $7.00 et $8.00 par semaine. S'adresser 174 de Salaberry. (AL. 6245)

LOGEMENT A LOUER à 7 Carillon, 5 pièces plus chambre de bain, plancher de tuiles, intallation laveuse et sécheuse, libre immédiatement. Tél.: 346-4881 ou 347-6594 pour visiter s'adresser apt. 3 après 5 heures. (AL. 6253)

LOGIS A LOUER, 4 pièces, chauffé, eau chaude. S'adresser à 75 rue St-Jacques, tél.: 347-5553 (AL. 6239)

GRANDE CHAMBRE à louer, meublée, à 99 St-Georges, tél.: 346-9511. (AL. 6240)

APPARTEMENTS NEUFS à louer, 2½ pièces, très moderne, meublés, chauffés, eau chaude fournie, taxes, électricité comprises, à 245 Grand Bernier, (près St-Jacques) Tél. 346-6223. (AL 6254)

ON DEMANDE

VENDEUR DEMANDE pour le district de Saint-Jean, à temps partiel dans l'extermination d'insectes et vermines. Pour inf. Métropole Extermination, 1386 Bord de l'Eau, Ste-Dorothée, comté Laval. (OD 6201)

FILLES DE TABLE demandées, très bonne condition. S'adresser à Billy Sharr, Restaurant St-Remi BBQ. Tél. 454-9981. (OD 6228)

A VENDRE: Quantité de vaches et taures fraîches vêlées, P. Sang et commercial. S'adresser à Jules Côté, 1274 rue Sud, Cowansville, tél.: 263-0670 ou 295-2130. (AV. 6237)

BUNGALOW DEMANDE à louer, avec une cave finie. Couple sans enfant. Tél. 627-0350. (OD 6231)

REPRESENTANT DEMANDE
La Compagnie Electrolux (Canada) Ltée est à la recherche d'un représentant, expérience appréciée dans la vente. Entrainement et assurance-groupe, fond de pension fourni. Pour entrevue, demandez M. J.-N. Beloin, 24 St-Pierre, St-Jean ou écrire "Curriculum Vitae". (OD 4778)

DIVERS

Nous nous spécialisons dans l'embourrage de tous les styles aussi dans le décapage et le polissage des meubles. Montréal et la région. Interurbains acceptés. Travail fait par experts. Tél. 294-5691. (D 6171)

POUR VOS IMPOTS provincial, fédéral, rentes du Québec, adressez-vous en toute confiance à: Marcel Choquette 285 rue Richelieu, René Gosselin, 44a rue Marchand, $4.00 et plus. Attention particulière aux cultivateurs. (D 6176)

FAITES ISOLER VOTRE MAISON avec de la laine minérale "Fiberglass" soufflée. Celle-ci sera plus chaude en hiver et plus fraîche en été. Economisez sur le prix du chauffage. Débarrassez-vous de l'humidité qui détruit vos murs intérieurs et extérieurs. Appelez Isolation Richelieu Enr., tél. 347-1123, Saint-Jean. (D 5807)

FILTER QUEEN
Système sanitaire pour le foyer
Pour nettoyage rapide, facile, hygiénique, éliminer poussière, microbes de la maison, protéger les personnes allergiques.
G. FLEURY
vente et service
208, rue Bouthillier
Saint-Jean Tél. 346-9565
(D 6086)

ATTENTION, votre caractère, talent, richesse, mariage heureux, perte d'argent, peut être exempté par l'étude de votre main Appelez 378-2949 - 348-8033 après 5 heures. (D 6093)

NOUS DEGELONS les tuyaux à eau sous pression, faisons soudure générale. S'adresser à St-Remi, tél.: 454-3156. (D 6187)

COMPTABLE d'expérience demande emploi à temps partiel pour le soir et fin de semaine. Comptabilité générale et préparation des rapports d'impôts. Communiquez entre 5 h. et 7 h. p.m. à 347-2590 (D 6211)

ATTENTION personnes âgées ou couples, services infirmières et médecins, maison completement neuve et moderne sur le bord du Lac Champlain, Venise en Québec (Missisquoi) pour informations: Maison de Convalescence. Tél. 244-5212. (D 6202)

PERDUe scie électrique sur rue Richelieu, en face de la Kraft Paper. Récompense promise. Tél. 346-5935. (D 6232)

Désirerais échanger maison pour petite ferme, 8 pièces, fini stucco, système de chauffage, possibilité de convertir en deux logis, situé sur le bord de l'eau. S'adreser à 218 Talon, Saint-Luc. (D 6241)

PERSONNEL DEMANDE, pour travail à plein temps ou partiel, $5 de l'heure, auto nécessaire. S'adresser à Saint-Remi, tél. 454-2162. (D 6246)

Métropole Extermination
Extermination de coquerelles, puces, punaises, souris, rats et tous les insectes et vermines!
— ESTIMATION GRATUITE
— OUVRAGE GARANTI
CAMION SANS NOM
Composez:
347-7315

CREST GOUV. DU QUEBEC . . . .

APPEL D'OFFRE
MINISTERE DE LA VOIRIE

PROJET 68-67:

Construction de deux ponts en béton précontraint et acier, avec remblai, sur l'Ile Frêne, sur la rivière Richelieu, (Chenal ouest: 10 travées de 70' Chenal est: 14 travées de 100' et 3 travées de 165' 200' 165') entre Saint-Thomas paroisse, comté de Missisquoi, et Notre-Dame de Mont-Carmel, comté de Saint-Jean Site: entre Noyan et Cantic, nouveau tronçon de la route No 52.

Sont admis à soumissionner ceux qui ont leur principale place d'affaires dans le Québec.

Un versement de $50 non remboursable, à l'ordre du Ministre des Finances, est requis pour obtenir les plans et devis nécessaires.

Chèque visé ou cautionnement de soumission exigé: $300,000.00

Clôture des soumissions pour les entrepreneurs-généraux, à 3 heures de l'après-midi (h.n.e.), mercredi le 13 mars 1968.

Les sous-traitants pour la structure métallique, le béton précontraint et les pilots devront présenter leurs soumissions, sur la formule du ministère, au Bureau Dépositaire, Ministère de la Voirie, 2700 boulevard Laurier, Place Laurier (section ouest, 3e étage), Ste-Foy, Québec 10, pour ou avant le 6 mars 1968, à 12 heures (midi).

Pour ce projet, les documents nécessaires sont obtenus au ministère de la Voirie, Bureau E-5, Hôtel du Gouvernement, Québec.

Le sous-ministre,

Eddy MONETTE, ing.

PROVINCE DE QUEBEC
MUNICIPALITE DE LA PAROISSE
DE SAINT-ISIDORE
DE LAPRAIRIE
REGLEMENT No 77

A une session régulière du Conseil municipal de la paroisse de Saint-Isidore, comté de Laprairie, tenue le 5 février 1968, à 9 heures de l'après-midi, à la salle de l'école St-Isidore, sont présents: Son Honneur le maire Monsieur Eugène Demers et MM les conseillers: Joseph Hébert, François Bazinet, Lucien Lemieux Yvon Gervais, Claude Turcot et Paul-Emile Vanier, formant quorum sous la présidence de Monsieur le Maire.

ATTENDU qu'un règlement de prohibition adopté en 1916 est encore en vigueur dans les limites de la municipalité de Saint-Isidore;

ATTENDU qu'en vertu du règlement No 72 de la municipalité adopté le 18 octobre 1965 la vente de la bière dans les épiceries seulement est permise, dans la municipalité

ATTENDU qu'une demande a été présentée au Conseil municipal sous forme de requête et signée par plusieurs citoyens de la municipalité à l'effet que soit abolie la loi de prohibition qui défend la vente de liqueurs alcooliques dans la municipalité;

ATTENDU qu'un avis de motion a été donné en vue de l'adoption du présent règlement, à une séance régulière du Conseil, en date du 4 décembre 1967;

Il est proposé et résolu à l'unanimité que le règlement qui suit et portant le numéro 77 soit et est adopté;

Il est par le présent règlement décrété et ordoné par le Conseil de la municipalité de la paroisse de Saint-Isidore, ce qui suit, savoir:

1. — Tous les règlements antérieurs de tempérance en vigueur, dans les limites de la municipalité de Saint-Isidore, sont abrogés et révoqués sans condition permettant ainsi la vente de la bière, vin et liqueurs alcooliques, dans les limites de la municipalité de Saint-Isidore.

2. — Le présent règlement entrera en vigueur selon la loi.

Fait et donné à Saint-Isidore, comté de Laprairie, ce cinquième jour de février mil neuf cent soixante-huit.

Eugène DEMERS, maire
H. P. PATENAUDE, sec.-trés.

AVIS PUBLIC est par le présent donné que les TERRES et HERITAGES sous-mentionnés ont été saisis et seront vendus aux temps et lieux respectifs, tels que mentionnés plus bas.

IBERVILLE
Fieri Facias de Terris
District de Montréal
Cours Supérieure.
No 729,878

ERAKLIS PRIFTIS, rentier, des ville et district de Montréal, y résidant au numéro 1422 ouest, rue Notre-Dame, demandeur contre
LES HERITIERS DE FEU THANAS KONDILIS, de son vivant de Saint-Bernard de Lacolle, district d'Iberville, défendeurs.

Une ferme sise et située dans la paroisse de Saint-Bernard de Lacolle, comté de Saint-Jean, connue et désignée au plan et livre de renvoi officiels de ladite paroisse de Saint-Bernard de Lacolle sous les numéros huit cent trente-sept et huit cent trente-huit (837, 838), comprenant en tout soixante et un arpents et quarante perches de superficie, avec les bâtisses y érigées. Ledit lot No 837 mesure quatre arpents de largeur sur onze arpents et neuf perches de profondeur et comprend quarante-sept arpents et soixante perches de superficie; ledit lot No 838 comprend deux arpents de largeur par onze arpents et neuf perches de profondeur et comprend vingt-trois arpents et quatre-vingt-huit perches de superficie.

Le tout tel qu'il est de fait avec toutes les servitudes actives et passives attachées à ladite ferme.

Pour être vendu au bureau d'enregistrement du comté de Saint-Jean dans la Cité de Saint-Jean, LUNDI, le QUATRIEME jour de MARS 1968, à DEUX heures de l'après-midi.

Le Shérif par intérim,
Paul ST-MARTIN

Bureau du Shérif
Saint-Jean, le 29 janvier 1968
23146

PROVINCE DE QUEBEC
MUNICIPALITE DE
PAROISSE DE SAINT-ISIDORE
DE LAPRAIRIE

Aux contribuables de la susdite municipalité, AVIS PUBLIC est par les présentes donné par le soussigné, secrétaire-trésorier de la susdite municipalité, QUE:

Les électeurs de la municipalité de Saint-Isidore sont convoqués en assemblée publique, les 15 et 16 mars 1968 pour approuver ou désapprouver, selon le cas, le règlement No 77. La votation au scrutin secret sera tenue à l'endroit habituel des séances du Conseil, les 15 et 16 mars 1968, depuis 10 heures de l'avant-midi jusqu'à 5 heures de l'après-midi.

Donné à Saint-Isidore, ce cinquième jour de février mil neuf cent soixante-huit.

H. P. PATENAUDE,
secretaire-tresorier

Nous acceptons vos petites annonces jusqu'à 11 heures a.m. le mercredi.

ARGENT A PRETER

Particuliers, 1ère et 2e hyppotheque, chalets d'été.
Pour informations;
Tél: 366-6953, ou
ecrire a
582, 90e Avenue
Ville Lasalle

INTÉRESSÉ

Je suis intéresse à acheter roulant de ferme et troupeau au complet.

S'adresser a:
JULES CÔTÉ
1274, rue Sud
Cowansville, Que.
Tel. 263-0670
295-2130

Trois joueurs des Seigneurs de Boucherville ont été choisis sur l'équipe d'étoiles de la ligue Montréal Junior. Il s'agit dans l'ordre habituel du gardien Guy Marcil et des joueurs de défense Jean St-Cyr et François Augers. De plus l'instructeur Jean-Paul Savaria qui pose fièrement avec ses joueurs a été choisi l'instructeur de l'année.

A votre service pour
IMPRESSIONS
de toutes papeteries
professionnelles
Les Editions du Richelieu Limitée
100 Bouthillier 347-7529

BUREAU A LOUER
25, rue Saint-Jacques,
Saint-Jean
Bureau jusqu'ici occupé par l'étude légale de Mes Sabourin & Sabourin est maintenant transportée à 39, rue Saint-Jacques.
S'adresser chez
Sabourin & Sabourin
à Mlle Brien ou Mme Martel
Tél. 347-2331

A VENDRE
MAGASIN DE DISQUES
seul dans la ville, capital minime requis.
S'adresser à
624 - 1ère Rue, Iberville
Tél. 347-1067
ou 346-5336

A VENDRE
Grand choix de terrains à Saint-Jean, pour la construction de maisons à 2, 4 ou 6 logements.
Aussi terrains pour Bungalows (60' X 100') prix $1,800.00.
Pour informations:
Tél. Jour 346-4455
Soir 347-3075

SI vous voulez boire, c'est votre affaire.
vous voulez **ARRETER** et ne pouvez le faire c'est notre affaire. Appelez: **347-6580** ou **346-9405** ou **347-3000**

POUR UN CHAUFFAGE CONFORTABLE
commercial - industriel - domiciliaire
LYMBURNER & FILS
varsol - kerosene - naphta
NOS HUILES A CHAUFFAGE TRAITEES CHIMIQUEMENT
SANS FRAIS SUPPLEMENTAIRES
48 boul. St-Joseph, St-Jean Tél. 347-3242

LES IMMEUBLES
Richelieu
ENR.
Guy Normand, courtier
Membre de la Corporation des courtiers en immeubles de la Province de Québec

St-Edmond: 5 pcs, brique, salle de jeux, terrain 53 x 120, à voir.

St-Gérard: 5 pcs, brique et pierre, salle de jeux, entrepôt chauffé, site commercial, à noter.

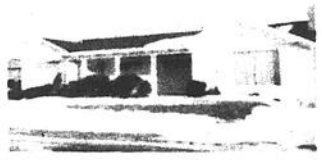

St-Gérard: 7 pcs, brique et pierre, foyer, salle de jeux, terrain 85 x 100, hypothèque à 6¼% libre immédiatement.

Garage: vendu pour inventaire, 120,000 gallons annuel, à voir.

Maison de chambres avec logis de 5 pcs, revenu brut $17,000. centre de la ville.

Placement 4 logis revenu $3,300.00 loues avec baux, en tres bonne condition, a noter.

Placement 9 logis, brique systeme eau chaude, revenu $7,068.00 comptant $10,000.00 centre ville.

Salon de coiffure: equipement complet, 8 sechoirs, 2 chaises, a noter.

Pres de St-Jean, epicerie restaurant, maison 4 pcs, stucco, affaires $50,000 considererait echange.

Napierville 93 arpents, maison 8 pcs, remise, comptant a discuter, prix $19,000.00.

Chambly: usine 6,000 pi. car. un etage, libre immediatement, conditions faciles.

St-Jean: usine 8,000 pi. car. un etage, libre immediatement, très central, à voir.

4 agents pour mieux vous servir

Le choix et le service le plus complet dans le domaine immobilier.

95, rue Richelieu — Saint-Jean
347-5511 - 346-5373 - 347-4127
Clarenceville 294-5730

VENTE 135 HEURES
FIN D'INVENTAIRE

55 ANS DE PROGRÈS

De partout l'on dit:

"Nous avons obtenu un meilleur prix chez Ethier"

LA PLUS GRANDE VENTE JAMAIS VUE DANS LA REGION

$135,000.

DE MEUBLES DE TOUTES SORTES ! ACCESSOIRES ÉLECTRIQUES, ETC.
Marchandises de plancher et reprise de finance à des prix imbattables

ETHIER & FRÈRES ENR.

TELEPHONE 346-3122

LA VENTE COMMENCE JEUDI LE 15 FÉVRIER

SOYEZ LES PREMIERS ARRIVES

DES CADEAUX À TOUS LES ACHETEURS ET VISITEURS

Refrigérateurs
Mdse de plancher

10 PC.	149.
11 PC.	159.
14 PC.	209.
CONGÉLATEUR	
25 PC.	239.
22½ PC.	209.
20 PC.	199.
16 PC.	189.

5 ANS DE GARANTIE

SÉCHEUSE automatique rég. 199. – VENTE **139.75**

Cuisinière 30"
Tel qu'illustre automatique
Rég. 239 VENTE **$149**

Cuisinière 24"
Rég. 169. VENTE **118.95**

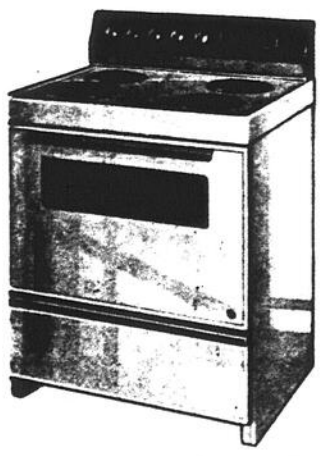

Réservoir à eau chaude
Cascade, 40 gal. 2 éléments
Rég. 109. VENTE **$69**

Polisseuse 3 brosses
Rég. 79. VENTE **$49.95**

LAVEUSE RONDE ORDINAIRE **89.95**

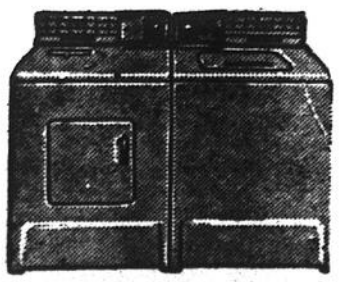

LESSIVEUSES et SECHEUSES AUTOMATIQUES

- Maytag
- Beatty
- General Electric
- Frigidaire
- Moffat
- Roy
- Inglis

Les 2 mcx laveuse et sécheuse VENTE **$375.00**

TV-portative
RCA 12" Rég. $139. ..... **$114.95**

TV-portative
19" Rég. $219. ..... **$149.00**

TV-couleur
19" **$499.**

Tourne-disques auto.
Portatif 4 vitesses **$36.95**

Stéréo cabinet AM-FM
Rég. $269. Vente **179.95**

150 COUPONS DE TAPIS-NYLON
RÉDUCTION DE 50%

Ouvert tous les soirs jusqu'à 11 heures

ECONOMISEZ
DE JUSQU'A
50% — 75%
sur certains articles

MATELAS

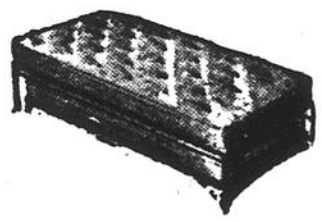

à ressorts
Bonne construction
Toutes grandeurs
Rég. $39.95 vente **$24.88**

GRATIS
LIVRAISON
ENTREPOSAGE
ASSURANCE FEU ET VOL

Polisseuse 2 brosses & cireuse	26.97
Fer à vapeur General Elect.	11.49
Coffre en cèdre	45.00
Laveuse-vaisselle Inglis, 6 cycles	279.

NOS VASTES ENTREPÔTS SONT CHAUFFÉS POUR PLUS DE COMFORT

MATELAS	Duo-Flex 54 x 72	Rég. 89.00	**55.00**
Lit Continental 39 x 72 Base, matelas, tête et pattes		Rég. $89.00	**54.95**
Lits superposés 7 mcx Matelas à ressorts		Rég. 89.00	**59.95**

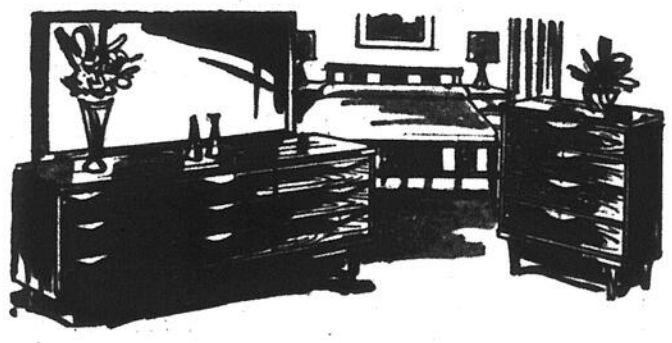

PRIX REDUITS SUR TOUS LES SETS DE CHAMBRES
Set 3 morceaux: bureau double, commode lit, couleur noyer — Rég. $149 — Vente **$89.00**

FUTURS MARIÉS demandez à voir nos ensembles 3 appartements 689. - 989. - 1489.

CHAISE BERCANTE Bois naturel	Rég. $8.95 Vente	**499.**
Grosse chaise fauteuil berçant Cuirette et matériel — Rég. $49.00		**24.95**
Lazy-Boy en cuirette Reg. $79.00		**39.95**

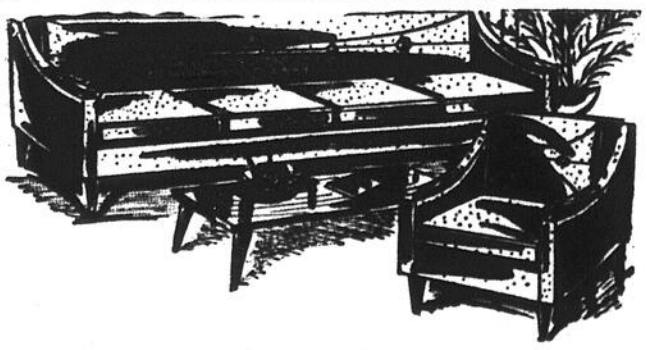

PRIX REDUITS SUR TOUS LES SETS DE SALONS

Set Divanport 2 mcx Recouvert de cuirette — Rég. $149 — Vente **$99.00**

Chaises empilables, 3 ans de garantie	4 pour 23.50
Bahut 60 p.c. long, rég. 49.00 Vente	29.95
Cabinet à liqueur avec verrerie	35.00
Set de vaisselle 8 couverts	9.95
Balayeuse élect. Prestige Rég. 69.00	39.95
Set de cuisine, 5 mcx	39.95

Prix réduit sur fer à vapeur, grille-pain, malaxeur, ouvre-boîte, etc.

LE RICHELIEU

10¢

VOLUME XXXIV — No 12 SAINT-JEAN, JEUDI LE 15 FEVRIER 1968

La grève de Ch. Transport remet en question des problèmes que doit résoudre la Rive-Sud

Déclaration du Comité exécutif de la Société pour le Progrès de la Rive-Sud

La grève des 120 employés de la compagnie Chambly Transport dure depuis plus de trois semaines, privant au-delà de 20,000 personnes de leur moyen de transport habituel et ralentissant sensiblement le commerce sur la Rive-Sud. Il est déplorable que les négociations trainent en longueur, surtout lorsque c'est le public voyageur qui en souffre grandement. Lorsque le bien commun l'exige, toutes les mesures requises devraient être appliquées pour permettre une entente temporaire durant laquelle les négociations pourraient se poursuivre en vue de trouver une solution plus stable.

Le Comité exécutif félicite le conciliateur, M. Yvon Dansereau, du ministère du Travail, pour ses nombreuses tentatives dans le but de rapprocher les parties en cause. Il remercie aussi M. Pierre Laporte pour sa médiation dans l'espoir de résoudre au plus tôt ce conflit.

La Société pour le Progrès de la Rive-Sud félicite les dirigeants municipaux concernés pour leur rencontre de samedi dernier et incite les conseils municipaux à une action plus énergique.

Elle prie le député de Chambly de faire un pas de plus en jouant le rôle d'intermédiaire pour tenter d'amener le gouvernement à se pencher rapidement sur cette question.

La Société pour le Progrès de la Rive-Sud, au cours d'une réunion consacrée principalement à ce sujet, en est venue à la conclusion que l'entreprise privée n'a pas sa place dans le transport en commun et qu'en conséquence la compagnie Chambly Transport doit faire place à une véritable Commission de transport autonome sur la Rive-Sud.

Cette conclusion rejoint la principale recommandation qui découlait d'un colloque d'une journée sur le transport en commun organisée par notre organisme en octobre 1966.

Il n'y a pas d'autre solution valable. La Commission de transport de Montréal n'est définitivement pas intéressée à occuper tout le territoire de notre région. La compagnie ne possède pas les actifs nécessaires pour maintenir un service adéquat.

Il faut donc créer une commission de transport propre à la Rive-Sud, comme l'a également souligné le médiateur.

Pour ce faire, il est nécessaire de mettre sur pied au plus tôt, un véritable gouvernement régional possédant les pouvoirs et les mécanismes indispensables pour résoudre les problèmes de juridction régionale, comme le transport en commun, et amener les municipalités à participer financièrement au projet d'une commission de transport autonome.

Par la même circonstance, le comité Exécutif de la Société déplore vivement l'indifférence du gouvernement. Il y a un an, notre organisme, dans un mémoire rrésenté aux ministres québecois des Transports et de la Voirie, avait réclamé une enquête complète sur toute la question du transport dans la région.

Jugeant la situation d'une gravité exceptionnelle, le comité des transports en était venu à la seule conclusion qu'une étude scientifique devait être instituée par les autorités en utilisant les techniques modernes telles que l'informatique. La Société qui portait à ce moment le nom d'Association des Hommes d'Affaires de la Rive-Sud, avait promis au gouvernement non seulement une aide théorique et morale mais une collaboration physique et intellectuelle vraiment pratique.

Jamais les autorités provinciales n'ont donné suite à cette demande. Les ministères concernés ont même ignoré la teneur du mémoire puisqu'aucun accusé de réception n'est parvenu à la suite de la réception de ce rapport.

Il faut que la situation intolérable du transport en commun sur la Rive-Sud soit résolue dans les prochains jours de façon temporaire et dans les prochaines semaines ou les quelques mois à venir de façon permanente.

Le Comité Exécutif de la
Société pour le Progrès
de la Rive-Sud.
Jean TETREAULT, prés.

Au centre culturel:

Ainsi les visiteurs sauront que le Richelieu-Longueuil a contribué à meubler la bibliothèque des enfants au centre culturel. M. Richard Daigle remet ici une plaque commémorative à Mlle Pintol, qui en fait foi.

Au centre culturel

Début des nouveaux cours pour enfants

Cette semaine, au centre culturel de la Cité de Longueuil, débute une nouvelle série de cours pour enfants.

Tous les jeunes ont reçu, dans leur classe, les renseignements nécessaires concernant l'horaire et le prix de ces activités. Les parents qui n'auraient pas encore complété l'inscription de leur enfant, pourront le faire au moment où les cours débuteront.

Parmi les activités susceptibles d'intéresser les jeunes de tout âge, on peut mentionner les cours d'arts plastiques, l'atelier de marionnettes, le cours d'émaux sur cuivre, l'atelier d'expression et de rythme, le cours de ballet, de flûte, et le tout nouveau cours d'initiation à la musique qui débute samedi à 2 heures p.m.

Il est intéressant de souligner que les enfants d'une même famille inscrits aux mêmes cours, jouissent d'un tarif familial.

Les parents qui désirent plus de renseignements, peuvent téléphoner au centre culturel tous les jours, de 9 heures a.m. à 10 heures p.m. Téléphone : 679-6490 ou 674-4911.

Centre Culturel, Cité de
Longueuil

Nouvelle section RIN-Longueuil

Une section RIN-Longueuil a été formée jeudi dernier à l'issue d'une assemblée convoquée à cette fin. Un fort groupe de militants réunis à la Maison des Oeuvres de la paroisse St-Antoine de Longueuil en a élu le comité exécutif.

Au cours de la réunion, tenue sous la présidence de M. Gaston L'Ecuyer, les Rinistes de Longueuil ont discuté plusieurs problèmes d'organisation, de même que de divers problèmes locaux, tel celui du transport en commun sur toute la Rive-Sud, celui de l'éducation, etc.

Une résolution a été adoptée à l'unanimité afin d'exprimer : l'appui des membres du RIN-Longueuil à ceux de l'Unité syndicale 512 de la Fraternité canadienne des cheminots et autres travailleurs, qui sont actuellement en grève à la compagnie Chambly Transport.

Le conseil exécutif de la nouvelle section RIN-Longueuil, élu lors de cette assemblée, est formé de M. Jean Vachon, président; et MM. Denis Deslauriers, Gabriel Péloquin et Claude Biron, directeurs.

Cette section relève de l'organisation du RIN pour la circonscription électorale de Chambly.

Dans les semaines à venir, d'autres sections du RIN seront formées, ainsi le 8 février prochain, les membres du RIN qui résident à Boucherville seront convoqués à une assemblée en vue de former une section dans cette municipalité. Cette assemblée aura lieu au 147, rue Jean-Gareau à Boucherville.

L'opinion de Me Pierre Laporte

"Il devient évident que seul le gouvernement provincial pourra mettre fin à la grève de la Chambly Transport Inc., a déclaré le député de Chambly à l'assemblée législative" M. Pierre Laporte.

Ayant tenté d'agir comme médiateur au cours des quelques derniers jours, M. Laporte a déclaré qu'il est maintenant bien au fait de la situation et que sa sympathie toute entière est acquise aux grévistes, qui reçoivent un salaire vraiment inacceptable. J'avais espére, dit-il, que ces petits salariés pourraient voir leur situation s'améliorer sensiblement et que les milliers de travailleurs utilisant chaque jour l'autobus pourraient sans autre délai retrouver l'usage de leur moyen de transport en commun, mais sur les deux plans j'ai été terriblement désappointé.

Le propriétaire de Champly Transport, M. Senécal, semble vouloir se servir de la grève comme d'un moyen de régler son problème financier, et espère être exproprié ou recevoir une subvention de toutes les municipalités qu'il dessert. Dans l'un et dans l'autre cas, il faudra plusieurs mois pour en venir à une solution qui soit satisfaisante.

Quoi faire d'ici là, a demandé M. Laporte. J'ai fait appel aux deux parties pour qu'elles acceptent une sorte de moratoire de six mois, ce qui permettrait probablement de trouver une solution permanente, mais cela ne semble pas devoir de résultat. C'est donc le devoir du gouvernement d'intervenir directement. Près de 200,000 personnes sont affectées par cette grève et il faut que leur malheur cesse. M. Laporte a insisté pour que les ouvriers de la Chambly Transport soient pleinement protégés dans toute solution que le gouvernement pourrait imposer Il a dit qu'à son avis la seule façon de régler le problème à long terme c'est la création d'une commission de transport qui prendra charge de tout le transport de sur la Rive-Sud.

Le Ministre des Affaires culturelles octroie $31,241.00 aux bibliothèques de Longueuil

Le 31 janvier dernier, l'Honorable Jean-Noël Tremblay, ministre des Affaires Culturelles faisait parvenir au bibliothécaire en chef de Longueuil, un chèque de $31,241.00 couvrant l'exercice financier 1967.

Ce montant constitue la subvention de création accordée par la Commission des Bibliothèques publiques du Québec, relevant du ministère des Affaires Culturelles. Longueuil a donc reçu $1.00 per capita, calculé sur la base du chiffre de la population apparaissant dans le dernier Guide Municipal.

A cette somme de $25,241.00, la Commission provinciale a ajouté $5,000 00 pour couvrir une partie des frais relatifs à l'engagement d'un bibliothécaire en chef et $1,000.00 pour l'engagement d'un autre bibliothécaire professionnel. Le Service des Bibliothèques a déjà utilisé cet octroi en 1967 vour l'achat de volumes.

A Longueuil

Au Carnaval Etudiant

Carnaval à l'école Catherine-Primot, Longueuil

L'équipe de hockey de l'école de Normandie a remporté les honneurs de la compétition sportive inter-école lors du carnaval de l'école Catherine-Primot. Le capitaine de l'équipe de Normandie reçoit ici des mains de la reine du Carnaval, le trophée offert par le club Optimiste. Le président (étudiant) de l'école, Denis Dauphinais, le félicite.

Vainqueurs au ballon-balai:

A l'occasion du Carnaval étudiant de l'école Catherine-Primot de Longueuil, il y eut de nombreuses compétitions culturelles et sportives. Lors de cet évènement, le Club Richelieu-Longueuil s'est fait très généreux pour encourager les jeunes. M. Forest, directeur au Richelieu-Longueuil présente un magnifique trophée à Gisèle Prendergast, capitaine de l'équipe féminine au ballon-balai. Sont présents sur la photo : Denis Dauphinais, président de l'école, Lucie Cournoyer, Reine des Etudiants 68 et André Turgeon, principal de l'école.

QUELQUES MINUTES AVEC . . .

JEAN-CHARLES ROY

RIN LONGUEUIL

Les Rinistes de la Cité de Longueuil se réveillent de leur longue léthargie. Ils viennent de s'élire un exécutif de section. Si on en juge par la jeunesse et l'enthousiasme des membres du bureau de direction, cette section fera parler d'elle.

LOCAUX PRESQUE INOCCUPES

Il est toujours navrant de voir des énergies et des disponibilités non utilisées. Il en va de même pour les locaux qui ne sont pas utilisés à leur pleine capacité. A Longueuil, rue Saint-Charles, la Maison des Oeuvres, et rue Labonté les salles des Chevaliers de Colomb font actuellement le sujet d'une étude. Certains suggèrent que ces locaux soient utilisés par les services municipaux pour loger certains loisirs et les retraités. Déjà certains ont rebaptisé la "Maison des Oeuvres" en "Maison des Jeunes".

Le Conseil municipal étudierait la possibilité de loger des retraités dans l'imposant immeuble des Chevaliers de Colomb de Longueuil.

DERNIERS REÇUS

Certaines maisons d'édition ont la gentillesse de me faire parvenir quelques-uns de leurs plus récents volumes. Il me fait plaisir d'accuser réception de "Développez votre personnalité, vous réussirez", de Sylvain Brind'Amour, et "Option Québec" de René Lévesque.

L'un des auteurs du livre "Catenary through the Comities" m'a promis de m'en envoyer un exemplaire. Ce livre relate l'histoire des "petits chars" de la Rive-Sud. Ce sera certainement un document à conserver.

JAZZ

"Le quatuor du nouveau jazz libre du Québec" sera au Negapo dimanche le 18 février prochain. Les non-initiés à ce genre de musique pourront ainsi en faire une première expérience.

LONGUEUIL

Deux gagnants

D'UNE AUTO-NEIGE ET D'UN STEREO

Longueuil Spécial — Samedi soir le 10 février, à l'Externat Classique de Longueuil, l'Estaminet, dirigé par les franciscains, organisait un bingo qui connut un succès sans précédent. A la fin de la soirée, une auto-neige "Scorpion" fut gagnée par Mme Albert Ste-Marie, 739 Ging George, Jacques-Cartier. — La gagnante du stéréo est Mlle Micheline Loiselle, 106 rue Labonté, Longueuil.

Merci à tous les collaborateurs et aux participants qui ont permis un aussi beau succès.

"Y'A PAS D'AGE POUR APPRENDRE"

Cours offerts à Laflèche

L'Université de la Rue franchit une nouvelle étape en offrant aux citoyens de ville Laflèche la possibilité de parfaire gratuitement leur éducation.

En collaboration avec le ministère de l'Education, le Centre des des Jeunes mettra sur pied, à compter du 26 février 1968, les cours d'Education de base, cours élémentaire et secondaire premier cycle.

Les adultes qui désirent obtenir en moins d'un an leur diplôme de 7e ou 9e année, peuvent le faire en s'inscrivant le plus tôt possible au Centre des Jeunes.

Les cours offerts sont gratuits et officiellement reconnus par le ministère de l'Education de même que les diplômes.

Centre des Jeunes, 2060 Holmes Cité de Laflèche.

Sur la Rive-Sud: des gens intéressés

Çà bouge sur la Rive-Sud. Mercredi le 24 janvier, plus de 1.550 personnes se déplaçaient pour assister à trois réunions différentes. L'église St-Antoine de Longueuil recevait quelque 800 auditeurs venus entendre le concert choral sacré. L'Externat classique était l'hôte de plus de 600 personnes désireuses de se renseigner sur le CEGEP; tandis qu'en l'école Catherine Primot, environ 150 personnes se documentèrent sur la psychologie étudiante enfantine et sur la formation d'ateliers pédagogiques des écoles primaires.

C'est M. Paul Larose, ingénieur et directeur général de l'Enseignement collégial au ministère de l'Education qui à l'Externat classique, expliqua à son auditoire, la politique du ministère en ce qui concerne les collèges d'enseignement général et professionnel (CEGEP). Il en décrivit le besoin qui en nécessita la création, ses conditions d'admission, les matières enseignées et les débouchés qu'ils offrent aux diplômés. L'assistance posa de nombreuses questions.

Le 20 janvier en l'église Saint-Pierre-Apôtre de Longueuil, était célébré le mariage de M. et Mme André Boivin. Mme Boivin (Raymonde) est la fille de M. et Mme F. Richer, de St-Albert, Ontario. Le marié est le fils de M. et Mme Alonzo Boivin, de Montréal.

Au club Toastmasters:

Le président du club Toastmasters Lemoyne remet le maillet au toastmaster de la soirée, en présence du nouveau comité-directeur. Dans l'ordre habituel : M. Philippe Genois, vice-président à l'éducation; M. Eloi Mineau, secrétaire-trésorier; M. André Morin, huissier; M. Claude Paré, président; et M. Jacques Brillon, vice-président à l'administration.

Nouveau club social Rive-Sud

Le Club Toastmaster Lemoyne est actuellement en voie de formation sur la Rive-Sud et plusieurs hommes d'affaires de la région y ont déjà adhéré. Le dîner a lieu tous les lundis à 6 h 30 p.m. au club Lemoyne 16, rue Sylvestre, Longueuil. Si vous êtes intéressés à vous joindre au groupe, veuillez communiquer avec M. P. Genois, à Longueuil, tél.: 677-1885 ou M. D. C. Paré, St-Bruno, tél.: 653-4501.

Qu'est-ce qu'un club Toastmaster ?

Un club Toastmaster est un groupement d'hommes compétents et ambitieux, de plus de 21 ans, qui désirent s'améliorer dans l'art oratoire, développer leurs qualités de chef, augmentant ainsi leur efficacité dans leurs relations professionnelles, sociales et politiques.

Le Toastmaster international a été fondé par Ralph C. Smedley de Santa Ana, Californie. Incorporé en 1932 en corporation non commerciale, sans but lucratif, le mouvement s'est rapidement étendu aux Etats-Unis et au Canada. Le groupement comprend quelque 3 500 clubs répartis à travers le monde.

Gagnants du concours de décorations des Fêtes

Jacques-Cartier (JCR). — Comme par les années passées, le Service des Loisirs et des Parcs de la Cité Jacques-Cartier, en collaboration avec la brasserie Dow, a organisé, cette année, un concours de décorations des Fêtes. A cette occasion, nous offrons à la population cinq trophées pour les meilleures décorations.

Grâce à leur bon goût et leur originalité, les personnes suivantes se sont méritées, pour 1967, un trophée. Ce sont :

— M. Roger Quézel, 340, boulevard Jacques-Cartier, Cité Jacques-Cartier;

— M. Claude Leroux, 45, rue Pasteur, Cité Jacques-Cartier;

— M. Alphée Meunier, 1971, rue Lasalle, Cité Jacques-Cartier;

— M. J.-L. Ladouceur, 473, Fontainebleau sud, Cité Jacques-Cartier;

— M. Laurier Bonin, 1874, rue St-Alexandre, Cité Jacques-Cartier.

Ces trophées leur seront remis dans un avenir très prochain.

Le Service des Loisirs et des Parcs est heureux de leur offrir ses plus sincères félicitations.

Emaux sur cuivre à Jacques-Cartier

Tous les lundis soirs au chalet Carillon, 1405, rue Laurier, Cité Jacques-Cartier, des cours d'émaux sur cuivre se donneront, à compter de 7 h 30 p.m.

«Tous les intéressés n'ont qu'à téléphoner à la responsable, Mlle Françoise Gagnon, 679-1273.

Mlle Gagnon se fera un plaisir de vous donner tous les renseignements nécessaires à ce sujet.

Bienvenue à tous !

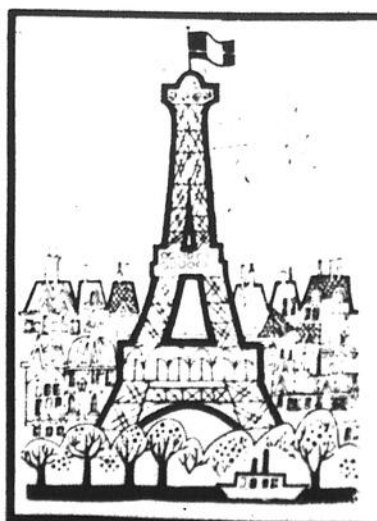

TOUR D'EUROPE '68
et
PELERINAGE A FATIMA

25 avril au 16 mai '68

M. Le curé Leopold Bellerose
agira comme directeur

DEMANDEZ NOTRE
DEPLIANT GRATUIT

AGENCE DE VOYAGES ATLAS

1821 est, rue Sherbrooke (coin Papineau)
Montréal 24, P.Q.
Tél. 524-3142

"Notre jeunesse est la meilleure du monde"

(M. Jacques-Yvon Lefebvre)

M. Jacques-Yvon Lefebvre, candidat du RIN du comté de Taillon, a profité de l'assemblée d'élection des Jeunesses Rinistes de Taillon, pour faire l'éloge de la jeunesse québécoise qu'il considère suffisamment politisée et engagée pour motiver tous les espoirs. "La jeunesse du Québec est beaucoup plus sérieuse et beaucoup moins bourgeoise que leurs aînés veulent bien le croire", a poursuivi M. Lefebvre. "Et s'il est vrai de dire que les peuples ont les gouvernements qu'ils méritent, je crois qu'il est juste de dire que la jeunesse est le reflet de la vitalité d'une nation. Notre jeunesse a de l'idéal. Elle a de l'ambition. Elle n'est ni superficielle, ni blasée. Elle possède les qualités de coeur et d'esprit qui nous permettent d'espérer que son engagement dans la cause de l'indépendance donnera très bientôt des résultats extraordinaires", a conclu M. Lefebvre.

Une équipe très dynamique a d'ailleurs été élue pour diriger les destinées des Jeunesses Rinistes du comité de Taillon: M. Yves Roberge (président), M. Claude Biron (vice-président), Mlles Anne-Marie Collette et Claudette Biron, respectivement secrétaire et trésorière et MM. Claude Dubé, Marc Dussault et Donald Lacoste, tous trois directeurs. L'élection se déroulait sous la présidence de M. Pierre Benoit, président national des Jeunesses Rinistes.

Des cellules sont en voix de formation à travers les institutions scolaires du comté.

Les jeunes de 15 à 23 ans intéressés à faire partie du mouvement, sont priés de s'adresser à M. Pierre Tétrault, 2227 Bellerose, Cité Jacques-Cartier, 674-6375.

La C.S.R. de Chambly: un locataire important

(DNC—R. THERRIEN) — ETANT DONNE que les écoles Secondaires Régionales polyvalentes ne sont pas encore construites, la Régionale de Chambly est obligée de louer des locaux d'enseignement qui sont mis à sa disposition par les Commissions scolaires membres, les locaux ainsi loués sont les suivants: Longueuil: 34 locaux à $2,467.68 du local, pour un coût total de $83,561.12 pour l'école St-Antoine. Pour l'Ecole St-Jean-Baptiste de Longueuil: 30 locaux à $2,712.52 du local pour un coût total de $81,375.33: Ecole Marie-Victorin à Varennes, 18 locaux à $2,889.51 par local pour un coût total de $52,011.30 l'Ecole Assumption de Greenfield Park, 9 locaux à $1,230.71 du local pour un coût total de $11,076.39. Le grand total du coût de location de tous ces locaux est donc $228,024.34.

LOCAUX LOUES A L'EXTERNAT: Le coût des locaux loués à l'Externat classique de Longueuil pour l'année 1967-1968 est de $170,200.62 et comprend une partie du Pavillon St-François dans l'ancien édifice, une partie du pavillon "Le Caron" (LB), une autre partie du pavillon Le Caron (LC) et la Maison des infirmières. Pour ce cours la Régionale utilisera le Gymnase à temps partiel et la bibliothèque. Le nombre de locaux loués est d'environ 61, en plus de la bibliothèque du Gymnase et d'une partie de l'audio-visuel.

LA REGIONALE A LAISSE ENTENDRE lors de sa dernière assemblée, qu'elle avait un urgent besoin d'ici l'année scolaire 1969-70, de sept (7) écoles secondaires polyvalentes pour rencontrer les besoins d'une population scolaire qui sera d'environ 22,000 élèves.

Anniversaire de "l'Age d'Or" de Cité de Jacques-Cartier

Le Club de l'Age d'Or de Cité Jacques-Cartier fêtera son 2e anniversaire de fondation vendredi le 16 février prochain. A cette occasion, le comité du club lance une invitation spéciale aux personnes de quarante ans et plus, à venir se joindre à lui, à la salle de l'école St-Pie X, 388, rue Lamarre, à l'arrière du Centre d'Achats de Jacques-Cartier, situé sur le chemin Chambly.

Cette soirée sera une double fête car nous en profiterons pour fêter la St-Valentin. Un programme varié a été préparé par le Comité de l'Age d'Or pour cette soirée. Il y aura des surprises, de nombreux prix de présences et diverses attractions.

Venez vous divertir sainement et faire connaissance avec de nouveaux amis. Cela vous fera oublier les petits tracas de la vie quotidienne. Le nombre de nos membres augmente de jour en jour et il n'est pas trop tard pour quiconque est intéressé à se joindre à nous.

C'est donc un rendez-vous amical pour vendredi soir, le 16 février 1968, à 8 h p.m., pour venir passer une merveilleuse soirée.

Bienvenue à tous !

Pour informations supplémentaires, le soir : 522-7504.

Les étudiants du CEGEP Ed.-Montpetit, en journée d'étude

Le gouvernement déposera incessamment des projets de lois relatives à la réorganisation de l'enseignement supérieur, lois dont on prévoit la parution durant le mois de février.

En fonction de ces lois, l'Association des étudiants du Collège Edouard-Montpetit (ex-Externat Classique de Longueuil) organise une "Semaine de l'Enseignement Supérieur", du 12 au 16 février, dans le cadre de l'Opération Enseignement Supérieur lancée par l'UGEQ, dont l'Association est membre.

Il s'agit de sensibiliser les étudiants aux différents problèmes qui se posent dans le monde de l'enseignement supérieur.

L'Association des étudiants, afin d'opérer cette sensibilisation, organise un programme de conférences, de panels ainsi que la tenue d'une journée d'étude, mercredi le 14 février.

La Briqueterie Saint-Laurent Ltée
Laprairie, Qué.

Maurice Trahan Ltée
SAINT-JEAN, QUE.
Tél. FI. 6-6897

L.-O. Laporte Ltée
IBERVILLE, QUE.
Tél. FI. 6-4481

Championnat de Curling mixte O'Keefe du Québec 1968:

Les champions de la zone de la Rive-Sud de Montréal, le 10 février. Equipe gagnante du club de curling Bel-Aire, de gauche à droite : Randy Lanctôt, deuxième; Raymonde Messier, troisième; Hector St-Louis, gérant-adjoint de la promotion O'Keefe; Jim McLeod, directeur des bonspiels O'Keefe de Montréal; Myron Haugen, capitaine; Jackie Haugen, première.

Vainqueurs en géographie:

De son côté, la Maison G. Bouchard & Frères a voulu offrir trois beaux trophées pour souligner l'effort de trois jeunes de l'école Catherine-Primot de Longueuil qui, depuis six semaines, sont vainqueurs dans un concours de géographie présenté à la TV. De gauche à droite : le président des étudiants de l'école, Denis Dauphinais; Bruno Boyer; Sylvie Michaud, Marc Dubuc, Lucie Cournoyer, reine du Carnaval étudiant, et André Turgeon, principal.

Lucien Watier

La publicité occupe une place prépondérante dans notre vie. Son développement extraordinaire lui confère sur la langue parlée et écrite une influence déterminante. Les publicitaires professionnels s'efforcent, par respect pour leurs clients, de parler et d'écrire une langue dynamique mais correcte.

Bien parler c'est se respecter et respecter ceux à qui l'on s'adresse.

PARLONS LE FRANÇAIS INTERNATIONAL

Ce message vous est présenté par les organes d'information du Canada français

AU CONSEIL ET DANS LA CITE

Saint-Lambert a de nombreux projets d'envergure à réaliser

SECTEUR ALEXANDRA

La section sud-est de Saint-Lambert entre le Country Club et l'avenue Victoria a été subdivisé et la Cité de Saint-Lambert a récemment vendu 28 lots pour constructions uni-familiales.

Près de 95.000 pieds carrés de terrain ont été aussi vendus au prix de $100,000 à Lemoyne Construction Inc., qui fera élever trois maisons de rapport de 40 appartements chacune. La construction d'une de ces maisons débutera en avril.

Ces immeubles devraient augmenter l'évaluation de la ville, de $1,000,000. Environ 230,000 pieds carrés de terrain sont encore à vendre pour construire des appartements.

Trois nouvelles avenues ont été nommées: Kerr et Filion, pour honorer d'anciens maires et Churchill Ouest.

Lors de son assemblée de janvier, le Conseil municipal a adopté un règlement d'emprunt de $50,000 pour l'installation de conduites d'égoûts et d'aqueduc sur avenues Filion, Kerr, Churchill Ouest et Victoria.

PISCINE ET CHALETS NOUVEAUX

Le projet de construction d'une piscine et d'un chalet au parc Alexandra est sur le point d'être réalisé.

Le contrat pour la construction d'un chalet de 85' x 25' a été octroyé à Maurice Joubert Inc., au prix de $44,500.

La compagie St-Romuald Construction Ltée a obtenu le contrat incluant la piscine de 82' x 42', des réparations à la pataugeuse et une promenade en béton, pour un montant de $35.966.

AUTRES CONTRATS

Le contrat de $9,700 pour l'achat d'une plateforme hydraulique aérienne "Trump T-2" a été adjugé à la compagnie C. O. Monat Ltée qui s'était conformée aux devis. La soumission des Carrosseries Smith a été rejetée comme n'étant pas conforme à ces devis.

Un Jeep Universal 1968 a été acheté de Masse Automobile Inc., pour $3,030.

Par ailleurs, le contrat pour relocaliser et construire les verts 2, 3, 4 et 5 du terrain de golf a été adjugé au prix de $23,242 à V. E. Vincelli, plus bas soumissionnaire, qui s'était conformé aux devis établis.

DEMANDE D'AUDITORIUM ADEQUAT

Une délégation représentant les associations musicales et théâtrales de Saint-Lambert a rendu visite au Conseil municipal lors de son assemblée régulière pour demander l'appui et l'assistance financière de la ville en vue d'obtenir un auditorium plus vaste que prévu à la future école régionale protestante.

Les représentants de ces associations se sont plaints du fait que des locaux convenables pour leurs représentations étaient inexistants à Saint-Lambert et ont prédit la débandade de plusieurs associations si on ne remédie pas à ce problème. Ils ont souligné la grande urgence de cette question.

Le maire J. K. Stewart a remercié le groupe de s'être présenté à l'assemblée et a promis que cette demande serait étudiée à fond.

CLINIQUE

Le Dr Gérard Dussault, officier médical de la ville, annonce qu'il y aura séance de radiographie pulmonaire pour cartes de santé, le mardi 5 mars, de 9 h. à midi et de 1 h. à 4 h. p.m., au Centre des Loisirs, 345 Lespérance.

SOLLICITATIONS

L'Association Canadienne des Enfants Retardés, sollicitera vos dons jusqu'au 29 février. Le Club de Hockey Saint-Lambert Pee Wee lancera une campagne de souscription par la poste du 15 février au 15 mars et vendra des ampoules électriques le 3 mars. Les St. Lambert Girl Guides vendront des biscuits le 30 mars.

Saint-Jean – Valparaiso:

M. l'abbé Perron, MM. Marcel Pigeon et Michel Beaudin, du groupe St-Jean - Valparaiso, ont visité l'Amérique du Sud et en ont fait une étude politique, sociologique et économique. Le club Richelieu-Longueuil a eu le plaisir de les entendre jeudi dernier. Ils furent remerciés par M. Lucien Mignault (à droite sur la photo), un des directeurs du club.

A CONTRECOEUR

Sondage sur l'alcoolisme dans nos écoles

Un sondage sur l'alcoolisme, effectué dans les écoles secondaires de la Commission scolaire régionale Carignan, a donné des résultats pour le moins révélateurs Il s'agissait d'une initiative qui coincidait avec la semaine nationale de la sobriété.

Sur 2,800 réponses, par exemple, 1,700 élèves ont admis connaitre des jeunes aux prises avec des problèmes d'alcool. 1,600 jeunes de niveau seconda re sont touchés de près ou de loin par ce problème: 571 le déplorent parmi leurs parents; 1.044 parmi leurs amis ou connaissances; 2,700 souhaitent un enseignement sur l'alcoolisme et la sobriété à l'école.

Les chiffres viennent donc confirmer un problème que tous soupçonnaient déjà.

Les jeunes commencent à boire très tôt sans connaitre les conséquences graves de la maladie qui les guette.

Aussi, souligne-t-on à la Commission scolaire régionale, que les éducateurs saisis du problème ont le devoir d'informer, de prévenir, d'inviter nos jeunes à la réflexion Car l'on comprend ainsi qu'éduquer: c'est conduire l'homme à la plus grande perfection possible dans tous les domaines.

Ce sondage sur l'alcoolisme avait été organisé par l'Association Lacordaire du Canada.

En passant par Verchères

Ce n'est plus qu'un souvenir!

Et pourtant combien de centaines d'heures de travail ont demandées sa préparation et son déroulement mais comme toute belle chose le carnaval 68 n'est plus qu'un souvenir.

Agréable souvenir d'une belle réussite dont le comité peut-être fier. Si le premier soir fut un peu décevant le bal du couronnement, la soirée de théâtre, la soirée à gogo et à la tonnelle furent des soirées parfaites. La soirée de clôture aurait dû attirer plus de monde, car le spectacle fut excellent; Michel Louvain a su prouver sa valeur et toute l'assistance a semblé apprécier son tour de chant.

Puisque je vous avais déjà décrit le bal du couronnement je le passe aujourd'hui sous silence j'aimerais surtout aujourd'hui vous parler de la pièce de théâtre présentée par les membres du 16-20.

Je ne citerai pas de noms, car ils étaient plus d'une vingtaine, mais j'aimerais souligner l'extraordinaire rendement de cette troupe d'amateurs. Depuis quelques années qu'ils nous présentent des pièces de théâtre et chaque fois, c'est un nouveau triomphe surtout si l'on considère que jouer du Molière, ce n'est pas de tout repos mais je le répète leur jeu est impeccable.

Plusieurs de ces jeunes gens et jeunes filles sont des artistes-nés. Il faut aussi souligner le rôle très important assumé par M. le vicaire Paul Berleur, directeur de la troupe qui se dévoue continuellement pour les jeunes et mérite lui aussi nos plus sincères félicitations. Les costumes et décors étaient aussi à la hauteur de la situation. Il est à souhaiter que ces soirées se continuent à l'avenir et même deux fois l'an et le public continuera d'appuyer ces jeunes

Une autre soirée très agréable fut sûrement celle à la tonnelle; même si la vente de boisson était permise, une atmosphère de gaiété et de dignité règna tout au long de la soirée. La très belle musique fit la joie des nombreux danseurs.

Ce n'est plus qu'un souvenir pour tous! mais n'oublions pas d'inclure dans ce souvenir et de remercier à l'occasion les membres du comité. M. Aurèle Lebrun Gilles Deslauriers Mme Pierrette Dansereau, MM. Claude Berthiaume, Ronald Malo, Marcel Brunelle et tous les autres qui ont contribué par leur travail et leur dévouement à assurer le succès de ce carnaval.

SAINTE-JULIE

NAISSANCE

Le 28 janvier a été baptisée Marie, Thérèse. Brigitte, née le 10, enfant de Serge Borduas et de Marie-Paule Charbonneau. Parrain et marraine: M. et Mme Raymond Charbonneau (Thérèse Lussier), de cette paroisse, oncle et tante. Porteuse: Rachel Charbonneau, tante.

COURS DE COUTURE

Des cours de couture, première série, débuteront lundi le 26 février. Il s'agit d'une série de cours d'une durée de dix semaines qui auront lieu au sous-sol de la sacristie. L'inscription est de $4 et elle se fera les 12 et 13 février, de 7 h. 30 à 9 h. p.m. au sous-sol. Pour informations, s'adresser à Mme Gaston Desrochers, 649-1448 ou à Mme Gaétan Séguin 649-1238. Ces cours font partie des cours pour adultes offerts par la Régionale de Chambly.

LA REALISATION S'EN VIENT

Le projet des égoûts n'est pas abandonné. Mardi dernier, l'ingénieur devait présenter le plan détaillé qui permettrait de demander des soumissions pour les travaux. Si rien ne vient retarder commenceront tôt au printemps, soumission pourra se faire dans un mois ou deux et les travaux se commencer tôt au printemps. On prévoit que 3 mois au plus suffiront pour exécuter les travaux à faire.

A L'ECOLE

Les naouvelles classes seront bientôt prêtes à accueillir les élèves logés dans des locaux temporaires. On est à terminer les planchers du gymnase. Cette salle sera probablement inaugurée par les célébrations du carnaval qui doit s'organiser cette semaine. Nous saurons sans doute bientôt le nom des aspirantes au titre de Reine des Loisirs.

SAINT-AMABLE

A l'occasion des semaines d'éducation intense de la foi chrétienne, notre conseil paroissial de pastorale s'est réuni le 7 février courant. Un concours de circonstances a été la cause de plusieurs absences. Assistaient aux assises, outre M. le curé G. Martin, M. Théo Renaud, directeur de l'école St-François; Mme Isidore Charbonneau; M. Roy Williams, M. Napoléon Lavallée; Mlle Pierrette Williams; M. Denis Blain. Etaient au programme, outre quelques affaires courantes, une étude de notre situation vis-à-vis la foi: "Comment pouvez-vous décrire quelqu'un qui a la foi?" Est-ce que le monde actuel, avec tous ses changements, favorise ou défavorise la foi?, etc... Au dire de tous, ça dure trop peu.

Voeux de santé

Nos meilleurs voeux de santé ou de rétablissement à M. Hormisdas Desjardins, Mme Guy Panysack, M. Marcel Charbonneau, Mlle Georgette Dalpé, fille de Maurice, Mme Alfred Dalpé, Mme Henri Daunais et plusieurs autres.

Salle de quilles

Bon nombre d'équipes s'y font une lutte amicale et très animée. Les quilles sont un sport sain, ou plusieurs trouveront la sauvegarde de leur santé! Ce sport est à la disposition de toutes les bourses et mérite l'encouragement unanime. Il serait sans doute très avantageux et sûrement possible d'organiser toutes les rues en équipes. J'y vois même un apostolat, car plusieurs se sentiraient peut-être moins attirés vers des sports de qualité inférieure et médiocre.

Vous voulez vendre, louer, acheter?

Servez-vous des "Petites Annonces" du JOURNAL "LE RICHELIEU"

L'efficacité est prouvée

Signalez 347-7529

Nous acceptons les **Petites annonces** jusqu'à 11 heures, le mercredi avant-midi.

FER ET TITANE DU QUÉBEC, INC.

(QUEBEC IRON AND TITANIUM CORPORATION)

Le plus grand fournisseur au monde de SORELMETAL et de scories titanifères recherche les services d'infirmières autorisées

OFFRE D'EMPLOI

Les positions vacantes consistent à dispenser les premiers soins dans un service de santé à l'intérieur de notre usine.

Les candidates doivent posséder la license de l'Association des Infirmières de la Province de Québec et un minimum de 1-2 ans d'expérience générale; le service dans un dispensaire ou dans l'industrie serait préférable mais non essentiel.

Travail de quart. Bon salaire et excellents bénéfices marginaux.

Notre usine est située à environ 45 milles de Montréal sur la rive sud du fleuve St-Laurent.

Les candidates intéressées doivent adresser un résumé detaillé à:

Assistante au Personnel
Fer et Titane du Québec, Inc.
Case Postale 40
Sorel, Québec.

A Boucherville

De très près ... d'assez loin ...

● par Rosario Therrien

A la table du Conseil

- **La construction du bureau de poste est retardée**
- **Les travaux d'aménagement sont retardés à Rivière-aux-Pins**
- **Télécable Boucherville Inc. se voit refuser l'exclusivité pour dix ans**
- **Un avis de motion est donné afin de modifier les tarifs à être payés aux membres du comité de revision**

BUREAU DE POSTE

Au cours de l'assemblée générale mensuelle du 6 février dernier, le Conseil devait adopter un règlement pour la construction d'un bureau de poste d'une valeur d'environ $400.000. Le règlement n'a pas été adopté à cette séance étant donné que le ministère fédéral des postes n'a pas encore donné son approbation définitive au projet conçu par le Conseil.

AMENAGEMENT

Rivière-aux-Pins. — On se souvient que le Conseil a acheté récemment de "Construction Boucherville Ltée" le territoire connu sous le nom de Rivière-aux-Pins afin d'aménager ce cours d'eau. Lors de la dernière assemblée, l'ingénieur en chef de la Ville, M. Gilles Chabot, a présenté un rapport au Conseil, afin de renseigner les autorités municipales à l'effet que les travaux d'aménagement n'ont pu être complétés cet hiver, puisque le refoulement des eaux du Fleuve St-Laurent ont complètement inondé la Rivière-aux-Pins.

CHANGEMENT DE ZONAGE

M. l'échevin Raymond Lalonde donne un avis de motion à l'effet qu'à une prochaine séance, il présentera ou fera présenter un règlement à l'effet de changer le zonage des lots situés sur le côté sud-ouest des boulevards Mortagne et Montarville, de zones commerciales à zone W (poste d'essence). Les lots mentionnés plus haut sont situés à l'opposé de la future école secondaire polyvalente de Boucherville et le règlement s'il est adopté, permettra l'ouverture d'une station de service à cet endroit.

QUAI POUR BATEAUX: BOUL. DE VARENNES

Mme P. Rocque demande, par lettre, l'autorisation d'entreprendre la construction d'un quai pour bateaux au pied du boulevard de Varennes. Après discussion, il est demandé au greffier d'aviser Mme Rocque que le Conseil ne peut acquiescer à sa demande.

DELEGATION AU CONGRES DE L'ASSOCIATION QUEBECOISE DES TECHNIQUES DE L'EAU

M. Roger Pilette, ingénieur, est délégué par la Ville au Congrès de l'Association Québecoise des Techniques de l'eau qui se tiendra au Château Frontenac du 11 au 14 février 1968. Ses dépenses lui seront remboursées sur présentation d'un compte à cet effet.

CONTRIBUTION AU MAINTIEN DES UNITES MONETAIRES

Le Conseil appuie la demande formulée par le Conseil de la cité de Chicoutimi afin que de nouvelles normes soient établies de façon à ce que la part contributive de chacune des municipalités, pour une base uniforme des rôles d'évaluation.

TELECABLE

Les propriétaires de "Télécable Boucherville Inc." demandent au Conseil s'il serait possible d'obtenir le droit exclusif pour l'exploitation de leur système pour une période de dix ans. Après discussion, on demande au greffier d'informer le représentant de "Télécable Boucherville Inc." que le Conseil ne peut acquiescer à cette demande.

TARIFS PAYES AUX MEMBRES DU BUREAU DE REVISION

M. l'échevin Roger Fontaine donne avis de motion à l'effet qu'à une prochaine séance, il présentera ou fera présenter un règlement afin de modifier le règlement 447, concernant le tarif à être payé au président et aux membres du bureau de révision.

Des rues qui parlent

(R. THERRIEN)

Nouveaux noms de rues dans Boucherville

Le Conseil accepte plusieurs noms de rues pour des rues qui seront ouvertes dans différents secteurs de Boucherville. Ces nouveaux noms de rues sont les suivants: de Dieppe, (127), de Granville (127), Lévis, (66) de Honfleur (129) de Cherbourg (129), de Rouen (129) de Caen (129), d'Arromanches, (129) du Hâvre (129), de Tancarville, (127) de Coutances, (129) de Falaise (127), des Hirondelles (128), des Fauvettes (68), des Rossignols (128), Chantemerle (128) du Perche, (61) de Nogent, (63), de Randonnai (63), de Manou, (63) de Chemilly (63) de Feings (63) de Tourouvre (62), de Souligny (58) de La Mulotière (62), de Bellène (61), d'Igé (61) de la Ventrouze (61), de Nocé, (58) de Bivilliers (58) de La Garenne (58), de Parfondeval (57) Arthur Buies (P-44), Thomas Chapais, (59), Adolphe Routhier, (57), Du Moulin, (29), de Trois-Rivières (11) du Tremblay (12), Jacques Laporte, (17) Thomas Frérot (17).

Les numéros entre parenthèses représentent les numéros de cadastres où seront ouvertes ces rues.

Augmentation de salaires, augmentation de rendement

M. le maire Langlois

Boucherville (A. Therrien) — Lors de son assemblée du 6 février 1968, le Conseil a autorisé le maire et le greffier à signer la convention collective de travail intervenu entre le Syndicat Canadien de la Fonction Publique (local 962) et la ville de Boucherville, pour les années 1968 et 1969; il semble, d'après ce qui aurait été déclaré au Conseil, lors de l'assemblée générale du 6 février 1968, que le coût de ces augmentations soit de l'ordre de $50,000 à $60,000 par année. Nous sommes d'accord pour affirmer que les employés doivent être payés selon un juste salaire, mais nous sommes également d'accord avec M. le maire Clovis Langlois, qui affirme que les employés au salaire qui leur sera payé devront augmenter leur rendement.

Nous devons ici de plus, faire noter à nos lecteurs, que les salaires payés à Boucherville se comparent très avantageusement avec ceux payés sur la Rive-Sud et même sur l'Ile de Montréal.

A Boucherville

Nouveau circuit d'autobus

(DNC) — Le 30 novembre 1967, la compagnie d'autobus "Boucherville Inc." avait présenté des taux pour effectuer le transport en commun dans la partie ouest de la ville, à raison de six jours par semaine; les taux s'établissaient sur une période de six mois. La ville, lors de l'assemblée du 6 février 1968, a autorisé les autobus "Boucherville Inc." à effectuer le transport en commun pour la partie ouest. La Ville s'engage à combler le déficit d'opération, s'il y a lieu, jusqu'à concurrence d'un maximum de $3.000, à condition que ledit transport soit en opération durant les six mois consécutifs et qu'un rapport financier mensuel soit soumis au Conseil. De plus, les livres de la compagnie seront ouverts à la ville pour vérification. M. l'échevin Gilbert Gareau a enregistré sa dissidence à l'adoption de cette résolution. Nous souhaitons que ce service puisse desservir adéquatement les résidents de la partie ouest de la ville.

Fête des Neiges 1968

SAMEDI, LE 17 FEVRIER:
Loisirs Pierre-Boucher — Sleigh Ride réservé aux adultes. Départ à 8 h p.m. Ecole Pierre-Boucher. Prix du billet: $3. — Danse pour adolescents à 8 h. 30 à l'école Antoine-Girouard, organisée par le Club de Football "Les Sabres". — Admission $1.50.

DIMANCHE, LE 18 FEVRIER:
Théâtre pour enfants. Ecole L. H. Lafontaine à 2 h. p.m. Entrée gratuite.

SAMEDI, 24 FEVRIER:
Sleigh Ride gratuit pour enfants au Centre Civique à 1 h. A l'école La Broquerie, à 8 h. 30.— Concert par le Choeur Laurentien. Prix du billet: $1.50.

DIMANCHE, 25 FEVRIER:
Spectacle de marionnettes à l'école Antoine Girouard à 2 h. — Admission 50¢. Café. Concert pour adolescents au Centre Civique. — Artistes invités.

Nul n'est prophète en son pays

Nous sommes tellement peu habitués à des félicitations, que nous n'avons pu résister à la tentation de publier cet échange de lettres avec le ministère de l'Education.

LIGUE DES CITOYENS
ET PROPRIETAIRES
DE BOUCHERVILLE

Honorable J. G. Cardinal,
Ministre de l'Education,
Hôtel du Gouvernement,
Québec, P. Q.

Honorable ministre,

Pour continuer dans la veine de votre discours devant les membres de la Chambre de Commerce de Montréal, discours que nous avons d'ailleurs fort apprécié, nous vous demandons de nous pencher sur le cas de l'école polyvalente de Boucherville, partie de la régionale Chambly.

Nous considérons que le coût de cette polyvalente qui est prévu à $5.6 millions, mais qui dépassera sans doute de beaucoup ce montant, est exorbitant.

De plus, nous ne pouvons nous expliquer pourquoi les autorités ont accepté dans ces plans des installations sportives qui sont déjà disponibles sur la même rue, soit piste et pelouse, tennis, etc.

La municipalité de Boucherville a construit il y a à peine deux ans, un magnifique centre civique qui comprend ces facilités: cours de tennis (3); piscine intérieure, piscine extérieure, glace artificielle, piste et pelouse, terrain de football et de baseball, shuffle-board, etc. Ce complexe a coûté aux contribuables de Boucherville la coquette somme de plus de $1 million et les locaux ne sont pas utilisés aux heures d'école. Nous croyons que ceci constitue un gaspillage effrené et ne pouvons que nous objecter devant cette situation de fait. Nous comprenons que la ville de Boucherville n'a pas bâti ce centre civique pour les enfants des municipalités environnantes comme ce sera le cas avec la polyvalente, mais nous assurés qu'il y aurait sûrement possibilité d'arriver à des économies substantielles en louant ces facilités de la ville.

Respectueusement vôtre,
Gérald HETU, prés.

x x x

LE MINISTERE
DE L'EDUCATION
GOUVERNEMENT DU QUEBEC

Québec, le 1er février 1968

M. Gérald Hétu, président,
Ligue des Citoyens
et Propriétaires
de Boucherville Inc.,
237 de la Jemmerais,
Boucherville.

Monsieur le président,

Votre lettre du 23 janvier dernier adressée à l'honorable Jean-Guy Cardinal, a été transmise à l'attention de notre Direction Générale pour étude.

Nous tenons en tout premier lieu à vous informer que le coût de l'école polyvalente devant être construite à Boucherville exclut tout aménagement extérieur, soit piste et pelouse, tennis, terrain de jeux, etc. Bien que ces services extérieurs soient montrés aux plans d'exécution, ils ont été retranchés par notre Direction Générale et ne seront certainement pas aménagés immédiatement.

Les seules facilités sportives autorisées consistent en des gymnases intérieurs qui, de toute façon, servent à l'éducation physique qui est partie intégrante du programme pédagogique au niveau secondaire et que la Commission scolaire est obligée de fournir au même titre que les autres locaux d'enseignement.

— Nous sommes très heureux de l'attention que vous portez à l'éducation dans votre milieu et de constater votre souci de collaboration dans le but d'éviter tout gaspillage ou toute duplication de facilités sportives à la disposition des étudiants.

Nous trouvons votre initiative des plus intéressante et souhaitons que le genre de collaboration que vous mentionnez dans votre lettre se multiplie à travers la Province.

Nous vous suggérons donc d'entrer immédiatement en communication avec les autorités de la Commission scolaire régionale et de la municipalité pour leur faire part de votre désir de voir une collaboration étroite s'établir entre ces deux parties.

En ce qui nous concerne, veuillez être assuré que nous avons toujours grandement souhaité ce genre d'entente entre les municipalités et les Commissions scolaires.

Recevez, monsieur le président, l'expression de nos meilleurs sentiments.

La Direction Générale
de l'Equipement,
Michel GENDRON,
directeur général adjoint.

x x x

Et la Ligue des Citoyens et Propriétaires de Boucherville Inc. ajoute:

Il semble que les Bouchervillois aient actuellement à coeur de relancer l'industrie de la construction.

Le Conseil de Ville tient mordicus à construire son bureau de poste, la paroisse St-Louis veut à tout prix construire son centre communautaire et cela sans la coopération de la Commission scolaire, qui elle, de son côté, semble avoir besoin de locaux additionnels, ce que lui refuse le ministère de l'Education à Québec, pour des raisons d'économie.

Nous sommes d'avis que si le Conseil de Ville, la Commission scolaire et la paroisse St-Louis ont tous besoin de locaux, ils pourraient peut-être joindre leurs efforts et arriver à une solution plus heureuse que ce que l'on nous propose. Il est évident que ces trois groupes s'approvisionnent financièrement dans les mêmes poches, les vôtres, les nôtres. Alors, pourquoi ne pourraient-elles pas avoir des édifices conjoints puisque leurs revenus sont conjoints, puisque leurs revenus sont conjoints! On nous dit du côté de la paroisse St-Louis qu'on ne voit pas pourquoi on s'embêterait de la Commission scolaire alors qu'on dispose d'un actif de quelque $80,000 pour construire le centre communautaire. Mais tant mieux si on dispose de cette somme, toutefois ce n'est pas une raison valable pour l'utiliser à la hâte dans la construction d'un édifice qui ne servira que quelques heures par semaine. La pratique du culte a maintenant beaucoup changé; les mariages, les funérailles, les messes se disent maintenant l'après-midi, le soir aussi bien que le matin. Alors, pourquoi ne pas louer l'espace vacant la plupart du temps pour des fins scolaires, pour la bibliothèque municipale, libérant ainsi de l'espace dans l'Hôtel de Ville et amoindrissant le besoin de locaux dont semble presser l'administration municipale, puisqu'elle veut construire un bureau de poste pour se donner des locaux.

Il semble que lorsque les administrateurs des fonds publics ont quelque argent, ils songent à la dépenser le tôt possible. Il y a des limites à la disponibilité d'argent en provenance des contribuables; que ce soit pour l'éducation, l'administration municipale ou le culte; "Assurons-nous donc que chaque dollar rapporte un dollar", comme disait si bien le nouveau ministre de l'Education, Me Jean-Guy Cardinal.

Contrecoeur

1668 1968

En vrac, sur le carnaval, cette semaine!

SAMEDI, 17 FEVRIER:

Une foule record est attendue pour l'ouverture officielle du carnaval. "M. le curé reçoit" tel est le thème de cette soirée. Avec l'orchestre de Léon Chalut et André Bertrand comme artiste invité. Les autorités civiles et religieuses y prendront part. Un buffet froid sera servi pour l'occasion, on aura un permis de la Régie. L'admission spéciale pour cette veillée est de $3. Venez vous amuser en compagnie de vos amis. C'est un rendez-vous à ne pas manquer à 8 h. p.m.

DIMANCHE, 18 FEVRIER:

Le bal de Sa Majesté Micheline 1ère. Du chant, de la danse, de la variété. L'orchestre de Paul Zakaib et Michel Como, qui sera accompagné de son guitariste, sauront vous émerveiller. Les costumes d'époque auront une agréable surprise! Admission: $1.50. — Heure: 8 h. p.m.

LUNDI, 19 FEVRIER:

Ski-Doo Ride. Avec le Bonhomme Carnaval en tête, le départ se fera de la salle Donais vers 7 h. 30 p.m. pour se terminer à 8 h. 30 p.m. On traversera les rues du village et à 8 h. 45 débutera la soirée de danse. Les amateurs de fèves au lard pourront se régaler car elles seront servies durant la soirée. Bienvenue à tous. Admission: $1.

MARDI, 20 FEVRIER:

Le bal des duchesses. De la beauté, en compagnie de nos charmantes duchesses Denise Brousseau artiste de la TV. Un orchestre hors pair. Denis Goddling et ses ONZE musiciens. Cette soirée sera remplie de surprises. Admission: $1.50. Heure: 8 h. 30 p.m.

MERCREDI, 21 FEVRIER:

La soirée des sports. Des concours, des démonstrations, en un mot du sport toute la veillée. Venez pratiquer vos passe-temps favoris. L'entrée est libre.

JEUDI, 22 FEVRIER:

Barn Dance. Soirée jeunesse! — L'orchestre des M2 plus AC et le chanteur favori des jeunes, Claude Sorel, seront les artistes invités. Le rendez-vous de la jeunesse à gogo. Salle Donais à 8 h. 30 p.m.

Et sur ce, à la semaine prochaine!

Nos duchesses, qui sont-elles?

Afin de les mieux faire connaître au public, voici quelques notes concernant nos duchesses du carnaval d'hiver 1968.

La population est invitée à encourager ces jeunes, désireuses d'être élues Reine du carnaval. En les encourageant, vous vous donnerez des Loisirs "bien organisés", car les recettes de ces fêtes sont dans le but de compléter l'organisation des Loisirs de Contrecoeur.

Voici, par ordre alphabétique, nos duchesses:

MICHELINE AUCLAIR. — Excellente maitresse de maison. Micheline est quand même très dans le vent. Elle a un faible pour certains artistes de la chanson: Michel Louvain, Serge Laprade, Christine Chartrand. — Comme sport: les quilles, le ski, natation et elle adore la danse. En amour, rien de sérieux pour le moment, cependant, il est fort possible qu'on la voit avec André durant le carnaval. Elle se présente duchesse de l'émeraude.

NICOLE BERTHIAUME: Caissière à la Banque Provinciale de Contrecoeur. Elle travaille sous la gérance de M. Lucien Doyle. Comme toutes les jeunes de son âge, Nicole a un goût particulier pour les chansons d'Adamo, Dick Rivers, Ginette Reno. Elle pratique le ski, le patin, les quilles, le tennis et naturellement la danse. Ses tête-à-tête se font en compagnie d'un ami sincère, Michel. — Nicole sera duchesse de l'or.

RAYMONDE BERTHIAUME. — Caissière à la Banque C. N. de Contrecoeur. Son employeur: M. Gilles Gélinas, gérant. Très de son âge, Nicole se plait à écouter les enrégistrements de Pierre Lalonde, Adamo et Ginette Reno. Elle nage, elle danse, joue au tennis, aux quilles et adore faire du ski-doo. Un certain Réal est emprisonné dans son coeur. Son titre: duchesse de rubis.

HUGUETTE COURCHESNE. — Opératrice en chaussure au compte de Jos Papin Ltée. Récemment arrivée ici, Huguette se plait à Contrecoeur. Un artiste en particulier attire son attention: Claude Stében. Comme ses compagnes, elle est très sportive. Le patin, le badminton, les quilles, la dance occupent ses passe-temps. En amour, non! tout simplement copain. Voilà notre duchesse de l'argent.

PAULINE LAJEUNESSE. — Son époux, M. Léon Lajeunesse. A Contrecoeur, depuis quelque temps seulement, le couple Lajeunesse aime vivre dans leur nouvelle patrie. Claude Blanchard, Tony Massarelli et Nanette sont les artistes préférés de Pauline. Encore très jeune, le mariage n'est pas pour elle, un empêchement à la pratique des sports. Le patin, les quilles et la danse font partie de ses à-côtés. E'le est notre duchesse de diamant.

Bonne chance à chacune de ces ravissantes duchesses.

Es-tu au courant que...

Lundi le 5 février dernier, il y avait foule à la première assemblée municipale depuis les dernières élections? Que M. Gilles Berthiaume fut nommé maire suppléant pour une période de trois mois. Ceci est une nouvelle politique du Conseil. Un nouveau maire suppléant sera nommé à tous les trimestres. De cette manière, on pourra se rendre compte des capacités de chaque conseiller.

Qu'auparavant, il en coûtait $12 par semaine pour faire laver le camion à incendie et l'auto de la patrouille? Et maintenant, le même ménage se fait, en plus on voit à l'entretien du bureau de la police et tout ça . . . pas un sou de plus. Donc, $624 par année de plus à la caisse municipale. Bravo!

Qu'on a payé un compte de $8.30 pour faire changer un fusible à la municipalité? Sans commentaire, puisque le maire, lui, en a fait à la table du Conseil.

Qu'on se demande combien de personnes travaillent à la réussite du carnaval. On voit toujours les mêmes se déplacer sans relâche; l'aide semble assez rare! On court vers les honneurs mais on fuit les responsabilités.

Que Mlle Adèle Pagé et M. Gilles Gervais se sont envolés pour Grenoble et les jeux Olympiques, pour trois semaines. Bon voyage de la part de leurs amis.

Qu'à Contrecoeur, on sait encore organiser des soirées auxquelles on doit refuser l'entrée faute de place! La veillée des Fermières un succès phénoménal. Plus de 500 personnes ont gardé de ce 25e anniversaire, un souvenir qui durera. A Contrecoeur, on sait s'amuser en adulte. Chapeau bas devant ces dames.

Echo des Filles d'Isabelle

C'est merveilleux! Quarante Filles d'Isabelle assistaient à l'assemblée du 6 février.

La Régente, Mme Berthe St-Arnault, souhaita la bienvenue et salua particulièrement l'aumônier, M. le curé Antonin Legendre et les deux invités d'honneur, Soeur Marie-Ange St-André assistante, et Soeur Marie-Marthe Ménard, institutrice en 9e année.

L'ex-Régente, Mme Alice Chrétien, était retenue chez-elle par la maladie.

La question à l'étude: "La vraie mentalité de la Religieuse"

Les deux invités acceptent de répondre aux questions . . . indiscrètes. Résumons la discussion.

Chaque fille qui entre dans un couvent le fait tout-à-fait librement. Ce sont des femmes bien humaines, très occupées par leur enseignement, leurs soins ou leurs prières. Elles aiment et pratiquent le sport à l'occasion. La vie d'une religieuse n'est pas anormale . . . c'est plutôt surnaturelle et pour vivre plus intensément en union avec Dieu. Elles sont très attachées à leurs parents parce qu'elles n'ont pas les difficultés d'une maman prise aux soins parfois très lourds de sa famille.

Qu'est-ce qu'un couvent? Une maison ou des femmes vivent en communauté et vous trouverez toujours là une véritable atmosphère de paix et de bonheur. Merci aux deux invitées, de s'être prêtées si aimablement et d'avoir consenti à répondre aux questions.

Sincères félicitations et meilleurs voeux de bonheur, santé et prospérité à sr Clémence Jussaume et son époux à l'occasion de leur 25e anniversaire de mariage.

Prompt rétablissement à sr Barbara Anne Robouin qui a subi une intervention chirurgicale.

Bonne chance à nos deux soeurs d'Isabelle Raymonde Berthiaume et Huguette Courchesne qui se présentent comme duchesses au carnaval de Contrecoeur. La gagnante du prix de présence: sr Marie-Ange Roy.

Une demande est faite à celles qui peuvent tricoter des mitaines, tuques, bas, afin de donner ces vêtements en cadeaux, à Noel, aux enfants.

Le concours "Parade de modes d'hier et d'aujourd'hui" aura lieu le 20 mars. N'oubliez pas de vous inscrire, mesdames, nous savons que vous êtes nombreuses, mais il faut donner son nom. Tél. 2400-2942. La "Dame de Contrecoeur" sera honorée à la fête de la St-Jean-Baptiste et au bal de fermeture des fêtes du tricentenaire, au mois de décembre.

Le 16 février, date limite

La date limite pour l'inscription aux examens officiels du Ministère de l'Education de juin 1968 est fixée au 16 février.

Ce rappel ne s'adresse pas aux personnes qui fréquentent régulièrement une école, le jour ou le soir. Il s'agit ici, par contre, de ceux qui ont abandonné les études tout en ayant le droit de reprise aux examens officiels. Le message concerne également ceux qui étudieraient seuls, par eux-mêmes, sans suivre de cours dans une institution reconnue.

Les intéressés devront donc communiquer d'ici le 16 février 1968, avec le directeur général des écoles de la Commission scolaire régionale Carignan, M. Réal Bertrand, à 105 rue du Prince, Sorel.

L'ex-reine du carnaval, Micheline 1ère qui donnera sa soirée, dimanche le 18 février, de g. à d. M. le curé Bellerose, vicaire du temps, le prince consort, sa majesté et l'ex-maire du village de Contrecoeur M. Rémi Lamoureux.

en marge du carnaval de contrecoeur

Ces artistes de renom seront au programme cette semaine.

André Bertrand
Chanteur bien connu de la radio et T.V., sera l'invité d'honneur le 17 février à "M. Le Curé Reçoit". Prix d'entrée $3.00

****

Michel Como
Cette vedette fera les frais du Bal de la Reine. Dimanche le 18 février. Prix d'entrée $1.50

****

Denise Brousseau
Son charme, sa personnalité sera mêlé à la beauté de nos duchesses. Le 20 février au "Bal des Duchesses" Adm. $1.50

****

Claude Sorel
La jeunesses sera servi à souhait au "Barn Dance" du 22 février avec ce jeune chanteur comme artiste invité. Adm. $1.50

Nouvelle Calédonie: pays de villégiature

Aujourd'hui, nous allons quitter notre chez-nous enveloppé du charme hivernal, pour s'envoler vers une contrée où le soleil règne en roi et maitre, qui s'avère être

un groupe d'iles dans le sud Pacific situé à 1,150 milles de Sydney en Australie et à 1,135 milles au nord de Auckland en Nouvelle Zélande, soit la Nouvelle Calédonie.

Durant notre envolée, rappelons-nous que cette contrée est un territoire extérieur de la France.

que la langue officielle est le français mais que l'anglais y est compris, que l'unité monétaire est le franc Pacific qui vaut 1¢ canadien, que la religion principale de cette contrée est la catholique romaine, qu'il nous faut un passeport en règle, un visa émis par un consulat français, un certificat de vaccination, que nous pouvons apporter 200 cigarettes ou une livre de tabac ainsi que nos effets personnels.

Et nous voici rendus à destination pour des vacances inoubliables, baignées de soleil, dans le décor enchanteur, reposant et pittoresque de la Nouvelle Calédonie où la douceur de vivre est une

tradition bien établie et suivie — ce qui nous surprendra nullement si l'on se rappelle que la France y est présente. A peine arrivé, nous serons séduit par sa situation géographique, ses points de vue remarquable, l'atmosphère, les bou-

tiques pittoresques, le climat et mille et une choses plus séduisantes les unes que les autres.

Tout au long du notre séjour dans cette contrée attachante, nous pourrons remarquer la variété de ses paysages dont le Côte ouest qui offre des étendues de terre uniforme contrairement à la Côte est qui est montagneuse et d'apparence Polynésienne qui entourent un jardin intérieur fait de montagnes, de forêts denses, de plaines et monticules verdoyants, de rivières dont certaines aux eaux

profondes et parsemées de chutes, de la plaine, des lacs, etc. Et après une pause pour reprendre notre souffle, nous continuerons pour découvrir que notre hôte peut continuer de nous éblouir par son musée de plus de 2,000 espèces botaniques de plantes rares, par ces récifs de corail qui sont les 2e plus longs au monde, par son aquarium, ses plantations de café et de coconut, ses villages ancestraux en-

tourés d'une nature luxuriante, parsemée de fruits et de fleurs d'où émane une odeur tropicale des plus agréable, ses plages d'un charme unique et toutes les cho-

ses qu'il nous faut découvrir de nous-même pour mieux les apprécier.

Dirigeons-nous maintenant vers la capitale de la Nouvelle Calédonie, qui est située sur la péninsule — ce qui ne manque pas de lui donner un cachet particulier. — Nous y ferons connaissance avec une Noumea dont le rythme de vie est rapide et affairé, ce qui ne l'a nullement empêché d'agencer d'une manière remarquable ses édifices modernes avec ses demeures de la période coloniale. Au cours de nos randonnées, nous verrons les magnifiques plages de

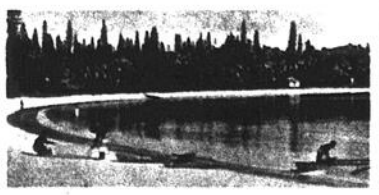

baie des Citrons et Anse Vata, nous pourrons déguster en fin gourmet les meilleurs mets de tout le Pacific du Sud composé de cuisine française, des spécialités des Iles, et de mets Indiens, Indonésiens, Tahitiens, Chinois et Vietnamiens, nous pourrons visiter le quartier central des emplettes avec ses multiples boutiques, la cathédrale Saint-Joseph, la prome-

nade Pierre Vernier, visiter ses cabarets où nous retrouverons le folklore que nous aurons rencontré

durant notre séjour, faire une excursion en bateau jusqu'au Lighthouse et l'Ile d'Amédée, et pour finir en beauté, monter dans les hauteurs de la ville pour contempler une dernière fois ce magnifique panorama.

Malheureusement toute bonne chose a une fin, mais avant de quitter ce coin de terre enchanteur, disons-nous que même si une contrée est moins connue que

d'autres, ce n'est pas toujours dû à une question de valeur.

Sur ce, bon voyage.

● Vous devez démarrer lentement sur la glace, dans la neige ou la boue. Si vous tentez de démarrer rapidement, les roues patineront et perdront leur adhérence. Si vous êtes "pris" dans la neige, dégagez deux ou trois pieds d'espace à l'avant et à l'arrière de chacune des roues et jetez un peu de sable sous les roues arrière.

SI vous voulez boire, c'est votre affaire.
vous voulez **ARRETER** et ne pouvez le faire c'est notre affaire. Appelez: **347-6580** ou **346-9405** ou **347-3000**

Technologistes-médical demandés

L'Hôpital St-Jean requiert les services de deux (2) techniciens (nes) de laboratoire R.T.
Salaire selon qualification et expérience.

S'adresser à: HOPITAL ST-JEAN
217 LONGUEUIL
SAINT-JEAN, QUÉ.
Attention du directeur du personnel

DEVENEZ MEMBRE DE LA S.S.J.B.

SECTION MIXTE DE SAINT-JEAN

Don de $1000.00 au décès de chacun de ses membres

Aussi peu que 50¢ par mois pour vous inscrire

- Aucun examen médical pour faire partie de la société
- Admission jusqu'à 50 ans exclusivement pour le cercle d'entraide
- Etre Canadien-Français
- Automatiquement vous devenez sociétaire au cercle d'entraide
- Pensez-y
- DON de $1000.00 au décès
- C'est quelque chose

N'hésitez pas devant pareille occasion à devenir membre

RENSEIGNEMENTS TÉL. 346-9558
S.S.J.B. section Mixte de Saint-Jean, Que
a s de M. et Mme P.E. Giroux, propagandistes
215, rue Saint-Georges, Saint-Jean, Qué

Pour vendre, louer, échanger, réparer, etc.
SERVEZ-VOUS DE CETTE FORMULE FACILE
pour votre petite annonce

MON ANNONCE SE LIRA COMME SUIT:

NOMBRE D'INSERTIONS: ( )

POSTEZ à: Les Editions du Richelieu Ltée
ou Case postale 216 — Saint-Jean, P.Q.
PORTEZ à: 100, rue Bouthillier, Saint-Jean, P.Q.

NOS TARIFS

Minimum 60¢ pour 20 mots. Pour plus de 20 mots, 3¢ le mot additionnel
Les annonces sont acceptées jusqu'à 11 hres a.m. le mercredi
S.V.P. inclure un chèque ou mandat de poste pour le montant de votre annonce suivant les tarifs ci-haut mentionnés.

Entre nous, mesdames

à la pénélope moderne

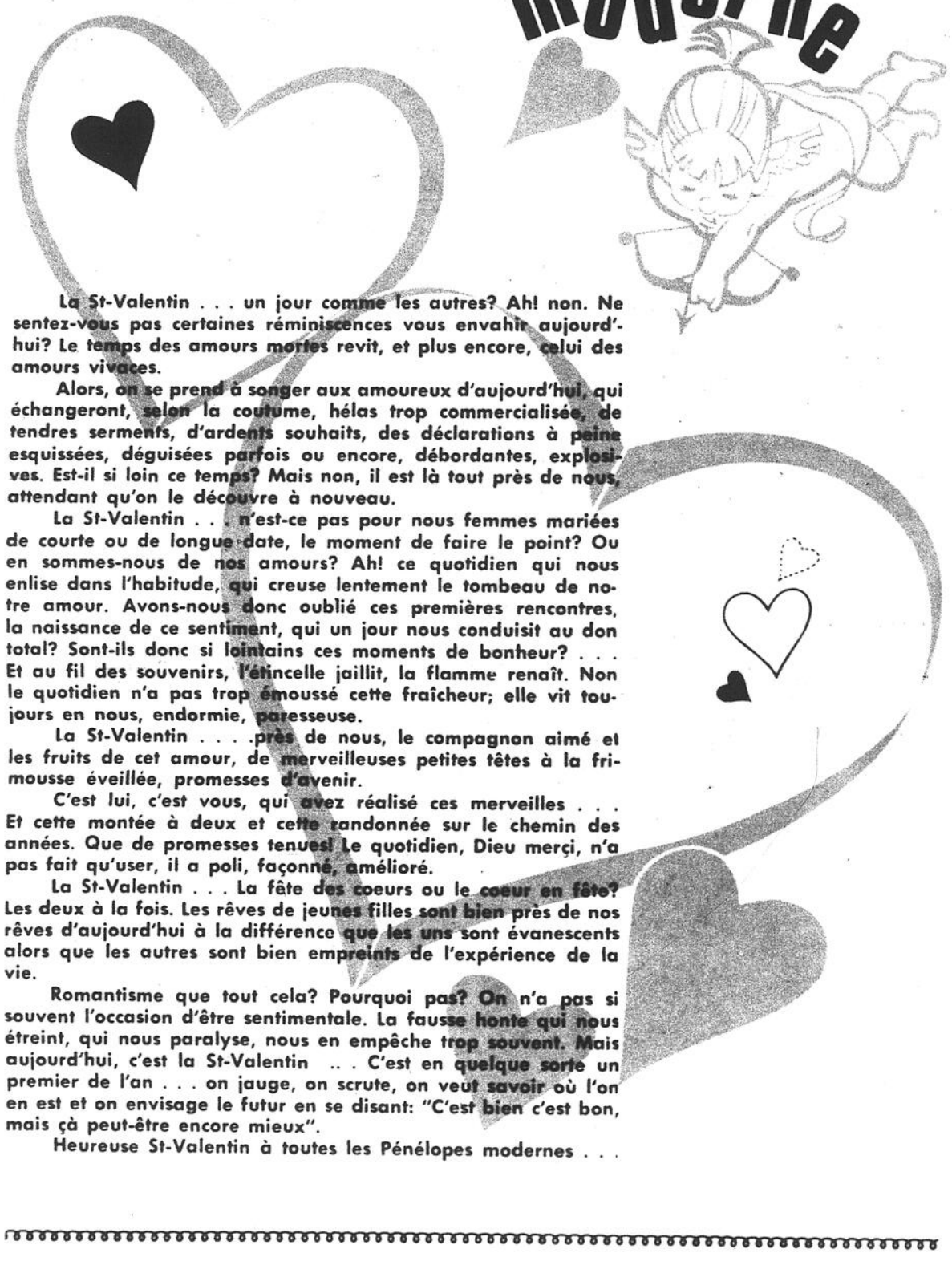

La St-Valentin . . . un jour comme les autres? Ah! non. Ne sentez-vous pas certaines réminiscences vous envahir aujourd'hui? Le temps des amours mortes revit, et plus encore, celui des amours vivaces.

Alors, on se prend à songer aux amoureux d'aujourd'hui, qui échangeront, selon la coutume, hélas trop commercialisée, de tendres serments, d'ardents souhaits, des déclarations à peine esquissées, déguisées parfois ou encore, débordantes, explosives. Est-il si loin ce temps? Mais non, il est là tout près de nous, attendant qu'on le découvre à nouveau.

La St-Valentin . . . n'est-ce pas pour nous femmes mariées de courte ou de longue date, le moment de faire le point? Ou en sommes-nous de nos amours? Ah! ce quotidien qui nous enlise dans l'habitude, qui creuse lentement le tombeau de notre amour. Avons-nous donc oublié ces premières rencontres, la naissance de ce sentiment, qui un jour nous conduisit au don total? Sont-ils donc si lointains ces moments de bonheur? . . . Et au fil des souvenirs, l'étincelle jaillit, la flamme renaît. Non le quotidien n'a pas trop émoussé cette fraîcheur; elle vit toujours en nous, endormie, paresseuse.

La St-Valentin . . . .près de nous, le compagnon aimé et les fruits de cet amour, de merveilleuses petites têtes à la frimousse éveillée, promesses d'avenir.

C'est lui, c'est vous, qui avez réalisé ces merveilles . . . Et cette montée à deux et cette randonnée sur le chemin des années. Que de promesses tenues! Le quotidien, Dieu merçi, n'a pas fait qu'user, il a poli, façonné, amélioré.

La St-Valentin . . . La fête des coeurs ou le coeur en fête? Les deux à la fois. Les rêves de jeunes filles sont bien près de nos rêves d'aujourd'hui à la différence que les uns sont évanescents alors que les autres sont bien empreints de l'expérience de la vie.

Romantisme que tout cela? Pourquoi pas? On n'a pas si souvent l'occasion d'être sentimentale. La fausse honte qui nous étreint, qui nous paralyse, nous en empêche trop souvent. Mais aujourd'hui, c'est la St-Valentin .. . C'est en quelque sorte un premier de l'an . . . on jauge, on scrute, on veut savoir où l'on en est et on envisage le futur en se disant: "C'est bien c'est bon, mais çà peut-être encore mieux".

Heureuse St-Valentin à toutes les Pénélopes modernes . . .

tous les MÉTIERS, toutes les CARRIÈRES!

Qu'est-ce que la femme au foyer? Un être abrutie, bornée, paresseuse, vivant aux crochets de son mari, coquette, frivole? Ou, au contraire, un être d'une exquise féminité qui, tout en dispensant le bonheur autour d'elle, et en se dévouant pour les siens, s'épanouit par le génie créateur dont elle fait preuve à tous moments, dans sa vie de maîtresse de maison?

Hé! bien, malgré tous les écrits de l'heure et le bouleversement de la condition féminine, ainsi que la propagande féministe qui nous inonde, j'opte résolument pour la seconde définition. Pourquoi? Parce qu'elle est la plus vraie.

Ah! ce torchon . . .

Bien sûr, la mère de famille doit "torcher" et "retorcher", laver, frotter, repasser . . . et j'en passe . . . et des meilleurs. Cependant, grâce à un minimum d'organisation, tout cela peut-être vite et bien fait, sans nous accaparer. Je ne suis pas pour les "frotteuses" professionnelles! "Tout ce qui brille n'est pas or" (!!!) A mon sens ces dames au torchon gaspillent beaucoup de temps et d'énergie. Enfin, chacun ses goûts!

Et la popotte?

"Et la cuisine, me direz-vous? Trois repas par jour et la vaisselle à laver et à essuyer?" Sur ce dernier point, je suis d'accord avec vous. Le jour où les laveuses de vaisselle seront à la portée de toutes les bourses, nous aurons fait un grand progrès, à moins qu'on en arrive à la vaisselle qui se jette aussitôt après avoir été utilisée. Mais mon petit doigt me dit, que cette dernière perspective est lointaine, futuriste même. Pour ce qui est de la cuisine, alors, je vous arrête, car là mieux qu'ailleurs, l'imagination créatrice de la femme peut faire des merveilles. — Tout est question de goût et disons le mot, d'audace. Avez-vous déjà essayé de partir à l'aveuglette et d'inventer de toute pièce une recette en marchant d'après votre palais et votre nez? Vous n'en reviendrez pas des résultats. Osez, osez, vous ne le regretterez pas, en fin de compte. Ajoutons que si vous ne voulez pas être trop souvent dans la cuisine, vous n'avez qu'à consacrer une journée entière à la confection de petits plats, que vous entreposerez dans le congélateur en attendant le moment de les savourer.

Tous les métiers, toutes les carrières!

Mais ce n'est quand même qu'une partie de la vie de la femme au foyer. Ce qu'il en reste peut-être fascinant. En fait, la femme d'intérieur n'est pas une femme de carrière, elle est la femme de toutes les carrières, de tous les métiers. Avocats ou psychologue, selon les heures: combien de fois doit-elle plaider, convaincre, dissuader, conseiller? — Médecin, infirmière, pharmacienne selon le moment: quand le petit attrappe une quatrième grippe en trois semaines, qui pose le diagnostic, qui soigne le malade, qui cherche et trouve dans une pharmacie bien ordonnée, les médicaments à donner? — Plombier, électricien, menuisier, peintre, plâtrier: qui doit réparer le robinet qui coule à la goutte puis au filet depuis des semaines? Qui, à force d'ingéniosité, arrive à remettre en état cette lampe qui ne fonctionne plus? Qui montre au bricoleur en herbe, les trucs du métier? Allons, nous y passons toutes une fois de temps en temps, quand nous n'entreprenons pas de repeinturer le salon ou de plâtrer ce trou dans le mur. Ceci pour ne pas parler du professeur qui nous tient en haleine à longueur d'année scolaire.

Le génie créateur . . . de la femme!

Dans tout cela, la chose la plus extraordinaire reste pour la "ménagère", la possibilité d'exprimer son génie inventif dans les petits détails aussi bien que dans les grandes oeuvres. Prenons la décoration intérieure. Vous avez peu de moyens financiers? Qu'à cela ne tienne. C'est la touche magique qui crée l'atmosphère. Une fenêtre joliement garnie avec de coquets rideaux, confection maison, une plante exotique née d'une feuille d'ananas, un petit tapis mural, où sur un fond de jute, gambadent des personnages découpés dans des morceaux de feutre aux teintes vives, (cet article se vend dans les magasins $5 ou $6 pièce), des branches de sapin ou des feuilles d'automne cirées, disposées gracieusement dans le salon . . . Bref, il suffit d'y penser, d'imaginer, de feuilleter quelques revues, d'ouvrir grands les yeux où que vous soyez. Les idées afflueront à la douzaine.

Recharger ses batteries

Non, la femme au foyer n'a pas à se sentir dévalorisée par rapport à celle qui travaille à l'extérieur. A mon avis, toutes les possibilités lui sont offertes. Qu'on songe seulement aux émissions de radio et de télévision de tout ordre, aux cours diffusés qui la rejoigne dans son petit univers. Elle a peut-être de plus grandes chances d'épanouissement et ce, sur plusieurs plans à la fois. Il y a mille avenues à explorer, mille ressources à exploiter. Cependant il est un élément important à ne pas négliger, elle a besoin, elle aussi, de s'aérer, de recharger ses batteries tant au point de vue mental, qu'émotionnel. Il est capital qu'au moins une fois par semaine, la maîtresse de maison trouve le moyen de s'échapper quelques heures, sinon une journée entière. Elle n'en appréciera que davantage la maisonnée à son retour. Cela l'aidera à conserver précieusement et au besoin, à renouveler en elle, cette faculté d'enthousiasme qui caractérise la jeunesse de coeur et qui lui permettra d'oser créer de tout et de rien.

T. V.

L'évolution de la femme: signe des temps

Mgr Coderre à "Voix de femmes"

Le 5 février dernier, l'Evêque de Saint-Jean était l'invité de Mme Thérèse F. Casgrain. A cause de l'importance des paroles qu'a prononcées Mgr Coderre, ce jour-là, nous vous donnons les grandes lignes de son texte.

1 — La femme a une personnalité propre

Dans le monde et dans l'Eglise, la femme a une tâche à remplir, qui lui est propre et tout à fait nécessaire. Et, plus la femme découvre ce rôle qu'exige sa personnalité propre, plus elle s'achève. Si c'est une situation nouvelle pour plusieurs pays que cette évolution, que cette découverte du rôle et de la place de la femme, il n'en donne à la femme qu'une plus grande conscience de sa dignité.

2 — Pour les chrétiens, cette évolution est un signe des temps

C'est une évolution qu'il faut accepter et bénir.

Toute valeur humaine est une manifestation, un jaillissement, une épiphanie de l'action créatrice de Dieu. Et, cette valeur de l'évolution du rôle et de la vocation propre de la femme est merveilleuse et emballante. Plus on élève à sa mesure, plus on achève et grandit la femme, plus on grandit et élève l'humanité. La femme n'est-elle par la gardienne de l'amour ?

3 — Des exagérations qui datent

La Bible, quand elle a enseigné que, non seulement l'homme et la femme s'entraident d'une façon complémentaire, mais encore que chacun possède la nature humaine dans toute sa perfection, dans toute son intégrité (avec une différence : ils sont mâles et femelles), quand la Bible a enseigné cette réalité elle allait à contre-courant comme aujourd'hui. Car, si de nos jours, on revendique en faveur de la femme pour qu'elle prenne sa place réelle et propre dans le monde de l'Eglise, il y a encore des gens qui trouvent qu'on exagère.

4 — Deux sexes complémentaires

Sans doute, il n'est pas permis de différencier l'homme et la femme tellement qu'on en constituerait deux espèces différentes. La nature humaine se développe, l'être humain se grandit de deux façons, par deux voies différentes, de telle sorte que, l'homme et la femme considérés séparément, ne peuvent pas réellement faire connaître ou réaliser pleinement l'être humain. Il faut que chacun s'achève selon sa personnalité propre pour que l'être humain créé par Dieu arrive à son plein épanouissement. Voilà pourquoi l'évolution actuelle dans la connaissance du rôle, de la personnalité de la femme, conduit au parfait accomplissement de la vocation que Dieu a donné au genre humain.

Et, dans l'ordre de la grâce, la femme qui a été sauvée comme l'homme doit se manifester au monde comme femme et non pas comme émule ou rivale de l'homme. Comme il y a égalité de nature, il y a aussi égalité dans les droits et les pouvoirs. Et tous les deux ont un rôle actif à jouer dans la société et dans l'Eglise, selon la ligne de leur personnalité propre.

5 — Le rôle de la femme se borne-t-il uniquement à son foyer ?

D'après ce que nous venons de dire, le rôle de la femme ne se borne pas uniquement au foyer. Sans doute y a-t-elle un rôle spécial à jouer du fait de sa fonction maternelle qui la retiendra davantage au foyer.

Mais, avant de fonder un foyer après que son foyer est fondé et que ses enfants sont éduqués, la femme a une vie à vivre. Une vie qui lui est personnelle et par conséquent, elle doit dans ces domaines s'épanouir tout à fait comme si elle n'était ni épouse, ni mère, mais comme femme.

6 — Le rôle de la femme dans la recherche de la Paix dans le monde

Elle a un rôle immense à jouer dans la recherche de la Paix. Elle seule a une connaissance totale de l'homme, puisque c'est elle qui fait les hommes.

Donc, s'il y a un être qui sait ce qui est la vie, c'est bien la femme, puisqu'elle la protège dès le premier instant de sa conception et la fait grandir jusqu'à la maturité. Une vie humaine, pour une femme, c'est quelque chose.

Plusieurs VENTES en magasin 347-5253

Le meilleur choix... au meilleur prix

Marshalls Fabrics of Montreal

G. Farrar, gérant

QUI DIT TISSUS, DIT MARSHALLS

Plusieurs spéciaux en magasin

23, rue Saint-Jacques Saint-Jean, Qué.

"Quelle est la signification du Christ dans notre vie d'aujourd'hui?"

75 personnes ont échangé sur ce thème important

Pour recevoir GRATUITEMENT le rapport détaillé de leurs témoignages et de leur dialogue, vous n'avez qu'à envoyer ce coupon, en le complétant.

Nom .....

Adresse .....

.....

.....

Adresser à:

Comité de RENCONTRE CHRÉTIENNE

a s J.-M. Lebeau

C.P. 520, Saint-Jean, Que.

CENTRES SINGER

Février... Le mois de la couture chez Singer !

Cousez maintenant et épargnez ! Aubaines formidables ! Tous vos achats de couture dans un seul magasin !

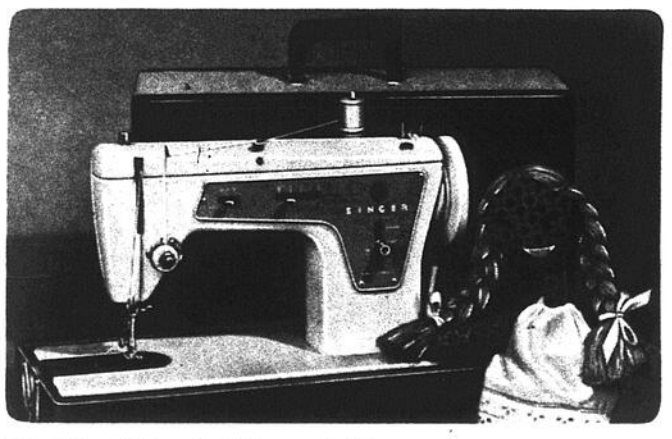

Machine à Coudre Zigzag de Singer

Quelle douceur et quel silence ! • Change du point droit au point zigzag au toucher du doigt • Modèle 237 avec jolie mallette (modèle 826). PRIX SPÉCIAL — ÉPARGNEZ $20 ! • Seulement $13 comptant sur plan budgétaire SINGER. $129.95

Machine à Coudre Zigzag Stylemate de Singer

Modèle formidable pour toute votre couture • point droit et zigzag • moteur encastré • construction solide en aluminium • Modèle 347 avec mallette (modèle 547). PRIX SPÉCIAL — ÉPARGNEZ $20 ! • seulement $17 comptant sur plan budgétaire SINGER. $169.95

Machine à Coudre Zigzag Stylemate Deluxe de Singer

Disques FASHION interchangeables pour merveilleux points zigzag • bobinage semi-automatique • Modèle 348 avec mallette (Modèle 547). PRIX SPÉCIAL — ÉPARGNEZ $40 ! • seulement $20 comptant sur plan budgétaire SINGER. $199.95

Offre d'essai à la maison 5 jours d'essai gratuits à la maison sur n'importe quelle machine à coudre.

Location spéciale: Épargnez $4.00. Machines à coudre Singer neuves. Livraison et reprise gratuites. Premier mois de location $6.00.

Spécial de mise au point Appelez aujourd'hui pour la mise au point en 9 étapes de votre machine à coudre par un spécialiste de chez Singer. Prix spécial $3.75.

Fabuleux Patrons Printaniers Les dernières nouveautés pour votre garde-robe du printemps !

Mercerie Choix formidable de centaines de menus articles — dès maintenant !

CENTRES SINGER

133 RICHELIEU

SAINT-JEAN, P.Q. TÉL. 347-2361

FARNHAM 276 Principale Farnham, Qué. Tél. 293-6756

ST-REMI 93 Lachapelle St-Remi, P.Q. Tél. 454-9802

LAPRAIRIE 419 Ste-Elisabeth Laprairie, P.Q. Tél. 659-1113

*Une marque déposée de la COMPAGNIE SINGER DU CANADA LTÉE

SÉRIE DE PHOTOS 1963 DE BAKERY FOODS FOUNDATION

FR63-1(E2)

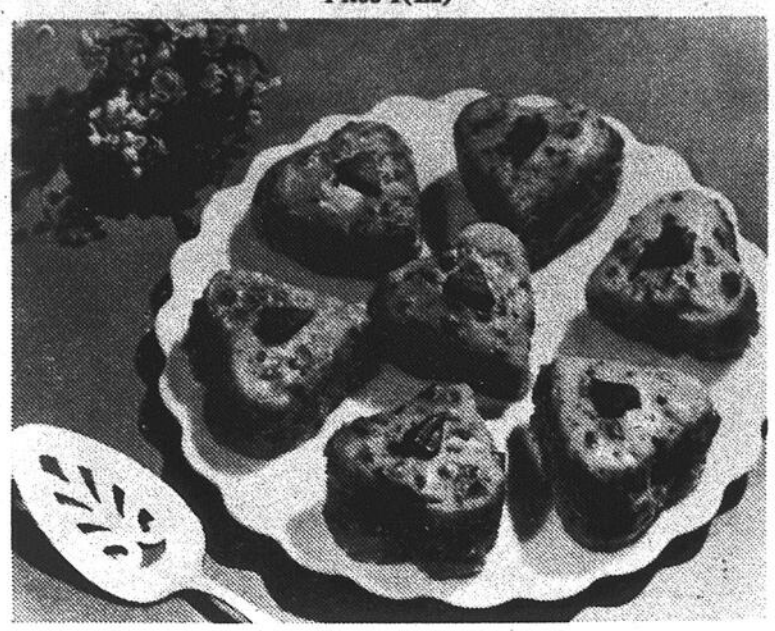

LA DERNIÈRE FANTAISIE DE CUPIDON

Voilà une nouveauté en fait de sandwichs, qui remportera le plus vif succès à un goûter fin. S'il s'agit d'une réception de "shower", ces petits sandwichs en forme de coeur souligneront le symbole de la fête. L'hôtesse ne sera certes pas la dernière à s'en réjouir, car une bonne partie de leur préparation peut se faire d'avance. On coupe les coeurs à même deux sortes de pain, on les tartine de diverses garnitures, puis on recouvre chaque petit sandwich d'une glace crémeuse au fromage et aux noix. On les conserve au réfrigérateur puis, quelques minutes avant de les servir, on les glisse dans un four chaud pour leur donner de la couleur.

COEURS AU FROMAGE

12 tranches de pain blanc enrichi
6 tranches de pain de blé entier
¾ de tasse de garniture poulet-amandes
¾ de tasse de garniture jambon-relish

GLACE:

1¼ tasse de pâte de fromage fort
5 c. à thé de lait
½ tasse de pacanes hachées
1 tranche de sauce canneberge en gelée ou d'aspic à la tomate

PROCEDE:

Avec un emporte-pièce de 2½ pouces, découper 2 coeurs dans chaque tranche de pain. Faire des sandwiches à trois étages, en employant pour chacun deux coeurs de pain blanc et un coeur de pain de blé entier, et les deux garnitures.

Mélanger la pâte de fromage, le lait et les pacanes et battre pour rendre bien crémeux. Etendre environ 2 cuillérées à table de ce mélange sur la surface et le côté de chaque sandwich. Réfrigérer. Juste avant de servir, mettre les sandwiches sur une plaque à biscuits beurrée, et dorer 2 à 3 minutes à four chaud (400°F). Décorer de petits coeurs découpés dans l'aspic ou la sauce en gelée. Servir chauds avec une fourchette. — Quantité: 12 coeurs au fromage.

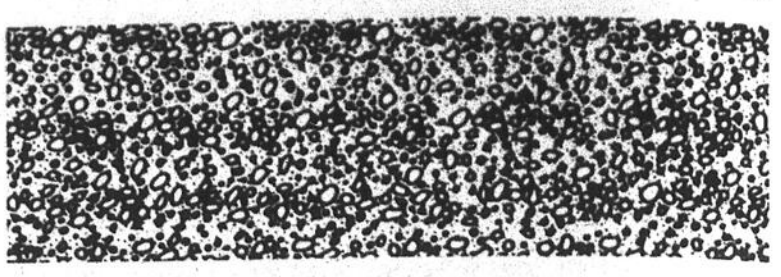

PARLONS TISSUS

Par Thérèse Duval

Lotions pour cheveux

LES LOTIONS POUR "PERMANENTES", ou autres fixateurs de cheveux, au contact de vos vêtements, en attaquent lentement la teinture; mais le dommage, de nature chimique, demeure invisible.

LES TISSUS SYNTHETIQUES, au contraire de la laine et du coton, sont très sensibles à ces lotions et le dommage devient permanent après quelques semaines.

CE N'EST QU'APRES le nettoyage à sec normal, que la décoloration, invisible auparavant, devient apparente; mais votre nettoyeur n'est alors AUCUNEMENT responsable.

QUAND VOUS VOUS COIFFEZ, et même quand vous n'appliquez qu'un simple fixateur à vos cheveux, protégez donc toujours votre robe d'un linge IMPERMEABLE.

Ecrire à: PARLONS TISSUS, C.P. 458, Montréal 3.

Prochain sujet : IMPRIMES EN SURFACE

COPYRIGHT RESERVE — 13

L'Association Professionnelle des Nettoyeurs et Buandiers du Québec

Du Charme avec Charmis

par

Jean-Paul Mercier, E.V.E.
Esthéticien-Visagiste-Electrologiste

Remarquez comme un sourcil bien épilé, bien crayonné, selon les règles du "visagisme" peut éclaircir un visage.

Un maquillage discret, exécuté selon les lois du "visagisme" complète le charme, même d'un joli visage!

— RIEN N'EST BEAU QUI EST EXAGERE —

La femme de tous les jours, le mannequin, la secrétaire, toutes se maquillent, mais chacune différemment, selon son âge, son travail, son tempérament, ses tendances et enfin selon sa personnalité. Le maquillage varié, adapté à chaque cas, s'appelle "visagisme". Il constitue l'ensemble qui collaborera à déceler et à déterminer la vraie valeur de chacune et à retrouver son vrai visage. Mais, de vous-même, vous devez savoir que dans le maquillage, comme partout ailleurs, trois éléments doivent dominer: la discrétion, l'élégance et le bon goût.

LES SOURCILS SONT LA SIGNATURE DU VISAGE

Les sourcils peuvent rendre à un cadre toute son harmonie s'ils sont épilés et construits selon les lois du "Visagisme", ou lui enlever tout son cahrme s'ils lui sont contraire. Il est extrêmement difficile de s'épiler soi-même les sourcils, à moins de se connaitre parfaitement. Pour cela, surtout si vous éprouvez certaines difficultés, votre "visagiste" vous sera d'une grande utilité. Suivant la forme de votre visage, qu'il aura défini au préalable, il apportera certaines modifications à vos sourcils, (point de hauteur, écartement, départ, extrémité), épilera ou ajoutera quelques poils très fins au crayon, pour redonner une certaine souplesse à vos sourcils. N'oubliez pas que la forme de vos sourcils contribue à votre personnalité et qu'ils sont un des éléments qui complètent votre charme.

Pour tous vos problemes d'ordre esthétique, visagisme et électrolyse, ecrivez-moi à "Courrier Charmis", 242 St-Jacques, Saint-Jean, P. Q.

Pour votre beauté
Mesdames, Mesdemoiselles

Soins esthétiques - Visagisme - Electrolyse

M. J.-PAUL MERCIER, E.V.E. est en mesure de trouver une solution à vos problèmes de Beauté tel que points noirs, pores dilatés, peau grasse, seche, acnéique, doubles mentons, etc. Aussi épilation définitive par Electrolyse et maquillage pour toutes occasions.
POUR MESSIEURS: Nettoyage en profondeur, traitement pour acné et points noirs.
Les consultations, conseils et prescriptions sont toujours sans frais.
Dépositaire des produits de soins Edith Serei, Fernand Aubry, Anna Pégova.

STUDIO CHARMIS

242, rue St-Jacques, St-Jean, P.Q. Tél. 347-4566

A l'Unité sanitaire de Saint-Jean

Semaine du 19 fevrier 1968

Lundi 19 février :
Saint-Jean, de 10 à 11 heures : radiographies pulmonaires, clinique de BCG.

Mardi 20 février :
Saint-Jean, de 10 à 11 heures : carte de santé.
St-Noel Chabanel: de 2 à 3 h.: clinique de puériculture; immunisation et vaccination.

Mercredi 21 février :
Saint-Jean, de 10 à 11 heures : radiographies pulmonaires;
Saint-Gérard: de 2 à 3 h.: clinique de puériculture; immunisation et vaccination.

Jeudi 22 février :
Centre-Bleury, de 10 à 11 h : clinique de puériculture; immunisation et vaccination.
St-Eugène, de 2 à 3 heures : clinique de puériculture; immunisation et vaccination.

Tél. 346-9875

SPECIALITE:
DEMENAGEMENTS
HOMMES D'EXPERIENCES

DÈS AUJOURD'HUI VOUS PARAITREZ PLUS RAVISSANTE
si vous portez
une BRASSIERE et
une GAINE ou un CORSET
Corette

Mme L. Bergeron
Corsetière graduée
Tél. 347-1466 Saint-Jean
150 St-Jacques
Heures d'affaires:
tous les jours excepté
le mercredi sur rendez-vous
seulement.

J. Bédard
NETTOYEUR — TAILLEUR
CLEANER — TAILOR
TEL. 346-6042 SAINT-JEAN, QUE. 33, ST-CHARLES

MARTIN
ENTREPOSAGE
SERVICE DE CHEMISES

TELS: SAINT-JEAN 347-2373 RIVE-SUD 677-5203

PHILIPPE
THEBERGE
ENRG.
LAVAGE DE CHEMISES
NETTOYEUR
PRESSEUR
TEINTURIER
SERVICE DE 5 HEURES
265, 4e AVE, IBERVILLE

346-9444

ARMAND PEPIN, Ltée
NETTOYEUR

REMBOURREUR DE MEUBLES
ATTENTION PARTICULIERE
A TOUS VOS VETEMENTS
Service prompt et courtois
TEL. RESIDENCE 346-5245
385, 6e AVENUE, IBERVILLE
Tél. atelier
TEL. 347-3778

Déclaration de l'Episcopat catholique du Canada sur l'AVORTEMENT

I

L'avortement et le respect de la vie

LA PENSEE DE L'EGLISE

Bien qu'il n'ait pas accordé un long développement à la question de l'avortement, le Concile Vatican II a repété d'une manière générale mais ferme l'enseignement traditionnel de l'Eglise sur ce sujet. "Dieu, maitre de la vie, écrit le Concile, a confié aux hommes le noble ministère de la vie, et l'homme doit s'en acquitter d'une manière digne de lui. La vie doit donc être sauvegardée avec un soin extrême dès la conception: l'avortement et l'infanticide sont des crimes abominables". (Constitution sur l'Eglise dans le monde de ce temps, n. 51). Evidemment, ces mots du Concile condamnent l'attentat direct à la vie du foetus, et non pas ces traitements qui s'imposent pour sauver la vie de la mère et qui entrainent parfois, sans qu'on la veuille ou la recherche, la mort du foetus.

Il ne faut pas s'étonner que l'Eglise s'exprime sur cette question avec autant de fermeté. Parlant de la sorte, elle n'apporte que l'écho fidèle du très solennel et grave commandement de Dieu: "Tu ne tueras pas"; et elle rend temoignage à la grande loi de l'amour chrétien (Rom. 13, 8-10). Ne touche-t-elle pas ici, d'ailleurs, à une question qui est à la base même de toute vraie civilisation et de tout progrès authentique: le respect de la vie et de la personne humaine?

Il est bien évident que ce commandement de Dieu engage la conscience, quelle que soit la législation en vigueur dans un pays.

LE RESPECT DE L'HOMME DOIT-IL S'ETENDRE AU FOETUS?

On dit parfois: "les principes de l'Eglise sont bien nobles en eux-mêmes mais ils ne tiennent pas compte de la difference fondamentale qui existe entre la vie intra-uterine et la vie postérieure à la naissance." Cette remarque nous amène à faire ici les considérations suivantes qui éclaireront du même coup la position de l'Eglise sur l'avortement.

Remarquons tout d'abord que la science n'établit pas une coupure radicale entre la vie intra-utérine et la vie de l'enfant après sa naissance. Les résultats de la science invitent au contraire à voir dans tout le développement qui commence avec la conception le lent et complexe processus de maturation d'une individualité distincte, d'une realité biologique autonome, en marche vers la pleine stature de l'homme. Les savants vont jusqu'à affirmer que cette individualité est déjà perceptible dans l'oeuf fecondé lui-même dès le moment de la conception. Il est difficile, il est vrai, de déterminer avec exactitude le moment où l'on peut être sûr du caractère humain du foetus. Aux derniers stages de son développement, du moins, le doute n'est pas possible. Les mères savent bien que le petit qu'elles portent devient bien avant sa naissance le partenaire d'un secret dialogue, le pôle d'un amour humain déjà commencé. Cette perception élémentaire de la mère peut-elle être erronée? Non, elle n'a pas affaire alors à une plante, à un petit animal; elle porte un petit d'homme qui réclame d'être reconnu comme tel.

Par ailleurs, à ceux qui croiraient avoir de bons motifs de douter du caractère humain du foetus aux premiers moments de son développement et qui penseraient pouvoir en tirer argument pour montrer la légitimité de l'avortement en certaines circonstances, nous demanderions ceci: puisque la vie des personnes, pour vous aussi, est sacrée, croyez-vous qu'il puisse être permis de prendre ne fût-ce que le risque de tuer une vie humaine?

LES CAS LIMITES

On se demande parfois si la doctrine de l'Eglise, qui préconise une attitude digne de l'homme en face d'un petit être caché, qui invite l'homme à se respecter lui-même jusque dans ses origines, ne fait pas trop bon marché des très graves dangers que fait parfois courir à la mère la vie qu'elle porte en elle. Si bien que le souci pour la personne humaine que l'Eglise manifeste et entretient s'accompagnerait d'une inaptitude à se représenter les situations réelles et à leur apporter une réponse satisfaisante.

Nous savons le tourment dans lequel la mère, l'époux, le médecin peuvent être placés quand deux vies également innocentes entrent dans une mystérieuse concurrence qui entraine pour la mère un péril de mort ou du moins le danger que sa santé physique ou psychique soit gravement ou irrémédiablement altérée. Oui, de tels cas, lorsqu'ils se présentent, sont tragiques et difficiles. Mais l'on peut observer tout de suite que l'avortement, puisqu'il entraine la mort d'un innocent, ne leur enleve pas leur caractère dramatique.

Nous comprenons que dans le cas où la vie de la mère est vraiment mise en danger on puisse être tenté de considérer l'avortement même direct comme défendable. Nous tenons toutefois à préciser que ce jugement est contraire à une insistante tradition de l'enseignement chrétien qui accorde à la vie une valeur sacrée. De même, vouloir procurer un avortement dans l'espoir de protéger un bien autre que la vie même de la mère, ce bien fut-il sa santé physique ou psychique, c'est méconnaitre le droit sacré du foetus à la vie; de plus, dans ce cas, c'est sacrifier une valeur supérieure à un bien moins précieux.

Il n'est pas sans intérêt de noter ici que l'avortement lui-même entraine souvent chez la mère des conséquences physiques, psychiques et morales qui lui sont néfastes. Il est opportun aussi de remarquer que les progrès de la médecine et de la psychiatrie permettent aujourd'hui d'apporter aux cas limites des solutions positives et respectueuses de la vie.

L'opinion médicale est quasi unanime pour affirmer que les cas d'avortement direct est nécessaire pour sauver la vie de la mère sont aujourd'hui fort heureusement si rares que leur existence est en passe de devenir purement théorique. Le cas est sans doute moins rare où la santé physique ou psychique de la mère menace d'être gravement et irrémédiablement compromise par une grossesse. Quoi qu'il en soit, ce serait certainement fausser les perspectives de croire que la solution des cas limites dont nous venons de parler exige une révision législative comme celle qui nous est proposée.

II

L'avortement et la loi

Un projet d'amendement à la loi sur l'avortement est déjà depose en Chambre. Il ne suffit donc pas pour nous de nous faire une idée précise sur la moralité de l'avortement, il faut encore nous demander ce que doit être l'attitude de l'Etat dans ce domaine et, plus précisement encore, ce qu'il faut penser du projet d'amendement qui est déja proposé.

L'ETAT, GARDIEN DE LA VIE

C'est pour l'Etat un devoir souverain de protéger de façon efficace les vies humaines et notamment les plus faibles. Ce rôle de l'Etat a toujours été nécessaire. Il prend de nos jours une importance accrue avec la complexite de la vie moderne et avec les menaces nouvelles et parfois cachées qui pesent sur les vies. Aujourd'hui plus encore que par le passe, l'Etat doit se soucier de remplir son rôle de gardien de la vie avec efficacité, par sa législation sur le crime, par sa police. Par des contrôles sur l'hygiène et les médicaments, par la protection accordée à l'enfance, par sa législation sociale et de mille autres manières. On peut noter ici en passant les heureuses initiatives que le gouvernement a prises récemment pour mieux assurer la sécurité routière et pour exercer un meilleur contrôle sur la possession et l'usage des armes meurtrières.

Chacun parle de progrès. Il n'est certes pas un seul être humain qui ne désire le promouvoir. Mais faut-il se laisser entrainer à voir automatiquement un progrès dans chaque mesure qu'on présente, parfois d'ailleurs fort curieusement, comme une "libéralisation" ou un "élargissement" de la loi. En matière de protection et de respect de la vie humaine, le progrès n'est pas dans le relâchement, mais dans une vigilance et un souci toujours plus attentifs et toujours plus efficaces. Le progrès de la civilisation, nous le disons avec fermeté, est dans la reconnaissance toujours plus claire, à la fois théorique et concrète, de la dignité de la personne humaine, de son caractère sacré, et de son absolue inviolabilité.

LES CONSEQUENCES DU PROJET D'AMENDEMENT

On connait l'amendement proposé à la loi. Selon cet amendement, ceux qui procureront l'avortement seront comme par le passe passibles de l'emprisonnement à perpetuité, mais un médecin qualifié pourra pratiquer un avortement quand la vie ou la santé de la mère sont mise en danger ou sont susceptibles d'être mise en danger par l'état de grossesse, pourvu que ce soit dans un hôpital accrédité et qu'on ait obtenu un certificat écrit du comité de l'avortement thérapeutique de cet hôpital. Ce projet d'amendement nous amène à faire les remarques suivantes.

Non seulement cet amendement à la loi permet-il qu'on porte directement et volontairement atteinte à la vie d'un innocent, mais il ouvre la porte aux interprétations les plus larges. Comme on peut le constater dans la presse et sur les ondes, déjà notre milieu est témoin d'expressions d'opinions qui manifestent un déclin notable et alarmant du respect qu'il faut accorder à la vie de l'enfant avant sa naissance. Les uns, par exemple, ne voient dans le projet d'amendement proposé à la Chambre des Communes qu'un premier pas vers une consécration officielle du "droit d'avorter" à discrétion. D'autres voient déjà dans l'amendement lui-même, la possibilité de rendre l'avortement accessible dans un très grand nombre de cas.

Ces réactions ne sont pas, par elles-mêmes, rassurantes. Quand on voit, de plus, ce qui s'est passé dans les pays où une législation semblable a été adoptée, on peut facilement prévoir ce qui se produira chez nous.

A cet égard, et notamment quand on observe que le comité parlementaire chargé d'étudier cette question reconnaissait lui-même dans son rapport de décembre 1967 l'insuffisance des études et des enquêtes, on doit se demander d'une part, si le peuple canadien a vraiment devant les yeux tous les renseignements nécessaires et s'il est permis au Parlement, d'autre part, de s'aventurer dans une législation nouvelle en une matière dont les conséquences sont si graves pour les personnes et la civilisation sans en mesurer, grâce à des recherches appropriées, les conséquences morales, psychologiques et sociologiques.

LES AVORTEMENTS CLANDESTINS

Plusieurs personnes auxquelles l'idée même de l'avortement répugne trouvent quand même quelque mérite à l'amendement proposé par le Gouvernement. La nouvelle loi, estiment-ils, permettrait une diminution notable du nombre des avortements clandestins et de leurs séquelles néfastes.

On propose parfois, au sujet des avortements clandestins, des chiffres difficilement contrôlables, fantaisistes et qui finissent pourtant par retenir l'attention à force d'être répétés. Certes ces pratiques sont trop fréquentes, elles entrainent de grandes misères et il faut s'attacher de toutes ses forces à les éliminer. La qustion qui se pose, cependant, est de savoir quels moyens il est opportun de mettre en oeuvre dans la lutte qu'on veut entreprendre.

Tout porte à croire que c'est une illusion de penser que l'amendement proposé par la loi entrainera une diminution du nombre des avortements clandestins. Ici encore, l'expérience des quelques pays où l'on a déjà approuvé une loi semblable à celle qu'on nous propose, montre que c'est le contraire qu'il faut craindre. Peut-il d'ailleurs en être autrement? Avec une loi qui déprecie, par les exceptions mêmes qu'elle accepte, le droit du foetus à la vie, ou favorise le développement d'une mentalité relâchée qui ne voit plus dans l'avortement un crime véritable. C'est le lieu de se rappeler ici que le législateur ne doit pas sous-estimer la valeur éducative de la loi. Les hommes sont en effet facilement exposés à considérer comme moralement permis ce qui la loi elle-même permet.

LA VERITABLE REFORME

Il est rare que les progrès, surtout dans les questions humaines, soient réalisés par le moyen de solutions de facilité. Le projet d'amendement est justement une solution trop simple apportée à une question très grave et très complexe. Tout autre est la voie que nous préconisons: elle est une promotion du respect de la vie humaine à tous les stages de son développement, par l'éducation et par des lois qui soient elles-mêmes éducatrices de ce respect; elle est étude sérieuse sur la fréquence des avortements clandestins et sur les moyens à prendre pour les éliminer; elle est stimulant à la recherche médicale; elle est effort concret pour mettre à la disposition des mères en difficulté les ressources de la médecine et de la psychiatrie; elle est développement d'une attitude compréhensive à l'égard des mères célibataires et de leurs enfants ainsi que réponse positive à leurs besoins; elle est aide accrue au soin des maladies mentales; elle est recherche active et mise en oeuvre généreuse d'une plus adéquate politique sociale et familiale. C'est à la réalisation d'un tel programme que l'Etat doit consacrer ses énergies. Pour notre part, nous invitons les membres de l'Eglise catholique à participer activement à cette entreprise commune et à s'en faire, chacun dans sa sphère, les promoteurs ardents.

On voit donc où se situe pour nous le vrai progrès et l'émancipation. L'attitude que nous préconisons et qui nous semble la seule digne de l'homme, de la civilisation et de la mission spirituelle du Canada dans le monde est dans le sens de l'effort original et non de de l'imitation facile, dans le sens d'un respect toujours plus exigeant pour toute vie humaine, y compris la plus fragile et la plus dépendante.

Lors du récent débat sur la peine capitale, on a prononcé dans la Chambre des Communes ces paroles: "Nous avons le privilège de donner un exemple de notre respect pour la sainteté de la vie humaine dans un monde qui a sérieusement besoin d'une plus haute estime pour la vie humaine et pour un ordre moral élevé." Ces paroles, vous en conviendrez, restent bien actuelles. Elles éclairent aussi le présent débat. Puissent-elles l'inspirer!

LA CONFERENCE CATHOLIQUE CANADIENNE
OTTAWA, 7 FEVRIER 1968

A Napierville

PAR MAURICE TREMBLAY

Ouverture d'une érablière

M. Réjean Fortin, de Napierville, annonce pour samedi soir prochain, le 17 février, l'ouverture officielle de son érablière située à l'entrée du village de Napierville rang du Bas de la Rivière. L'érablière qui a été construite dernièrement portera le nom de "Erablière des Arpents Verts". La salle de réception peut accueillir 250 personnes et des prix spéciaux seront accordés pour les groupes ou associations.

PARTIE DE SUCRE

Samedi, le 17 février, une partie de sucre aura lieu à l'Erablière des Arpents Verts à Napierville. Les clubs d'autos-neige de Saint-Jean, St-Luc, Iberville, Baie Missisquoi, St-Paul Ile aux Noix et Napierville seront de la fête. Toute la population de Napierville et des environs, propriétaire ou non d'une auto-neige est invitée à cette grande partie de sucre qui marquera l'ouverture de l'érablière.

Le prix du repas est de $2.50 par personne et de $1.25 pour tous les enfants de moins de 12 ans.

150 PERSONNES AU SOUPER DE LA CH. DE COMMERCE

150 personnes dont la majorité est membre de la Chambre de Commerce ont assisté au souper annuel de la Chambre, samedi dernier à l'hôtel St-Paul Ile aux Noix. Toutes les personnes ont grandement apprécié les conférenciers invités qui étaient quatre membres du club de Personnalité de Napierville.

M. Claude Bisaillon, gérant de la Caisse Populaire, le premier conférencier, a donné un aperçu de ce que serait la nouvelle construction de la Caisse Populaire à Napierville.

Le deuxième conférencier, M. Yves Grégoire, président du Club de Personnalité a parlé du projet de la construction du presbytère à Napierville.

La troisième conférence a été présentée par M. Jean-Claude Frédette, conseiller du village de Napierville, qui a fait une historique du projet d'aqueduc et d'égoûts.

M. J.-André Leblanc, deuxième vice-président de la Chambre de Commerce, le quatrième conférencier à prendre la parole, a fait valoir les avantages pour une municipalité d'établir un plan d'urbanisme.

ASSEMBLEE LACORDAIRE

L'assemblée mensuelle du Cercle Lacordaire aura lieu mercredi le 21 février à 8 h. p.m. au sous-sol de la sacristie. Tous les membres sont cordialement invités à cette assemblée qui sera très importante.

ERRATA

Dans ma chronique de la semaine dernière, une erreur s'est glissée en ce qui concerne le compte des pompiers du village de Napierville pour l'incendie chez M. André Babeux, rang St-André, Napierville et qui a été mis à l'étude par le Conseil de la paroisse St-Cyprien. C'est un compte de $925 qui a été mis à l'étude et non pas $400.

ASSEMBLEE DU CONSEIL MUNICIPAL

Ce soir, à 8 h., il y aura assemblée spéciale du Conseil municipal du village en la salle de l'Hôtel de Ville de Napierville. A l'ordre du jour, il est prévu les demandes de soumissions publiques pour construire un système d'aqueduc et d'égoûts.

SPORTS A NAPIERVILLE
HOCKEY BANTAM

Vendredi soir dernier, les Aigles ont joué leur 3e partie nulle de la saison contre les puissants Castors. Après avoir pris les devants 2-1 grâce à des filets de Serge Caron, assisté de J. Y Rouillier, et Mario Béchard assisté de J. Yves Chaput, les Aigles ont accordé un but à Serge Roberge, assisté de Pierre Thomas, quelques minutes seulement avant la fin de la partie. Michel Côté, assisté de Michel Martin, a été l'autre compteur des Castors.

ON SE PREPARE AU GRAND TOURNOI

Samedi matin, une vingtaine de jeunes Bantams se rendaient à la patinoire pour avoir une dure pratique sous les ordres de l'instructeur M. Alain Fortin, en vue du grand tournoi de hockey mineur qui aura lieu les 23, 24 et 25 février prochain à l'aréna de St-Jean.

NAPIERVILLE: 1 — L'ACADIE: 1

Samedi soir dernier, nos jeunes Bantams jouaient leur première partie contre un club de l'extérieur. Le club visiteur était celui de L'Acadie. Nos jeunes se sont très bien tirés d'affaire et la partie a été très enlevante du début à la fin.

Dès la première période, les visiteurs ont pris les devants 1-0, grâce à une très belle pièce de jeu de Gilbert Bissonnette. A la 2e période, loin de se décourager, nos jeunes se sont résolument mis à l'oeuvre et ont bombardés les gardiens de buts du club L'Acadie de tous les angles sans toutefois réussir à compter.

C'est vers la fin de la 3e période seulement que Marc Sorel a réussi à trouver le fond du filet adversaire assisté de Michel Rémillard et Serge Morin.

HOCKEY MIDGET

Samedi après-midi, les Midgets ont joué une partie très serrée qui s'est terminée au compte de 2-0 pour les Bleu. Jacques Charbonneau a compté les deux buts des gagnants assisté de Pierre Martin et Florent Coache. J. Jacques Gosselin a privé Jean Landry de son premier blanchissage de la saison.

ACCIDENT EVITE

Après la joute, M. Alain Fortin, instructeur du hockey mineur à Napierville, nous a déclaré qu'un accident qui aurait pu avoir des conséquences sérieuses a été évité grâce à l'initiative du comité des Loisirs qui a acheté dernièrement des casques protecteurs pour tous les jeunes joueurs. Selon M. Fortin, lors de cette partie, un jeune joueur a reçu la rondelle sur la tête et sans son casque protecteur, il aurait sûrement subi une blessure.

SAINT-VALENTIN

BINGO

Vendredi le 23 février à la salle de l'école centrale de St-Valentin, il y aura un bingo au profit des loisirs de la paroisse. Toute la paroisse est invitée à venir encourager un mouvement qui est cher à leurs enfants. L'invitation est également faite à tous les amateurs de bingo des paroisses environnantes. Venez en foule et amenez vos amis.

REMERCIEMENTS

Le Cercle des Loisirs de la paroisse remercie le Conseil municipal pour avoir bien voulu défrayer le coût du salaire du gardien de la patinoire pour la saison d'hiver. M. Aurèle Bélanger, qui a su garder la bonne entente sur la patinoire.

Remerciements également à MM. Hubert Hébert, Roger Fortin, Jean-Yves Dagenais, Louis Hébert, Aimé Trahan et Léas Deneault pour avoir remis au Cer-

SAINT-PHILIPPE

SYMPATHIES

Nous présentons nos plus sincères condoléances à Mme Armand Martin et famille à l'occasion du décès de M. Alexandre Giroux, décédé récemment à Sherrington. M. Giroux était le père de Mme Armand Martin, de notre paroisse.

GAGNANTS

Pour le concours des décorations de Noel les gagnants choisis ont été les suivants: Pour le village: 1er prix: M. Gaston Leblanc; 2e prix: M. Lucien Jubinville; 3e prix: M. Héliodore Lussier. Des mentions ont été accordées à M. Guy Monette et M. Georges Lussier.

Pour la campagne, les prix accordés vont à Mme Théo Legrand, 1er prix; M. Roma Samson, 2e prix; M. Jean-Marie Payant, 3e prix. Les mentions: M. Roland Jean et M. Martial Giroux.

A tous, nos félicitations.

Club Auto-Neige Napierville

Cette photo nous montre une partie des membres du club auto-neige de Napierville qui ont assisté à la bénédiction des ski-doo dimanche dernier à Napierville. Après la bénédiction, tous les membres du club étaient conviés à un souper aux fèves au lard à l'Erablière des Arpents Verts de Napierville.

Vous voulez vous amuser!

AVEC L'ORCHESTRE "Les Mêteors"

Vous pourrez vous divertir tous les vendredis et samedis de 9 hres à 2 hres.

C'est un rendez-vous à

L'HÔTEL CENTRAL

DE SHERRINGTON

J. H. J NNELLE Ltée

MATERIAUX DE CONSTRUCTION

N'attendez plus l'eau chaude, faites qu'elle vous attende avec un chauffe-eau électrique

CASCADE 40

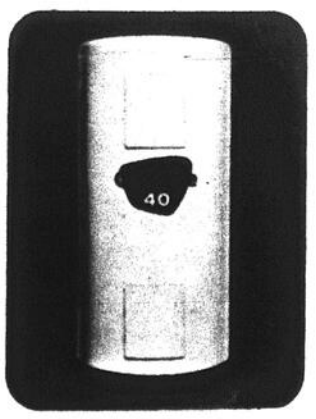

- Equipements de ferme "Beatty"
- Refroidisseurs à lait "Dari-Kool"
- Articles de ferronnerie et plomberie
- Tôle galvanisée et aluminium

Gros et détail à des prix défiant toute concurrence

PEINTURE ROBBIALAC — BRIQUE — CIMENT

Tél. 347-3080 Napierville — Tél. 245-3348

Ameublement A. Rouillier

Pour plus de sûreté exigez Westinghouse

A. ROUILLIER, prop.

Tél. 245-3606

422 St-Jacques

NAPIERVILLE, Qué.

Bénédiction des Ski-doo

Dimanche dernier, malgré la mauvaise température, une quarantaine de ski-doo faisant partie du Club auto-neige de Napierville se sont réunis sur le terrain de la Fabrique pour la bénédiction des ski doo. M. le curé Robert Corriveau a fait la bénédiction.

La photo nous montre de g. à d., M. Eugène Fortin, président de la Chambre de Commerce remettant le trophée pour la meilleure décoration de Noël pour les résidences à M. Ulysse Beaudin de Navierville. En plus de recevoir ce trophée, M. Beaudin a reçu une somme de $10.00 en argent.

Le photo qui a été prise lors du souper de la Chambre de Commerce nous montre la remise du trophée pour la meilleure décoration des commerces, par le président de la Chambre M. Eugène Fortin à gauche, à M. Denis Bourgeois de Napierville qui s'est mérité en plus du trophée une somme de $10.00.

SHERRINGTON

MARGUILLIERS

A la Fabrique St-Patrice de Sherrington, lors d'une récente assemblée, M. Germain Tremblay a été nommé secrétaire des marguilliers. Félicitations.

ANNIVERSAIRE

Meilleurs voeux de joyeux anniversaire et bonne santé à Mme Marguerite Simon à l'occasion de son anniversaire de naissance le 13 février. De la part de l'Association Notre-Dame-du-Sourire.

DECES DE M. A. GIROUX

Le 4 février est décédé à l'âge de 73 ans et 1 mois, M. Alexandre Giroux époux de feu Yvonne Robidoux.

Il laise dans le deuil trois enfants, dont un fils: Gérard, de St-Jean et deux filles: Simonne (Madame Armand Martin), de St-Philippe et Mlle Cyprienne, de Sherrington; une soeur: Mme Philippe Payant (Laurencia); de cette paroisse; un beau-fils: M. Armand Martin, de St-Philippe; 1 belle-fille: Mme Gérard Giroux (Alice Desrochers), de St-Jean; 10 petits-enfants; ses beaux-frères: M. Philippe Payant, de Sherrington; M. et Mme Rosario Robidoux, de Napierville; M. et Mme Romuald Robidoux, de Sherrington; M. et Mme Roméo Robidoux, de Huntingdon; M. et Mme Roland Robidoux, de Ville LaSalle; une belle-soeur: Soeur Rolande Robidoux des SS. du Bon-Conseil, Drummondville, plusieurs neveux et nieces.

Le service a été chanté le 7 février en l'eglise paroissiale par M. l'abbé Philémon Corriveau, assisté de MM. les abbés Gabriel Martin, de St-Amable et Clément-Marie Provost, de Saint-Jean, comme diacre et sous-diacre.

C'est M. l'abbé P. Corriveau qui fit la levée du corps.

Conduisaient le deuil MM. Marcel Robidoux et Albert Giroux, neveux, qui firent aussi la quête.

L'inhumation se fit au cimetière local.

Nos sincères condoléances à la famille.

REMERCIEMENTS

Les membres de la famille Alexandre Giroux remercient bien sincèrement toutes les personnes qui leur ont témoigné des marques de sympathie soit par offrande de messes, bouquets spirituels, tributs floraux, visites ou assistance aux funérailles, lors du décès de M. Alexandre Giroux, survenu récemment.

QUILLES

HAUTS SIMPLES:

Fernande Hotte	156
Ghislaine Bachand	150
Suzanne Lambert	135
Roland Hotte	135
Réal Bachand	135
Isidore Coallier	133

HAUTS TRIPLES

Fernand Hotte	406
Murielle Senécal	372
Ghislaine Bachand	327
Roland Hotte	364
Isidore Coallier	348
Camil Bélanger	330

SYLVIE, 22 mois, enfant de M. et Mme Gilles Boyer (Claudette Dupuis), de Sherrington.

A L'ACADIE

Obsèques de Mme veuve Dr P. A. L'Ecuyer

Le 8 février, à 3 heures de l'après-midi, avaient lieu, au milieu d'une assistance considérable de parents et d'amis, les imposantes funérailles de Mme Vve P.A. L'Ecuyer, décédée à l'âge de 92 ans et 7 mois. La levée du corps fut faite par le Rév. Père Rosaire Guillemette, de la Fraternité Sacerdotale, de la Pointe du Lac. Le service funèbre fut présidé par M. le curé Paul-E. Dumas assisté de M. Robert Corriveau, curé de Napierville et de M. Louis-Georges Deland, curé du Très Saint-Coeur-de-Marie de Chambly.

Assistaient au choeur: Mgr Bernard Courville, curé de St-Luc; le Rév. Père Henri-Dominique LeCavalier, prieur des Pères Dominicains de St-Hyacinthe; M. l'abbé André Vincent, aumônier à l'école régionale Fadette, de St-Hyacinthe; et M. l'abbé Ubald Deland, vicaire à St-Joseph de Chambly.

Les porteuses d'honneur étaient: Mmes Joseph Tremblay, Auguste Desnoyers, Adélard Duquette, Ulric Lestage, J.P. Dagenais et Louis Touchette. La dépouille mortelle était portée par six petits-fils de la défunte: MM. Raymond et Jean-Jacques L'Ecuyer, Jean-Claude et André Godin, Gérald et Gilles Toupin. Firent la quête, deux autres petits-fils: MM. Germain Godin et Yves L'Ecuyer.

On remarquait dans l'assistance une imposante délégation venue du Mont-Sainte-Anne de Lachine, composée de la première supérieure et fondatrice de la Mission de L'Acadie, en 1918, Rév. Soeur Marie-Rose Elisabeth, accompagnée de plusieurs de ses anciennes collaboratrices, entr'autres: Soeur M.-Louise Elisabeth, ancienne directrice à L'Acadie, maintenant directrice à l'Ecole Dubois, de St-Jérôme, Soeur Marie-Françoise Romaine, Soeur Reine L'Ecuyer, Soeur Anne-Marie L'Ecuyer et Soeur Odile Plante, de Napierville. Aussi une autre nièce de la défunte, Soeur M.-Paule Phénix, des Filles de la Charité du S.-C. de Newport, Vermont. Egalement un groupe de religieuses de la Présentation de Marie, de St-Hyacinthe, honorait de leur présence la famille éprouvée.

On remarquait aussi le député provincial, M. Jérôme Proulx, le maire Joseph Tremblay et son Conseil municipal, les membres de la Commission scolaire et des déléguées de la Fédération des Cercles de Fermières.

A la famille, nous réitérons nos sincères condoléances.

SAINT-MICHEL

Ne manquez pas le rendez-vous de l'abbé Léo Foster, le 24 février au soir où M. l'abbé se tiendra à la disposition de ceux qui désirent chanter selon la nouvelle méthode, en français.

Bon voyage à M. et Mme Honoré Daigneault, M. et Mme Gérard Roy et M. et Mme André Barbeau qui séjournent présentement en Floride.

Prompt rétablissement à Mme Georges Ricard, actuellement hospitalisée à l'hôpital Notre-Dame de Montréal.

Le 1 février a été baptisée Marie, Andrée, Nathalie, née le 1er février, enfant de M. Maurice Marotte et de Réjeanne Roy. Le parrain a été M. Yvan Boyer et la marraine Monique Roy. Porteuse: Denise Roy. — Félicitations aux parents.

Soirée à l'hôtel Lafleur de St-Michel, samedi le 17 février 1968. Orchestre renommé. Bienvenue à tous.

cle des Loisirs un chèque qu'ils avaient reçu pour défrayer les dépenses occasionnées par les cours de Défense Civile suivis à Saint-Jean, dernièrement.

ECHECS ET DAMES

Tous les amateurs de ces deux jeux sont priés de bien vouloir se rendre à la salle de l'école Saint-Valentin vendredi soir le 16 février à 8 h. p.m. Quelques amateurs ont décidé de former un club de damés et d'échecs qui sera je crois des plus intéressant.

Bienvenue et bonne chance aux amateurs.

Le chauffage à l'électricité est à la pointe du progrès

Sécurité

Un chauffage sain

Un chauffage souple

Un chauffage économique

Un chauffage propre

Un chauffage silencieux

PHIL FRÉDETTE

LE SPÉCIALISTE EN CHAUFFAGE ÉLECTRIQUE

186, de l'Église, Napierville Tél. 245-3423

ST-REMI
EN REVUE

144 Chèvrefils, Saint-Remi Tél. 454-3250

sur le vif...

(Yvon Duranceau)

FOYERS NOTRE-DAME

La prochaine réunion des Foyers Notre-Dame aura lieu dimanche le 18 février à 7 h. 30 p.m. à l'école Clothilde Raymond, de St-Remi. Le sujet de la causerie sera "La Foi et le Couple". Cette conférence sera donnée par l'abbé Léo Foster. A la suite de la période de questions, il y aura un léger goûter. Cette invitation s'adresse à tous les couples mariés. On nous apprend que Mme André Yelle remplacera Mme Mariette Potvin, dans l'organisation des Foyers N.-Dame.

CROIX-ROUGE

La clinique des donneurs de sang de la Croix-Rouge de la section de St-Remi se tiendra à la salle de l'école Clothilde Raymond, jeudi le 22 février. Les donneurs sont priés de se rendre en grand nombre afin de fournir le sang nécessaire à la demande toujours grandissante des hôpitaux de la province.

FILLES D'ISABELLE

Meilleurs voeux à l'occasion des anniversaires de naissance des membres suivants: Srs Jeannette D'Avril, Bernadette Robidoux, Simone Provençal.

ABONNEMENT RICHELIEU

A tous nos abonnés de St-Remi, nous vous faisons part que Mme Pierre Monière fera la collection pour le réabonnement au journal Le Richelieu dans les semaines qui vont suivre.

DIANE CARDINAL COURONNEE REINE

Saint-Remi (Y.D.) — Samedi soir dernier, plus de 500 personnes s'étaient groupées dans l'auditorium Pierre Bédard de St-Remi pour assister au couronnement de la Reine des Sports de St-Remi pour 1968. Malgré la mauvaise température, ce groupe imposant s'est amusé ferme au son de la musique de "Ti-Blanc Richard" et "Les Complices".

Lors du couronnement, le cortège royal se formait de Sa Majesté Jeannine 1ère (Vinet) et André Chalifoux, le Bonhomme Carnaval, le Hérault d'Armes (Monique D'Avril), la Reine 1966, Lorraine Ste-Marie et Lucien Martin, la Reine 1965 (Nicole Samoisette) et Guy Richard, la Reine 1964 (Judith Sicotte) et Guy Ste-Marie, la Reine 1963 (Jacqueline Trudeau) et Raynald Riendeau, les directeurs de l'Association Récréative St-Remi: MM. Maurice Marotte, président, André Lamarre, Mme Cécile Lamarre, Florent Lefrançois, Liliane Vanchestein et Anita Charbonneau, la Reine des Sports de Saint-Michel, Lucette 1ère (Inkel) et Marcel Usereau, la Reine de St-Edouard Francine 1ère (Thibert) et Albert Dulude, la Reine de Ste-Clothilde, Thérèse 1ère (Chenail) et Normand Chenail, la Reine de St-Chrysostome, Francine 1ère (Daigneault) et Roger Demers, la duchesse Michelle Rougeau et Raymond Martin, la duchesse Christiane Denault et Pierre Cholette, la petite Johanne Lestage porteuse de la clef, le page Daniel Doiron et la bouquetière Michelle Boyer, les dames d'honneur, Gisèle Sullivan et Wallace Sullivan, Lorraine Chiasson et Michel Shooner et finalement la Reine Diane Cardinal et le prince Pierre Marleau.

A la suite du couronnement, Sa Majesté Diane 1ère a tenu à remercier les organisateurs du couronnement ainsi que tous ceux qui ont contribué à son élection et finalement ceux qui ont participé de près ou de loin à la réussite du Carnaval 1968. A son tour, le président des Loisirs de St-Remi, M. Maurice Marotte, a félicité la nouvelle Reine pour son enthousiasme ainsi que la population qui a fortement épaulé l'organisation des Loisirs St-Remi. Au nom des Loisirs, le vice-président, M. André Lamarre, a remis un cadeau-souvenir à la Reine, soit une magnifique bague.

Vers la fin de la soirée, il y eut le tirage d'une voiture Epic 1968. Le billet gagnant fut tiré au hasard par Sa Majesté Diane 1ère et l'heureuse gagnante fut Mme Ida Robert, de St-Mathieu. Le numéro du billet était: 3885.

Les organisateurs du Carnaval 1968 ont profité de l'occasion pour faire la remise des trophées et des prix aux gagnants des divers tournois sportifs. Les Loisirs de Saint-Remi tiennent à remercier les donateurs suivants: Charles Verge, Alcide Martin, Armand F. Lamarre Ltée, Maison L. P. Lazure, Handy-Andy Ass., Hôtel Windsor, Taverne Boston, Ameublement Gaston, Ameublement St-Remi Enr., Restaurant du Chef, Marché Métro, Marché Hébert, Marché Favreau, Clinique Ferdais et Joly, Lingerie Boyer, J. A. Létourneau, Jean-Paul Houle, Engrais Idéal, A. N. Ostiguy, Salon Jocelyne, Salon Liliane, Salon Christiane et Jacques Viau Ltée, par son représentant Molson, M. Roger Bisaillon, M. et Mme Jean-Paul Potvin.

L'ACADIE

Un vote de sympathie

C'est à l'unanimité que le Conseil des Fermières de L'Acadie a proposé qu'un vote de sympathie soit adressé à la famille de feu Mme P.A. L'Ecuyer qui était notre Présidente d'honneur et qui fut aussi fondatrice de notre Cercle de Fermières aussi première présidente lors de la fondation de la Fédération du Cercle des Fermières No. 11.

Soirée récréative pour les Fermières

Le 17 février à 7 hres 30 p.m. à l'école St-Michel, toutes les dames fermières accompagnées sont invitées à un souper B.B.Q. suivi d'une soirée sociale.

Toutes les fermières intéressées à cette soirée sont priées de réserver leur billet au prix de $2.50 du couple en appelant le plus tôt possible chez Mme Ubald Desnoyers à 347-5025. La date limite pour la réservation de vos billets sera vendredi le 16 février. Libre aussi à chaque fermière d'apporter leur collaboration en offrant un petit cadeau qui servira aux prix de présence.

Nous vous attendons nombreuses a cette soirée récréative.

Cours d'Art Culinaire organisé par les Fermières

Les Fermières sont heureuses d'inviter toutes les dames de la paroisse qu'elles soient fermières ou non à un cours d'art culinaire donné par l'entremise d'une technicienne du gouvernement. Ces cours débuteront les 20, 21, 22 et 23 février à 9 hres 30 a.m. au sous-sol chez Mme Marcel Brosseau que nous remercions. Il se donnera en tout 8 cours c'est-à-dire 2 par jour. Donc toutes les dames intéressées à ces cours feraient bien de venir en grand nombre à l'ouverture le 20 février à 9 hres 30 a.m. Bienvenue à toutes.

Petites Quilles

Mme Lucie Prairie a roulé le plus haut triple soit 386 et Mme Gervaise Prairie le plus haut simple soit 146. Chez les hommes M. Laurent Landry a pris la vedette en roulant le plus haut triple et le plus haut simple soit 368 et 146.

Classement

Raymond Prairie	53
Jean Béliveau	50
Paul Prairie	44
Gérald Marsan	21

Grosses Quilles

Mme Marie Gaudreau a remporté les honneurs cette semaine en jouant le plus haut simple de 163 et les mêmes honneurs vont à Mme Irène Bessette qui a remporté le plus haut triple soit 411. Chez les hommes M. Armand Doucet fut la vedette en jouant le plus haut triple et le plus haut simple soit 479 et 200.

Classement

Rolland Brault	48
Jacques Oligny	48
Armand Bessette	44
Lionel Gaudreau	40
Armand Doucet	39
J.-Paul Brosseau	33

GRANDE DANSE
organisée par
l'Association Récréative St-Remi Inc.
à l'école Pierre Bédard

Samedi le 17 février à 8.30 p.m.

en vedette: "Gill Patrick • et • les Mustangs"

Bienvenue à tous

4 BONNES RAISONS POUR CONFIER:
mes épargnes et mes placements
à ma caisse d'établissement

	J'ÉPARGNE	J'AURAI POUR MON ÉTABLISSEMENT
1-	$1,000.00	$ 6,000.00
	$2,000.00	$12,000.00
	$3,000.00	$18,000.00

2- Jusqu'à 7% d'interêt sur vos placements
3- Nos capitaux à votre service
4- Entreprise régionale desservant le diocèse de Saint-Jean

Caisse d'établissement de l'U.C.C. de la rive sud

133 NOTRE-DAME SAINT-REMI CTÉ. NAPIERVILLE **454-2311**

Détachez et postez ce coupon

Je veux des informations sur vos certificats d'épargne
Je veux des informations sur vos taux d'intérêt
NOM .....
ADRESSE .....
OCCUPATION ..... TÉL. .....

Confiez-nous vos travaux d'impression

APPELEZ CHARGE RENVERSÉE À
Saint-Remi 454-2394
JEAN-MARIE LEFRANÇOIS ENR.
Le plus gros commerçant d'animaux à vison de la région défie toute compétition dans l'achat d'animaux morts ou vivants, pour nourriture à vison, chiens, chats
SERVICE RAPIDE
Rés. 43, rue Ste-Thérèse SAINT-REMI

Tribune de nos lecteurs

Taxe générale de 7%: une étude peu enviable

Tous les gens savent maintenant que la possibilité d'une taxe générale de 7% pèse sur nos épaules lourdement écrasées, par le fardeau des taxes de toutes sortes. Ce serait là une mesure extrêmement régressive. En fait, je ne crois pas qu'il peut y avoir d'autres moyens plus efficaces, pour frapper plus durement encore le salarié, l'infortuné, l'invalide, etc. Dans toute proportion bien gardée, de cette taxe l'on pourra dire très justement: moins vous êtes fortunés plus vous êtes taxés.

Et je m'explique: dans une famille il faut manger, il faut habiller les enfants, pour ne parler que de deux item et non les moindres. Or la nourriture et l'habillement des enfants sont des facteurs constants, invariables aux revenus.

Donc, il est évident, que dans le cas de deux familles ayant un nombre égal d'enfants, celle qui est de revenu inférieur à l'autre, se verra taxée davantage par rapport à ses revenus. Hélas, vous ne pouvez couper sur ces deux item. Ce qui explique assez facilement que les familles qui ont peine et misère à rejoindre les deux bouts, se verront frappées très durement à comparer avec les familles à l'aise et riches.

Le gouvernement a toujours davantage besoin d'argent. Toutes les mesures sociales établies et en marche, demandent de l'argent pour être financées. Il faut que cet argent soit pris en quelque part. Tout çà c'est très bien, mais, faut-il qu'il provienne des champs de taxation qui affecteront surtout les moins fortunés de la société.

Tout le beau luxe que l'on voit dans la belle province, ne serait-ce pas plus logique d'aller vers un champ de taxation qui toucherait celui-là?

Ici, le petit salarié, le misérable, ne serait que faiblement affecté. Par contre, ceux qui sont en moyen, les riches, le seraient davantage. N'en est-il pas plus juste ainsi?

Je tiens à souligner qu'actuellement, la taxe générale de 7% fait partie d'une étude au ministère. Ce n'est pas encore un projet de loi. C'est pourquoi il est plus facile d'obtenir maintenant le rejet de cette possibilité, qu'il le sera si elle devient un projet de loi.

Bref, dans l'ensemble de la province, il ne peut y avoir de meilleur sujet à entreprendre par nos différents corps intermédiaires pour défendre l'intérêt de ceux qui sont le plus malmenés dans notre société moderne.

CERIMAU

La Caisse d'Etablissement de l'U.C.C. de Saint-Remi a son kiosque au 16e Salon national de l'Agriculture à l'aréna Maurice Richard

Pour la deuxième fois consécutive la Caisse d'Etablissement de l'UCC de la Rive-Sud participe au Salon national de l'Agriculture. Le succès de l'an passé est la principale raison de cette deuxième participation.

Cette institution qui couvre tout le diocèse de Saint-Jean va de l'avant. Cette année, toute une équipe de représentants se relaieront pour expliquer au public les divers services offerts à toute personne du diocèse (plans d'épargne, placements, prêts, service immobilier).

Si vous avez une raison pour aller au Salon national de l'Agriculture vous avez quatre raisons pour visiter le kiosque de la Caisse d'établissement:

1) Connaître votre Caisse d'Etablissement.
2) Connaître ce que doit faire un épargnant.
3) Connaître l'endroit pour un bon placement.
4) Connaître ce que nous pouvons faire pour votre établissement.

Il va sans dire que les sociétaires de cette institution seront heureux de cette initiative et voudront profiter de l'occasion pour aller visiter sur place le kiosque de leur Caisse.

Manon, 4 ans, enfant de M. et Mme Luc Gill, de Saint-Jean. Studio Pinsonnault

● Si les tissus qui sont utilisés chaque jour à l'usine de garniture de Windsor de General Motors étaient posés bout à bout, ils atteindraient une longueur de 28 milles.

Les mots croisés vous sont offerts par la

Pharmacie Règnier

195, Rue RICHELIEU Tél. 346-5582 ST-JEAN

PRESCRIPTIONS —— PRODUITS REXALL
CHOCOLAT ET BONBONS LAURA SECORD

Mots croisés

PROBLEME 17

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1	C	O	M	S	C	I	E	N	C	E	■	S
2	E	R	I	E	S	■	L	E	O	N	I	E
3	L	A	C	S	■	M	E	R	I	T	E	R
4	E	T	E	■	R	A	V	I	N	■	N	U
5	S	E	■	C	O	M	E	■	S	I	A	M
6	T	■	T	I	T	I	■	L	■	R	■	S
7	F	L	I	E	■	E	L	I	T	E	S	■
8	■	I	R	■	I	R	I	S	E	S	■	A
9	A	R	A	B	L	E	■	F	R	■	A	N
10	G	A	G	E	E	■	A	U	M	O	N	E
11	A	■	E	N	■	C	A	R	E	S	S	E
12	■	U	S	I	N	E	■	S	■	T	E	S

PROBLEME 18

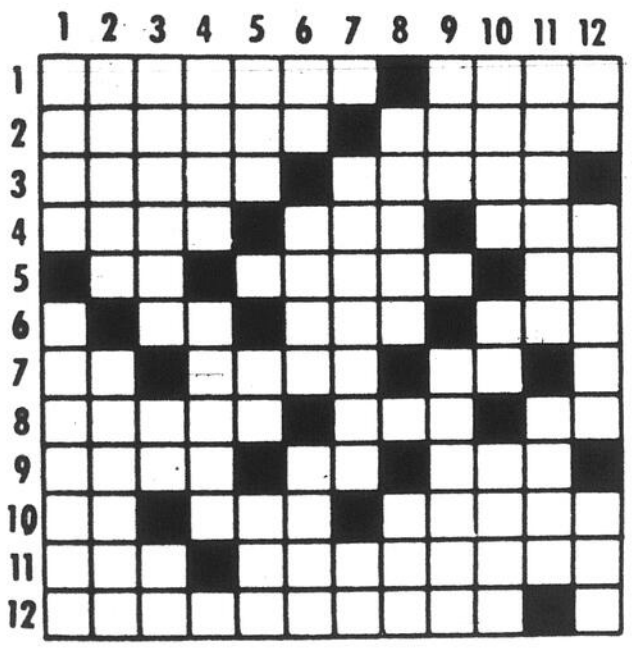

HORIZONTALEMENT

1-Faire demeurer. - Prén. masc.
2-Forcer à garder le lit. - Amener vers soi.
3-Corps solide, transparent et fragile. - Dans l'antiquité, temple des Muses.
4-Levée, moins une lettre. - Métal. - Outil pour ouvrir et fermer une serrure.
5-Terminaison de verbe. - Miséricorde. - Largeur d'une étoffe.
6-Symb. chim. de l'argent. - Fleur blanche. - Près de.
7-Carte à jouer. - Petite île. - Coups de baguettes.
8-Couvert de poil. - Prière à Marie. - Inflammation des synoviales du poignet.
9-Amas de choses. - Tellement. - Toute libéralité à titre gratuit.
10-Métal précieux. - Pron. pers. - Incertitude.
11-Roue à gorge de poulie. - Que l'on reçoit en retour d'un travail (pl.).
12-Acte par lequel on déclare ses dernières volontés (pl.).

VERTICALEMENT

1-Espèce de chou-navet. - Revenu, produit.
2-Qui a un professeur. - Partie de la journée.
3-Amènera vers soi. - Lui. - Unique en son genre.
4-Exister. - Vêtement court et sans manche.
5-Venue au monde. - Parcouru des yeux. - Brava.
6-Inf. - Fendu. - Sorte de jeu de quilles.
7-Du verbe mériter. - Article.
8-De la Turquie (pl.). - Fils de Jacob.
9-Placé. - Doit après un compte fait.
10-Palmier des régions chaudes. - De la gamme. - Genre de mammifères carnivores.
11-Vraie. - Manche de pinceau.
12-Conseil de la reine. - Estonie, en eston. - Le Levant.

TEL. 347-7353 TEL. 348-3222

JACQUES N. JENNEAU CDAA
ASSURANCES GENERALES

112 RICHELIEU ST-JEAN, P.Q.

Cartes Professionnelles

MONTREAL
Tél. OL. 8-2923

SAINT-JEAN
204 Richelieu
Tél. 348-4092

Gaudette & Gaudette
COMPTABLES AGREES

J.-A. Gaudette, G.-P. Gaudette,
b.a., b.com., c.a. b.com., c.a.

ARCHAMBAULT, MARCHAND, BOIVIN,
ARBOUR, LAFLEUR & CIE
COMPTABLES AGRÉÉS

MONTREAL
Edifice Commission de Transport, suite 606-614
159 ouest, rue Craig
Tél. 861-1491

SAINT-JEAN
31, rue Saint-Charles
Tél. 347-5653
Gérald Arbour, C.A.

Gérard Charbonneau
ARCHITECTE
B.A., A.D.B.A., I.R.A.C.

54, rue Saint-Jacques
SAINT-JEAN Tél. 346-4455
6260 Côte des Neiges
MONTREAL Tél. 738-1669

Rés. 305 Saint-Hubert Tél. 348-2802

Maurice Boulais, a.p.a.
Auditeur Public Accrédité

HEURES DE BUREAU; lundi au vendredi 8½ à 5½ hr.
samedi 8½ à 12 hr.

Bureau: 39 Saint-Jacques Tél. 347-7503-04

Tél. 347-1925 Rés. 348-5772

Antoine Bourassa
SYNDIC AUTORISÉ
LIQUIDATEUR

204 RICHELIEU SAINT-JEAN

Jean Hébert, L.S.C., C.A. Rés. 348-8271
J.-Emile Robinson, C.A. Rés. 348-2283
Jacques Tétreault, C.A. Rés. 347-1600

Hébert, Robinson, Tétreault & Cie
COMPTABLES AGRÉÉS
151, rue Champlain Saint-Jean, P.Q.
Téléphone: 346-4612

ENCOURAGEZ
NOS ANNONCEURS

achetez lisez
marabout
10, millions de lecteurs

Arts et Lettres

à prix populaires
marabout
en vente partout

Et les méchantes sorcières viennent toujours "tout" gâcher

L'APPELANTE d'Yves Thériault

yves thériault

l'appelante

Un aveugle qui chante la nuit, un aveugle qui crie la nuit aux fenêtres de ceux qui dorment, un aveugle qui effraie les oiseaux n'est plus un aveugle. — C'est un être mystérieux et troublant qui traverse deux nuits avec une seule canne blanche.

Canne à marcher
Canne à frapper
Canne à canard
Canne à tuer.

Dans sa pinède à lui où il est dieu et maître, Henri est un aveugle rageur qui perce la nuit les nuits et frappe les hommes. Il fouette à grande envolée par seul plaisir de frapper, de vaincre, d'asservir.

Toute l'histoire est celle d'un asservissant. Je vous la raconte mais comment?

Après dix ans de pas hésitants et de solitude à grandir, Henri est devenu maître de tout. Sans respect de la vie, il brise les fleurs qui se ferment la nuit et celles qui s'ouvrent pour leur amour, la nuit aussi.

Un jour, dans la pinède, il en blessa une qui avait prénom de femme: Lisette. Mais oubliez-le puisque lui-même ne saura qu'à la fin.

Une saison passa pendant laquelle Henri avait oublié le hurlement de douleur "la course, la fuite épouvantée de deux êtres". Il continua à régner sur la ferme où travaillaient son frère et sa belle-soeur, "rouant de coups celle dont il avait fait une esclave dès l'instant ou elle était entrée dans la maison".

Puis, le soleil revint avec les gazons et les fleurs à briser dans la pinède . . . Mais qui est-ce? Qui est là devant Henri? Il sent la même présence que lors du hurlement, de la course folle.

Une femme? Non. Une fille. Il étend la main, il touche un tissu, un coton fin, une manche courte, une peau douce (...) Il perçoit la rondeur du sein et la main de la fille vient s'interposer.

"Je reviendrai demain, je vous le jure". Elle se libère, s'enfuit. Mais qui est-elle?

On peut facilement le deviner. Henri est retourné. Et pas seulement le lendemain.

Retourné. Retourné. Retourné. A chaque fois, un peu plus récompensé. A chaque fois dompté, lentement.

De là à se retrouver dans une chaise roulante, immobile, pour le restant de ses jours, le visage meurtri, il n'y a qu'un dessein de femme en colère.

D'abord, il y a le complot de la fille défigurée et de la belle-soeur d'Henri. Les deux femmes enrôlent une sorcière puis insufflent des idées de mariage à Henri. Le frère de l'aveugle qui se doute du drame est tué par sa femme et vite oublié. Elle-même est classée par Lisette qui reste seule avec Henri, son mari, l'aveugle qui jadis l'a défigurée, d'un coup de canne. A cause de celà, elle n'a pu épouser le garçon qu'elle aimait et qu'elle aime encore.

Elle reste seule avec Henri et des années pour lui fendre l'orgueil et faire couler le sang.

Puis, elle lui asséna un coup de canne en plein visage. Sans même essuyer le sang qui gicla jusque sur la veste d'Henri.

Dans ce dernier roman, Thériault a su entrainer le lecteur dans le monde mystérieux de l'aveugle. Henri a la vraisemblance et l'obscurité du personnage attachant. Il y a autour de chacun de ses gestes, quelque chose d'intriguant, d'horrible et de magnifique. Tout un monde à découvrir, un monde à part qui retient la pensée: "Il" tapait de la canne, il fouillait dans les branches, il tâtait les baies, il caressait les fleurs. Mais toujours, il restait au-dedans de sa forteresse. La canne pouvait prendre contact avec la fleur ou le fruit, avec la tige forte ou la feuille souple, mais jamais il n'y touchait de ses mains, et ainsi rien de cela ne l'atteignait vraiment, lui, en son être comme il aurait fallu, un partage vivant. Je trouve cela très beau.

C'est souvent le mytère qui retient l'intérêt de la vie la plus banale, mais il faut savoir garder le pas du début à la fin du roman. Il faut savoir doser le mystère pour qu'il ne laisse pas l'homme de trop loin. A moins d'être de foi, il devient alors de fée et passe du récit suggestif et troublant au conte pour enfants.

Il me semble que Thériault a surchargé son récit ou plutôt l'a fausser dangereusement à deux reprises.

Le premier moment où j'ai perdu le pas, c'est à l'apparition de sorcières, de mages, de potion magique et d'aphrodisiaque. Ça ressemble à **La Fontaine de l'Amour** et je ne trouve pas cela très fort. D'autant plus que les femmes n'ont jamais eu besoin de sorcières pour amener les "aveugles" au mariage. Chaque femme a sa petite sorcière qui dort en elle. Thériault n'avait même pas besoin d'en parler. — "Mon amour, ne frappe pas toujours sur la même jambe, veux-tu?

Ensuite, j'ai re-perdu le pas après le meurtre du frère d'Henri. Un coup de barre sur la tête, un trou dans l'étable et personne n'en reparle. C'est un bien drôle de village pour "un village qui ressemble aux autres en un sens" Mais l'auteur prend le chapitre suivant pour expliquer que dans ce village "on n'a pas la manie de se formaliser des choses du genre". Du genre "je me propose de martyriser ton frère. Si tu as des remarques à faire, je te tue, je t'enterre et oubliez tout mes frères . . . "

Cela ne cadre pas avec la description générale du village ni avec le récit tel qu'amené jusqu'ici.

Personnellement, je déplore surtout la présence des méchantes sorcières. Elle affaiblissent considérablement le roman. D'autres y verront sa force et son intérêt? Probablement. Moi, ça m'a coupé le souffle. Je le dis.

Je dis aussi qu'il faut apprécier Thériault dans cette volonté de surprendre la phrase, d'innover le tour et l'expression.

Parfois, il ne suffit que de supprimer une partie de la phrase attendue: "Un matin, au lieu de brise fraiche, brise froide; au lieu d'eau calme, la glace".

Il y a aussi une recherche évidente du vocabulaire neuf et suggestif. Même les mots les plus surprenants ne m'apparaissent pas "recherchés" au sens péjoratif. Je dirais qu'il s'agit plutôt d'un vocabulaire soucieux. C'est excellent pour l'imagination.

Et puis, Thériault a toujours des passages qu'il faut relire et qui fouillent la vie et nous la livrent:

"Il étendait la canne, touchait à la vie, mais il y touchait comme du dehors, comme s'il eût allongé le bras par de là une crevasse de la grande muraille, pour palper un pays étranger.

Et de tout cela, il jouissait sauvagement. Il s'était inventé une joie énorme, continuelle, frôlant parfois une sorte de frénésie. — Dans le soleil qu'il ne voyait plus mais dont il sentait les rayons, il chantait à tue-tête, effrayant les oiseaux, effrayant les enfants. Il errait sans but, épiant tous les sons, humant les miasmes montant des marais, délogeant à coups de canne les bêtes qu'il entendait bruire dans les fourrés".

Oh! les méchantes sorcières!

J. BOULERICE

Stendhal caricaturé et, par là, respecté:

LAMIEL, de Jean Aurel

AU CINÉMA FLEUR DE LYS

J'envie mon ami Jacques, qui peut parler des fleurs, de la mort, de la syntaxe historique, d'elle dont les intimes ou ceux qui pensent l'être, et qui font comme si savent bien qu'au fond elle est surtout L, un peut comme Lady L. de Gary mais en plus merveilleux je n'en doute pas, Jacques qui peut parler d'elle et d'elle et d'elle, et des bourses, et de Nerval, et de Basile, et de Saint-Jean, et de l'ennui et de l'humour frêle, et de l'humour vif, et de l'humour noir Jacques qui peut tourner sa phrase de façon à ce que tout y séjourne, Jacques qui peut nommer tout cela en même temps, calmement, un peu froidement même, ne desserrant jamais son emprise sur les mots ou plutôt sur les dits, Jacques qui peut placer amour, blancheur, rire, tristesse, côte à côte ou face à face, au hasard des tournants sémantico-ésotériques et jovialement grinçants. J'envie et j'admire mon ami Jacpour l'ambivalence quasi mésopotamienne et follement poétique avec laquelle il nous enveloppe. Et je vais avoir la délicatesse de ne pas faire de parallèle. Je ne dirai pas: j'envie mon ami Jacques parce que moi, en seulement voyez-vous, je n'ai pas cette ambivalence sinon criarde ou muette, etc. Non! Je ne dirai qu'une chose: j'ai mille tons et cent visages. Black-out.

Et comment voulez-vous maintenant que je retombe sur mon sujet, en l'occurence LAMIEL, après un départ semblable? Jacques lui saurait. C'est justement ce que je veux dire: lui, il saurait. Pour moi, c'est plus difficile. Je pourrais bien parler de Voltaire, Voltaire-Stendhal ça peut toujours aller, mais comment voulez-vous que je raccroche Jacques à Voltaire, ou encore pour afficher cette pédanterie dont je me moque parce qu'elle est fausse, comment voulez-vous que je me raccroche moi-même à tout cela? Il faut l'avouer, j'en fais huit fois mea culpa, je suis mal parti. N'en déplaise à Jacques, je suis très mal parti. Je ne suis pas doué pour l'épistomologie. On est doué ou on l'est pas! Jacques, tu l'es! Chapeau.

Je disais donc Stendhal ou plutôt LAMIEL. Et puis, au fond, tout bien considéré, je n'ai absolument rien à dire sur le film, sauf ce qui est inclus dans le titre de cet article, alors pourquoi m'acharner et ennuyer tout le monde avec quelque chose dont je n'ai pas envie de parler? Minute! Ma conscience dit: "Et les esprits cartésiens, qu'est-ce que t'en fais?" — Je réponds: "Ah! mais la paix!" Ma conscience revient: "Tu n'as pas le droit de faire souffrir ainsi les esprits cartésiens!" Je réponds: "Comment ça?" C'est ma mort. Je n'aurais jamais dû la questionner; je suis maintenant tout ce qu'on appelle embarqué; j'argumente pour la forme. Elle reprend: "C'est que tout simplement ça n'est pas gentil". Je propose: "Mais, tu sais bien, chère conscience, que je m'en fous des esprits cartésiens, tu sais très bien que je les trouve bêtes". — Ma conscience: "Et pourtant tu en es un!" Moi, horrifié: "Comment?" Elle, très calme: "Mais oui, tu le sais très bien au fond, sois gentil pour tes frères en esprit. Allons, un bon mouvement!" — Je boude. Ma conscience reprend: "Essaie quand même. Tu vas voir, ce n'est pas si difficile". Je boude. Elle revient à la charge: "Tiens, tu t'arrêtes à la faire!" — Moi: "Non". Elle: "Si, si, tu meurs d'envie de le faire". Moi: "Bon, très bien, mais c'est pour te faire plaisir, et après, hein, la paix!" Elle, enjôleuse: "Promis!" Et elle s'évanouit. Il me reste donc à dire à tous les esprits cartésiens (je m'y inclus): LAMIEL est un film qui vaut d'être vu, je lui donné deux étoiles.

En même temps, je pense. — Créer, c'est produire quelque chose avec rien. Détruire, c'est prendre quelque chose et le réduire à rien. Alors, prendre rien et en faire rien de même que prendre tout et en faire tout, voulez-vous savoir comment ça s'appelle? Ça s'appelle faire de la critique, mes chers lecteurs.

Bye! Bye!

Jean-Marie POUPART

Découvrez par vous-même la supériorité GM en qualité, rendement et valeur: prenez le volant dès maintenant...

GM
SYMBOLE D'EXCELLENCE

ESSAI SUR ROUTE DE L'EXCELLENCE

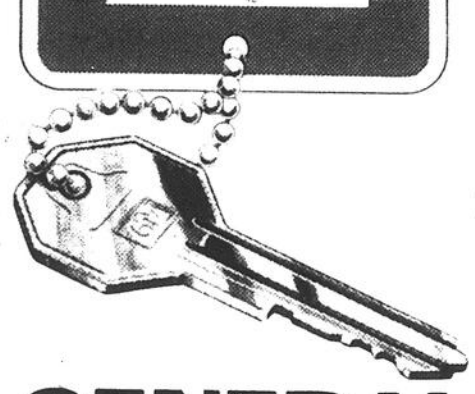

LES CONCESSIONNAIRES GENERAL MOTORS VOUS INVITENT

à essayer les seules voitures portant le Symbole d'Excellence. Regardez bien, écoutez bien et vous constaterez la supériorité évidente des voitures GM sur les autres voitures 1968. Les conduire, c'est se convaincre. Venez donc aujourd'hui même. Votre voiture d'essai vous attend.

A gauche: le sedan sport Pontiac Parisienne. A droite: le coupé Chevrolet Impala Custom.

La différence est grande. Et nous allons le prouver! Découvrez ce qu'est le Symbole d'Excellence sur la route.

Passez au CENTRE D'ESSAIS SUR ROUTE du concessionnaire le plus près

Durant le mois de février, les établissements de tous les concessionnaires Chevrolet-Oldsmobile et Pontiac-Buick sont transformés en Centres d'essais sur route. Des voitures de démonstration spécialement marquées sont à votre disposition. Choisissez-en une et prenez le volant. Vous ne le regretterez pas.

En 20 minutes, la preuve est faite!

Accordez-nous seulement quelques minutes et nous vous prouverons que le Symbole d'Excellence est plus qu'une simple promesse de supériorité technique de la part de General Motors. C'est la garantie que vous trouverez dans chaque voiture GM plus de caractéristiques et d'avantages que dans toute autre voiture.

Mettez à l'essai Les réussites de 68

Quel que soit votre budget, quelle que soit la voiture qui vous plaise, et quel que soit son équipement, voici pour vous la chance de découvrir par vous-même pourquoi les voitures General Motors 1968 sont tellement en avance sur les autres.

Un accueil chaleureux vous attend

Vous recevrez la plus cordiale des bienvenues de la part des concessionnaires Chevrolet-Oldsmobile et Pontiac-Buick. Ce qu'ils veulent, c'est "laisser la parole" à leurs voitures. Ils ne chercheront pas à vous influencer. Mais si vous voulez parler échange ou affaire... alors, vous ne pouvez mieux tomber qu'en ce moment.

PONTIAC · CHEVROLET · OLDSMOBILE · BUICK · FIREBIRD · CAMARO · CHEVELLE · BEAUMONT · ACADIAN · CHEVY II · EPIC · VIVA · CORVAIR · CADILLAC

Voyez le concessionnaire General Motors

CP-168DF

RODRIGUE LASNIER AUTOMOBILE Ltée
150, rue Foch, Saint-Jean, P.Q.

LASNIER & GALIPEAU Limitée
114, rue Richelieu, Saint-Jean, P.Q. — 347-2385

SEMAINE NATIONALE DE L'ELECTRICITE

A l'occasion de la Semaine Nationale de l'Electricité, un certificat de Ferme Bien Electrifiée fut décerné à M. Jean-Marie Gagnon, cultivateur de Pike River, éleveur d'un troupeau Holstein pur sang. Ce certificat démontre que l'électricité a contribué largement dans le développement de cette magnifique ferme.

Sur la photo, de gauche à droite : l'électricien de la ferme Gagnon, M. Albert Rocheleau, maître électricien de Bedford; M. Jean-Marie Gagnon, recevant son certificat des mains de M. Raynald Aubin, chef de division - ventes, secteur Saint-Jean, Hydro-Québec, et M. Gilles Dubuc, agronome, représentant en applications agricoles, secteur Saint-Jean, Hydro-Québec.

compliments de

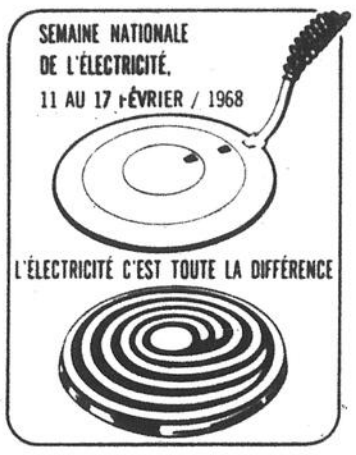

CANADIAN WESTINGHOUSE CO. LTD.

division des produits industriels

usine de St-Jean

ENTREPRENEURS L M L ÉLECTRIQUE

FONDÉ EN 1963

10 électriciens à votre service

Cité de St-Jean Station de Pompage l'électricité faite par LML

4 camions à votre disposition

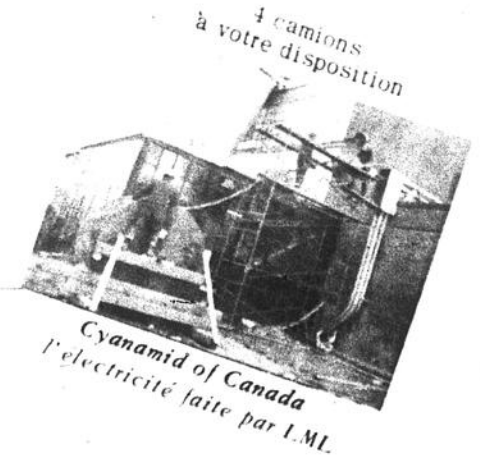

Cyanamid of Canada l'électricité faite par LML

Carrière Bernier l'électricité faite par LML

Réal A. Landry, président
Jean Charles Many, vice président
Raoul Lord, secrétaire
20 ANS D'EXPÉRIENCE
(confiez-vous à des maîtres-électriciens)

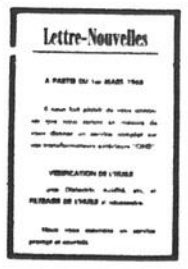

Cyanamid of Canada

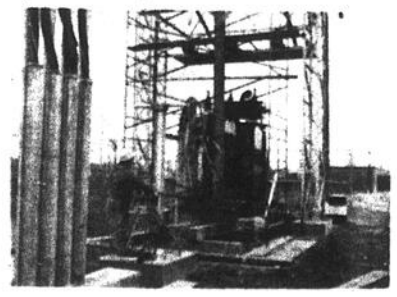

l'électricité faite par LML

ELECTRIC LTD. L M L ÉLECTRIQUE LTÉE

CONTRACTORS & INDUSTRIAL MAINTENANCE — ENTREPRENEURS ET MAINTENANCE INDUSTRIELLE

127, rue Bouthillier St-Jean c.p. 541 tel. 347-1994-6

La rénovation des canalisations électriques:

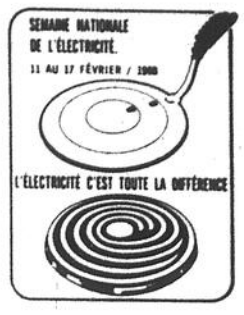

UN INVESTISSEMENT

Toute maison a besoin de temps à autre de réparations ou de peinture. Le propriétaire maugrée alors contre les dépenses que cela lui entraine, mais il sait bien, en realité, qu'il s'agit d'un placement servant à accroître la valeur de sa propriété.

Il en est de même pour la rénovation des canalisations électriques, laquelle fait partie de l'entretien général d'une maison. Il est donc normal d'y consacrer à peu près les mêmes sommes d'argent que celles destinées, par exemple, à la peinture, avec cette difference, toutefois, que des canalisations rénovées en fonction des besoins présents et futurs d'une maison n'entrainent aucun autre investissement par la suite.

Tous les ans, vous achetez de nombreux appareils électriques. Mais, si vous habitez une maison dont la construction remonte à plusieurs années, vous remarquez soudain que les canalisations électriques ne suffisent plus pour alimenter convenablement ces appareils. Les ampoules "clignent de l'oeil", les fusibles "sautent", la cuisinière ne fonctionne plus comme auparavant, etc.

La rénovation des canalisations électriques de votre maison résoud tous ces problèmes à la fois. De plus, vous pourrez vous procurer sans inconvénient et en toute sécurité d'autres appareils capables d'améliorer votre confort, comme une secheuse, un chauffe-eau, un lave-vaisselle etc.

Grâce à un programme de financement au mode de remboursement facile, l'Hydro-Québec met tous ces avantages à votre portée. En outre, l'abonné désireux de rénover ses canalisations peut faire inclure, dans le contrat, les frais de plomberie et de menuiserie relatifs à l'installation de gros appareils électriques.

Si vous êtes convaincu que de bonnes canalisations électriques représentent un bon placement, renseignez-vous sans attendre auprès du maitre-électricien de votre choix. Lui-même entreprendra les démarches nécessaires pour vous faire bénéficier du programme de financement de l'Hydro-Québec.

code d'éthique du maître électricien

Depuis 1950, le législateur confie aux maîtres électriciens du Québec la tâche de s'autodiscipliner. Ainsi, la Loi des Maîtres Electriciens regroupe obligatoirement sous une structure corporative tous les entrepreneurs électriciens pour qu'ils puissent prendre les mesures nécessaires pour mieux servir la société. ☐ Cette loi n'a nullement pour objet de constituer un monopole à l'avantage des membres. Au contraire, en raison de la nécessité sociale du service en cause, la Loi des Maîtres Electriciens engendre de lourdes responsabilités que doivent assumer tant individuellement que collectivement les maîtres électriciens.

Dans cette optique, la Corporation veut rappeler succintement les principaux canons d'éthique professionnelle qui doivent régir la conduite de tous les membres tant à l'égard du public que de la profession.

Sous le thème JUSTICE, LOYAUTE et RENTABILITE, nous résumons l'ABC du Maître Electricien:

justice envers la société

1) Le Maître Electricien DOIT protéger le public contre toute fraude, fausse représentation et conduite malhonnête contraire à l'éthique professionnelle;

2) Le Maître Electricien DOIT se tenir au fait de tout développement économique, industriel et technique: condition essentielle pour conseiller ses clients avec compétence et pour les servir parfaitement;

3) Le Maître Electricien DOIT établir par écrit les travaux à être exécutés: condition essentielle pour entretenir des relations claires et franches avec ses clients;

loyauté envers la profession

4) Le Maître Electricien DOIT toujours être loyal à la Corporation. Il doit éviter de compromettre l'honneur de celle-ci. Dans ce but, il doit s'efforcer de prévenir, d'empêcher et même de combattre toute pratique déloyale qui, nécessairement, nuit à la dignité et à l'integrité de la profession;

5) Le Maître Electricien DOIT faire preuve d'une franche courtoisie et d'une loyauté sans égales à l'égard de ses confrères. Il ne doit jamais injustement critiquer un concurrent ou un confrère sur le plan personnel. Il doit consentir volontiers à faire partager aux autres membres de la Corporation les fruits de son expérience;

6) Le Maître Electricien DOIT faire preuve de dignité, d'humanité et de compréhension à l'égard de ses employés. Il doit respecter scrupuleusement les conditions de travail prévues à la convention collective ou par décret;

7) Le Maître Electricien DOIT respecter scrupuleusement ses obligations envers les distributeurs et les autres fournisseurs;

8) Le Maître Electricien DOIT respecter les normes établies au Code de l'Electricité, celles du Bureau des Examinateurs Electriciens et de l'Hydro-Québec.

rentabilité pour lui-même

9) Le Maître Electricien DOIT présenter des soumissions justes selon la qualité du matériel requis et l'envergure du travail désiré. A cette fin, il évitera de présenter des soumissions calculées à l'oeil. Une soumission à un prix prévoyant un profit raisonnable est un gage de satisfaction pour tous les intéressés y compris le client;

10) Le Maître Electricien DOIT éviter de couper les prix pour obtenir un contrat. Il doit se rappeler sans cesse que tout travail doit être rémunérateur et ce, pour le bien de son entreprise, de ses employés et de sa famille.

COMPLIMENTS DE

IBERVILLE FITTINGS (1962)
Limited

Fabriquant de
CONDUITS ÉLECTRIQUES et D'APPAREILLAGES

100, RUE LONGTIN ST-JEAN, QUÉ.

A l'occasion de la clôture de la
SEMAINE NATIONALE DE L'ELECTRICITE
la Corporation des Maitres Electriciens du Québec
section de Valleyfield
a l'honneur de vous inviter à un
SOUPER ET A UNE SOIREE DANSANTE
samedi, le 17 février 1968, à 7 h. 30 p.m.
au Restaurant Châteauguay Motel
Route No 3, Châteauguay, P.Q.
Cordiale invitation aux membres, employés et amis
Nombreux prix de présence, entre autres 2 prix de $25.00
Admission: $12.00 le couple

on a tout ce "SKIL" faut pour le maître-électricien

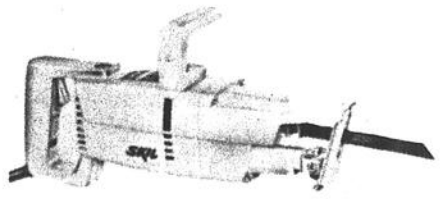

SCIES SKIL RECIPRO
Haute vitesse (3500 coups à la minute) pour couper plus vite dans le bois, composition plastique, vitesse moderee (2600 à la minute) pour controle maximum dans le fini du bois et pour couper le metal.

SKIL

Les tiges d'acier de renforcissement dans le ciment avec cette perforation.

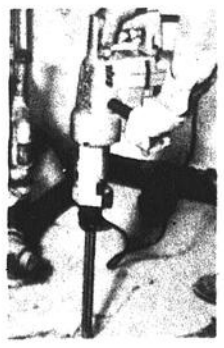

Peut demolir de huit differentes façons avec 8 modèles differents – 2 modèles spécifiques pour préparer la demolition.

HERVÉ LACASSE
231, RUE ST-JACQUES SAINT-JEAN

MONTAGE DE MOTEURS
RÉPARATIONS, OUTILLAGE ÉLECTRIQUE
PERCEUSES (DRILL) - SABLEUSES - SCIES
DE TOUTES MARQUES

SERVICE 24 HEURES
24 HOURS SERVICE
JACQUES ELECTRIC
JACQUES LANDRY, PROP.
Ventes et Réparations de Moteurs Electriques
Sales and Repairs of Electric Motors
329 rue BAILLARGEON, SAINT-JEAN, P.Q.
TÉL. 347-3265

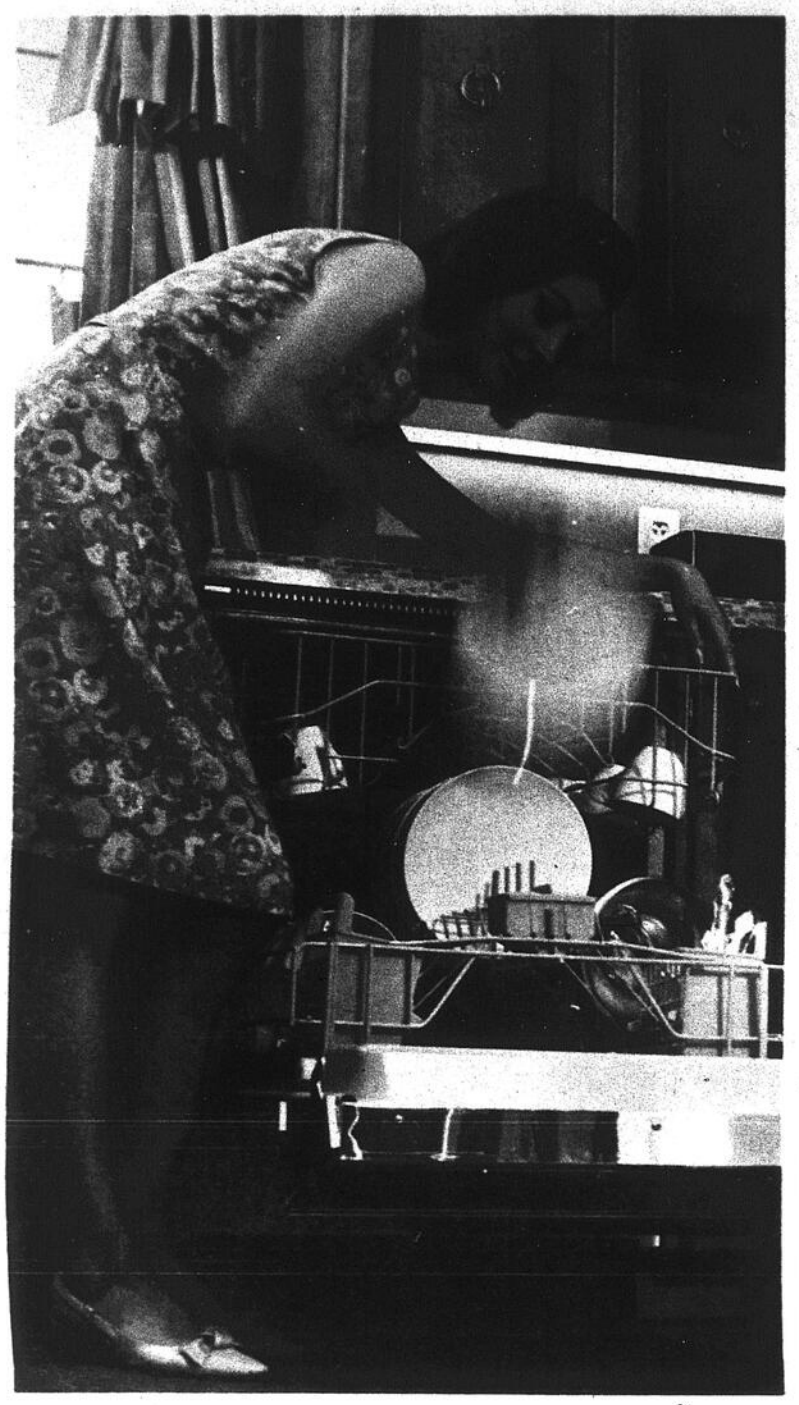

une merveille dans la maison:

le lave-vaisselle

Il n'y a pas à en douter : le lave-vaisselle électrique nettoie mieux la vaisselle, la verrerie et l'argenterie que la plus méticuleuse des ménagères ou le plus serviable des maris !

Il constitue également le procédé le plus hygiénique pour laver la vaisselle, par suite de la puissance du jet d'eau et de la haute température de celle-ci. De plus, lorsque le lave-vaisselle a complété ses divers cycles, plats, verrerie et argenterie sont parfaitement rincés et séchés dans l'appareil, ce qui évite toute manipulation.

A peine est-il besoin d'ajouter ce que représente cet appareil pour une maîtresse de maison. La table desservie, elle peut enfin se joindre aux autres membres de la famille ou aux invités, en laissant à la machine le soin d'accomplir la corvée la plus redoutée.

Certains modèles de lave-vaisselle offerts aujourd'hui sur le marché font vraiment des merveilles. Pour ne plus en douter, il suffit de vous renseigner.

"Avec une entrée électrique suffisante. QUELLE DIFFÉRENCE!... Je possède maintenant tous les appareils électriques que j'ai toujours désirés".

En effet, madame, une entrée électrique de puissance suffisante et une canalisation adéquate vous permettent d'employer un plus grand nombre d'appareils, afin d'alléger davantage les tâches ménagères et augmenter dans la même mesure le confort de votre foyer.

De plus, vous disposez de toute l'énergie que requiert le bon fonctionnement de vos appareils électriques. Vous en obtenez alors le plein rendement.

Enfin, vous bénéficiez de cette sécurité totale qu'offre une canalisation électrique en bon état.

Renseignez-vous auprès de votre maître électricien, ou au bureau le plus proche de l'Hydro-Québec, sur le plan de financement offert à l'abonné pour la rénovation des canalisations électriques.

Le remboursement n'est que de $4.92 par mois.

HYDRO-QUÉBEC (région Richelieu)
52, rue St-Jacques, Saint-Jean

Semaine nationale de l'Électricité
11-17 février 1968
"L'Électricité, c'est toute la différence"

Hydro-Québec

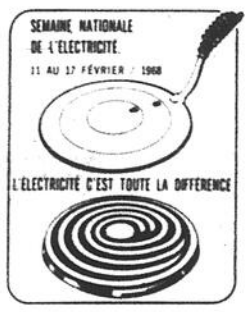

Le Maître Electricien est le seul accrédité pour faire des installations électriques chez vous. Son but: le bien-être et la satisfaction de sa clientèle.

Rien n'est à négliger, quand il s'agit du bien-être de ceux qu'on aime.

Lucien Dagenais
ENTREPRENEUR ELECTRICIEN - ELECTRICAL CONTRACTOR
TEL. 346-5464 382, 12e AVENUE IBERVILLE P.Q.

Réglez votre problème... D'EAU CHAUDE
Remplacez celui-là par...CELUI-CI

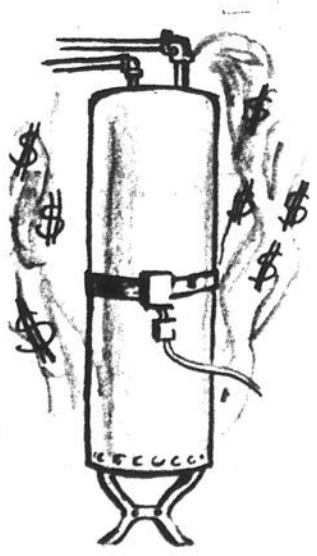

EN SPÉCIAL cette semaine

POUR LA SEMAINE DE L'ÉLECTRICITÉ SEULEMENT

$74.95

EN GRAND SPÉCIAL

Réservoir lamine de verre à l'intérieur avec chauffe-eau électrique

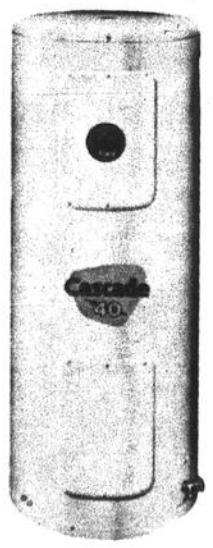

FERRONNERIE Ideal LIMITEE
153, rue Champlain, Saint-Jean, Tél.: 346-6811-2

DE L'EAU CHAUDE EN TOUT TEMPS

On estime, au Québec, qu'une famille moyenne d'environ quatre personnes consomme quelque 40 gallons d'eau chaude par jour, ceci sans tenir compte de l'usage croissant d'appareils comme la lessiveuse et le lave-vaisselle.

De plus en plus de familles qui manquaient d'eau chaude, ont résolu leur problème en adoptant le chauffe-feu électrique. Cet appareil à la fois le plus sûr et le plus pratique actuellement offert sur le marché, s'installe facilement et se place généralement à proximité de l'endroit où l'on utilise le plus d'eau chaude.

Il était assez difficile, autrefois, de choisir un chauffe-eau parmi toute une gamme d'appareils de grosseurs et de styles différents. C'est pourquoi, il y a quelques années, l'Association Canadienne de l'Electricité entreprit une étude des besoins de la famille moyenne et donna finalement son approbation au Cascade 40.

D'une capacité de 40 gallons, ce chauffe-eau électrique est parfaitement isolé et répond à des normes bien précises. Son réservoir est garanti pour 10 ans et les autres pièces pour un minimum d'un an.

Toute famille peut aujourd'hui bénéficier d'eau chaude en abondance pour un prix modique, grâce au Cascade 40 et au programme de financement que l'Hydro-Québec offre à ses abonnés pour en rembourser le coût.

COMPLIMENTS DE

COMPAGNIE SINGER du CANADA Ltée

usine de St-Jean

COMPLIMENTS DE

PIRELLI *cables limited*

Fabricants de
FILS et CABLES ÉLECTRIQUES

ST-JEAN, QUÉ.

DANS TOUTES LES BONNES MAISONS À SON MEILLEUR

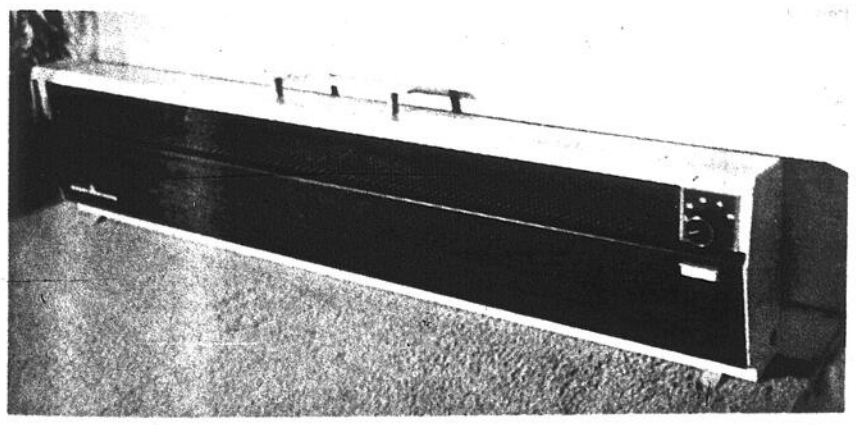

NOUVELLE PLINTHE CHAUFFERETTE À VENTILATEUR FHV20. Radiateur à convection à air pulsé qui assure une chaleur uniforme du niveau du plancher. Commutateur à thermostat. Modèle compact très élégant avec serpentin thermostat qui protège du surchauffage en cas de renversement accidentel. Ne pèse que 11 livres – poignée pratique toujours froide. Le radiateur idéal pour la maison et le cottage. Est offert en bronze avec panneau avant de noyer ou bois noyer. Fini fixe de 9 pieds 1 000 watts, 60 cycles, CA seulement.

PLINTHE CHAUFFERETTE À VENTILATEUR FHV30. Possède toutes les caractéristiques de rendement du modèle FHV20 mais est offert en gris métallique avec grille de couleur assortie.

Rég. $45.45
SPÉCIAL **39.98**

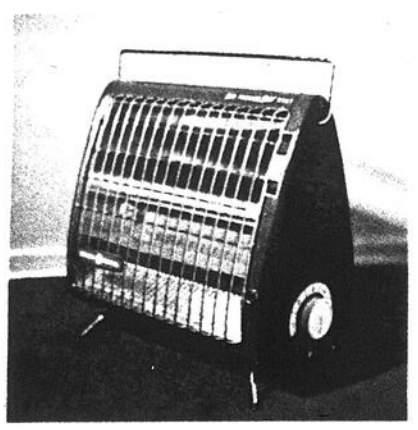

CHAUFFERETTE À VENTILATEUR FHS. Émet instantanément de la chaleur. Interrupteur à bascule. Hi Lo permettant de régler la chaufferette sur 1500 watts pour une chaleur rapide ou sur 750 watts pour un usage plus long d'une chaleur uniforme. Commande à thermostat, à interrupteur peut être fermé. Lumière indiquant la mise en circuit. Interrupteur de sécurité qui interrompt le courant si la chaufferette est soulevée ou accidentellement renversée. Fini émail cuit, ton brun. Fil fixe de 8'6", 1500 watts et 750 watts, 120 volts, 60 cycles, CA seulement.

Rég. $33.95
SPÉCIAL **29.98**

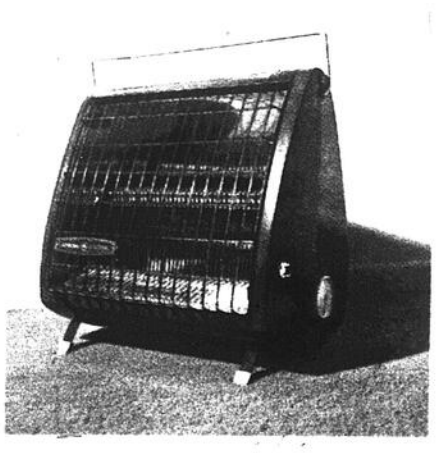

Rég. $22.95
SPÉCIAL **19.98**

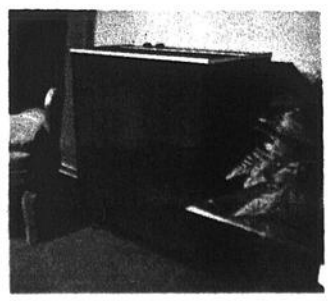

NOUVEL

Rég. $113.95
SPÉCIAL **99.98**

IL NOUS FAIT PLAISIR DE COLLABORER POUR LA SEMAINE DE L'ÉLECTRICITÉ

C. O. GERVAIS Frère Ltée

150, rue Richelieu
Saint-Jean
346-6865 Chambly: 658-2252

FILMS A LA TV

EXPLICATIONS

La valeur humaine et chrétienne du film est indiquée après le dernier tiret. A la fin du texte s'ajoute, s'il y a lieu, la convenance pour les jeunes: (e) enfants; (a) adolescents.

Les chiffres placés immédiatement à côté du titre réfèrent à la valeur artistique: (1) chef d'oeuvre; (2) remarquable; (3) très bon; (4) bon; (5) moyen; (6) médiocre; (7) minable.

Canal 2

VENDREDI, 16 FEVRIER ——

11 heures a.m.:
"TAXI DE NUIT" (5)

It. 1950. Comédie dramatique avec Benjamino Gigli et Philippe Lemaire. Réalisation de second ordre. Sujet délicat.

1 heure 30:
"LES ASSASSINS DU DIMANCHE" (4)

Fr. 1956. Drame avec J. Marc Thibault et Barbara Laage. — Scénario intéressant. Sens du devoir. (a).

8 heures 30:
"SON SEUL AMOUR" (5)

E. U. 1962. Mélodrame avec Anne Baxter et Rock Hudson.— Trop mélo. Interprètes convaincus. Milieu peu édifiant.

12 heures 05:
"LES POSSEDEES" (5)

Drame psychologique avec Raf Vallone et Madeleine Robinson. Atmosphère trouble et sensuelle.

SAMEDI, 17 FEVRIER ——

11 heures 15:
"LA TETE D'UN HOMME" (4)

Fr. 1933. Drame policier avec Harry Baur et Inkijinoff. Bien mené. Interprétation puissante. Milieu trouble. Suicide.

LUNDI, 19 FEVRIER ——

1 heure 30:
'LES BAS-FONDS" (3)

Fr. 1936. Drame avec Louis Jouvet et Jean Gabin. Action bien menée. Excellente création de Jouvet. Intrigue et climat pénibles. Lueurs d'espoir.

12 heures 05:
"CETTE ETRANGE TENDRESSE" (5)

Arg. 1964. Drame policier avec Egle Martin et Jose Cibrian. — Artificiel. Personnages amoraux. Milieu trouble. Scènes d'exhibitionnisme.

MARDI, 20 FEVRIER ——

11 heures 30 a.m.:
"L'EPAVE" (6)

Fr. 1949. Mélodrame avec André Le Gal et Françoise Arnoul. Psychologie sommaire. Morbide. Climat d'amour libre.

11 heures 35:
"LES FRAISES SAUVAGES" (2)

Suéd. 1957. Drame psychologique avec Victor Sjostrom et Ingrid Thulin. Mélange très habile de rêve et de réalité. Méditation profonde sur le sens de la vie et de la mort.

MERCREDI, 21 FEVRIER ——

11 heures 30 a.m.:
"HAUT LE VENT" (5)

Fr. 1942. Comédie dramatique avec Charles Vanel et Mireille Balin. — Mise en scène et interprétation valables. — Ensemble sain. (a).

1 heure 30:
"LA BATAILLE DU RAIL" (3)

Fr. 1946. Drame de la résistance de R .Clément. Authentique et poignant. Hymne à la liberté et à la dignité humaine. (a).

JEUDI, 22 FEVRIER ——

11 heures 30 a.m.:
"MADAME VEUT UN BEBE" (4)

E. U. 1941. Comédie avec Marlene Dietrich et Fred Mac Murray. Film bien fait. Dialogue spirituel. Remariage après divorce.

1 heure 30:
"DOCTEUR LAENNEC" (3)

Fr. 1949. Film biographique avec Pierre Blanchar et Jany Holt. Interprétation émouvante. Sens du devoir. Esprit de sacrifice. (a).

11 heures 35:
"COINCIDENCES" (6)

Fr. 1947. Drame psychologique avec Serge Reggiani et Andrée Clément. Ensemble pauvre. Atmosphère imprégnée de superstition. Suicide final.

Canal 10

VENDREDI, 16 FEVRIER ——

12 heures 30.
"LA LOI DU FOUET" (5)

E. U. 1952. Film d'aventures avec Maureen O'Hara et Peter Lawford. Intérêt documentaire. Violences. Banditisme.

2 heures:
"LE VERTIGE" (5)

Fr 1935. Drame avec Alice Field et André Burgère. — Longueurs. Justification de l'adultère.

7 heures 30:
"YANKEE PASHA" (5)

E. U. 1954. Film d'aventures avec Jeff Chandler et Rhonda Fleming. — Film à grand spectacle. Une certaine recherche d'images suggestives.

SAMEDI, 17 FEVRIER ——

12 heures 30:
"L'AMI DE LA FAMILLE" (5)

Fr. 1957. Comédie avec Darry Cowl et Raymond Bussières. — Scénario lourd. Gags usés. Eléments discutables.

1 heure 45:
"DU SANG A L'AUBE" (5)

Esp. 1953. Drame d'espionnage avec Maria Felix et Fernando Lamas. — Manque de souffle et de rythme. Belles images. Scènes passionnelles.

8 heures 30:
"L'AIGLE DU DESERT" (5)

E. U. 1950. Film d'aventures avec Yvonne De Carlo et Richard Greene. — Fastueux. Dialogue banal. Moeurs brutales.

11 heures 15:
"UN CERTAIN SOURIRE" (4)

E. U. 1958. Drame sentimental avec Christine Carrère et Joan Fontaine. — Interprétation nuancée. Epilogue positif. Liaison adultère.

DIMANCHE, 18 FEVRIER ——

1 heure 30:
"HONORE DE MARSEILLE" (6)

Fr. 1956. Comédie avec Fernandel et Andrex. — Pseudo-documentaire humoristique. Conduite légère. Images suggestives.

12 heures:
"LE MOUTON" (6)

Fr. 1960. Comédie avec Fernand Raynaud et Gib Grossac.— Comique lourd. Quelques légèretés dans un contexte de bouffonnerie. (a).

LUNDI, 19 FEVRIER ——

12 heures 30:
"LE CRIME ETAIT PRESQUE PARFAIT" (4)

E. U. 1954. Drame d'A. Hitchcock avec Ray Milland et Grace Kelly. — Tension. Interprétation homogène. Cynisme. Amour illicite.

2 heures:
"LE GRAND REFRAIN" (6)

Fr. 1936. Comédie musicale avec Alerme et Fernand Gravey. Dénué d'intérêt. Légèreté de conduite.

11 heures 15:
"J'ACCUSE" (5)

Fr. 1938. Drame symbolique avec Victor Francen et Line Noro. Trop grandiloquent. Appel à la paix. (a).

MARDI, 20 FEVRIER ——

11 heures 30 a.m.:
"LA ROUE" (6)

Fr. 1956. Drame psychologique avec Jean Servais et P. Mondy. — Réalisation terne. Amour filial. Camaraderie. Sens du devoir. (a).

12 heures 30:
"LA BETE A L'AFFUT" (6)

Fr. 1959. Drame policier avec Françoise Arnoul et Henri Vidal. — Peu original. Personnages amoraux.

2 heures:
"LA VIE ARDENTE DE REMBRANDT" (5)

All. 1942. Film biographique avec Ewald Balser et Herta Feiler. — Une certaine lourdeur. — Concubinage. Scènes passionnées.

11 heures 15:
"TEMPETE SOUS LA MER" (5)

E. U. 1953. Drame d'aventures avec Robert Wagner et Terry Moore. — Conflits entre deux groupes de pêcheurs d'éponges. Scènes d'amour insistantes.

MERCREDI, 21 FEVRIER ——

12 heures 30:
"LE CHOIX DES ANGES" (5)

It. 1947. Comédie musicale avec Gino Bechi et Mariella Loti. — Sujet intéressant. Les enfants jouent bien. Quelques légèretés.

2 heures:
"L'AMI FRITZ" (5)

Fr. 1933. Comédie avec Lucien Dubosc et Simonne Bourday. — Divertissement honnête. (a).

11 heures 15:
"MADEMOISELLE PORTE-BONHEUR" (5)

E. U. 1953. Comédie musicale avec Doris Day et Robert Cummings. Artificiel. Anodin. (e).

JEUDI, 22 FEVRIER ——

12 heures 30:
"LIBERTE" (4)

Fr. 1937. Reconstitution historique avec Maurice Escande et Germaine Rouer. — Belle photographie. Liaison régularisée par la suite.

2 heures:
"LA COLERE DES DIEUX" (5)

Fr. 1946. Drame avec Viviane Romance et Clément Duhour. — Fatalisme. Amour libre idéalisé.

8 heures 30:
"LES GRANDS CHEMINS" (5)

Fr. 1962. Drame avec Renato Salvatori et Robert Hossein. — Beaux extérieurs. Morbide et tendancieux. Valeur de l'amitié faussée. Immoralité généralisée.

11 heures 15:
"TAIKOUN" (5)

E. U. 1948. Drame sentimental avec John Wayne et Larraine Day. — Spectacle à grand déploiement. Valeurs positives. — Scènes délicates.

Canal 7

DIMANCHE, 18 FEVRIER ——

11 heures 35:
"LA FIEVRE DES TROPIQUES" (5)

E. U. 1937. Drame avec Robert Taylor et Barbara Stanwyck. — Dialogue abondant et ennuyeux. Libertés de langage.

LUNDI, 19 FEVRIER ——

11 heures 35:
"LA FAMILLE HARDY EN VACANCES" (5)

E. U. 1939. Comédie sentimentale avec Lewis Stone et Mickey Rooney. — Quelques légèretés dans un contexte sain. (a).

MARDI, 20 FEVRIER ——

"LE CAS DU DOCTEUR BERUGA" (5)

All. 1940. Drame policier avec Billy Birgel. — Psychologie sommaire. Situation conjugale irrégulière.

MERCREDI, 21 FEVRIER ——

11 heures 35:
"LES HOMMES DE LA CROIX BLEUE" (3)

Pol. 1955. Drame de guerre.— Aspects documentaires et dramatiques bien exploités. Courage. Grandeur d'âme. (e).

JEUDI, 22 FEVRIER ——

11 heures 35:
"AFFAIRE ULTRA-SECRETE" (5)

E. U. 1957. Comédie satirique avec Susan Hayward et Kirk Douglas. — Humour. Situations et dialogues libres.

pour les peintres

UNE AUBAINE!

VENTE D'UN ÉQUIPEMENT D'ENTREPRENEUR-PEINTRE.
CAMIONS, ÉCHELLES, ÉCHAFAUDS, FUSIL À PEINTURE, ETC.

S'ADRESSER À:
HORMIDAS PERRON
148 NOTRE-DAME TÉL. 348-3549 SAINT-JEAN

À VENDRE

En face de l'église de Saint-Georges d'Henryville, un lopin de terre d'environ un arpent et demi avec une grande maison en briques, trois étages et autre bâtisse dessus érigées.

S'adresser à:
Soeurs de la Présentation de Marie,
9302 boulevard Saint-Michel,
Montréal 38. P.Q.

Téléphone: **388-6430**

VOTRE SANG
est le don par excellence

cours de conversation anglais • espagnol

- Bénéficiez de nos 90 années d'expérience et de recherches
- Leçons particulières — Cours collectifs — Jour – Soir
- Prenez rendez-vous pour une leçon d'essai gratuite

Berlitz
Langues vivantes

Inscriptions tous les mardis de 13 heures à 21 heures
207 Richelieu — St-Jean
tel.: 346-6100

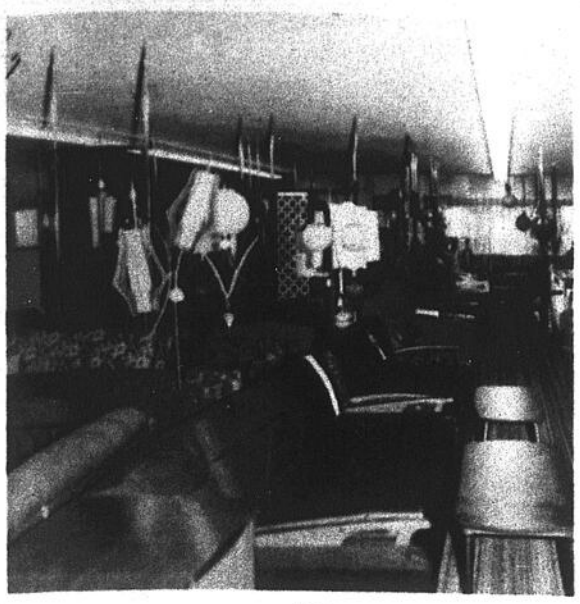

VUE D'ENSEMBLE DU MAGASIN DEXTRAZE

Jusqu'à 36 mois pour payer
Seulement la taxe à payer

VENDEUR AUTORISÉ WESTINGHOUSE

Nouveautés '68

****

Modèle KFJ3A
Cuisinière Westinghouse Custom

Modèle RJJ45
Réfrigérateur Custom Westinghouse

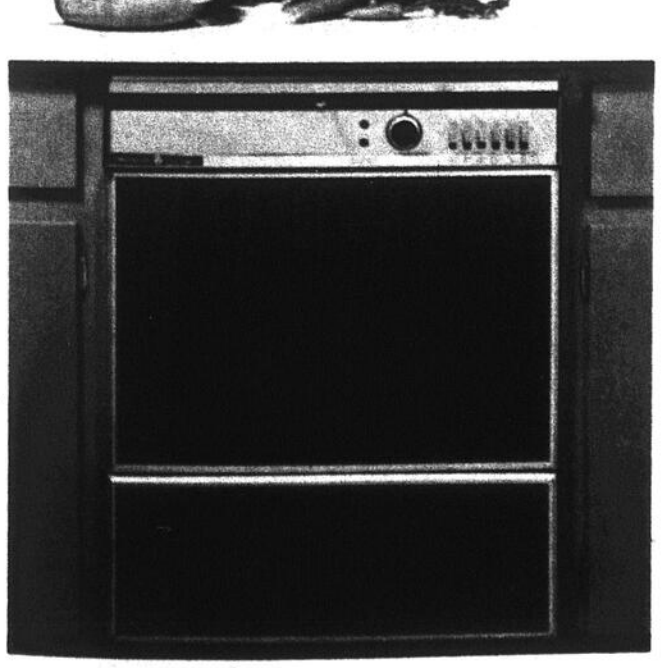

Modèle SUJ5A
Lave-vaiselle Hors-série Westinghouse

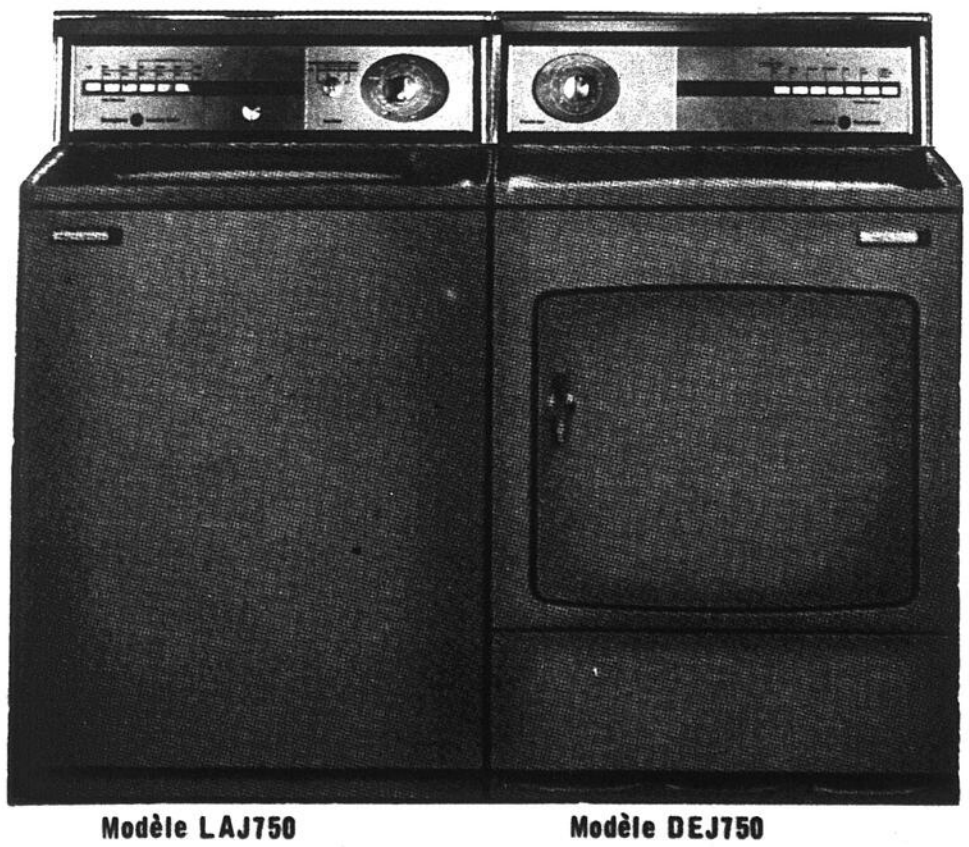

Modèle LAJ750
Laundromat Westinghouse

Modèle DEJ750
Sécheuse Westinghouse

AMEUBLEMENT DEXTRAZE INC.

278, LAURIER TEL. 346-6129 SAINT-JEAN

Pourquoi pas chez DUPUIS
Le grand magasin canadien à l'accent français

PLUS JEUNE QUE JAMAIS

VOUS EN SEREZ CONVAINCUS PAR LES CENTAINES D'AUBAINES QUI VOUS SONT OFFERTES DURANT CES TROIS GRANDS JOURS.

VENTE D'OUVERTURE DU CENTENAIRE!

JEUDI, VENDREDI ET SAMEDI, 15-16 ET 17 FÉVRIER.
PAR SA GRANDE VENTE D'OUVERTURE DU CENTENAIRE, DUPUIS VOUS FERA ÉCONOMISER CONSIDÉRABLEMENT.

- Réductions fantastiques
- Spéciaux Centenaire formidables
- Marchandises avant-saison
- Occasions pour la famille
- Satisfaction ou remboursement
- Service courtois
- Nombreux spéciaux Centenaire non annoncés.

Venez dès ce matin jeudi ou composez: 842-6171

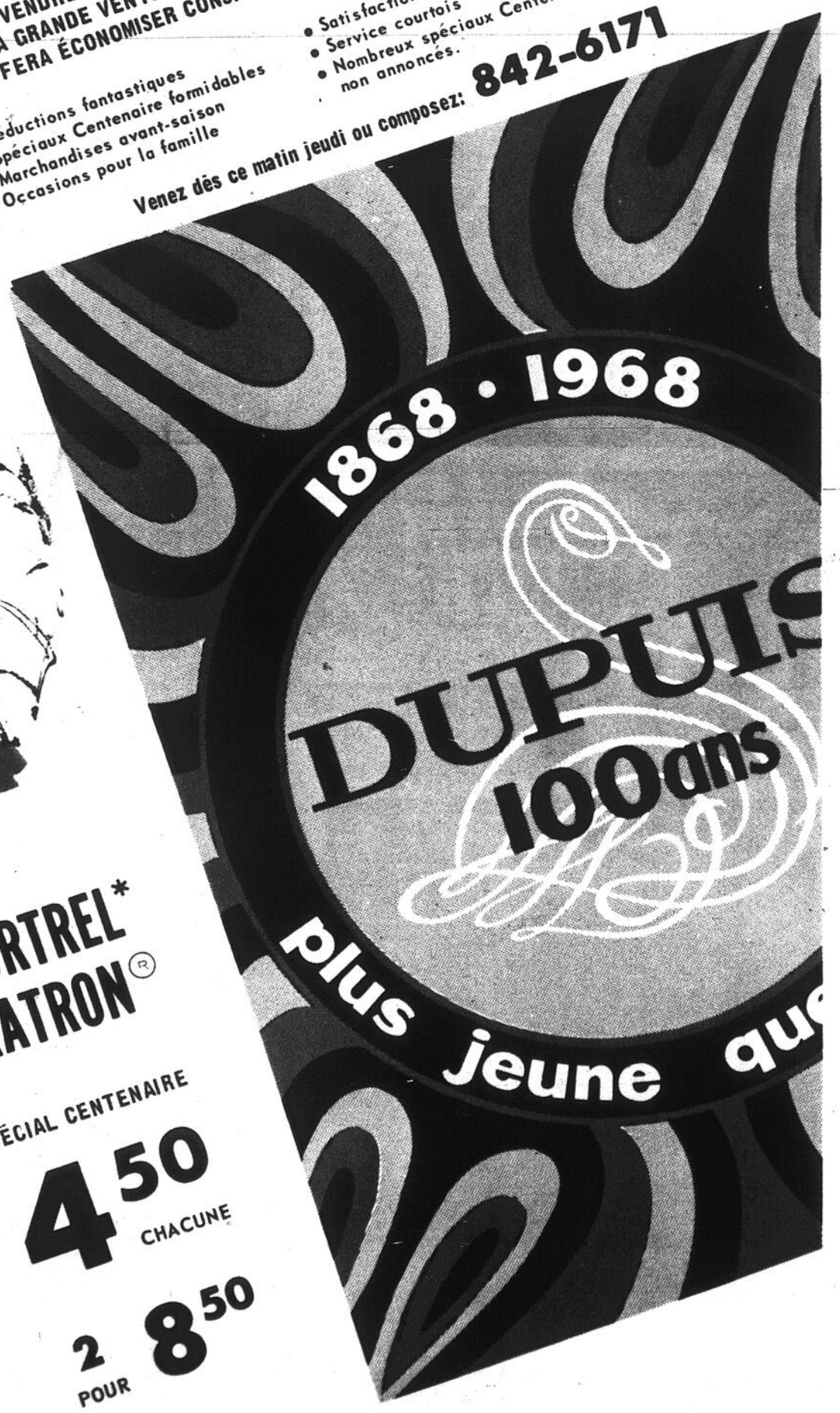

CHEMISES BROADCLOTH FORTREL* ET COTON, TRAITÉES KORATRON®

PRESSAGE PERMANENT! EN PRIMEUR CHEZ DUPUIS!

PRIX COURANT: 5.50

Fini le repassage! grâce à cette chemise de broadcloth de Fortrel* et coton, traitée au Koratron®. Col à pointes courtes. Manches longues, poignets deux façons. Blanc, bleu glacier.

Encolures 11 à 14½.

SPÉCIAL CENTENAIRE

4.50 CHACUNE

2 POUR 8.50

MARQUE DÉPOSÉE

DUPUIS - Mezzanine - Rayon 661

Pourquoi pas chez Dupuis... A 2 PAS SEULEMENT DU METRO

DUPUIS MONTREAL • COMMANDES TELEPHONIQUES : 842-6171 — TROIS-RIVIERES • COMPOSEZ : 374-2411